BnF Gallica

Sedan durant la guerre de 1914 à 1918 : 52 mois de prison à Sedan (1914-1918) / Henry Rouy,...

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

{BnF Gallica

Rouy, Henry (fabricant de draps à Sedan, membre correspondant de l'Académie nationale de Reims). Sedan durant la guerre de 1914 à 1918 : 52 mois de prison à Sedan (1914-1918) / Henry Rouy,.... 1919.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :
- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter
utilisationcommerciale@bnf.fr.

Henry ROUY
MEMBRE CORRESPONDANT
DE L'ACADÉMIE NATIONALE DE REIMS



SEDAN
durant la guerre de 1914 à 1918

52 MOIS DE PRISON A SEDAN
(1914-1918)

Pro veritate.

46444

Tome I

PARIS
P. LETHIELLEUX, LIBRAIRE-ÉDITEUR
10, RUE CASSETTE, 10

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Henry ROUY
MEMBRE CORRESPONDANT DE L'ACADÉMIE NATIONALE DE REIMS



SEDAN
DURANT
LA GUERRE DE 1914 à 1918

52 MOIS DE PRISON A SEDAN
(1914-1918)

Pro veritate.

Tome I

PARIS
P. LETHIELLEUX, LIBRAIRE-ÉDITEUR
10, RUE CASSETTE, 10



AVANT-PROPOS



CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

Nous terminions précisément au mois de juillet 1914 la seconde édition de notre Histoire de *Sedan durant la Guerre et l'Occupation* (1870-1873) par ces mots où se trahissaient nos vives sollicitudes au sujet d'un avenir que nous pressentions prochain : « Heureux ceux qui savent profiter de ces redoutables enseignements ; car si Dieu parle par les éclats de la foudre sillonnant la nue, il parle aussi par le bruit des hommes en armes et par le mouvement accéléré des événements ; à certains jours, il apprend aux nations, avec l'autorité d'une évidence divine, ce qu'elles n'ont pas voulu apprendre pendant les années de leur prospérité ! »

Les politiques, les hommes d'affaires, les chefs des nations ne concevaient-ils pas les plus justifiées alarmes de ces armements insensés dont les mutuelles jalousies des Etats civilisés (?) leur imposaient le fardeau écrasant, au préjudice des intérêts les plus certains du commerce, de l'industrie et des progrès de l'humanité ?

Et voici que le 1er août 1914 l'éclair déchire la nue ! De plus en plus les points noirs ne s'accumulaient-ils pas depuis

40 ans (1) ?... L'ordre significatif de mobilisation est affiché, l'état de siège décrété ; et, le 4 août, l'Allemagne nous déclare la guerre ! (2) C'est alors comme le sursaut réveillant le sens de la réalité chez ceux qui n'avaient voulu ni voir, ni croire.

La mobilisation s'accomplit avec ordre ; elle s'effectue avec ampleur... On a cet imposant spectacle de la mise en œuvre de toutes les richesses, de toutes les forces nationales : le pays prend merveilleusement conscience, en effet, de la valeur du patrimoine qu'il doit aux générations précédentes et dont il se sent comptable envers les générations futures.

***

Ce que fut cette terrible, cette effroyable guerre — « *dieser grosse krieg* » — dont Guillaume II portera, devant l'Histoire, la formidable responsabilité et dont les sanglantes visions le hanteront, implacables, jusqu'à son dernier soupir comme le spectre immortalisé par Shakspeare, — ce qu'elle fut pour Sedan, nous allons essayer de le résumer, non sans faire vio-

(1) Relevons notamment l'alerte du mois de mai 1875, dissipée grâce à la Russie et à l'Angleterre ; les mesures de rigueur à diverses reprises, par exemple en 1885 et 1887, en Alsace-Lorraine ; l'affaire de Pagny-sur-Moselle, avril 1887, — guet-apens de Novéant — et le ton comminatoire de Bismarck ; l'attentat de Vexaincourt, septembre 1887, (coups de feu tirés par des Allemands sur des Français) ; la proclamation guerrière de Guillaume II lors de son avènement, en 1888 ; le langage aggressif de l'Empereur à l'ouverture d'une Exposition des Beaux-Arts en 1891 ; son avertissement hautain à la France dans son voyage d'apparat à Metz en 1893 ; les alarmes très chaudes à propos du Maroc, en 1905 et 1908-1909 ; entre-temps la Conférence si laborieuse d'Algésiras ; les incidents suscités au sujet de « la Légion étrangère » ; l'envoi de la canonnière *Panther* dans le port marocain d'Agadir, 1911 ; — enfin, les affaires, si grosses de difficultés, du Congo...

Et nous ne parlons point d'incidents sans cesse renaissants, comme celui de Nancy, 16-18 avril (dispute entre étudiants français et allemands) — incidents envenimés par la presse !...

C'était une tension perpétuelle.

(2) Nous nous y attendions ! Il fallait bien que ce jour décisif arrivât....

lence à nos impressions et à nos douleurs, tant cette époque nous a laissé encore de cruels souvenirs (1) !

***

Il nous était donc réservé de souffrir deux fois au cours de notre vie le fléau de l'invasion !

Oui, nous avons vu les Allemands passer comme un flot et nous avons eu la sensation d'être submergés !

Nous avons vu les réquisitions se succéder impitoyables, injustifiées, exorbitantes ou grotesques.

Nous avons vu le vol, le pillage érigés en système ; la confiscation éhontée de la propriété privée, et des procédés scandaleux qui font penser aux pires Barbares.

Nous avons entendu le canon tonner sans relâche, et nous avons plaint de toute notre âme les veuves, les orphelins que faisait l'impitoyable mitraille !

Nous avons vu nos campagnes dévastées, nos villes détruites, nos villages ruinés, comme s'ils avaient été désolés par un tremblement de terre ; nos compatriotes réquisitionnés, tourmentés, fusillés contre tout droit des gens !

Nous avons vu nos industries spoliées, honteusement volées dans l'unique but de les anéantir et de vivre de leurs dépouilles !

Nous avons vu nos pauvres blessés, lamentablement mutilés, faisant pourtant bonne mine à la souffrance, et souriant aux anges de consolation qui les venaient visiter et panser !

Nous avons vu la fleur de notre jeunesse succomber dans les ambulances.

Nous avons, entre autres douleurs, éprouvé celle d'un isolement total, absolu ;... et, en vérité, il faut avoir passé par là pour soupçonner ce genre de torture ! Nous ne l'avions pas connu en 1870.

Nous avons su que, par un raffinement de cruauté, des lettres de parents, d'amis, étaient d'une façon draconienne

(1) Tantus temporum illorum dolor est inustus civitati !... (Cicéron).

retenues et non transmises à des familles légitimement anxieuses de recevoir des nouvelles de leurs chers éloignés (1).

La disette s'est tenue à nos portes, et nous avons pu redouter les pires extrémités. Mais la charité publique et privée s'est multipliée : la verge qui frappa le rocher d'Horeb et en fit jaillir l'eau rafraîchissante, a touché la bienfaisance sedanaise qui s'est montrée, ainsi que toujours, intarissable.

***

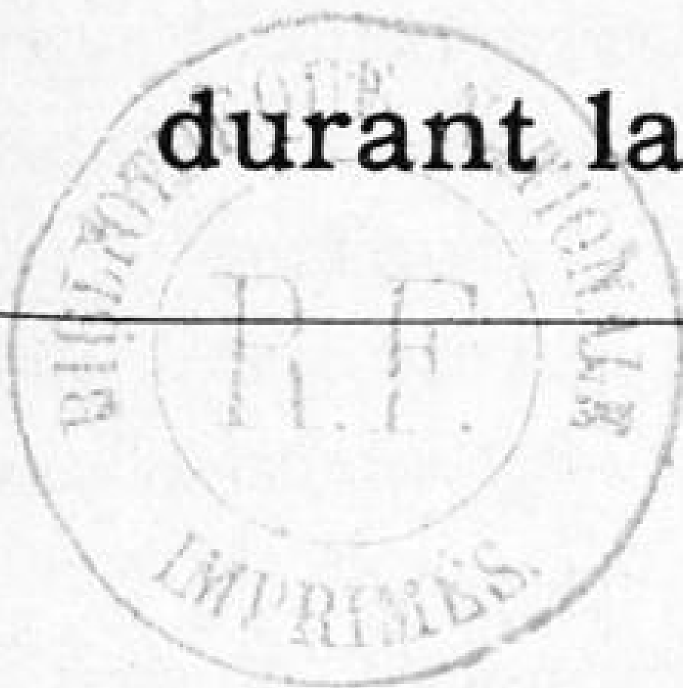
Ce sont donc ces infortunes dont nous nous proposons de fixer ici le souvenir, et notre travail ouvrira peut-être la voie à d'autres qui le feront mieux et plus complètement ; du moins, nous aurons été soutenu dans notre tâche par la pensée que si cette période a été toute tissée de peines, de chagrins et de deuils, elle a suscité aussi de nobles dévouements ; elle a révélé des âmes généreuses ; et s'il y eut des défaillances, des lâchetés même, des délations d'autant plus basses et plus infâmes qu'elles étaient anonymes, nous voulons nous rappeler surtout les beaux caractères que nous avons rencontrés. Nous nous appliquerons donc à être juste sans passion, sans récrimination ; et si parfois notre plume vient à trembler d'une indignation insurmontable, nous nous efforcerons de n'oublier ni la justice, ni la charité.

H. ROUY.

(1) Les Allemands ont appliqué, à la lettre, ce conseil cynique de Frédéric II, rappelé le 1er mai 1915 par le journal « *der Tag* » : « *Dans les temps difficiles, il faut avoir des entrailles de fer, un cœur d'acier, et oublier tout sentiment !* »


BIBLIOTHÈQUE NATIONALE R.F. IMPRIMÉS

SEDAN
durant la Guerre de 1914 à 1918



CHAPITRE PREMIER

TABLETTES ET NOTES

Août 1914.

1

Le samedi 1er août, à 7 heures du soir, le Conseil municipal tenait séance publique.

Quatorze conseillers seulement, sur vingt-sept, se trouvaient réunis sous la présidence du Maire, M. Frédéric Bacot ; plusieurs de leurs collègues venaient d'être mobilisés. Aussi, la première parole du maire fut pour excuser leur absence et leur envoyer un souvenir ému.

La gravité exceptionnelle des circonstances commandait évidemment de ne traiter que des affaires urgentes ; et aussitôt qu'elles sont expédiées, M. Bacot, appelé par le devoir à la frontière, adresse ses adieux au Conseil, et remet à M. A. Grandpierre, premier adjoint, les destinées de la ville de Sedan.

***

Quelques jours après, le 13 août, l'Assemblée communale pourvoit à diverses mesures ; — le 20, c'est la date *ultime*, la veille de redoutables événements ; c'est la dernière fois que le Conseil siège avant l'occupation ennemie.

Bien des indices révélaient depuis plusieurs jours une inquiétante situation : aux beaux et bien entraînés régiments des premiers temps avaient succédé les troupes fatiguées de l'ouest et du midi ; — le stationnement, téméraire et prolongé d'une nombreuse artillerie, *à découvert*, dans la prairie, avait paru accuser une certaine indécision, un certain « flottement ». Puis, les échos de la canonnade se rapprochaient ; dès le dimanche 23 août, les rumeurs préoccupantes s'accentuaient, et bientôt nous arrivaient les épaves de la défaite de Maissin... Allions-nous revivre, date pour date, les anniversaires de Beaumont et des revers qui suivirent alors ?...

***

Dans la nuit du lundi 24 au mardi 25 août, M. A. Grandpierre est soudainement appelé à la Mairie ; le Sous-Préfet, M. Hergott, et le Député M. Léon Charpentier lui font part de la gravité de la situation : l'ennemi est près, tout près de Sedan, et le Sous-Préfet pousse le Maire à prévenir la population d'évacuer la ville *au plus vite !* M. Grandpierre se refuse, avec une calme énergie, à prendre une semblable responsabilité : jeter, en pleine nuit, l'alarme parmi ses concitoyens ; les faire partir brusquement, sans aucun préparatif, exposés à mille dangers ! Non, il ne le fera pas, et ce qui s'est passé pour une cité voisine lui a donné raison.

Après la violation inique de la Belgique par l'Allemagne (1), la bourrasque fond, en effet, *le mardi* 25 *août*, sur *Sedan* où les Uhlans, descendant du Fond-de-Givonne, pénètrent subitement vers huit heures et demie du matin; on se fusille un peu partout, et les premiers éclaireurs ennemis qui se sont avancés jusqu'au

(1) Contrairement à la Convention de La Haye, signée par elle ; — Convention proclamant « inviolable le territoire des puissances neutres ». Convention V., art. 1er.

tribunal, paient chèrement leur audace : un fantassin, merveilleux tireur, les abat tous les trois (1).

Raconter ces journées des 25, 26, 27 août n'est pas dans notre plan ; et ce serait sortir de notre compétence. Ce fut surtout un duel d'artillerie, duel fort meurtrier, et pour lequel nous occupions une excellente position sur les hauteurs, déjà célèbres, de la Marfée.

Les gestes militaires du 23 au 28 de ce même mois sont résumés d'une façon extrêmement courte, mais précise, dans la IIe livraison de la brochure allemande : « *Der grosse Krieg* ». Ce que nous pensions devoir s'appeler peut-être une seconde Bataille de Sedan est consigné en quelques lignes, qui montrent que ces engagements furent, en réalité, un ensemble ou une succession de mouvements dont « l'aboutissement » est encore indiqué dans cette simple mention du Grand-Quartier allemand, en date du 28 août :

« Au Sud-Est de Mézières, nos troupes ont traversé la Meuse sur un large pont après des combats ininterrompus. »

De fait, les Allemands purent croire alors au succès de « l'attaque brusquée, foudroyante » : dans les premiers jours de sep-

(1) En un langage bien français, ce fantassin — son triple coup accompli — se relève et dit à un ouvrier qui se hâte vers son domicile : « Ça, c'est tirer ! 3 coups, 3 mouches (*sic*) ; mais il est temps de rejoindre les camarades ! » et il enfile le pont de Meuse, puis celui de Torcy.

De véritables cruautés eurent lieu alors : les Uhlans n'ont-ils pas tué à bout portant de paisibles, d'inoffensifs habitants ; telle : Mme Pierrard, rue Basse-du-Rempart à l'instant où elle fermait bien vite ses volets ? Et n'a-t-on pas eu ce monstrueux spectacle des Allemands poussant devant eux, contrairement encore à tout droit des gens, à toutes les lois de la guerre, des hommes et des femmes, pour s'en faire une sorte de préservatif ; par exemple : Mme Catherine Piron, à qui ils rendirent seulement la liberté à l'entrée du faubourg du Ménil ; M. Blot, dont la santé en demeurera atteinte ; le jardinier Gouveno, qui fut blessé dans l'avenue Philippoteaux et mourut à l'hospice civil, etc.

Ce qui n'empêchera pas plus tard une Commission allemande, dite du droit des gens, chargée de connaître des crimes reprochés aux troupes allemandes, de trouver que tout s'est bien passé et même de féliciter l'un des criminels. (Avril 1919).

tembre, cinq semaines après la déclaration de guerre, ils étaient à Meaux !

***

Aux journées angoissantes des 25 et 26 août allaient en succéder bien d'autres, très dures et très amères.

Dans la nuit du 27 août, à quatre heures, les Allemands, baïonnette au canon, viennent chercher M. Grandpierre, et le conduisent de la rue Carnot à la mairie (1). Vers dix heures du matin, l'autorité ennemie prend officiellement possession de la ville ; elle installe ses bureaux à la mairie, et une proclamation d'investissement, signée du généralissime, met la municipalité en demeure de verser une somme de deux cent mille francs en or, dans les vingt-quatre heures, c'est-à-dire pour le lendemain à midi. — L'émission de papier-monnaie, ayant cours forcé, est — comme en 1870-71 — décidée afin de permettre le remboursement aux prêteurs des sommes avancées.

Dès lors l'assemblée communale, réduite à dix membres, se tiendra en permanence.

***

Le flot allemand coule sur nous : c'est l'inondation, la submersion rapide que nous avions toujours redoutée, et nous ne serons que trop bien renseignés quand nous apprendrons que la cavalerie ennemie pousse même au delà de Meaux, et que notre gouvernement s'est transporté à Bordeaux.

***

Douze otages sont consignés au cercle le 28 août, de midi à sept heures ; d'autres leur succèdent, et ce pénible roulement va s'établir.

La population est calme et digne.

(1) Ainsi, le 15 septembre 1870, M. A. Philippoteaux, maire, avait été mené de chez lui (rue du Ménil) à l'Hôtel de Ville, sous la garde de fusils prussiens, sous prétexte d'une réquisition inexécutée dans le délai assigné. — (Voir dans nos *Souvenirs Sedanais*, le récit de cette arrestation, 5e série, p. 183 à 193).

Cependant, voici que, dans la soirée du 30, une fusillade, vive et prolongée, éclate à travers nos rues. Que se passe-t-il ? Un vrai danger paraît nous menacer. Les balles sifflent, percent des volets, des persiennes. Le bruit que nous ne pouvons contrôler — internés que nous sommes dans nos maisons — se répand que deux prisonniers français auraient voulu s'évader du quartier Fabert, et l'on tire sur eux, *au perdu*, dans l'obscurité, et contre les fenêtres dont les lumières ne s'éteignent point assez promptement : *le capitaine Badilly est lâchement tué !*

Le lendemain, grande est l'émotion en nos rues où s'effectuent d'incessants passages de troupes.

Par suite de l'incident ci-dessus, *dont Sedan était absolument irresponsable*, et pour lequel nous faillîmes être brûlés, la ville fut condamnée à payer, avant le 2 septembre à midi, une somme de cinq cent mille francs : c'est la première manière allemande.

2

Ceci est de l'histoire ancienne ; mais c'est l'histoire de l'humanité; donc, celle de tous les temps, de tous les pays; donc, la nôtre aussi.

Or, à l'époque lointaine, où Philippe, roi de Macédoine, (*on se battait déjà dans les Balkans*), après avoir affermi son pouvoir en ses Etats, intimidé ses voisins, créé une marine et une armée, s'acheminait à la conquête de la Grèce, l'inquiétude était vive à Athènes; elle fut intense lorsqu'on apprit qu'il menaçait ce passage des Thermophyles qui rappelait l'héroïsme d'un autre âge. Et Démosthène nous dépeint les Athéniens se pressant, se questionnant çà et là dans les rues et sur la place publique : « *Que dit-on de nouveau ?* » (1).

Il en fut de la sorte chez nous aux heures sombres de 1870-71 ; de la sorte il fut encore en 1914-1915, alors que nous étions livrés à nous-mêmes, pareils à des Robinsons confinés dans leur île. Quel poignant chapitre le poète antique aurait ajouté à ses

(1) Ne suffit-il pas de changer quelques mots pour *actualiser* cette scène ?

« *Tristes !* » — De journaux, nous n'en avions qu'un, d'inspiration toute allemande, daté de Rethel et imprimé à Charleville (1), ou quelque feuille laissée, parfois avec une volontaire et tendancieuse distraction, par l'un de nos hôtes ou garnisaires allemands.

On s'abordait et l'on cheminait ensemble puisqu'il était défendu de stationner, et l'on se demandait : « *Que dit-on de nouveau ?* » Et il y aurait, certes, un tableau curieux à esquisser de tant de physionomies diverses ! Ici, les gens bien informés, du moins se croyant tels, glissant mystérieusement des nouvelles recueillies à des sources auxquelles jamais on ne pouvait remonter ; — là, les évocateurs du témoignage d'inconnus qui ne laissaient pas leur nom et que l'on ne revoyait pas ; — ailleurs, les semeurs de nouvelles invraisemblables, abracadabrantes ; nouvelles accusant une ignorance géographique ou une crédulité profondes ; — partout, les pessimistes désespérant de tout (et, humainement, tout n'était-il point obscur, compromis ?), et les optimistes répétant sans se lasser : « *Cela va bien pour nous* ».

***

Nous ne voulons nullement tracer une histoire anecdotique : c'est la monnaie, trop menue et souvent peu sûre, des annales générales ; puis chacun fixe ses réminiscences selon ses vues particulières ou l'angle sous lequel il se place ; en un mot, selon sa mentalité.

Cependant, il est peut-être utile de rappeler des dates, de réveiller des souvenances pour montrer que si les Allemands furent comme « incrustés » chez nous, de notre côté nous restâmes « *chez nous* » au cours de ces mois interminables.

***

La poste, la banque de France, les diverses administrations avaient quitté notre ville les 23 et 24 août 1914 ; — il

(1) Le 30e no de *La Gazette des Ardennes*, dont nous parlerons plus loin, fut daté, de Charleville, le 15 mars 1915.

était grandement temps ! et nombre de Sedanais affolés étaient partis par des trains de nuit, en automobiles, en voitures, ou même à pied, la veille du mardi 25. Quelques heures seulement nous séparaient des tragiques événements, que nous avons résumés tout au début.

*
* *

On ne peut vaquer à quelques courses obligées qu'au milieu de cette vague humaine qui se veut déferler sur Paris ! Ces soldats chantent, et leur chant a une harmonie qui fait songer au *Bardit*, au « *Bardenlied* » de leurs aïeux (1). — Des notes recueillies à cette date témoignent qu'on a le pressentiment d'une grande et sanglante bataille vers Châlons.

Ainsi qu'en 1870, nos oreilles ne perçoivent que des bruits déprimants pour des cœurs qui ne garderaient pas foi dans l'étoile de leur pays : Amiens est pris ; la Belgique, déclarée « annexée » ; nos ennemis sont à dix lieues de la capitale ; Maubeuge est tombé !... Mais notre terre de France ne va-t-elle pas être la terre vengeresse qui peut, selon le mot du maréchal Niel, dévorer les conquérants ?... Et voilà, chez la plupart d'entre les Sedanais, le premier secret de cette attitude très ferme au sein de nos épreuves (2), attitude certainement déconcertante pour les Allemands qui n'ont pas saisi ce qu'ils appellent d'un mot particulier, difficilement traduisible en français : « *die Stimmung* ». Lorsque nous lisions, impassibles, leurs télégrammes officiels, se sont-ils imaginé que nous y croyions ? mais notre silence était forcé ! Se sont-ils figuré que nous n'étions pas éloignés de les admirer ? mais, s'ils nous observaient, peut-être ont-ils surpris parfois un sourire d'incroyance, aussitôt réprimé !...

(1) Le plus souvent, c'était la « *Wacht am Rhein !* »

(2) Répétons-le fièrement : « Sur cette miette de terre », occupée, foulée par l'ennemi, « l'espoir était ardent et tenace (*a*). »

(*a*) René BAZIN : *la Douce France*. — *L'enfance de Jeanne d'Arc.*

Septembre 1914.

3

A partir du 7 septembre, on prend l'heure allemande, en avance de soixante minutes sur la nôtre.

Il y a beaucoup de blessés en ville ; les combats, qui ne finiront plus désormais, ont commencé dans les Argonnes ; et si — comme disait le cardinal de Richelieu — « les coups de canon qui, de son temps, perçaient nos vaisseaux, perçaient aussi le cœur aux bons Français », la répercussion de ces meurtrières canonnades, intenses ou sourdes, mais quasi continues, nous fera vivre en je ne sais quelle atmosphère endeuillée ; car, s'il est encourageant d'ouïr le canon de France (1), on perçoit aussi le canon allemand et l'on s'émeut à l'idée de tant de jeunes existences fauchées, de tant d'intelligences brutalement détruites « *à cause du crime et de la fureur guerrière d'un seul potentat !...* »

***

Le 15 septembre, en dépit de « l'encerclement » où les Allemands nous tiennent, il nous arrive un écho de la gigantesque bataille de Vitry. Nous avons l'intuition que Paris est dégagé ; mais... que de sacrifices humains ! En toute autre guerre (et celle-ci, nous le répétons, ne ressemble à aucune autre) cette victoire de la Marne eût été immédiatement décisive ; du moins selon la magistrale expression de Sertillanges « *elle enterra la guerre, en la reléguant sous terre, et en marquant sa fin*, qui se

(1) A certains jours, l'on entendait distinctement et fréquemment le canon de l'héroïque place de Verdun. Combien de fois les Allemands nous en annoncèrent-ils la chute : « Verdun ist caput ! Verdun hat capitulirt ! » Et Verdun tenait toujours !

dévoilera plus tard », et elle ne décida pas, du moins prochainement, de la campagne : elle fut suivie d'hivers mortellement longs, passés en des tranchées et dans des tueries quotidiennes.

*
* *

Après *Vitry*, des paroles de découragement échappèrent à plus d'un Allemand, et nous avons été témoins, d'ailleurs, de leur recul. — C'est seulement le 20 octobre que nous avons connu l'importance de cette victoire magnifique pour nous, et de la joie qui l'accueillit *en France !* Nous nous y associâmes alors de tout cœur, quoique nous fussions, à l'heure même, écrasés, torturés, à la veille déjà de manquer de pain et de viande; mais nos yeux se portaient toujours du côté de la France, comme les regards d'une reine malheureuse demeuraient fixés vers ses rivages avec un rayon d'espérance (1).

*
* *

Cependant, nos envahisseurs poursuivaient leur système de terreur (Schrekensystem) : pour une parole, simplement étourdie, lancée peut-être à la légère, nos concitoyens étaient arrêtés, jugés, condamnés à l'amende ; d'autres, détenus plusieurs jours et frappés également de peines pécuniaires pour avoir refusé, par exemple de vendre, *à « l'étranger » au prix qu'il voulait ;* — ceux-ci, pour des motifs insoupçonnés d'eux-mêmes ou plausiblement réfutés par eux ; ceux-là mis au secret durant plusieurs semaines et attendant vainement leur jugement, alors que leur bonne foi était, par ailleurs, établie après une première enquête.

Le « déménagement en grand » de nos maisons et de nos fabriques, le pillage des demeures inoccupées, des fermes, des

(1) Un de nos médecins recueillit, vers le 2 ou 3 octobre, sur les lèvres d'un général allemand expirant, cet aveu : « Vous m'avez bien soigné ; je puis vous dire que nous sommes perdus !... » Et, de fait, ce fut, chez beaucoup de Prussiens, l'impression, après leur désastre de Châlons, que la campagne était manquée pour eux.

jardins, des bois, avaient commencé et ne devaient plus avoir d'arrêt jusqu'au complet épuisement : nous y reviendrons encore (1) ; mais le fabuleux détail en est impossible ; à l'occasion des « *réquisitions* », il en sera, du reste, dit suffisamment.

***

Qu'est-ce donc qui soutenait, en dépit de tout, notre espérance ? Est-ce, au fur et à mesure que le temps marchait, la preuve que rien ne réussissait aux Allemands ? Ils avaient, en vérité, échoué dans leur colossal mouvement, abandonné sur *Paris* ; ils avaient échoué sur *Calais* ; et autant d'attaques ils avaient tentées contre *Verdun*, autant d'holocaustes stériles ils avaient dû consommer et consommeraient encore !... Est-ce la démonstration, faite désormais, que si les fautes de la diplomatie prussienne avaient été énormes, les fautes militaires de l'Allemagne étaient la contre-partie de celles-là ? Est-ce la persuasion intime que les atrocités commises en mille endroits par les Allemands en Belgique après *Maissin* (2), et en France (à Donchery et au Fond-de-Givonne pour nous borner à deux exemples (3) ne pouvaient ni leur valoir le succès final, ni demeurer impunies du ciel ?... Nos espoirs étaient faits de toutes ces pensées, et c'est le second secret de notre excellent ou robuste moral, incompris de l'occupant, secret se trahissant tout-à-coup par l'exhibition de nos couleurs nationales ingénieusement combinées à différentes vitrines, ou délicatement agencées dans certaines toilettes.

Au dedans de nous l'alouette gauloise sifflait son alerte chan-

(1) Jamais les générations suivantes ne se pénétreront assez de ce que nous avons vu et souffert !

(2) On affirme qu'après leur victoire de Maissin, ils auraient dans un village voisin, qui connut des scènes d'horreur, à *Margny*, profané des hosties et communié ? ? ?

(3) D'autres rediront leurs excès dans nos Ardennes ; mais nous narrerons en un chapitre spécial ce qui s'est passé dans le malheureux Donchery et au Fond-de-Givonne, faubourg de Sedan, (2e volume).

son, et la foi comme la morale chrétienne unissaient leurs voix pour nous dire : la force brutale ne prime pas indéfiniment le droit ; Dieu ne laisse point sans châtiment ici-bas les violences et les iniquités des peuples et des princes (1) !

4

Contributions, amendes, c'était donc la première manière germanique vis-à-vis de nous ; — le terrorisme, la seconde ; — et la troisième influence dont on voulut, manifestement, nous pénétrer, ce fut « l'honnêteté, l'absence complète de culpabilité des Allemands », nonobstant les apparences, pour ne pas dire les faits diamétralement opposés.

Qu'il y ait des exemples à l'appui de leur thèse ; que nous ayons, en pleines hostilités, rencontré quelques hommes convenables, « corrects », suivant le mot qu'ils affectionnent, nous le reconnaissons sans peine (2) ; mais que les Allemands aiment à parler de « leur probité, de leur sincérité, de leur ingénuité, de leur bonhomie », le thème leur a toujours été familier ; il détonne seulement beaucoup devant l'évidence de cette guerre qui fut la violation flagrante de la justice et de la franchise ; l'étalage de l'improbité, de l'hypocrisie, de la fourberie, du vol par tous les moyens possibles : on ne reviendra jamais encore assez énergiquement sur ce point !

Nous convaincre du contraire, ce fut pourtant l'objectif de la « *Gazette des Ardennes* », *la Vipère*, comme l'appela si bien l'un de nos concitoyens, l'unique feuille qui nous arrivât (3) : elle vante un jour « la douceur de caractère des Allemands,

(1) C'est la justice à laquelle Gambetta n'osait pas donner son véritable nom, et qu'il appelait si pompeusement « la justice immanente ».

(2) Nous tenons même à dire que, *personnellement*, nous avons toujours trouvé un accueil poli à la Commandanture auprès de M. le Colonel Heyn et de M. Alexander, interprète, quand nous avons eu quelque démarche à faire auprès de l'autorité allemande.

(3) Ephémérides de la Guerre de 1870-71 dans le département de l'Aisne par Ed. FLEURY.

jamais provocants, rarement exigeants (1) » ; ailleurs, elle célèbre les charmes de « la vie réelle aux pays occupés où les uhlans n'ont rien de farouche, rien d'agressif ; où l'administration fait tout de suite droit à toute demande fondée ; délivre volontiers des laissez-passer ; où, n'étaient le grondement lointain du canon et les absents, rien ne semblait changé dans les campagnes (2)... » En d'autres numéros, c'est une propagande active pour refroidir, dissocier « l'entente cordiale » ; c'est un relevé des « brutalités russes », des « perfidies anglaises »...

Les informations sont tendancielles : « la lassitude s'accroît chez nous ; énormes sont les pertes des Alliés en morts, en blessés, en prisonniers » ; et dans les journaux britanniques, au dire de la *Gazette*, c'est « la lutte constante contre la vérité », et « la presse américaine manque de franchise ».

A maintes reprises, ce sont presque des « m'amours », à la France, des invites à la France à conclure au plus tôt la paix avec l'Allemagne : « c'est le vœu, paraît-il ! de tous les Français sensés et justes » ; alors « une ère nouvelle s'ouvrira pour les deux grands peuples : l'ère du progrès économique et social, l'ère de la prospérité individuelle » (3). Encore un peu, et les Allemands écriraient : « Pardonnez-nous nos torts ; nous les avons oubliés ! »

Naturellement tout est bien, parfait de leur côté ; tout, mal de l'autre côté : la France (dont ils veulent se rapprocher !) la France n'a pas soin de ses blessés, « infortunés malproprement tenus, déguenillés, misérables ; n'ayant ni pain, ni eau, ni médicaments, ni infirmiers » (4)... etc.

Il faut, toutefois, borner nos citations. Vraiment, il serait aisé de répondre à chacune de ces insinuations et assertions ; mais, la

(1) Numéro du 29 mars 1915.

(2) *Ibid.*

(3) Numéro du 29 mars 1915 : article intitulé « Une voix raisonnable ».

(4) Même numéro.

part faite à certaines exceptions, à certains détails que nous voulons bien admettre exacts, il ressort à l'évidence que l'on est autorisé à dire : trop d'articles de journaux allemands et de la *Gazette des Ardennes* pourraient légitimement porter en titre . « La lutte contre la vérité »; ou, ironiquement : « *Franchise allemande* ».

Aussi bien, cette troisième influence — *l'influence par la presse* — ne réussissait nullement, et les Sedanais achetaient, ils lisaient la petite feuille avec le même air incrédule que beaucoup avaient en parcourant les dépêches affichées à la Commandanture, dépêches muettes ou fort brèves sur ces grands coups portés en Argonne et dans l'Aisne, et annonçant invariablement que les attaques françaises, anglaises et russes étaient partout *repoussées !...* — « Décidément, disait un lecteur de ces télégrammes, c'est un peuple *repoussant !* » Que de fois nous avons saisi un geste d'impatience chez les Allemands eux-mêmes qui ne trouvaient rien de plus dans ces bulletins officiels (1), à moins qu'ils n'y vissent des chiffres invraisemblables de prisonniers faits à l'ennemi (2) !

Mieux inspirée, du moins, fut la *Gazette*, en publiant la liste, intéressante pour les familles, des prisonniers français outre-Rhin : on pourrait donc savoir peut-être par là quelque chose des siens, de ses amis, de ses connaissances !...

(1) Plusieurs fois nous avons distinctement entendu des hommes, officiers ou soldats, s'éloigner en murmurant : « Ce n'est rien ! » ou « *Nichts besonders !* »

(2) La remise à quelques notoriétés d'une brochure bleue de 75 pages : « La Guerre, 1914-1915 » ne doit pas être passée sous silence : si les Allemands tenaient à nous expliquer comment elle a éclaté, à placer sous nos yeux les précédents de la lutte ; à nous exposer la neutralité belge, l'opinion des grands Français sur la Russie (*sic*), les inquiétudes des Anglais (*sic*), etc....., à nous offrir, en terminant, de nous bâtir (au cas où nous abandonnerions *la politique funeste d'entente*) des « ponts en or », comme fit Bismarck, en 1866, en faveur de l'Autriche, c'est donc que nous n'étions plus exclusivement le vaincu taillable et corvéable à merci, le vaincu que l'on juge en conseil de guerre, et que l'on fusille après enquête sommaire ou même sans enquête ? ?

Octobre-Décembre 1914.

5

Les nouvelles les plus contradictoires, les plus fantaisistes circulent fréquemment ; et en marge de celles qu'on s'était mentionnées à soi-même aujourd'hui, il fallait écrire le lendemain : « *erroné ! faux !* » — Ce qui est vrai, c'est le canon qui gronde. Au commencement d'octobre, on l'entend en rafale dans la vallée de la Bar ; on se bat dans l'Argonne ; et ce canon, ce n'est déjà plus le canon victorieux de *Sadowa* pour la Prusse ! Le 2 octobre, deux cents cercueils sont commandés ici pour des officiers allemands ; combien d'autres suivront !...

L'empereur Guillaume est installé à Charleville ; le 3 du même mois, il visite le château historique de Bellevue, et il est édifié sur les déprédations énormes que les Allemands de 1914, émules des Bavarois de 1870, y ont commises, dans l'habitation et dans le parc (1). — Des trains remplis de blessés prussiens s'en vont dans la direction du Luxembourg : où ces malheureux passent,

(1) A propos du Château de Bellevue, un officier annonce un matin à la personne chez qui il est logé qu'il se propose d'en visiter les ruines : « Mais ce château qui est historique, répond notre concitoyenne, n'est pas détruit ! » — « Pardon, Madame, interrompt l'Allemand ; dites : qui *fut* historique, car il est bien réellement ruiné. Du reste, vous n'êtes pas renseignée ; vous ne sortez point de la ville. » — « Excusez-moi, affirme M[me] B..., le château est debout. Faites donc seller votre cheval ; et à midi vous m'avouerez que je suis dans le vrai. » L'officier part, et à son retour : « Madame, dit-il, je ne comprends plus rien : Bellevue est, en effet, debout ; mais voyez, voici les cartes que l'on nous vend en Allemagne. » Et il met sous les yeux de M[me] B... des cartes postales représentant le château de Bellevue en ruines.

Une autre carte illustrée donne le château de la Croix Piot avec cette légende totalement erronée : « ... où fut le généralissime français Joffre les 25 et 26 août ». Or, Joffre ne fut jamais présent à cette action.

des files entières passeront, souffrantes et gémissantes ; l'armée a perdu son printemps !

L'ennemi, cruellement éprouvé sous *Verdun*, abandonne pour le moment cette vaillante place, illustrée déjà par l'héroïque résistance de Beaurepaire contre les Prussiens de 1792 ; il y reviendra avec l'opiniâtreté et le courage teutoniques ; et ce sera pour lever encore et toujours ce siège qui lui coûtera tant d'enfants de l'Allemagne !

Ainsi les jours d'hiver se traînent pénibles et monotones, dans la souffrance et la séparation totale non seulement avec la France, mais aussi très fréquemment avec les communes voisines ; nous sommes, à la lettre, prisonniers de guerre, prisonniers au secret ; et pourtant il vient jusqu'à nous que l'armée française fait campagne avec une extraordinaire bravoure, reconnue par l'ennemi lui-même.

En relisant les *affiches*, les *réquisitions*, on revivra bien des choses qu'il importe de ne pas laisser s'effacer pour l'instruction de la postérité : *et nunc erudimini !...*

1915

Janvier-Février.

1

Nous gagnons de la sorte le 1er janvier 1915, nous sentant à la merci des Allemands, mais entre les mains de Dieu ! Et ici se place un incident typique, assez curieux : au moment où l'année 1914 s'en allait, les mains rouges de sang, rejoindre ses aînées dans l'éternité, à minuit les habitants sont réveillés, en proie à une vive émotion : des coups de feu, extrêmement nombreux, retentissent ; on a l'instinct d'un réel danger. Est-ce donc un épisode nouveau, ou bien analogue à celui de la soirée du 30 août ?... Rassurez-vous, Sedanais : les Allemands célèbrent la « Sylvesternacht » (1), après avoir, sans doute, largement fêté le dieu Bacchus... Les officiers eux-mêmes ont un moment d'inquiétude ; quelques-uns, peu rassurés, regagnent les maisons où ils sont logés. — Plusieurs soldats furent punis.

C'est égal... ; une de nos concitoyennes a fort bien dit, dans la langue des poètes :

« Ouvrir ainsi *l'An neuf* par une fusillade,
Comme vœux de bonheur, c'était bien allemand ;
Cela ne valait pas la sémillante aubade
De nos petits Français !... Enfin, en attendant,
Il faut se résigner : de peu l'on se contente.
Ce réveil dans la nuit n'était point ravissant ;
Mais l'on se brise à tout ; on bâtirait sa tente
A l'affût d'un canon : voilà l'entraînement ! »

M. S.

(1) La nuit de la S. Sylvestre.

Si c'était la quatrième manière germanique, elle ne fut aucunement appréciée.

*
* *

En ce même mois de janvier nous assistons : le 8, au départ, comme prisonniers de guerre, de soixante-dix Sedanais et habitants des deux cantons, appartenant à l'armée active et à la réserve ; le 10, au passage en gare de prisonniers de notre 347e.

Les perquisitions à domicile vont leur train ; sous prétexte de s'assurer si nulle part ne restent plus d'armes, ni de bicyclettes, s'il n'existe pas de télégraphie sans fil (1), si l'on ne recèle point d'effets militaires, les perquisiteurs furettent partout : « *sie mühen sich erfolglos !* » peine perdue ! mais ils excellent dans le *recensement des caves*, dont une équipe vient opérer ensuite l'enlèvement avec une consciencieuse précision ; ici, tout est pris ; là, sur cinq cent une bouteilles on en laisse *une*, évidemment à titre de souvenir ou d'échantillon, au légitime propriétaire ; ailleurs, on semonce la maîtresse de maison, une honorable mère de famille, parce qu'elle a prélevé quelques bouteilles depuis l'inventaire ; et quand elle dit avec infiniment de raison : « Ce vin était nécessaire à mes enfants ! » il lui est répondu par ces paroles qui n'ont rien de chevaleresque : « Il fallait boire de l'eau ! » *sic.*

Ce vin, il est vrai, est... pour les blessés ; mais il en est fait, autre part, la plus large, la plus ample dégustation ; et certains officiers se plaignent même de l'insuffisance de tels ou tels crus !..

Il ne nous en coûte, cependant, pas de déclarer que si, dans cette phase toute spéciale de « la guerre économique », des perquisiteurs ont semblé surtout des inquisiteurs, disant lors de ces inventaires : « *Ceci est à nous* », ou : « *Nous prenons cela* », et fouillant les correspondances particulières, il en est qui ont apporté, comme le lieutenant Zimmermann par exemple, du tact dans l'accomplissement de cette tâche que certains nous avouaient « désagréable ».

(1) Les Allemands avaient une véritable hantise de la télégraphie sans fil !

***

Laissons nos patients concitoyens ouïr le canon qui gronde, sans discontinuer, dans les mêmes régions ; laissons-les enregistrer, *en attendant les Français*, les nouvelles... quelconques, avec autant de constance que Pénélope en mettait à défaire la nuit cette toile qu'elle avait ourdie le jour ; et considérons certaines choses qui se déroulent sous nos yeux.

Les Allemands font saisie des cuivres chez les particuliers et dans les usines ; des laines filées dans tous les établissements, prenant jusqu'aux ensouples et diverses pièces des métiers ; des cuirs dans les tanneries (1), etc...

La question se pose de savoir si les belligérants peuvent, à la rigueur, confisquer et ruiner des industries qui sont monopole ou propriétés de l'Etat ; mais il apparaît bien au-dessus de toute discussion qu'il n'est, en aucun cas, licite de dépouiller des industriels, des commerçants ; de leur ravir leur fortune ; et, en les mettant dans l'impossibilité de recommencer, jamais ou de longtemps, les affaires, d'enlever leur gagne-pain aux ouvriers ! Non, cela ne rentre pas dans « la guerre économique » !

***

Pour fournir soi-disant leurs « Feldlazareth », les Allemands ne font déjà pas trêve aux déménagements des demeures privées.

Une râfle d'un genre spécial — approuvée, celle-là — fut celle des 15 et 17 février : avons-nous besoin d'en parler *en latin*, ou pouvons-nous le dire en bon français ? Des femmes furent arrêtées, conduites au sport nautique et soumises à des formalités que leur avait attirées leur conduite avec des Allemands ; — conduite deux fois condamnable, à l'heure où les maris, fils, frères ou parents de beaucoup d'entre elles risquaient leur vie sur les champs de bataille pour la patrie et leurs foyers !

(1) Au mois de mai, ils délogeront les *glacières* chez nos charcutiers : c'est un de leurs innombrables attentats à la propriété privée !

Février-Mars 1915.

2

Aux « affiches », on voit le 16 février :

La réunion des fabricants et des otages, sur convocation de la commandanture ;

La sommation par celle-ci de faire face dans les quarante-huit heures à une réquisition considérable de draps et d'ustensiles de toilette ;

La main-mise par elle, en vue d'un fort passage de troupes, sur des usines et des ateliers ; sur les écoles libres, sur plusieurs établissements scolaires, et enfin sur le musée et la crèche que M. A. Grandpierre sauvegarde après de laborieux pourparlers. — La bibliothèque de la ville, au collège Turenne, est également sous le coup d'une menace qui ne se réalise, heureusement, pas.

***

Le ravitaillement de la ville devient, entre-temps, de plus en plus difficile : le pain et la viande manquent ; le lait fait défaut le 25 février.

La misère va grandir ; et de plus en plus navrant sera le spectacle de ces foules, aux visages amaigris et hâves, stationnant et se pressant devant les grilles des boucheries, les portes des boulangeries. C'était la suprême égalité dans la souffrance comme dans l'oppression !

Si nous affamer et nous faire sentir la pénurie des choses les plus nécessaires est la cinquième manière des Allemands, *elle ne prend pas ;* car cette première proposition qui nous est faite de quitter la ville (émigration en Suisse, suivie d'un voyage dans le Midi) réunit un nombre infime d'adhésions.

***

Il y a, vers ce même moment, affluence de blessés allemands grièvement, mortellement atteints : devant leurs tortures, on n'éprouve plus qu'un sentiment : celui d'une immense compassion. Puis, combien de ces infortunés n'ont été au feu que parce qu'il leur fallait obéir ! Combien d'officiers et de soldats sont et seront de plus en plus las de cette guerre atroce ! De ces hommes fatigués, découragés peut-être, jaillissent parfois des aveux :

« Nous nous croyions si forts, dit un capitaine, et rien ne nous réussit ! »

« Quelle effusion de sang ! murmure un docteur. Quand on s'arrêtera, peut-être n'y aura-t-il ni vainqueurs, ni vaincus ; ou vainqueurs et vaincus seront aussi frappés, aussi malheureux les uns que les autres. » « Quand donc finira cette lutte épouvantable ? » nous demande un officier revenant de la ligne de feu. — Et sur les lèvres de beaucoup, chefs et soldats, nous saisissons la même interrogation anxieuse. Les uns et les autres déclarent avoir eu « *des visions d'enfer* » (1) à Sommepy, sous Verdun et ailleurs ; des hommes sont « malades » de ces affreux spectacles... « On nous renvoie, murmure un blessé guéri, on nous renvoie *sur le théâtre...* DE LA MORT ! » Et combien cruelle notre situation à nous-mêmes ! Quand le cercle de fer qui nous intercepte toute information du dehors sera rompu, que de deuils nous apprendrons ! Déjà, il nous revient que tels et tels de nos Sedanais partis en pleine jeunesse, en pleine force, sont tombés au champ d'honneur !

Plus humains, nos envahisseurs de 1870 avaient, par ordre du roi de Prusse, rétabli dès le mois de septembre de cette année-là, le service des postes pour les correspondances particulières, dans les territoires français occupés (2). — D'un poétique sou-

(1) Nous faisons textuellement *toutes* ces citations.

(2) Voir notre Histoire de Sedan durant la Guerre et l'Occupation, 1870-73; p. 55.

venir adressé par une aïeule à ses petits enfants dont elle est depuis des mois séparée, sans aucune nouvelle. nous extrayons ce touchant passage :

« Vous êtes notre sang, et vous êtes la France,...
Nous sommes en prison ! Et ne plus rien savoir
De ceux que nous aimons, c'est la grande souffrance ;
C'est le noble tribut du sang de notre cœur ;
C'est le dur holocauste offert pour la patrie !
Nous en sentons le prix en ces jours de douleur,
Car de ce double amour notre âme s'est pétrie !... »

M. S.

***

Que se passe-t-il *exactement* au « pays de France » ? Nous l'ignorons et continuerons donc à l'ignorer. Tout ce que nous croyons savoir, c'est (mais par quelle voie ? est-ce par quelque légère hirondelle, messagère du printemps, oiseau de bon augure ?...) c'est qu'il se prépare une campagne nouvelle, formidable peut-être, en mai-juin (1) ; — ce que nous constatons, c'est que les Allemands, si prodigues de nouvelles en 1870-71, parce que tout allait bien, trop bien pour eux, et fort mal pour nous, sont en 1914-1915 aux écoutes ; ils épient toute fissure par laquelle un rayon de soleil, sous forme d'avis quelconque, filtrerait jusqu'à nous ; — indice peut-être — que la victoire n'est pas redevenue fidèle à leurs drapeaux !

Autre signe non moins caractéristique : il est de plus en plus rigoureusement interdit de sortir de la ville sans passeport : faute de quoi, plusieurs Sedanais et Sedanaises expérimenteront les douceurs d'une nuit de captivité.

Cette sévérité s'aggrave encore dans la dernière quinzaine de mars et avril : les *Verkehrscheine* (passeports) hors Sedan sont refusés... Les Allemands veulent que le mystère subsiste autour de nous.

(1) On nous le pronostiquera bien des fois.

Les privations augmentent ; le pain est mauvais ou très rare ; derechef, la lumière ne nous est plus donnée par la Compagnie du Gaz ; on est sans huile ni pétrole, sans charbon et sans coke. Et, malgré tout, *la fête de Pâques* nous trouve vaillants et fermes ; et si nous ne pouvons sans crainte songer aux effrois du lendemain, nous chantons avec l'Eglise l'*Alleluia* de la résurrection... future ; nous gardons au cœur l'indomptable espérance et nous entrevoyons, quand le lundi 5 avril nous entendons nos cloches sonner par ordre de la Commandanture, le jour béni où elles répondront à l'appel de la France (1)...

(1) Hélas ! les Allemands les briseront en 1917 (Voir plus loin).

Avril 1915.

3

Nos éphémérides portent, à la date du 17 avril, un fait dont le souvenir doit demeurer dans l'esprit de nos concitoyens et passer à la postérité : il est édicté que quinze cents de nos concitoyennes avec quelques hommes vont être violemment enlevés à leurs foyers (1), à leurs familles, pour être acheminés en trois ou quatre trains sur la Suisse et de là dans le midi de la France. — Cette mesure qu'aucune raison, aucun prétexte même ne pouvait expliquer, ni justifier, atterra et souleva tout à la fois notre patiente population.

Le maire se fit l'avocat de tous, et surtout des « partants », désignés arbitrairement et au hasard par l'autorité allemande. Il fit valoir tous les arguments possibles contre une semblable prescription. Mais la commandanture excipait « d'ordres supérieurs », et quand « la force veut primer le droit », il n'est pas de raisonnement. « Si l'on résistait, la commandanture avait ses uhlans ! » Les jours, d'ailleurs, étaient fixés, les listes closes : « *Gutwillig oder gezwungen* », bon gré, mal gré l'on partira.

Le conseil ne put faire qu'une chose : se rendre à la commandanture pour protester en corps.

Ne semble-t-il pas que l'on doive se reporter aux époques mauvaises de l'histoire pour trouver quelque chose d'analogue ? Si certains actes tyranniques peuvent s'oublier avec le temps qui souvent atténue, efface même, rien n'affaiblira jamais le sentiment d'indignation provoqué par une disposition semblable qu'un docteur allemand lui-même nous dit être « *une cruauté* » (sic).

(1) Dans ce nombre il y eut environ une centaine d'émigrants *volontaires*.

La cité fut en deuil, les liens de famille se trouvaient brisés, et des femmes, arrachées à ceux-là pour qui leurs soins étaient absolument indispensables ; des personnes d'une santé précaire, malades même, devaient participer à ce voyage vers un douloureux inconnu. Quel moyen de subsistance rencontreraient-elles pour leurs enfants et pour elles-mêmes ? Tels et tels ne succomberaient-ils point en route, sous le coup de l'émotion, victimes d'une fatigue excessive, brisés par le chagrin ?...

Inoubliables resteront pour les âmes chrétiennes le *Salut* célébré le 18 avril en l'église Saint-Charles, le *Salut des Partants*, et l'allocution pleine des plus sages conseils et des plus hautes pensées de foi et de résignation, prononcée alors par M. le Chanoine Delozanne, curé-archiprêtre de Sedan ! Inoubliables les plaintes, les défilés de mères emmenant au magasin à fourrages « leurs tout petits », même des enfants qu'elles allaitaient encore ! Là, du moins, un médecin fit preuve d'humanité et renvoya chez elles quelques personnes, dont la désignation accusait une ignorance absolue des diverses situations et la méconnaissance de tout sentiment de justice.

Pour combien cette « mobilisation », aussi imprévue que tyrannique, fut un calvaire ! Ceux-là seuls qui en furent témoins et victimes, pourront bien dépeindre cette promiscuité répugnante, ce séjour « aux fourrages » ; ce coucher (par ordre (1) !) sur des paillasses plus ou moins contaminées, ces heures froides d'attente en ce hall désormais quasi historique, puis à la gare et dans les wagons !

Pour la Municipalité combien pénibles furent les réclamations en présence desquelles elle était impuissante, et les avis et contre-avis, les ordres et contre ordres se succédant de la part d'une administration qui se glorifie de son esprit de suite, de sa méthode ! — Quelle compatissance, malheureusement stérile, mais vraie et intime, chez nous tous ! nous ne pouvons que l'indiquer ici ; ce serait pourtant un palpitant chapitre à écrire.

(1) A l'approche de la nuit, il était formellement enjoint de s'étendre sur ces paillasses.

Malgré tout, le courage l'emporta (1). Les émigrants partirent avec, sans doute, la joie de revoir la France et de révéler enfin, *de l'autre côté*, les multiples souffrances que nous endurions ; les amertumes dont nous étions abreuvés depuis neuf mois ; le joug sous lequel nous gémissions... Avec notre « *salve* à la patrie », ils lui allaient dire notre confiance, notre attente...

***

Nous ne ferons plus que quelques réflexions, qui nous paraissent opportunes :

Le 8 avril, la Mairie avait reçu des Allemands cet avis dont le début semble lourdement ironique, la faculté n'étant pas laissée de profiter ou non de cette « *bonne occasion* » de voyage :

« Il y aura sous peu *une bonne occasion* (*sic*) pour les habitants de Sedan de partir pour le midi de la France.

« Peuvent partir :

Toutes les femmes et jeunes filles ;

Tous les hommes n'ayant pas 16 ans et ayant plus de 60 ans ;

Tous les hommes affligés d'une infirmité apparente.

« Ne pourront partir :

Les familles des officiers. — Les otages ;

Tous ceux dont la présence est nécessaire dans l'intérêt militaire ou communal.

« La date exacte du départ sera fixée ultérieurement. Pas de quarantaine. On pourra emporter du linge et de petits ustensiles de ménage ; des voitures d'enfants. — Transport et nourriture gratis.

« Les inscriptions doivent mentionner :

« Noms, prénoms, âge, rue et numéro. »

Cet avis ne devait absolument pas être affiché en ville et se terminait par ces mots :

« Les listes seront remises à la Commandanture au plus tard pour le 12 avril, relevées par rues. — A faire connaître de vive voix à la population. »

(1) Un officier allemand rendit hommage en ces termes à la population : « Il m'a fallu venir à Sedan pour rencontrer autant d'énergie. Ces femmes quittent leur logis, leurs parents, et elles s'en vont courageuses et gaies. » C'est très exact, et plus frappant en ceci que le vrai Sedanais est particulièrement attaché à son « home » et fort peu voyageur.

L'autorité avait compté sans la Municipalité qui refusa catégoriquement d'assumer la responsabilité d'établir ces fiches de proscription. L'entente aurait pu se faire peut-être s'il s'était agi de prendre, d'après le registre du bureau de bienfaisance, les indigents que la ville aurait nourris difficilement dans deux, trois ou quatre mois ; — cela n'entrait-il pas mieux dans les vues du Gouvernement français ? — et nous croyons que les choses se passèrent ainsi, par exemple, à Charleville.

C'est alors que les Allemands firent les désignations sans discernement, et ce fut chose maladroite et regrettable. Ils eurent le sentiment qu'ils s'étaient trompés ; de là, probablement, les hésitations, les flottements subits auxquels nous faisons allusion ci-dessus ; de là, certainement, au dernier moment, la déportation de tous ces malheureux qui, dans l'occurrence, n'avaient rien à perdre, mais plutôt à gagner d'être ailleurs qu'à Sedan ; — de là, peut-être, un effort, couronné de succès, dans l'organisation de trains accompagnés d'un médecin soigneux et attentif, — et suffisamment rapides pour que l'on arrivât dans les délais promis à Schaffouse, à Zurich...

Pour mémoire, nous indiquerons simplement ce quatrième train qui emporta, le 24 avril, tant de misères dont la vraie place est à Saint-Lazare ! Cela, du moins, fut une œuvre éminemment opportune d'assainissement (1), et nous devons à la vérité de dire, que sous ce rapport et à tous autres points de vue, la police était faite avec une remarquable correction par les Allemands.

***

Les Sedanais continuaient donc à gravir ce calvaire de 1914-1915. Ils étaient les témoins impuissants du pillage systéma-

(1) Les *Anciennes Ordonnances* de nos Princes souverains eussent édicté, elles aussi, pareille mesure, et même des dispositions plus graves ; elles portent, en effet : « Les femmes et filles de mauvaise réputation, adonnées à la débauche, sont chassées des Seigneuries, en tant que contagieuses et indignes de converser avec les femmes de bien ; si elles y rentrent, elles seront fouettées.... Les Bourgeois ne leur doivent louer ni maison, ni demeure ; autrement, le loyer est confisqué. »

tique de leurs manufactures, pillage que nous avons déjà signalé, et la fin d'avril comme les premiers jours de mai furent particulièrement marqués par l'enlèvement de toutes nos draperies. — Presque chaque matin n'avions-nous pas l'affligeant spectacle d'énormes automobiles allant par la ville et les campagnes nous dépouiller de toutes choses : légumes, fourrages, houille, bois, laines, filatures, etc., etc... ? Et ne songions-nous pas à ces pirates qui, dans les âges païens, rançonnaient à outrance les cités italiennes, et furent heureusement balayés un jour par Pompée ; ou bien encore à ces autres pirates, hommes du Nord — les Northmans (1) — qui remontaient chaque année, au IXe siècle, par l'embouchure de nos fleuves (2) jusque dans l'intérieur du pays; prenaient, brûlaient les villes ; pillaient tout, du Rhin à l'Adour, des Vosges à l'Océan, et rentraient chez eux avec d'immenses butins ?

On dira peut-être que nous nous répétons ; mais il est des idées et des faits dont il faut pénétrer les masses... Les Allemands faisaient litière de la Convention de La Haye, par eux signée (3) !

***

En comparant notre situation à celle d'autres cités et localités voisines, beaucoup estimaient qu'à Sedan l'on était sous un régime d'exception.

***

Les curés de Bazeilles et de Balan, MM. E. Poncelet et F. Grandremy, furent enlevés à leurs paroisses, que des prêtres sedanais ne reçurent pas l'autorisation de desservir, cette fonction étant, pour ces deux communes, attribuée dans le principe à un prêtre allemand.

(1) Ou Normands.

(2) La Meuse, l'Escaut, la Seine et la Loire.

(3) Si l'on invoque l'argument ressassé que cette guerre était une « guerre économique », et qu'on agissait aussi *par représailles* (?) il faut bien reconnaître que ce mode de guerroyer n'est qu'un brigandage méthodique et organisé !

Mai 1915.

4

Le mois d'avril se termine et le *mois de mai* s'ouvre aux bruits de succès, de proportions invraisemblables, remportés par les Austro-Allemands sur les Russes ; — aux roulements lointains de l'Argonne, roulements qui finiraient par nous bercer, s'ils ne causaient pas le moissonnement de tant d'existences humaines ; — au chuchotement vague et imprécis encore du nom de Sedanais tombés au champ d'honneur. — Ah ! si, dans la pratique, la même quantité de courage, de dévouement, de sacrifices, le même nombre d'hommes, le même génie des chefs, la même union de tous et le même chiffre de vaisseaux et de milliards étaient appliqués à l'organisation du globe dans la justice et dans la paix, l'on se demande si quelqu'un croit pouvoir annoncer où s'arrêteraient les conséquences d'une pareille impulsion (1) !

***

En ce temps-là, le chef de la commandanture de Sedan, le major Heyn est promu lieutenant-colonel ; les Allemands célèbrent, le 6 mai, le trente-troisième anniversaire de la naissance du kronprinz impérial ; et à diverses reprises partent, résignés mais sans enthousiasme, fifres et tambours en tête, des hommes de notre garnison : braves gens et pères de famille pour la plupart, confessant que cette guerre est « longue, beaucoup trop longue, *zu lang, gar zu lang !* ; et « *sans gain, ni*

(1) Gratry.

profit ! » — Tacite écrit que, selon la manière dont les Germains entonnaient leur *bardit*, l'on augurait bien ou mal de la bataille ; nous nous imaginons qu'il existe encore en Allemagne quelque trace de ce pressentiment et que si l'on n'a pas fait chanter alors ces « *Landwehren* », c'est que le pronostic n'eût pas été assez encourageant, et que l'on n'est plus absolument sûr de « *gagner la guerre* ».

***

Il est temps de signaler ici le mouvement de foi qui, dans ces tragiques circonstances, emportait vers l'église Saint-Charles notre population déjà bien diminuée cependant (1) ! Toujours chrétienne en son ensemble, elle répondait avec un redoublement de pieux empressement à l'appel de son Archiprêtre et de son clergé, et il nous semble bien que nos frères séparés obéissaient à un analogue sentiment religieux. C'est qu'en effet, si la guerre est le plus affreux des fléaux, quand surtout elle entraîne, comme celle-ci, la mort de centaines de milliers d'hommes, la violation de la propriété, le mépris des droits les plus sacrés ; si elle est un crime abominable, de la part de ceux qui la déclarent injustement, elle est souvent, entre les mains de Dieu, un moyen de relèvement ; elle procure aux plus magnifiques vertus l'occasion de se produire ; et, à la pensée que « tout un peuple de morts couvre le pays (2) », on trouve « trop dur de demeurer encore incroyant dans un cimetière national » !

(1) Par suite de la mobilisation, de départs les uns volontaires, les autres imposés par l'autorité allemande.

(2) Cette idée saisissait alors *Henri Lavedan* ; un article de lui fit et fera toujours sensation. *Lavedan* avoue s'être trompé ; à ceux qui lisaient ses livres et chantaient ses chansons il dit qu'ils se sont trompés avec lui ; il proteste qu'il ne veut point mourir athée ni demeurer plus longtemps éloigné de Dieu, et il adjure « la France de revenir à la foi de ses plus beaux jours ».

***

M. le Chanoine L. Delozanne était alors curé-archiprêtre de Sedan ; deux de ses vicaires, MM. R. Henry et J. Solliet avaient été mobilisés dès la première heure ; les deux autres, MM. R. Dupont et G. Lallement (exemptés) se dévouèrent à ses côtés.

M. le chanoine A. Adam, doyen de Torcy depuis trente et un ans ; M. Tonnel, curé de Fond-de-Givonne ; M. Cousinard, aumônier de l'hospice ; M. Renaut, aumônier de Sainte-Chrétienne ; M. Lanson, vicaire de Torcy, desservant Frénois où il rendit tant de services, tous méritent d'être, comme bien d'autres prêtres de nos environs, inscrits en ce livre d'or du clergé rémois qu'une plume autorisée prépare sans doute, ainsi que fit M. Cerf pour tous les actes de courage et de générosité du même clergé durant l'invasion de 1870-71.

***

Il faut rendre également hommage à cette place à *M. Cosson*, pasteur protestant, et à M. *Metzger* remplaçant, avec le titre de ministre suppléant, le rabbin parti pour l'armée.

***

Acuité de la tension entre l'Italie et l'Autriche ; rapprochement des races latines; — Catastrophe du « *Lusitania* », à propos de laquelle les Etats-Unis parlent haut et ferme à l'Allemagne et l'accusent d'avoir violé tout droit des gens ; — grandes et sanglantes batailles vers Ypres et vers Arras, avec des succès pour nous en Belgique et dans le département du Nord (1) ; — coups effroyables aux Dardanelles (2) ; — déclaration de guerre de l'Italie à l'Autriche-Hongrie ; — offres de certains pays au pape Benoît XV de l'accueillir s'il juge opportun de quitter Rome ; — coopération probable des troupes italiennes ;

(1) Les Allemands, notamment, repassent le canal de l'Yser et avouent notre victoire de Carency et de Neuville.

(2) Récit d'un correspondant du « Times ».

— bordée d'injures de la presse allemande à l'Italie (1) ; voilà autant d'événements qui marquent le mois de mai et appartiennent à l'histoire du monde : la connaissance de la plupart nous parvient surtout par les feuilles d'Outre-Rhin ; mais nous lisons entre leurs lignes ; nous y puisons même des extraits d'autres journaux et rien de ce qui transpire de tout cela jusqu'à nous, n'est fait assurément pour nous décourager... au contraire ! et l'interdiction formelle, vers le 23 mai, de nous passer aucune « *Zeitung* » ou feuille publique allemande nous confirme notre diagnostic ! On va sans doute à de graves événements, et à un remaniement (mais à quel prix !) de la carte européenne !

***

Trois faits nous paraissent dignes, à des titres divers, d'être consignés ici.

Le premier indique une mentalité spéciale, assez curieuse :

Un officier, catholique pratiquant, s'est adressé à deux de nos concitoyens, pour obtenir du clergé, (comme souvenirs de Sedan, *sic*), un ostensoir ou deux burettes. Il s'est étonné naïvement de ne pas voir une suite favorable donnée à son *desideratum ;* mais au moins a-t-il eu la discrétion de ne point insister sous forme de réquisition.

***

Voici qui est plus grave :

Un vénérable ecclésiastique, M. le chanoine G. Oudart, âgé de soixante-seize ans, est gravement malade à Vrigne-aux-Bois, où il a, durant trente-huit années, exercé le ministère. Il souhaite vivement la venue de l'Archiprêtre de Sedan, M. L. Delozanne, et de l'aumônier de l'hospice, M. Cousinard. Quoi de plus simple, de plus naturel ?... Le digne Archiprêtre sollicite de la commandanture le « *Passierschein* », *le permis*

(1) « Zum italienischen TREUBRUCH » ; c'est le titre d'un article de la « *Metzer Zeitung* » du 25 mai ; c'est le fond de quantité d'autres articles des journaux germaniques.

nécessaire : semblable latitude n'est-elle point accordée à des médecins et à différentes personnes? Il lui est répondu qu'il ne peut lui en être délivré qu'à Charleville, où il devra se diriger tout d'abord. Le lendemain, M. l'archiprêtre se résigne à faire une cinquantaine de kilomètres (1) (avec quelle voiture et quel cheval !) et demande un laissez-passer pour Charleville. On cherche nous ne savons quel moyen dilatoire ; bref, M. Delozanne ne s'avoue pas vaincu : il s'agit d'une bonne action à faire ; il tient à voir son confrère très souffrant, et réclame la permission de passer deux heures à Vrigne-aux-Bois avec le docteur Lapierre, qui a la faculté de faire chaque semaine ce petit voyage. Cette fois, il est vraiment impossible de ne point accéder à une requête aussi raisonnable, et l'Archiprêtre a gain de cause.

Quelques jours après, nouveau désir du malade, dont l'état s'est empiré, de recevoir la visite de MM. Cousinard et Delozanne, qui réitère ses démarches auprès de la commandanture : il lui est refusé d'aller en voiture, et tous deux devront se rendre à pied à Vrigne-aux-Bois ; mais « la traite » est longue. M. l'Archiprêtre plaide la cause de l'intéressant malade. Après réflexion, on ne leur concède même plus de gagner Vrigne pédestrement ; tout ce qui serait octroyé, ce serait de profiter encore de l'occasion du docteur qui doit s'y faire conduire dans huit jours. Mais la mort attend-elle ?... Elle semble vouloir précipiter ses derniers coups : les docteurs Lapierre et Pérignon sont, en effet, mandés en consultation : alors, M. Delozanne et M. Cousinard peuvent se joindre à eux ; mais « ce sera cette fois pour toutes ! » *sic.*

Est-ce donc ainsi que l'Allemagne qui se dit une nation « exemplairement religieuse » et qui pose pour telle, a des égards pour les « *Seelensorger* » (2), les médecins des âmes ?...

(1) Au lieu de 22 kil. aller et retour de Sedan à Vrigne-aux-Bois.

(2) Littéralement : « *les soigneurs des âmes,* » ce qui est un noble terme à retenir ; mais n'est-ce pas à croire que les mots sont dénués de sens outre-Rhin ?

***

En ce même temps, se déroulaient, se multipliaient de très grosses difficultés pour des livraisons de viande à la ville par l'autorité allemande ; une fois de plus on avait la preuve tangible de quelle importance il est pour une commune d'avoir un inspecteur des abattoirs, absolument éclairé et consciencieux tel que M. H. Deglaire (1).

***

L'autorité voulut sans doute atténuer un peu l'impression des départs *forcés* du mois d'avril ; car, le 19 mai, elle autorise tout-à-coup les femmes, filles, mères d'officiers français et leurs enfants (les garçons âgés de moins de dix-sept ans) à quitter Sedan le surlendemain : un train confortable leur est assuré ; les voyageurs seront conduits par M. Alexander ; le point terminus, en Suisse, est Zurich d'où l'on pourra regagner la France : fort accessible est le prix du voyage : une quinzaine de marks.

Soixante personnes profitent de cette occasion et partent le vendredi 21. — De la façon précise dont tout fut organisé il convient de savoir gré à la Commandanture : il faut donner *cuique suum*.

Peu de jours après, l'on réquisitionnait quarante paires de draps, à prendre au besoin chez ces émigrées volontaires !

***

Observateurs toujours exacts des fêtes religieuses, les Allemands célébrèrent la Pentecôte (die Pfingsten) pendant trois jours (23-25 mai). Le dimanche matin, les cloches sonnèrent après un long silence de cinquante jours (2). Que si leur carillon inspirait aux Allemands la prière de l'hymne :

... *Frieden fur und fur verleih*

(1) Nous regrettons de ne pouvoir reproduire le Rapport très solide et très documenté de M. Deglaire.

(2) Depuis le lundi de Pâques (5 avril)

il s'unissait dans nos âmes à ce vœu que nous faisions monter vers le ciel :

« *Eloignez de nous notre ennemi,*
Accordez-nous une *paix durable,*
Et que, sous votre conduite,
Nous évitions tout danger !... »

***

Dès le mercredi, la « Kriegsbeute-direction » (1) reprenait activement le cours de ses tristes exploits.

(1) « *La Direction-du-Butin-de-Guerre.* »

Juin 1915.

5

Juin est le mois de la fenaison : les Allemands avaient d'autant plus hâte de la faire qu'ils se proposaient de couper trois fois les foins. Et c'était alors un affligeant coup d'œil quotidien que celui de ces équipes de faucheurs et faneurs de Sedan et des villages suburbains, travaillant dans les prés, dans les champs de la banlieue, sous la garde des gendarmes qui parfois les menaçaient ou les rudoyaient ! C'est bien de ces pauvres gens et à eux que l'on pouvait dire, hélas : « Ainsi vous peinez, et ce n'est pas pour vous. *Sic vos non vobis !* »

Les produits du sol nous sont enlevés dans les champs : asperges, rhubarbe, grosses groseilles même, etc..., en attendant que les Prussiens prennent de même les jeunes légumes et qu'ils mettent bientôt la main sur les moissons : *sic vos non vobis !* (1)

Tandis qu'ils ont de tout à profusion, nous ne sommes pas seulement à la portion congrue ; mais nous manquons (2) ; depuis plusieurs jours la viande fait totalement défaut. Les maigres approvisionnements de la campagne nous seraient pourtant bien utiles ; pour « les courageux » qui nous les apportent ils constitueraient aussi un petit gagne-pain, et ils sont férocement interceptés ! Les Allemands tirent même sur une pauvre et vaillante femme qui venait à la ville avec quelques

(1) Ils s'attribuaient aussi une espèce de monopole sur la pêche, et réquisitionnaient force nasses.

(2) « Es fehlt uns an allem ! »

provisions (1) ; ce qui fait dire par l'un de nos amis à son garnisaire : « Je ne pourrai plus jamais ne pas accoler au nom d'Allemand l'épithète de *barbare !* »

Barbares ils le furent encore en signifiant aux médecins qu'ils n'auraient plus, dans le courant du mois, de cheval ni de voiture pour se rendre chez leurs malades, dans le voisinage.

***

Cependant, nous sommes de plus en plus sevrés de nouvelles portant, du moins, l'estampille de l'authenticité. Dans « *la Vipère* », les bulletins officiels *allemands* ont-ils bien toute véracité, et les bulletins officiels *français* reproduits, l'intégrité voulue ?... Depuis la trop fameuse dépêche d'Ems, les doutes sont permis, les suspicions autorisées !

Quoi qu'il en soit, les tueries, les carnages continuent sur la terre, sur la mer et dans les airs. C'est une effroyable destruction ; « les peuples répandent le sang comme l'eau », et quand enfin ce vent d'atroce folie cessera, quand on comptera — si l'on peut jamais le faire ! — et que l'on connaîtra ses morts, l'on entendra des voix éplorées, des plaintes et des cris lamentables ; ce seront les pères et les mères, les épouses et les enfants qui pleureront, et ne voudront pas être consolés, *quia non sunt !* La douleur aura vraiment arraché un lambeau de leur cœur, et tous laisseront tomber leurs larmes sur leur route ici-bas comme en un sillon lugubre... Mais « Dieu, dit le prophète royal, Dieu écoute gémir les fils de ceux qui ne sont plus » ; (2) Il sait ce que pèse leur deuil et ce que coûtent leurs larmes amères ; « ému de miséricorde », il étend sa main pour les fortifier et les bénir. »

***

Aujourd'hui le dimanche 6 juin, c'est la *Fête-Dieu !* le soleil est splendide, le ciel azuré, la nature magnifique. Et les cloches

(1) Elle n'aurait pas répondu assez vite, paraît-il, au « *Halt* ! »

(2) Ps. CI, 21.

sont muettes ! elles ne répondent pas, joyeuses, d'un village à l'autre à celles de la ville, conviant les populations dont le cœur s'épanouit à cette solennité divine.

Coordonnée, comme toutes les fêtes du catholicisme, d'une manière admirable aux scènes de la nature, « la fête du Créateur arrive, selon la remarque si juste de Chateaubriand, au moment précis où la terre et les cieux déclarent sa puissance ; où les bois et les champs fourmillent de générations nouvelles. »

En tout autre temps, cette fête est célébrée dans la joie, et elle se termine par le cantique des jours heureux et des jours triomphants. Aujourd'hui, elle emprunte aux circonstances un caractère tout particulier : c'est surtout une prière qui monte de toutes les âmes pour que les vents déchaînés s'apaisent, et que le repos et la paix soient rendus au monde si cruellement déchiré par la tempête !

***

On chanta pourtant le *Te Deum* au soir de la Fête du Sacré-Cœur, le vendredi 11 juin, et l'on sentait la confiance dans cette invocation : « Nous vous en conjurons, ô Christ, secourez vos serviteurs que vous avez rachetés de votre sang précieux... Ayez pitié de nous, Seigneur, et étendez sur nous votre miséricorde, selon que nous avons espéré en vous !... »

Souvent, dans le crépuscule, nous entendions alors du côté allemand de mâles et belles voix s'unir en des chœurs graves et recueillis ; et ceci nous rappelait la retraite prussienne, si expressive, sonnée au château dans les années 1870-1873 : les notes sonnaient d'abord claires, un peu aiguës ; puis la phrase musicale devenait lente, religieusement rythmée, et semblait s'éteindre en des temps faibles, adoucis, comme une imploration dans les ombres de la nuit.

***

Nous préférerions ignorer qu'il y ait eu à Sedan des *délations*, qui sont le fait d'âmes viles. Que l'objet en soit vrai ou faux,

la délation est toujours infâme, et en temps de guerre elle est criminelle !

Les délateurs, quand ils sont connus, doivent être stigmatisés ; ils méritent le pilori ! Le sentiment populaire traduit souvent d'énergique façon ses indignations et il comprendrait la peine capitale édictée jadis par Théodose contre les délateurs.

Quelques-unes des nombreuses arrestations dont nous avons été les témoins, ont-elles été véritablement dues à de basses dénonciations, anonymes ou non, méprisées par nos ennemis eux-mêmes (quand surtout ils faisaient buisson creux), nous ne le savons pas, mais il faut bien le dire : il y avait alors dans l'air quelque chose de la défiance, trop justifiée, qui régnait en France à une époque tristement fameuse de nos annales !

6

Quoi qu'il en soit, nous étions de plus en plus surveillés, épiés, opprimés...

Des jeunes gens imprudents sauront à leurs dépens ce qu'il en coûte de prendre connaissance des dépêches allemandes sans tout le respect qu'elles réclament.

Paraître trop renseigné, se communiquer, en des conciliabules, les impressions que l'on a confiées au papier, c'est se faire suspecter ; c'est encourir de graves pénalités : amende, naturellement, et prison (1).

Commettre quelque acte inconsidéré ou stupide, comme de détruire des isolateurs télégraphiques ou téléphoniques, c'est attirer de nouvelles et lourdes charges sur une ville déjà flagel-

(1) Les Allemands se croiront sur la piste d'un système d'espionnage, absolument chimérique d'ailleurs et n'existant que dans leur imagination ; mais cela n'empêchera pas « leur *Gazette* » de dire qu'ils ont arrêté 17 espions !

lée ; c'est provoquer l'arrestation d'innocents (1). Les Prussiens créeront, un instant, une certaine confusion entre ce fait très regrettable (s'il s'est réellement produit) et le prétendu envoi au Dahomey ou au Maroc de quatre cents de leurs prisonniers par le Gouvernement français ; mais, en définitive, il est établi que cette mesure rigoureuse des Allemands est la résultante du délit *individuel* que nous visons et dont *la collectivité* est punie (2).

En gens pratiques, nos ennemis frappent à la bourse, emprisonnent des otages (3), et ajoutent le parfait ridicule à l'extrême sévérité : ils se servent des otages comme *faneurs*, ne leur assurent point le vivre strictement indispensable et les placent dans des conditions odieuses de gîte et de coucher !

***

Entre autres saisies est opérée celle d'un important immeuble de la rue Thiers, dont le propriétaire et les trois locataires, tous officiers, sont à l'armée. L'autorité se charge de remettre en état la maison excessivement endommagée le 25 août ; s'en empare intégralement ; place des factionnaires aux portes ; et, si elle permet au réel ayant-droit de reprendre quelques menus objets, elle prohibe l'enlèvement d'aucun meuble.

Le cercle de fer se rétrécit chaque jour ; les exactions de toute espèce se multiplient ; et Gœthe, cet homme si mesuré et si

(1) Voir aux affiches celle relative à une contribution de 15.000 marks et à l'arrestation de 12 otages, qui furent : MM. l'abbé G. Lallement ; Cosson, pasteur ; Benoît, instituteur ; Doin, professeur ; Ed. Dupont, négociant ; Godchaud, industriel ; D[r] Molard ; Maurice Metzger ; Ph. Ninnin ; Piquart de Guer, notaire ; Schweitzer ; et P. Vautelet.

(2) C'est tellement vrai qu'un journal sérieux, la *Frankfurter Zeitung* » écrivait dans le même temps, sous la rubrique : *Repressalien* ; *Représailles* : « On retirera des prisonniers de guerre français des *splendides* (sic) camps « où ils jouissent de tant de soins et d'agréments, pour les faire travailler « dans des terrains marécageux ; et l'on en prendra à peu près le même « nombre que nos prisonniers en Afrique. »

(3) Geldstrafe, Verhaftung.

maître de lui-même, aurait eu peine sans doute à contenir sa colère : il aurait renouvelé l'apostrophe qu'il lançait à d'autres au lendemain de notre victoire d'Iéna et il eût cette fois demandé à ses propres compatriotes, « s'ils n'avaient donc jamais éprouvé que la fortune est variable » !

Il est interdit de nous apporter le moindre signe de vie d'un parent ou d'un ami ; un simple mot est assimilé à une correspondance : porteur ou messager, envoyeur, destinataire, personne mise en question, tout le monde est passible d'incarcération et d'amende : les Allemands aiment les coups de filet : *die schonen Fänge.*

***

L'acquit de la *taxe des chiens,* — taxe excessive de cinq francs, nous l'avons dit — ne vous garantit pas la conservation du vôtre. Si sa nécessaire sortie quotidienne de quelques minutes dans la journée gêne l'officier qui loge chez vous et que cette sortie réclame, pendant ce laps de temps, l'attache de ses propres chiens, afin d'éviter tout conflit entre les représentants de la race canine, vous devrez, par ordre supérieur, abattre votre fidèle compagnon.

Ainsi, des vexations extrêmement mesquines marchaient de pair avec des exigences comme celles auxquelles un tyran d'Athènes a donné son nom (1).

***

Nous laissons à ces extraits de nos Notes leur rédaction telle quelle, *leur allure du moment :* écrites au fur et à mesure que les

(1) Il y avait aussi les plaisanteries qui feraient appliquer à leur auteur l'épithète de Béotien : « *Beotum crasso in acre natus* ! » ; telle la remise au bras de la statue du maréchal Turenne d'un petit drapeau allemand..... *Nickel* ! *Nickel* ! (*a*)

(*a*) Terme populaire qui désigne en allemand un « imbécile ».

événements se déroulaient, ne sont-elles pas marquées davantage au coin de la vérité, et plus saisissantes, parce que prises sur le vif ?

Le canon avait moins tonné ; il gronde derechef ; les télégrammes des Allemands portent que leurs positions ont été attaquées sur le front *ouest* par des forces considérables françaises et anglaises : ils parlent de luttes opiniâtres, d'attaques impétueuses à l'*est,* au nord du San ; ils avouent que l'immense bataille dure toujours et prend même de plus grandes proportions... Il doit y avoir eu de rudes coups dans le nord de la France, et il s'en prépare peut-être encore.

L'effroyable tuerie continue donc. — Nous sommes au vendredi 18 juin 1915 ; il y a cent ans, à pareil jour, le canon faisait rage aussi ; une lutte héroïque, sans exemple peut-être jusque-là dans les annales de la guerre, s'achevait à la clarté de la lune sur les champs à jamais fameux de Waterloo, où gisaient vingt-cinq mille Français et vingt-deux mille Anglais et Prussiens ! Alors, on fut las de massacrer : l'Empire avait moissonné des millions d'hommes en Europe (1)... Combien l'affreuse boucherie de 1914-1915 en a-t-elle immolé déjà !... De notre côté, c'est un peuple qui se défend (2).

***

En 1870-71, chaque bataille retentissait profondément dans l'âme d'un de nos plus nobles génies, chez qui la préoccupation

(1) Lamartine estime que Napoléon Ier a rapetissé l'humanité au lieu de la grandir, parce qu'il a sacrifié des millions d'hommes à sa seule personnalité ; (Cours de Littérature, 46e Entretien).

(2) Alors c'est la guerre juste, nécessaire, qui est l'héroïsme collectif d'une nation, le dévouement surnaturel jusqu'à la mort : dévouement qui élève, par le devoir et par l'enthousiasme de la patrie, un peuple au-dessus du vil intérêt de sa propre conservation pour lui faire donner la mort sans crime ou la recevoir sans peur, dans l'intérêt de la communauté civile dont il était membre et dont il se fait le soldat.

de la grandeur, de la prospérité de la France avait toujours tenu, après Dieu, la plus large place (1). A cet amour ardent de la patrie cet homme remarquable joignait, plus que d'autres, et par tempérament et par disposition morale, une horreur particulière de la violence ; la vue ou la pensée du sang lui faisait physiquement mal, et cela se conçoit ! Combien n'eût-il pas souffert davantage encore en ces années que l'on appellera plus justement que 1870 *les années terribles ?* Le sang coule à flots, le sang de ces hommes à qui l'on a tant de fois prêché la fraternité, et que l'on a si souvent, au nom de l'Evangile, invités tous à ne faire qu'un cœur pour établir sur la terre le règne de la justice !!

Et après tant d'efforts, tant de sacrifices, que se produira-t-il ? Les armes tomberont-elles des mains des combattants par le fait seul de l'épuisement ? Une paix sérieuse ou une paix « boîteuse et mal assise » interviendra-t-elle ? et, en ce dernier cas, serons-nous donc condamnés à vivre toujours dans l'incertitude ?

Puis, ainsi que se le demandait un écrivain essayant de sonder l'avenir chargé de nuages de plus en plus noirs dès le mois d'août 1913, quelle sera, après une guerre presque mondiale, la dépréciation de la fortune publique, des diverses industries productives, et la civilisation ne reculera-t-elle point d'un siècle ?

Mais la confiance ne nous abandonne pas : nos soldats font des prodiges ; leur constance et leur endurance sont au niveau de leur valeur ; et si les Allemands ne redisent pas tout haut, ils pensent que ce sont de « *braves gens !* » Et nous, avec le poète si patriote, nous répétons :

« O Dieu juste ! nous t'implorons,
Dieu du salut et des naufrages !
Quand l'homme tient les avirons,
C'est ta main qui tient les orages ;

(1) A. Gratry.

Et les projets des fanfarons,
Tu les traverses, tu les romps,
Mais tu soutiens les vrais courages ! »

. . . .

« Nous les vaincrons ! Nous les vaincrons !
Sonnez la charge, clairons (1) ! »

Nous nous laissons emporter à d'austères réflexions que comportent, d'ailleurs, les circonstances ; toutefois, vivons d'abord au jour le jour : à chaque jour suffit sa peine ; à chaque jour suffit largement *la malice allemande !*

***

Une réglementation, toujours pratique ainsi que tant d'autres parut, concernant *la maréchalerie.*

La Commandanture avait installé, place Verte, un atelier pour ferrer les chevaux de Sedan, Torcy, Fond-de-Givonne.

« Tous les propriétaires furent tenus de conduire leurs chevaux à cette maréchalerie, placée sous la surveillance de la Commandanture d'Etape, avec menace, s'ils n'étaient ponctuels, de « peines qui seraient exercées contre eux. » *Sic.*

La forge était ouverte :
le matin de 7 à 12 heures, temps allemand.
l'après-midi, de 2 à 7 heures,

Avant le ferrage, on devait payer, *naturellement*, à la Caisse de la Commandanture, et les prix étaient ainsi fixés :

5 marks (1 m. 25 pf.) par fer pr chevaux légers (1 fr. 5625 p. pied)
6 — (1 m. 50 pf.) — — lourds (1 fr. 875 —) (2).

La quittance servait de Bon pour la maréchalerie, où elle était déposée ; un vétérinaire *allemand* était chargé des inspections concernant particulièrement les pieds des animaux.

(1) *P. Déroulède* ; Refrains militaires ; Chant de Guerre.

(2) Le prix normal, *maximum*, était de 1 fr. par pied.

Ce règlement fut mis tout de suite en vigueur. Dès le 12 juin, chaque propriétaire était convoqué avec ses chevaux ; un praticien passait, au Quartier Fabert, une revue spéciale pour la ferrure, et désignait les bêtes qui devaient être ferrées à la forge, ou bien y avoir le pied « *paré* ». — On fit, le 15, un exemple en appelant à la Commandanture et en condamnant à 10 marks d'amende ou 5 jours de prison un malheureux qui n'avait pas connu ou bien avait négligé d'observer l'Ordonnance du 6 juin. Nul n'est censé ignorer les Arrêts, et il ne s'agit point de barguigner ! Autrement, gare ! « *hute dich vor dem Stocke* ! ! »

***

Le dimanche 20 juin n'alla pas non plus sans émotions.

Une soixantaine de jeunes gens sont mandés et, parmi eux, trente choisis (des classes 1914, 15, 16 et 17) pour — au dehors — remplacer le 1er juillet dans divers travaux ceux que les Allemands ont réquisitionnés naguère et qui se trouvent fatigués ou souffrants.

Un *veto* — fréquemment renouvelé — est mis aux sorties de la ville sans permis ou passeport ; plusieurs de nos concitoyens sont arrêtés et obligés de justifier de leur identité à la Commandanture. Que se passe-t-il ? En ceci comme en tout nous sommes réduits à des hypothèses, à des « on-dit ». Avec Montaigne — mais pour d'autres raisons — volontiers nous écririons : « *Que sais-je ?* » Ne sommes-nous pas au secret, de façon aussi stricte que l'interné du Spielberg, qui, après neuf années de captivité, apprit bien des choses ? Et que faire sinon rédiger à notre tour « *Nos prisons ?...* »

Par les soupiraux, cependant, nous surprenons qu'un aviateur français aurait été forcé d'atterrir du côté de Vaux-en-Dieulet ; aurait détruit son aéroplane et échappé, avec son pilote, aux Prussiens : ceux-ci craignant que tous deux n'eussent revêtu quelque déguisement, les recherchaient jusque dans nos parages, et ne découvraient rien... Nous saurons peut-être la vérité plus tard.

Dans des insignes tricolores les Allemands voient une pro-

vocation ou quelque affiliation à des sociétés politiques ; une belle réponse leur est faite : ces insignes ne sont qu'une marque distinctive adoptée par des femmes honnêtes comme protestation contre certaines défaillances morales, inexcusables. — Le port en est néanmoins proscrit (1).

***

Puisque l'épithète de « *Barbares* » leur déplaît, nous ne dirons pas que les Allemands se sont montrés tels ; nous les qualifierons d'*inhumains* (2) dans la confiscation par eux opérée, le 22 juin, de toutes les cerises se trouvant sur le territoire de la commune : en l'excessive pénurie où l'on est de tous vivres et de toutes boissons, quelques-uns de ces fruits avec une bouchée de pain feraient tant de bien aux enfants et à la classe ouvrière ! C'est tout simplement de la cruauté ! et nous renvoyons le lecteur à cet ordre de saisie, continuation de procédés aussi honteux, et prélude d'autres aussi injustifiables.

***

A flétrir encore, dans un ordre d'idées différent, le fait que nous rencontrons à la date du 20 juin : un honorable Bazeillais, M. Bourgerie, a succombé à une longue maladie, à Sedan d'où il n'a pu repartir depuis le mois d'août. On sollicite les permis nécessaires à ses plus proches parents pour accompagner sa

(1) Celle que l'on a si bien appelée « *la folle du logis* » continuait à se donner libre carrière, et, à défaut de renseignements positifs, l'imagination fabriquait des nouvelles de toutes pièces, ou bien en rééditait d'anciennes, *considérablement retouchées et augmentées* : ainsi, l'on colportait le bruit d'une victoire qu'un général, connu et aimé des Sedanais, le Général d'Urbal, aurait encore remportée dans le Nord ; on précisait même le lieu : c'était entre Liévin et Lens, non loin de ces plaines autrefois illustrées par le prince de Condé ! Quelques jours après, on savait qu'il s'agissait du beau succès de Carency, remontant à plusieurs semaines déjà.

(2) « Unmenschlich » ou « grausam », comme ils voudront !

dépouille mortelle à Bazeilles ; c'est là qu'il doit être inhumé. Le temps presse ; on fait attendre la réponse toute une journée ; la Commandanture *Land* s'étonne de ce procédé et accorde tout de suite ce qui est de son ressort ; à celle de *Sedan*, les passeports sont enfin délivrés ; mais il en faut payer trois : un pour le parent, M. Lamoline, qui escorte ; un pour le conducteur, et *un* (lisez bien !) *un pour le défunt !*

Une heure très matinale (cinq heures) est assignée ; un prêtre allemand, M. l'abbé Von Dalwig, procède à la triste cérémonie ; et son tact, sa délicatesse consolent un peu la famille en deuil.

* * *

Tandis que, le 24, nous voyons aux dépêches la chute depuis plusieurs jours prévue de Lemberg, capitale de la Galicie, et la retraite des Russes, nous avons la douleur d'entendre résonner les violents coups de marteau qui brisent les cuivres des machines dans nos usines ; les Allemands les enlèvent ainsi que les courroies de transmission ; c'est la consommation du sac et de la ruine de nos fabriques ! c'est le plus révoltant vandalisme, et cela nous ne l'écrivons pas *ab irato*. Non ! c'est le jugement que l'histoire, « lumière de la vérité et témoin des temps », portera quelque jour et dont elle marquera, comme avec un fer rouge, les auteurs responsables.

Un illustre romain, un païen, ne pouvait pardonner à ses compatriotes le saccagement de Corinthe ni de Numance : il ne les eût certainement pas innocentés, s'ils s'étaient livrés à de pareils pillages (1) !

Combien souvent l'on vit, les matins de juin, dès six heures, ces bandes sinistres, mais disciplinées, se rendre à leur œuvre de destruction et se croiser avec des équipes d'adolescents qui allaient, sans réserve ni tenue, dévaster les jardins particuliers, s'initier ainsi à l'escalade des propriétés, et faire l'apprentissage du vol !

(1) Cicéron, *Traité des Devoirs*.

***

S'il était aisé de préjuger que la guerre, qui a surgi en août 1914, durerait au moins « un cycle complet des saisons », mais ne pourrait guère dépasser une année ou bien une année et demie, parce qu'elle suspendrait entièrement la vie industrielle, commerciale et même agricole ; en un mot, toute la vie économique des peuples belligérants, il était facile aussi de prévoir qu'elle aurait un retentissement immense dans la natalité.

Aux économistes, aux statisticiens, la tâche de dresser cet instructif et attristant bilan, de tracer ce curieux graphique ! Pour notre part, limitons-nous à notre horizon : ce qui se passe à Sedan, doit se passer ailleurs, proportions gardées. Or,

le chiffre des *naissances* en mai 1914 était de			. . . .	34
Il a été en mai	1915	—	. . . .	8
— juin	1914	—	. . . .	26
— —	1915	—	. . . .	5
— juillet	1914	—	. . . .	28
— —	1915	—	. . . .	3

De *mariages* il y eut :

Du 1er janvier au 3 mai 1914	. . . .	51
— — 1915	. . . .	3

Quelle diminution ! Et s'il est de toute impossibilité d'évaluer même approximativement ceux qui sont morts ou mourront des suites de la guerre, qui donc pourrait dire combien de générations ont été taries, de combien de milliers d'êtres l'humanité a été appauvrie dans sa source ?

***

Les Prussiens accumulaient sur leurs têtes, comme des charbons ardents, des colères et des rancunes, par le pillage général (1) ; par la destruction de toutes choses ; par le vol ininter-

(1) « *Per bella et raptus,* » disait déja Tacite, décrivant les mœurs des Germains : « *par la guerre et le pillage.* »

rompu des propriétés publiques et privées ; par « la chasse à l'homme ; » car il n'y a pas d'autre expression pour dire combien durement étaient traqués, poursuivis, ces braves campagnards qui venaient nous réapprovisionner au risque de leur vie ; — par « l'affamement » systématique et monstrueux de notre population qui fléchissait visiblement dans tous les rangs et tous les âges. Pareils aux barbares du V[e] siècle, les Allemands voulaient-ils donc que là où leurs hordes avaient passé, l'herbe ne poussât plus ? On serait tenté de le croire, si le propos prêté à l'un d'eux, ici même, est exact : « Quand nous partirons, nous ne laisserons aux Sedanais que le ciel et la terre ! »

Un officier supérieur, venu dans notre cité le 28 juin, s'étonna de l'excessive sévérité qui ne permettait pas aux familles de correspondre, dans la mesure convenable, avec ceux de leurs membres réquisitionnés pour travailler au dehors.

Depuis longtemps brouillés avec les lois internationales, désavouant — nous l'avons dit — leur signature de La Haye, nos envahisseurs allaient jusqu'à vouloir enlever les cloches du Dijonval. C'était un attentat, de plus, à la propriété particulière!... La famille Bacot adressa une requête en termes très convenables à l'autorité allemande. « Les cloches se trouvant « sur le campanile de l'usine (exposaient les légitimes pro- « priétaires), sont immeubles *par destination* et ont un carac- « tère purement historique et artistique ; à ce double titre, elles « ne sauraient être assimilées au matériel industriel du bâti- « ment. » Et en conséquence, avec leur mandataire, ils en appelaient à la loyauté de l'administration pour que fût respecté « ce souvenir remontant à l'année 1646 et faisant partie du patrimoine historique de la ville de Sedan (1) ».

(1) La requête portait les signatures de : Paul Bacot, Veuve Bacot-Seydoux, G. Ninnin, notaire, mandataire des consorts ; P. Piquart, notaire, mandataire des consorts ; Bertèche-Bacot ; Meyer-Bacot.

— Les signatures furent légalisées à la Mairie, et M. Grandpierre, Maire, apostilla l'Exposé au nom de la ville.

Leur espoir qu'une mesure aussi pénible pour tous ne serait pas exécutée, fut, en partie du moins, réalisé : les cloches ne furent point soustraites au campanile ; mais les Allemands s'en attribuèrent une qui se trouvait en dehors du carillon et sur laquelle ressortait en relief la date de 1646.

Le maréchal de Turenne lui-même, sur son piédestal, était-il bien en sécurité ?... Ce fut peut-être une boutade ; mais à une personne qui protestait fort dignement contre le brigandage de la manufacture, un officier de *la Compagnie dite de rassemblement* (*Sammel-Compagnie* 8e) répondit : « Oh ! Madame, nous enlèverons aussi « *Monsieur Turenne* », si cela est nécessaire ! *Sic.*

Les exploits de la Commune déboulonnant la statue de la place Vendôme en 1871 empêchaient-ils donc l'Allemagne de dormir ?

On raconte qu'au Congrès de Vienne, en 1814, Talleyrand ayant évoqué *les principes du droit public*, les envoyés prussiens réclamèrent : l'un d'eux, Hardemberg, debout, les poings sur la table, s'écria : « *Le droit public, c'est inutile ! Pourquoi dire que nous agissons selon le droit public ?...* » Et un autre Prussien, Guillaume de Humboldt clama : «*Que fait ici le droit public?...* »— Tels ancêtres, tels descendants. Oui, en 1915, les Allemands n'agissaient pas *selon*, mais *contre* le droit public ; *contre* toutes les lois réglant, dans la société contemporaine, les faits et les coutumes de la guerre (1).

Pour eux, de même que pour leurs aïeux, *le droit public* ne comptait pas ! !

(1) *Convention de La Haye*, déja citée. Section III ; art. 46 : « la propriété privée ne peut être confisquée » ; art. 47 : « le pillage est formellement interdit » ; etc... Nous leur remettrons encore ce texte sous les yeux.

Juillet 1915.

7

La poigne allemande s'alourdit encore dans les premiers jours de juillet : uhlans et gendarmes rivalisent d'ardeur et de ruse pour surprendre et appréhender les pauvres gens qui tentent, malgré tout, d'introduire quelques provisions, parfois la capture est importante : à une date, elle est de quatorze cents, à une autre de douze cents francs ; et des primes stimulent le zèle des limiers, aidés trop souvent dans leur besogne par de viles délations qu'il faut flétrir avec énergie, aussi souvent qu'on les rencontre (1).

De fait, la police est de plus en plus étroite, de plus en plus raide.

On sent déjà les rigueurs de la faim, et tous s'inquiètent, non sans raison, de cette acuité particulière de la question *vivres !* On espère que des représentations *motivées* seront enfin adressées à la Commandanture, et qu'il ne sera pas répondu par l'aphorisme bismarkien : « *Gewalt geht vor Recht* (2) » à un exposé très sincère et très opportun de notre situation, exposé appuyé par un rapport des médecins établissant que la population s'affaiblit ; que l'amaigrissement est général ; que l'ou-

(1) Ce *crime* n'est pas nouveau : il est fréquent sous toutes les tyrannies : au temps de Domitien, Rome était pleine de bas dénonciateurs ; — sous la Terreur, en France, leur nombre est considérable, et la *vilenie* s'accroît souvent du « *honteux anonymat.* »

(2) « La force prime le droit ! »

vrier vaque sans force au travail commandé ; et que la mortalité augmente considérablement à Sedan !... (1)

***

Il est à propos ici de rendre hommage à *M. le chanoine Brincourt ;* venu de Reims, au mois de juillet 1914, pour prendre un peu de repos dans sa famille à *Donchery*, il s'y trouva *providentiellement* retenu par les événements ; car il devait en être l'insigne « *aumônier* » dans le noble sens qu'avait autrefois cette expression (2).

La municipalité avait disparu ! M. l'abbé Brincourt, chargé de l'administration communale, fut durant de longs mois l'intelligent et inlassable pourvoyeur de la petite ville, sur laquelle un véritable cyclone était passé les 25 et 26 août. D'une santé délicate, il brava toutes les fatigues, se rendit à pied tous les deux jours à Sedan pour régulariser ses permis, entreprit des voyages dans le but de ravitailler Donchery, et — par son tact, sa franchise, la rectitude de ses manières — sut maintenir avec les commandantures des rapports utiles au bien général.

C'était un imposant spectacle de voir des « *Doncheriottes* » attendre, vers le passage à niveau non loin de l'ancienne gare, l'excellent prêtre pour entrer dans la ville ou en sortir avec lui, et les uhlans ne point les inquiéter, disant : « C'est le *Pastor*

(1) En juillet 1915 il y eut à Sedan 38 décès
— 1914 il y en avait eu 20 —
et il ne faut pas oublier que notre population était fortement diminuée pour les motifs que nous avons indiqués.

(2) On donne encore cette dénomination en Angleterre, à un officier chargé de faire certaines distributions aux indigents. — Pendant l'effroyable période de la Fronde, l'admirable rôle de saint Vincent de Paul (premier Curé de Sedan devenue ville française) lui mérita les noms de « *grand aumônier* » de la France ; de ministre de la charité chrétienne ; d'*infirmier de la France* ; et les magistrats des villes qui imploraient ses secours, comme *Sedan*, Mézières, Charleville, Rocroi, Reims, et tant d'autres, décernèrent le titre de « Père de la Patrie » au prêtre héroïque, qui s'était en quelque sorte improvisé « directeur de l'assistance publique ».

avec son troupeau ! » — *Bonus pastor* (1) ! Cet éloge tombé de la bouche de nos ennemis est le plus beau que l'on puisse faire (et nous le retenons) du digne chanoine qui se dépensait de la sorte sans compter.

En même temps, M. Brincourt était un aide précieux pour le curé, M. Turbeaux : avec lui, il consolait et encourageait les malheureux habitants, réduits de mille neuf cent quarante-six à six cent cinquante environ (2) !

Tel, autrefois, un illustre et admirable archevêque ramenait lui-même à Cambrai, vers le milieu de la nuit, la vache d'un pauvre laboureur menacé de la perdre dans la tourmente de la guerre — et c'est l'un des plus beaux traits de sa vie ; — tel, aujourd'hui, le chanoine Brincourt soignait aussi, dans les cruelles proscriptions dont nous parlerons bientôt (3), les animaux dont les propriétaires étaient brusquement partis. Et, nous inspirant de Maury, le panégyriste de Fénelon, nous ajouterons : « Malheur aux cœurs durs qui pourraient entendre raconter ces faits, si simples et si nobles, sans en être attendris ! »

Ainsi le clergé (nous rendrons ailleurs hommage à notre clergé sedanais), continuait le sillon de charité, glorieusement ouvert, en caractères ineffaçables par saint Vincent de Paul dans notre Champagne ; sillon tout ensemencé de vertus au cours de plus de deux siècles et demi.

(1) « *Der gute Hirt* ! »

(2) L'auteur des « *Bilder vom Kriegschauplatz* » parle de « l'honorable Chanoine de Reims, originaire de Donchery, qui lui fit visiter « la maison de Dieu, » c'est à dire l'église si éprouvée ; il commet une erreur grossière dans la façon dont il s'exprime, quand il écrit que le Curé, « der Curé », avait fui, au lieu de sauver le Saint Sacrement de son Eglise : M. Turbeaux n'avait pas quitté Donchery ; il était à l'Hospice au milieu de ses ouailles durant l'action ; et les Allemands voulaient même le contraindre à les accompagner lorsqu'ils montèrent au clocher.

(3) *Vide infra* : au mois d'octobre : « les odieuses évacuations de populations innocentes ».

***

Tandis que s'éternise la guerre de tranchées et dans le Nord, et dans l'Argonne précisément sur le terrain déjà rendu fameux par Dumouriez en 1792, les mêmes scènes se déroulent pour nous comme dans toutes les régions occupées : scènes ou actes successifs d'un drame dont l'issue et l'échéance sont, humainement, inconnues.

Les réquisitions ne chôment point ; — à certaines heures du jour et de la nuit, les voitures de la Croix-Rouge sillonnent l'avenue et conduisent de nouveaux blessés aux ambulances ; — des théories d'individus des deux sexes, arrêtés sous tels et tels prétextes, ainsi que des équipes de gens condamnés aux travaux... *forcés*, circulent à travers nos rues, sous la garde humiliante des baïonnettes prussiennes...

Le 2 juillet, la *Feldpost* quitte les locaux de la banque Claude Lafontaine (Halleux) pour s'établir à la banque de France.

Le 8, M. Antoine, faisant fonction de maire à Haraucourt, est retenu cinquante-huit heures et condamné à cent marks pour avoir apporté quatre lettres-billets, — (ce qui est, d'ailleurs, formellement interdit).

La municipalité redouble d'efforts, avec la commission compétente, pour assurer notre ravitaillement en lait, œufs et beurre.

M. A. Grandpierre insiste pour que les pharmacies soient à même de se remunir de médicaments très urgents et indispensables.

Le maire se sentait soutenu dans ses démarches et ses observations par un mémoire que lui adressèrent plusieurs Sedanais : mémoire net, précis et motivé, de la pénurie où nous étions des choses de première nécessité : pain, riz, légumes secs, lait, beurre, œufs, sel, sucre, graisse, viande, pommes de terre, (ce pain du pauvre, et par conséquent de TOUS, puisque c'était alors l'égalité dans le dénuement) ; etc... — Plus tard on ne relira pas sans émotion, ni peut-être sans commisération pour nous, cette

peinture fidèle de notre malheureuse situation au mois de juillet 1915 :

« *Monsieur le Maire,*

« *Messieurs les Membres du Conseil municipal et de la Commission du Ravitaillement,*

« *Chaque jour nous révèle des misères profondes ; nous voyons même apparaître une mortalité due à ces besoins. La rareté et la cherté des vivres sont la cause de ces souffrances, et malgré tous nos efforts et nos désirs, nous sommes dans l'impossibilité absolue de les secourir d'une manière efficace.*

« *L'autorité militaire allemande nous paraît pouvoir seule y porter un adoucissement ; c'est à elle qu'il nous semble falloir s'adresser pour cette œuvre d'humanité.*

« *Nous savons que, dans ce sens, certaines démarches ont été déjà faites par vous ; nous sommes persuadés de vos efforts à ce sujet ; mais ne peut-on espérer que de nouvelles instances auprès de la Commandanture de Sedan ou bien auprès des autorités que cette Commandanture vous indiquerait, pourraient encore réussir dans une certaine mesure ?*

« *Il est constant que la ration de* pain *à* 250 *grammes (ration inférieure de* 150 *gr. à* 350 *gr. aux moyennes normales de consommation) exige un sérieux supplément d'alimentation, surtout avec la qualité actuelle des farines en distribution.*

« *Si cette ration, fixée — nous dit-on — par une mesure générale, ne peut être augmentée, ne pourrait-on, du moins, obtenir une augmentation des rations en* riz et légumes secs ?

« *La question des* pommes de terre *est également, pour l'alimentation sedanaise, l'une des plus importantes, des plus inquiétantes.*

« *La consommation en année normale, à Sedan, était très considérable ; car elle semblait atteindre un demi-kilogramme par tête et par jour. En imposant, vu les circonstances, une réduction*

de près de 50 %, et en ramenant cette consommation à 300 grammes par tête, on se trouve encore en présence de besoins auxquels la prochaine récolte sur le territoire de Sedan ne pourra sans doute, pour des causes multiples, être suffisante (1).

« *Quant à la question du* lait, *du* beurre, *des* œufs, — *question si grave pour les enfants, les malades, les vieillards, elle nous paraît mériter une attention et une intervention toutes spéciales ! Notre ville ne produit presque rien par elle-même ; elle doit, en tout temps, tirer des villages voisins la presque totalité de ces denrées. L'autorité allemande ne pourrait-elle pas, sans rien compromettre de ses intérêts de défense militaire, trouver, d'accord avec nous, les moyens de favoriser et de faciliter l'apport à notre population des excédents des villages du voisinage, sous un contrôle offrant de part et d'autre toute garantie ?*

« *En dehors de ces sujets d'alimentation, auxquels s'en rattachent tant d'autres :* sel, sucre, graisse, cuisson, *etc.... que nous passons sous silence (car vous les connaissez autant et même mieux que nous), il y a la question des* médicaments.

« *Les pharmacies se trouvent démunies de quantité de produits nécessaires ; d'autres substances existent encore, mais altérées par leur nature même. — Permettre le renouvellement de ces approvisionnements pour malades, soit en Allemagne, soit en pays occupé, serait un acte d'humanité, que l'autorité allemande tiendrait sans doute à honneur de favoriser.*

« *Veuillez, Monsieur le Maire, ne voir, de notre part, dans la présente démarche aucune tentative d'intrusion, aucune velléité d'usurpation des fonctions de nos représentants réguliers ; nous sommes, au contraire, profondément convaincus que leur intermédiaire est la seule voie correcte, et qu'à eux seuls il appartient d'agir directement.*

« *C'est l'impossibilité où nous sommes de faire davantage pour atténuer des misères si profondes et si patiemment supportées jusqu'à ce jour, qui nous amène à vous prier de tenter un nouvel*

(1) Le sujet, capital également, de *la viande*, visé tout d'abord, fut réservé à la Commission de ravitaillement.

effort auprès de l'autorité allemande compétente, seule en pouvoir d'adoucir une partie de ces navrantes douleurs (1).

« *Veuillez agréer, Monsieur le Maire et Messieurs, l'expression de nos sentiments respectueux et dévoués.*

Signé : H. Couty, F. Cousin, A. Philippoteaux,
A. Pierrot, Ch. Ritter, J. Tavernier. »

Comme suite à ces instances, il y eut promesse que nous serions approvisionnés *le* 1er *août* en riz, lard, farine, café, saindoux, etc. Faisons carême jusque-là..... cette attente ne sera point absolument déçue, et alors le service du lait et de ces diverses denrées sera quelque temps garanti.

***

Le 13 juillet il doit se passer quelque chose de grave dans « les Argonnes » : la canonnade est intense de ce côté; les Allemands ont pris la hauteur 265 (La Fille-Morte) ; et ils ont paru maîtres, durant cinq ou six heures de la route de Sainte-Menehould : alors, c'était peut-être Verdun investi !... Heureusement, le kronprinz a chanté victoire trop tôt ; des renforts nous seraient arrivés de Saint-Mihiel : nos positions sont reprises par nous ; la soudure de nos lignes est refaite et scellée du sang généreux de nos soldats. — Que notre Grand Etat-Major veille néanmoins et ne se lasse point de veiller ! Qu'est-ce que ce bruit formidable de canon que l'on perçoit dans la soirée et la nuit du 20 ? Et où, donc, vont tous ces trains dont le roulement est continu, le 21 juillet surtout ? Est-ce encore pour déverser de nouvelles troupes vers le point auquel les Allemands tiennent tant ? *Caveant consules !*...

Les journaux nous disent, à n'en pas douter, que les Russes fléchissent ; que Varsovie sera prochainement menacée ; et

(1) Des observations très pratiques sur le mode à suivre dans le *ravitaillement américain*, par habitant et par jour, furent présentées en un Rapport de M. H. Couty, architecte, avec beaucoup de compétence et des chiffres comparés, à l'appui.

l'Angleterre ne semble pas nous dépêcher encore ces effectifs considérables annoncés...

***

Entre-temps, au milieu de si austères préoccupations, *le 14 juillet* glisse inaperçu. Seule, une Commandanture y songe et envoie aux maires de la banlieue sedanaise le divertissant communiqué, que voici *textuellement* reproduit :

« *Monsieur le Maire,*

« *Je vous fais savoir que je n'aurais rien à objecter à une célé-*
« *bration interne, par égard aux temps graves, bien discrète de la*
« *fête nationale française du* 14 *juillet, pourvu que tout soit évité*
« *qui pourrait être interprété comme manifestation. Des excès*
« *quelconques seront punis sévèrement et sans indulgence.* »

« *Command. de Sedan-Land.* »

Les populations (avons-nous besoin de le dire ?) ne profitèrent pas de cette permission de célébrer d'une manière... *interne* (1) le 14, ni au sein des ruines de Donchery, de Givonne, de La Chapelle, etc..., ni quelque part ailleurs en notre arrondissement écrasé sous la botte prussienne !

Tout naturellement la date du 15 juillet reporte notre pensée vers cet empereur qui fut une gloire de l'Allemagne au Moyen-Age : soit qu'il réunît la Bohême à l'empire, soit qu'il érigeât en royaume la Pologne et la Hongrie ramenées par lui à la foi chrétienne, soit qu'il allât pacifier l'Italie, *saint Henri n'entreprit jamais que des guerres justes* et revint toujours triomphant dans ses états, dont sa remarquable prudence avait incessamment en vue et le bien et l'honneur (2).

(1) Il faut sans doute comprendre : *à l'intérieur des maisons*, *in inneren Kreisen* ou *im Innern* !

(2) Henri II (*le Saint*) Empereur de 1014 à 1024.

***

Le 21 juillet, la commandanture s'installe avec un grand et même luxueux confortable dans les bureaux de la banque Claude Lafontaine (Ch. Halleux), 2, place Turenne ; le drapeau de l'empire allemand y est arboré, et notre tribunal est dès lors réservé au *Kriegsgerichte*, au tribunal ou conseil de guerre.

***

Cependant, le fil ténu qui suspend incessamment au-dessus de nos têtes une épée de Damoclès, casse et laisse tomber sur nous une nouvelle et exorbitante contribution de guerre de *un million de marks* (1 million 250.000 francs !) — De ce chef (11 juillet) mille difficultés surgissent, croissent, se multiplient ; — nous en remettons le récit au mois suivant.

Fin juillet, nous sommes encore une fois privés de *gaz :* c'est extrêmement pénible pour tous, mais plus particulièrement peut-être encore pour la population moyenne, et l'on se demande anxieusement ce que sera l'hiver sans chauffage, sans éclairage, si dès maintenant l'arrivée de charbon n'est pas assurée en proportion suffisante.

Les médecins vont-ils, du moins, pouvoir libeller leurs ordonnances ? On affirme que les réclamations de M. A. Grandpierre, relativement aux produits pharmaceutiques, n'ont reçu qu'en partie satisfaction (1).

(1) *En partie* seulement ; car on manque malheureusement encore d'antiseptiques et de plusieurs produits fort nécessaires.

Août 1915.

8

L'historien romain appelait une période de cinq ans « un grand espace dans la vie humaine ». Comment aurait-il appelé *une année de guerre,* dont onze mois passés sous l'oppression et la tyrannie de l'envahisseur, sans nouvelles du dehors, sans secours aucun de la patrie ?... L'énergique burin de Tacite l'eût qualifiée de mortellement longue, d' « interminable », cette première année d'une lutte dont nul ne peut prévoir encore la durée et l'issue, ni aucune puissance humaine arrêter le cours ! Sa fin est le secret de Dieu. Et il apparaît bien que l'on oublie cette profonde parole que, « quand » Il veut punir l'humanité pour la relever, Il n'envoie pas *les grandes eaux*, dont il est question dans l'Ecriture, mais des torrents de sang pour balayer, purifier l'humanité régénérée et sauvée par Lui (1). »

Nous sommes conduit à ces réflexions parce qu'avec le mois d'août 1915 s'ouvre déjà la série des anniversaires.

L'empereur Guillaume II en prend texte pour résumer en phrases qui s'efforcent vainement d'être lapidaires, mais sous lesquelles perce déjà une certaine mélancolie, les événements accomplis, et protester que « la nation allemande ne déposera les armes qu'après la conclusion d'une paix lui donnant la sécurité militaire, politique, économique ». — La triple Entente se déclare prête, d'autre part, à « soutenir jusqu'au bout la lutte pour la civilisation et la liberté ». Au-dessus de ces voix se fait entendre, sinon écouter encore, la magistrale adjuration du représentant de la plus haute puissance morale existant ici-bas,

(1) Lacordaire.

de terminer cette effroyable guerre qui transforme l'Europe, « ce jardin du monde », en un affreux champ de bataille ! (1)...

***

Au 1er août nous avons à inscrire une nouvelle convocation : celle de tous les hommes de dix-sept à quarante ans : ils sont tenus de se présenter au quartier Fabert à neuf heures trente du matin ; la plupart soumis à une visite médicale, et dès le surlendemain acheminés, au nombre de cent quarante, vers Rethel (?) Là, ils doivent travailler à des coupes dans *nos* bois ou faire *nos* moissons *pour le compte des Allemands*, tandis que nos populations manquent du nécessaire ; toujours le « *sic vos non vobis !* »

Pour toi, douce Brebis, ne grandit ta toison ;
Ni pour toi tu ne fais, abeille, ton rayon !

Pour toi tu ne construis, chantre de la nature,
Du nid de tes amours l'aimable architecture !

Pour toi n'est pas le fruit de ton rude labeur,
O Bœuf si patient, type du travailleur !

Pour vous, pauvres Amis, vous ne bêchez la terre,
Ni faites les moissons, ni soignez le verger ;
Pour vous ne comptez point quelque jour vendanger !
Peinez !... Au seul Germain le profit !... C'est la Guerre ! ! !

H. R.

***

Il est temps d'aborder l'exorbitante contribution de 1 *million* 250.000 *francs*, à laquelle nous avons fait allusion à la fin du chapitre précédent.

Ce fut comme un « cap des tempêtes », le plus difficile peut-être que nous ayons eu à doubler jusqu'alors !

(1) Message de Paix du Pape Benoît XV.

La somme était considérable, hors de proportion avec les moyens d'une ville depuis onze mois surmenée, épuisée. D'autre part, où se trouvait le devoir ? Dans *la résistance ?...* c'est plus aisé à dire qu'à faire, et la plupart de ceux qui chuchotaient ce mot, ne connaissaient le fond ni du sujet, ni de la situation. — *Dans l'accession ?...* mais quels étaient les moyens pratiques d'emprunter sur valeurs ou sur titres, en admettant qu'on les trouvât sur place ?

Deux délégués, M. Jacques, directeur de l'Agence de la Société générale, et Me A. Rouy, notaire, à Sedan, se rendirent à Luxembourg avec M. Alexander, interprète à la Commandanture. A l'abnégation de ceux-là, et à la correction de celui-ci il est juste de rendre hommage.

La démarche auprès de la banque du Luxembourg, déjà sollicitée de plusieurs côtés, n'aboutit pas ; et la municipalité ainsi que trois de nos concitoyens, MM. Jacques, L. Millot et A. Rouy, se tinrent prêts à une nouvelle tentative auprès d'une banque de pays neutre, dès que l'autorité allemande leur délivrerait les passeports et papiers nécessaires.

Au cours de ces événements, le maire avait avec la Commandanture des pourparlers qui obligèrent à un *appel à la population*, appel conçu dans ces termes :

« *La ville de Sedan vient d'être frappée d'une nouvelle et lourde imposition de guerre à payer avant le* 31 *juillet.*

« *Pour le paiement de cet impôt, la municipalité se voit dans la nécessité de faire un pressant appel à tous ses concitoyens et en particulier aux commerçants qui ont pu réaliser quelques capitaux par la continuation de l'exercice de leur profession.*

« *En conséquence, les personnes qui peuvent mettre à la disposition de la ville des espèces ou billets de banque français ou allemands, quelle qu'en soit la somme, sont instamment priées de les déposer dès maintenant et* jusqu'au 30 juillet à midi, *à la mairie de Sedan, où il leur sera remis, en échange, des bons de ville, d'égale valeur, avec paiement immédiat d'une prime de quatre pour cent* (4 %).

« *La municipalité compte sur l'aide efficace de tous ceux qui pourront lui prêter leur concours en cette pénible circonstance.*

« *Elle croit devoir faire observer que des conséquences graves pour la population toute entière pourraient résulter d'un échec.*

« *Sedan, le* 27 *juillet* 1915.

Pour le Maire,
L'adjoint délégué,
A. Grandpierre, »

***

Presque dans le même temps, les instructions suivantes étaient *impérativement* passées à notre municipalité.

La mairie de Sedan reçoit ordre de fournir avec l'argent qui rentrera suivant sa proclamation du 27 *courant (appel à la population) une liste exacte de tout habitant qui a versé entre les mains de la commune de l'argent en espèces (français ou allemand).*

Cette liste portera également le montant du versement.

L'autorité militaire allemande se réserve toute mesure contre les habitants de la commune de Sedan qui n'auraient pas fait de versement.

La mairie doit faire connaître verbalement (1) *dans les plus vastes proportions le contenu de cet ordre à la population.*

Fait double à Sedan.

Le 27 *juillet* 1915.

Pour le commandant,
(*signé*) Muller,
Ob. leutnant-adjudant.

(1) Le signataire désirait-il que cet ordre ne passât pas, avec son nom, à la postérité ?...

Et, à propos de cette même affaire, le document que nous transcrivons ici est édifiant :

Mob Etappen Kommandantur 2/XII
Sedan (Land).

Sedan, le 24 juillet 1915,

Monsieur le Maire de Iges,

« *Au pourparler d'hier on a constaté qu'il s'en faut de beaucoup que les sommes garanties s'élèvent au montant de la contribution.*

« *Par ordre du général en chef, nous vous avertissons de nouveau que les sommes requises* soient *absolument versées jusqu'au* 31 *juillet ; autrement les communes s'attendraient à de grandes peines.*

« *Nous sommes certains qu'on trouvera en plusieurs villages encore beaucoup d'espèces !*

« *Les valeurs qu'on acceptera, sauf l'approbation de l'inspection, ne seront comptées qu'à moitié de leur cote actuelle.*

« *On acceptera aussi un certain nombre de papier-monnaie émis de la ville de Sedan et d'autres places. Les communes qui les possèdent veuillent nous nommer de suite la somme.*

« *Nous répétons, c'est dans l'intérêt des communes de verser les sommes à point nommé ; ne faisant pas attention à ces ordres elles seront responsables elles-mêmes des conséquences.* »

« *Le Commandant* ».

***

Il n'était pas permis de demeurer inactif ; l'échéance du 31 juillet se faisait proche ; et, obéissant à ce mobile supérieur, qui est l'intérêt général, presque tous sacrifièrent de cette petite et légitime réserve de numéraire que la plus stricte circonspection faisait pourtant une loi de garder par devers soi : les temps n'allaient-ils pas, en effet, devenir plus durs encore ? Et qui pouvait prévoir le terme de l'épreuve ?...

Le 30, à midi, le total, inespéré, des versements atteignait 130.000 francs.

***

Nous ne pouvons ni ne devons entrer dans le détail des laborieuses et délicates négociations qui eurent lieu en ces conjonctures critiques. Qu'il nous suffise de dire que l'avis suivant à la population fut, à la date du 8 août, en quelque sorte dicté au maire par la Commandanture moins désireuse encore, semble-t-il, de signer ses ordres que celle de 1870-71 :

« *La proclamation du 27 juillet dernier n'ayant pas donné, à beaucoup près, les résultats attendus par l'autorité allemande, la municipalité est mise dans la nécessité, pour éviter des représailles sévères, de tenter une nouvelle épreuve.*

« *Toute monnaie allemande, belge, française ou d'autres Etats, dont peuvent encore disposer les habitants devra être, dans le délai de* cinq jours, *échangée à la mairie contre des bons de ville avec une prime de* 4 %.

« *A partir de ce moment, les bons de ville ayant cours forcé doivent être employés pour tout paiement, à l'exclusion de toute autre monnaie ou billets de banque quelconques.*

« *Le commandant de l'Etape Sedan-Ville* ordonne *que toute personne, militaire ou civile, de passage dans la ville, appelée à effectuer un paiement aux habitants ou bien à en recevoir un, ne pourra l'effectuer ou le recevoir qu'en bons de ville.*

« *Toute personne occupée ou au service de l'autorité allemande dans Sedan sera payée en bons de ville.*

« *Les contrevenants aux présentes dispositions seront punis par le commandant de Sedan-Ville d'un emprisonnement jusqu'à six semaines et d'une amende jusqu'à* 1.000 *marks.* »

Fait en l'Hôtel de Ville, à Sedan, le 8 *août* 1915.

Pour le Maire,
L'adjoint délégué,
A. GRANDPIERRE.

. . . .

***

De ce document il est facile de dégager :

1° La contrainte morale que la Commandanture veut exercer sur *les biens privés :* « Toute monnaie allemande, belge, française,... *devra être échangée.* » Cette nouvelle violation de la Convention de La Haye est à consigner encore : n'était-ce pas une manière de faire illicite ? « Il ne sera, porte l'article 51 (A), « il ne sera procédé à la perception d'une contribution que « d'après les règles de l'assiette et de la répartition des impôts « en vigueur. »

2° Le triple but poursuivi par les Allemands de faire rentrer « *leur* monnaie *à eux ;* d'empêcher que *leurs* troupes ne la versent dans les mains des commerçants sedanais, et de paralyser le trafic des marchandises de Belgique ;

3° La menace, enfin, toujours brutale, d'infliger des pénalités ; menace dont le plus clair est d'amener encore des espèces dans une caisse qui en a manifestement besoin (1).

***

Ici le grotesque devait le disputer à l'odieux : il était interdit de conserver la plus vulgaire monnaie de cuivre : le modeste *sou* que l'on donne au pauvre, ou bien à une quête dans les églises et les temples ! C'était d'un ridicule achevé, et ce fut la cause du plus légitime mécontentement chez les négociants et les bourgeois ; — il ne manque vraiment qu'un chansonnier, à la verve gauloise, pour consacrer le souvenir d'une mesure aussi digne de risée !

***

Le vol continue ailleurs sous toutes les formes et sans inter-

(*a*) Ch. V ; Section III de la Convention de La Haye.

(1) Ce brusque retrait de toutes les monnaies en question produisit un émoi profond et justifié dans la population. N'était-ce pas l'arrêt de tout commerce ? L'alimentation rendue en grande partie impossible ?... On n'était pas sans concevoir d'autres inquiétudes encore, et l'on se demandait si l'on était suffisamment préservé des faux billets ?

ruption : aujourd'hui le déménagement d'un magasin de meubles; demain, celui d'un garage ; d'un dépôt de ferblanteries ; d'étains ; pendant de longs jours, le pillage *sans merci* des fabriques : cuirs, cuivres, draperies, jusqu'au total épuisement ; le sac éhonté d'imprimeries (propriétés privées) ; l'enlèvement des bicyclettes d'enfants et de jeunes filles (*pour besoins de guerre !!*) la réquisition des derniers représentants à Sedan de la plus noble conquête de l'homme, c'est-à-dire des quelques chevaux restants (1), etc., etc...

Pour nous servir de l'expression usitée par les Italiens, quand ils désignaient les duretés de la domination autrichienne, nous sommes au « carcere durissimo » : les privations s'accroissent chaque jour. L'absence de gaz se prolonge (2) ; les soirs, la ville est dans d'épaisses ténèbres ; la saisie des fruits se généralise ; après la fenaison confisquée, le regain (3) et les moissons tombent sous la saisie... — Se représente-t-on bien en France toutes nos tortures matérielles et morales ? Ceux-là seulement qui auront, comme nous, éprouvé les calamités de l'invasion, s'en peuvent faire une idée !

***

Cependant (nous l'avons déjà dit sous une autre forme), si vigilant que soit le despotisme, si muré que soit le cachot, il nous vient toujours quelque brise de France : la confiance y domine ; l'accord est complet entre le pouvoir civil et le pouvoir militaire ; on a foi dans le succès final, et le cardinal-archevêque de Paris, Monseigneur Amette, faisant lire dans son diocèse le message de Sa Sainteté Benoît XV, dit que sans doute le monde

(1) Quand on dit : «Nous soutiendrons la lutte devant *Dieu* qui voudra bénir nos armes (*a*),» c'est sans doute la bénédiction du dieu « Merkur », (Mercure), à laquelle il est fait allusion.

(*a*) Paroles de Guillaume II.

(2) On affirme pourtant qu'il y a une rame de wagons de houille, à destination de Sedan, arrêtée à Sarrebruck.

(3) Avis du Général von Redern, chef de la IIIe Etape ; 6 juin 1915.

désire la cessation de l'atroce fléau qu'est cette guerre, mais que ce n'est pas le moment de demander la paix quand la victoire est sûre pour nous !... — M. Delozanne, archiprêtre de Sedan, nous donnant du haut de la chaire lecture de cette même lettre le 5 août, invitait aussi, dans un langage délicat et courageux, les fidèles à prier le ciel pour la pacification des peuples, mais soulignait cette pensée qu'il ne pouvait être question d'une *paix humiliée.*

***

Dans l'intervalle, tel un navire battu par la tempête sur une mer hérissée de récifs, s'efforce néanmoins de terminer sa pénible traversée, la ville s'acheminait vers la solution inéluctable de l'excessive contribution de guerre. — Le 17 août, la Commandanture fait assavoir au maire et aux huit conseillers qu'ils doivent se trouver à l'Hôtel de Ville le lendemain à neuf heures quarante-cinq du matin. Ils ont affaire à un officier *von Guérard*, spécialement réservé à ce genre de besogne, lequel coupe court à toute discussion, disant qu'il n'est pas là pour *disserter :* les Allemands exigent, afin de parfaire la différence entre le numéraire versé et le million de marks, non point des titres français, anglais, russes, ni d'autres encore qu'ils éliminent ; mais des valeurs allemandes, autrichiennes, turques (1) (!), ou de puissances neutres, par eux spécifiées. Ils accordent jusqu'à cinq heures de relevée pour une réponse définitive, et le capitaine lève la séance, en lançant son « *Quos ego !...* »

Mandés à midi dans le cabinet du maire, les notaires, des banquiers et financiers de Sedan sont mis au courant de la situation, et priés de tenter de nouvelles démarches et d'en communiquer le résultat aussi tôt que possible.

A l'heure dite (5 heures) toute une compagnie en armes se tient devant le péristyle de la mairie ; les cartouchières sont ouvertes, examinées ; les fusils chargés... Comme par hasard

(1) Celles-ci *au pair* !!

et pour impressionner les esprits, la Commandanture est au même instant pavoisée à l'occasion de la prise de Kowno sur le Niémen. Et c'est au milieu de cette mise en scène bien allemande que nos concitoyens entrent dans la maison commune.

Le même personnage, *von Guérard* (retenons son nom), est assisté du juge de guerre et d'un capitaine d'administration : il prononce une brève harangue qui se peut résumer ainsi : « *Vous* « *nous avez déclaré la guerre...* Nous sommes les vainqueurs. « Nous avons la force... Nous prenons chez vous ce que nous « voulons ! (1)... » — Cela ne mérite-t-il point d'être cloué au pilori de l'histoire ? Et n'est-ce pas toujours, du *petit* au grand, la même « teutonische Stimmung » ? la même brutalité, la même barbarie prussienne : telle au Congrès de Vienne en 1814-1815 ; telle à Donchery, en la soirée du 1er septembre 1870, dans la bouche de H. de Moltke et de Bismarck, telle nous la revoyons partout et à toute époque : grossière, inhumaine, impitoyable... Mais il est dangereux de faire entendre à celui que l'on croit le vaincu qu'il est à la discrétion du vainqueur ; la « justice immanente » a de stupéfiants et terribles retours.

Le capitaine adjoint à Guérard (2) notifie alors que, par suite d'un nouvel examen, des titres ont dû encore être mis de côté et que le *quantum* n'est pas atteint. Comprend-on des agissements semblables, *in extremis,* avec sommation de s'exécuter dans un délai de deux heures, quand une affaire est pendante depuis plus d'un mois ?

La séance est interrompue, le deuxième adjoint et ses collègues demeurent, gardés, dans la salle ; M. A. Grandpierre se retire pour délibérer avec les notaires et les notables présents.

Un effort suprême est fait pour éviter sans doute de graves complications. Finalement, on parvient à remettre

(1) *Du très petit au plus grand* ! Un sous-officier venant réquisitionner un jour des voitures à l'Hôtel-de-Ville avait répondu à une observation qui lui était faite : « *Cela est mon plaisir* ! » (*sic*). — Cette grotesque réplique eut le haussement d'épaules qu'elle méritait.

(2) Dans les pourparlers particuliers, von Guérard était autre et correct.

les valeurs exigées et l'assesseur fournit, en allemand, des explications complémentaires que l'interprète de la Commandanture, M. Alexander — dont l'attitude n'a pas cessé d'être correcte en ces épineuses circonstances — traduit nettement.

Les conseillers, retenus jusque-là, sont libérés à sept heures un quart (heure française).

***

20 août : ce même jour, le versement de la contribution est effectué, à midi : le cap est doublé ; mais peut-on avoir *bonne espérance* que la tempête ne reprendra point ?... Quand Rome avait payé les Barbares, ils ne tardaient pas à se représenter.

***

Les Allemands bluffent avec la prise de Kowno-Georgiewsk : ils saluent de leurs hourrahs le kronprinz impérial ; ils ornent encore de drapeaux la Commandanture et divers établissements ; leur musique joue ; et pourtant la retraite de l'armée russe qui soutient des combats opiniâtres, coûte cher, très cher au vainqueur, et lui fait sans doute estimer raisonnable de ne plus chanter le *Te Deum* pour une victoire, car cette guerre est trop sanglante ; elle fait couler trop de larmes !

***

25 août. — Les journées, depuis le 20, se sont écoulées dans une accalmie relative : la presse allemande nous apprend que notre Chambre des Députés a, par enthousiasme, approuvé Millerand, ministre de la Guerre, et rendu hommage à notre armée ; — que l'Italie a déclaré la guerre à la Porte ; — que l'empereur Guillaume a exalté la prise de Kowno-Georgiewsk; — et que l'épiscopat allemand, réuni à Fulda, auprès du tombeau de saint Boniface, l'apôtre de la Germanie, a félicité le kaiser et exprimé l'espoir que le Ciel donnera « une paix pleine d'honneur » à l'Allemagne (??)

Et nous voici au 25 août, premier anniversaire de la deuxième bataille de Sedan ! Et, toute la soirée du 24 au 25, on a entendu le canon, lointain, sourd, continu ; — ce « canon des Argonnes », qui retentit depuis trois cent soixante-cinq jours ! Où donc en sommes-nous ? Ah ! quand un historien écrivait il y a quelque vingt ans : « les guerres sont meurtrières, mais *rares et courtes ;* la civilisation *est devenue pacifique...* » (1) Quel démenti lui infligent les événements qui, partout, se succèdent depuis une dizaine d'années ! Lorsqu'un autre pronostiquait, au lendemain même du drame de Sarajewo : « *La disparition prématurée et imprévue du prince héritier d'Autriche, le neveu de François-Joseph, ne peut que consolider la paix en Europe* (2) », il faut bien convenir qu'il est très périlleux de jouer aux prophètes !!

***

Les scènes honteuses de pillage sont quotidiennes : la saisie des magasins de marchands de meubles se poursuit ; — les réfrigérants ou glacières sont *consciencieusement* enlevés chez les charcutiers et divers commerçants ; — les cuivres sont pris dans les brasseries ; — une usine de métallurgie (celle de M. H. Grosselin) est dévastée, après que tant d'autres ont été mises à sac ! Cette page devrait trouver place dans l'article publié vers le même temps par un journal allemand, sous le titre : « Notre guerre économique ». Oui, la voilà dans toute sa réalité : la guerre économique par le vol et le pillage ; et Salluste aurait redit son mot : « C'est une race de soldats habituée au brigandage ! »

Encore ne citons-nous que quelques faits entre bien d'autres ! — La vérité échappe parfois à nos envahisseurs eux-mêmes : l'un d'eux nous dit : « Qu'est-ce donc que cette guerre et que « faisons-nous ici depuis un an ? » Et il ajoute cette expression énergique : « *Ne faisons-nous pas une campagne de... voleurs :*

(1) Seignobos ; la Civilisation contemporaine ; 3e vol. p. 416 ; Conclusion.

(2) Journal de Montmédy ; n° du 1er juillet 1914.

einen Rauberzug ? ? (1) » (*sic*). — Un autre, qui a pris part à la campagne de 1870-71, confesse que celle-ci est : « *une guerre de dévastation* » !

***

Dans la nuit du 26 au 27, le 68[me] arrive, musique en tête ; on parle du départ du 10[me] avec son vieux commandant ; — de l'installation de l'*Inspection* de Rethel à Sedan (2) ; — de la nécessité de pourvoir au logement d'une centaine d'officiers ; et pour la première fois on assiste, sinon à l'expulsion complète du moins à la relégation ou au confinement d'habitants — surtout de l'avenue La Marck — dans une partie fort étroite de leur logement ; c'est le « *Geh' von meinem Platze weg* (3) », en toute sa splendeur tudesque ; — il est libellé de cette façon grossière :

« Le propriétaire du 6, avenue de La Marck (4), devra évacuer

(1) Ailleurs, au cours d'une prédication allemande, tendant à montrer aux soldats, les avantages de la guerre (*a*), nous avons le regret d'ouïr des paroles, tout au moins étranges, adressées à l'auditoire, et dont voici le sens exact : «Nous subissons évidemment des pertes en hommes, en matériel... ; mais, même en guerre vous le voyez : le Ciel veille sur vous ; il vous exauce quand vous lui demandez votre pain quotidien, et, si vous manquez de draps, de couvertures, vous êtes certains d'en trouver... » Assurément ; mais il aurait fallu ajouter : *manu militari*, au besoin : *à main armée* ! En tout cas, faire intervenir ici la Providence sous la forme de *Bons de Réquisition* n'est pas chose banale !!

(*a*) « Qui combat le luxe, resserre la solidarité entre hommes du même pays, et leur enseigne le mépris de la mort ».

(2) La Mairie reçut alors cette communication : « Par suite du transfert « de l'Inspection à Sedan, nous serons sans doute forcés d'organiser une « fabrique de Saucisses... » Comme association d'idées, il faut convenir que c'était réussi !!... — Et le corollaire — inévitable — de l'avis était une réquisition d'instruments de charcuterie !

(3) Ce que rend exactement notre proverbe vulgaire : « *Ote-toi de là que je m'y mette* ! » — Devant ces violences, la pensée ne se reporte-t-elle pas involontairement vers les temps néfastes de la persécution religieuse en France, lorsque les Religieux étaient jetés hors de leurs couvents, en 1880 ; et quand, en 1903, les congrégations étaient dissoutes et iniquement expulsées ?

(4) M. Jules Tavernier. — Fait à consigner : une équipe de prisonniers russes fut employée à aménager cet immeuble ; nous les voyons passer, trapus généralement, nerveux, et de bonne allure.

« le 1er et le 2me étages. Il aura comme habitation la moitié du « 3me étage.

« Dans une des chambres il est nécessaire de faire réparer le plafond.

« 26 août 1915. »

L'instance fort convenable du légitime maître de céans pour demeurer chez lui est purement et simplement rejetée (30 août).

Des personnes vénérables, des femmes âgées et souffrantes sont expulsées de leur chambre à coucher ; un notaire est évincé de son étude, et n'élude la chose qu'en s'y réinstallant (1). De ces dépossessions nous pourrions multiplier les affligeants exemples,

tant la chose en preuves abonde,

Nous nous bornerons à ce deuxième communiqué :

« La mairie reçoit ordre de prévenir M. Jourdain, proprié-« taire, 5, avenue de La Marck, d'avoir à évacuer le 1er étage « pour vendredi 3 septembre au plus tard.

« Les meubles, lingerie, etc..., resteront dans l'appartement « qui servira comme quartier d'officiers. »

Fait double à Sedan,

Le 1er septembre 1915.

Le Commandant,

(Ici le cachet de l'Étappen Kommandantur).

Il était absolument odieux de contraindre une très honorable octogénaire, malade, Mme Jourdain-Jacquemin, à quitter sa chambre à coucher, et pourtant il fallut une puissante et énergique entremise pour que cette injonction ne reçût pas de suite !

Aller de porte en porte pour faire la nomenclature de ces « délogements forcés », est donc chose impossible... Nous terminerons en disant qu'elle doit être flétrie également, l'exclusion de son domicile d'une digne mère de famille, Mme H..., femme

(1) Pour plus de sûreté, ce notaire, M. Cousin, avait transféré son cabinet dans son appartement particulier.

d'un excellent docteur appelé au service de la patrie : son appartement et le cabinet de consultation de son mari furent — *elle présente* — totalement confisqués pour faire place à une pharmacie et à des médecins allemands : « *belegte wohnung.* » Elle-même fut obligée de se retirer chez sa mère avec ses trois jeunes enfants.

***

C est au milieu de si indignes, de si révoltantes sauvageries que se termina pour nous le treizième mois de cette guerre abominable.

Septembre 1915.

10

Trois avis marquent le début de septembre :

I. Deux cent cinquante grammes de pommes de terre *sont octroyés* par tête d'habitant et par jour (1), pour la durée *d'un mois, aux propriétaires* de champs de ces tubercules ensemencés par eux ;

II. Toutes les machines à écrire se trouvant sur le territoire de Sedan, sont déclarées saisies ;

III. Enfin, le troisième avis, fort long, signé du général en chef , von Einem, (daté du 25 août et placardé seulement le 5 septembre), exige, dans un délai de quinze jours, la liste complète et strictement exacte des habitants, avec les nom, prénom, âge et profession de chacun d'eux : elle devra être, en cette teneur, placardée en dehors des portes d'entrée de chaque maison habitée. — La curiosité aidant (c'est le moindre défaut de l'humanité) ces relevés indiscrets réuniront évidemment un grand nombre de lecteurs, en attendant qu'ils soient, comme à Charleville, pour l'autorité allemande un thème à descente domiciliaire, sous prétexte de voir si tel ou tel logis ne renferme point d'espions ; les Allemands n'ont-ils pas, en effet, la hantise de l'espionnage, si largement d'ailleurs pratiqué par eux-mêmes ?

Et il ne s'agit pas de contrevenir en quoi que ce soit à cette sommation, ni de « *tricher* » par exemple sur votre âge ! Prison, amendes, peines plus graves peut-être encore *pleuvraient* sur vous ! (2).

(1) Le Rapport réclamait un minimum de 300 grammes par habitant.

(2) Avis confirmé par celui du 16 septembre.

***

De simples offices ont lieu pour l'anniversaire du 2 septembre (1).

La Commandanture-Land quitte, le lundi 6 septembre, l'avenue Margueritte pour céder à un général allemand les locaux naguère occupés par le général Abonneau (2) ; elle se transporte au château de Monvillers, (propriété de Terbecq), et l'on songe avec peine à la longue traite, plus que jamais fatigante, qui sera dorénavant imposée à nos courageux compatriotes, astreints à se rendre à pied de tant de localités à Bazeilles !

***

Vers le 8, les réquisitions de toutes sortes affluent à la mairie : ce sont des équipes de travailleurs, de journaliers et de journalières, d'ouvriers de métiers pour aménager, approprier, réparer en hâte les appartements « saisis » ; — ce sont des objets multiples à fournir. On nous annonce une importante arrivée, du 11 au 14, coïncidant avec celle de l'*Inspection.*

Devant l'affichage sur nos murs du long et indigeste discours du chancelier d'empire, von Bethmann-Holweg (3), fort peu de personnes stationnent ; on y jette un coup d'œil, rapide, étonné ; ce plaidoyer ne supporte guère la comparaison avec les déclarations précises et limpides de sir Edw. Grey.

La Commandanture affiche, le 9, un succès allemand, partiel, dans l'Argonne, toujours en ce même point de Vienne-le-Château (Hauteur Marie-Thérèse) (4). De fait, les voitures d'ambu-

(1) Les Allemands célèbrent l'anniversaire de la capitulation du 2, plutôt que celui de la bataille du 1er Septembre 1870.

(2) Le général Abonneau commandait, avant la guerre, à Sedan, notre 4e division de cavalerie, indépendante.

(3) A la séance de guerre du Reichstag, le 10 août 1915.

(4) Naturellement, les Allemands ne révèlent jamais ni leurs pertes, ni leurs insuccès ailleurs, comme ils ont dû en éprouver un dans le même temps.

lances amènent beaucoup de blessés ; nous distinguons les plaintes pitoyables des pauvres mutilés qui passent dans l'avenue Philippoteaux ; plusieurs auraient été grièvement atteints par la baïonnette ; et des prisonniers français traverseraient la gare.

***

Au cours des actes de « vandalisme » perpétrés dans nos manufactures et établissements industriels, à signaler ce qui advint aux usines de l'Espérance à Gaulier-Sedan : les coups de masse s'abattaient sur une énorme cuve ; soudain un jet en sort, puis un liquide corrosif jaillit sans qu'il soit possible de l'arrêter : ce sont *trente mille kilos* d'acide sulfurique, renfermés en ce grand réservoir, qui s'échappent, endommagent des cuivres déjà préparés pour être enlevés, et coulent, coulent à la Meuse ! Il n'y a point d'accident de personnes ; mais l'autorité allemande se livre à des enquêtes, et le directeur du travail, évidemment fautif, n'a pas l'air très à l'aise devant la commission enquêtante.

***

En cette première quinzaine de septembre, c'est comme une *fièvre de pillage.*

Après bien d'autres (ici et aux environs) l'atelier d'un menuisier G..., qui est au service et dont la femme est une « émigrée *involontaire* », est dévalisé rue Gambetta... Les « *expulsés* » de leurs appartements n'y peuvent rentrer pour reprendre certaines choses par eux oubliées ; maints et maints objets — dont plusieurs de prix — sont transportés dans les locaux où des officiers les réclament, souvent pour leur unique confortable ou pour l'embellissement de leurs chambres, (meubles, tableaux, pendules, gravures, etc...). Et, remarque frappante ! ces rudes « hommes de guerre, *Wehrmanner* (1) », nous appa-

(1) *Wehrmann* ou *Heermann*, homme d'armes ; c'est de l'un ou l'autre de ces mots que vient *Germains*.

raissent bien de véritables viveurs ; plusieurs, même au bruit du canon qui devrait les faire réfléchir, accusent un sybaritisme extraordinaire ; de simples officiers d'ordonnance de généraux ont eux-mêmes un grand nombre d'ordonnances — Ordonnanzsoldaten — dont la liste est placardée à la porte de leurs logements. Rien ne leur manque, ou plutôt c'est la recherche, c'est le luxe dans le vivre ; c'est le « confort » en tout genre. Quand on parle, en style militaire, de nos « embusqués », nous doutons qu'il y en ait autant chez nous que chez les Allemands !

Sans vergogne aucune, ils font main basse sur les immeubles habités ou non, sur les demeures d'officiers français (1) ; ils jettent dehors les gardiens, les domestiques, et s'emparent des provisions !

Nous voyons se succéder les chariots avec de jolis et coquets meubles, ramassés par ces bandes de pillards dans les localités d'où ils rétrogradent : dépouilles sans gloire, ou plutôt dépouilles honteuses, s'il en est !... Sous nos yeux, ces voitures s'arrêtent à la porte des maisons, où les nouveaux arrivants ont élu domicile, et de ces mobiliers il est fait un large déchargement (2).

Mais la plume se lasse, en vérité, à retracer les exploits de ces « *Plünderbanden* ». A l'histoire de leur imprimer ses stigmates vengeurs !

Nous tenons, toutefois, à répéter qu'il se rencontrait des Allemands convenables et courtois qui ont eu, avec plusieurs Sedanais et avec nous-mêmes, des rapports corrects.

***

Qu'il nous soit permis, en présence de tant de persécutions et de tyrannies, de citer encore Tacite ! Du tableau tracé par lui, il y a tantôt dix-huit siècles, des *mœurs des Germains*, tous les

(1) Ils en prennent même les meubles déposés dans des magasins, au moment de la mobilisation française !

(2) Mentionnons aussi l'arrivée de 2.000 bicyclettes, toujours comme *butin de guerre* !

traits ne s'appliquent-ils pas à leurs descendants qui parlent sans cesse de civilisation ?

« Le temps qu'ils ne donnent pas à la guerre, ils en passent beau-» coup à manger... Chez eux, boire des journées et des nuits entières » n'est une honte pour personne. L'ivresse produit des querelles fré-» quentes qui se bornent rarement aux outrages ; presque toujours » elles finissent par des blessures... (1) » Et ailleurs ce mot que nous avons déjà rappelé et qui revient trop naturellement ici : « La source » de la munificence de leurs chefs est dans les guerres et les pillages ? »

***

En France, on célèbre, dit-on, le dimanche 12, l'anniversaire de la victoire de la Marne qui rejeta de cinquante ou soixante kilomètres en arrière de Paris l'armée allemande se précipitant — *Sturm und Drang* — comme une trombe sur la capitale ainsi que sur une proie ardemment convoitée et assurée ! ! Toujours nous nous souviendrons du désarroi dans lequel nous revîmes ces troupes si fières, si provocantes peu de jours auparavant, et à présent démontées, harassées, parvenant à grand'peine — pour rentrer dans nos rues — à réparer le pêle-mêle, la confusion qui régnaient parmi elles, et à cacher la panique dont les avaient frappées les pertes colossales par elles subies.

Prisonniers à Sedan, depuis treize mois bientôt, nous nous unissons de cœur à la solennisation de cet événement : il demeu-

(1) N'est-ce pas encore ce qui se passe dans les Universités allemandes ? Heidelberg, Gottingen sont toujours renommées par la turbulence de leurs étudiants ; le duel y est très fréquent ; il y est même barbare. L'étudiant se glorifie comme d'une beauté de l'estafilade qui lui a taillé les joues, pourvu que son nez soit demeuré intact : il la porte fièrement en signe de bravoure ; et nous avons, en effet, rencontré plus d'un jeune officier dont la balafre n'était pas la marque du baptême reçu sur les champs de bataille de 1914-1916.

(2) Tacite : Mœurs des Germains : XIV ; XV ; XXII. L'illustre historien n'effacerait-il pas aujourd'hui ce coup de son pinceau : « Ce peuple est sans ruse et sans astuce ; gens non astuta nec callida ?... »

rera éternellement inscrit dans les fastes de la patrie, et une fois de plus nous en félicitons la France !

Quand plaira-t-il à Dieu de terminer nos cruelles épreuves ?...

***

Comme le flot suit le flot, les vols, les réquisitions, les cruautés ont un cours ininterrompu :

Des glaces sont enlevées à telle ou telle devanture pour la décoration d'appartements, et dans tel ou tel logis pour le service d'automobiles ;

Des porte-couteaux et des couteaux pour fruits sont exigés par ces austères *Spartiates*, comme si l'on ne pouvait en guerre se passer de ces raffinements de la vie !

Injonction est faite à l'occupante de la petite ferme, dite de « la Folie Noël », d'avoir à vider dans les vingt-quatre heures le local où doivent être mis les poulaillers allemands de Verrières (canton du Chesne).

Les *écrémeuses* sont prises dans les villages, de sorte que les cultivateurs pour qui c'était encore une ressource, ne pourront plus faire ni beurre, ni crème. Comme conséquence, voici que se fait sentir la disette du lait (1).

Depuis plusieurs jours la viande est extrêmement rare ; on en manque à l'hospice qui compte une population de quatre cents malades ou pensionnaires ; — les fourneaux économiques se trouvent pris de court. Si cette nouvelle difficulté est à la veille de recevoir une solution le 20, ce n'est donc que pour faire place à la crise du lait (2)... Des gens qui ne se lassent point de se prétendre bien informés, disent que nous avons hérité de troupes venant de la région rethéloise, où l'on en envoie de

(1) Le lait écrémé a un double inconvénient : veut-on le faire bouillir, il *tourne* ; et, non bouilli, il peut garder des microbes délétères, s'il provient d'une bête malade.

(2) Les pourparlers avaient été engagés avec la Commandanture pour ce grave objet, comme pour une nouvelle arrivée de houille, dès le 1er septembre.

nouvelles : en toute hypothèse, deux mille cinq cents kilos de viande sont, le 14, expédiés dans cette direction.

Les poires du jardin botanique avaient été cueillies par les soins de la municipalité et remises à l'orphelinat Monard : les Allemands, *qui ne sont pas des barbares*, en ordonnent la livraison, quand ils pourraient si bien s'en procurer ailleurs !...

Vexations, réquisitions, cruautés !!

***

Nous assistons, le 17 :

A la rafle des poires et des pommes dans les jardins, sous le contrôle allemand ;

et à l'arrestation de cent cinquante personnes, environ, conduites à la Commandanture, pour soustraction de pommes de terre, principalement dans la section de Fond-de-Givonne ; — l'on ne saura jamais quel saccagement a été fait de ces légumes par l'administration prussienne, et quelle quantité il en fallut jeter à la Meuse, perdus faute de surveillance ou bien à cause d'une récolte anticipée, alors que l'utilité en eût été si grande pour notre population !

***

Des volumes entiers ne suffiraient pas à contenir, relevés un à un, les traits draconiens de l'administration allemande. Le plus robuste courage y doit renoncer... Si la gloire d'un grand homme peut vaincre la monotonie d'un éloge cent fois répété, l'inhumanité prussienne, constamment et fidèlement retracée, ne fera que soulever toujours l'indignation des âmes honnêtes et vraiment *civilisées !*

Nous en consignerons cependant encore certains faits.

***

A leur tribunal il convient, en passant, de décerner le certificat qu'il savait agir vite et sévèrement comme il fallait en

certaines occurrences : un incendiaire, un Sedanais M... est surpris en flagrant délit ; il arrosait de pétrole le parquet d'une maison. Arrêté par les gendarmes allemands, conduit à la Commandanture, il est condamné à cinq ans de prison, et le juge lui annonce qu'après la paix son dossier sera remis à la justice française qui estimera sans doute qu'il a encouru les travaux forcés, conformément au Code pénal.

***

Au sein des souffrances de notre population, divers *desiderata* se produisaient ; nous enregistrons les suivants :

N'était-il pas urgent de pourvoir à une plus large remise de vivres pour des habitants cruellement éprouvés, ainsi qu'il ressort de tout ce qui précède ? — La commission de ravitaillement et la ville s'en préoccupaient précisément ; et, le 22 septembre, provoquaient une réunion extraordinaire pour rechercher encore les moyens pratiques d'améliorer cette situation.

Le ravitaillement américain était insuffisant, incomplet ; il ne comprenait ni charbon, ni pommes de terre, et, à partir du 1er octobre, ne devait plus être que de cent cinquante grammes de farine par personne et par tête. Les Allemands proposaient de fournir le complément, s'ils étaient payés par des *bons intercommunaux* que les communes prendraient jusqu'à concurrence de leurs besoins et qui auraient cours seulement entre eux-mêmes et ces communes. Ce ravitaillement complémentaire pouvait représenter, pour Sedan, cent mille francs par mois. Les Allemands réclamaient, comme supplément de garantie par notre ville, que fussent déposés, dans une banque de pays neutre, des titres de tout repos, — titres français ou autres égaux aux 2/3 des bons que la ville leur remettrait en paiement, soit pour le réapprovisionnement de trois mois équivalant à trois cent mille francs,

Un établissement de Rotterdam (v. de Hollande, *neutrales*

Land (1)) serait simple dépositaire des titres en question, et les Allemands resteraient étrangers au choix de cette banque.

Il s'agissait donc de trouver les personnes qui fourniraient lesdites valeurs : les quatre notaires, MM. F. Cousin, G. Ninnin, A. Rouy et Piquart, s'engagèrent vaillamment encore à faire les démarches nécessaires, et ils réussirent : tous ont droit à une profonde gratitude pour ce service signalé rendu à la population entière. Ah ! si l'on connaissait ce que, dans ces temps calamiteux, il y eut de libéralité, de dévouement parmi ceux-là que l'ignorance ou l'aveugle passion appelle si dédaigneusement « les riches », quel apaisement social se produirait ; mais la plupart ne savent point ; mais tels ont des oreilles pour ne pas entendre, tels des yeux pour ne pas voir !...

***

Deux prisonniers russes et un Français, un jeune homme de Bazeilles, se sont, le 19, évadés de Sedan ; et la commandanture insinue que, s'ils ne sont pas retrouvés dans la huitaine, la ville sera frappée d'une imposition nouvelle. Naturellement, les Allemands ne laisseraient pas échapper une si belle occasion ; ils ne peuvent manquer d'invoquer un semblable prétexte, alors même qu'il ne tient pas debout ! — Ils ne savent point garder leurs prisonniers, et c'est nous qui sommes responsables !... Ces gens-là piétinent sur la logique autant que sur la Convention de La Haye. C'est d'un cynisme ou d'un ridicule consommé.

Les fugitifs furent rattrapés, heureusement pour Sedan, malheureusement pour eux ! Déjà la commandanture s'était assurée, probablement comme otage, d'une jeune fille, Melle L..., par la maison de qui l'autorité prétendait qu'ils s'étaient esquivés.

***

Allah ! « Dieu est Dieu, et Mahomet est son prophète : trois

(1) Pays neutre.

Turcs viennent à Sedan et visitent, le 21, le *château de Bellevue*, avec des officiers prussiens ; à l'irréprochable convenance des uns et des autres nous tenons à rendre hommage,

En ce lieu historique, rappelant Napoléon III et sa chute retentissante, les Ottomans se sont peut-être souvenus que, soixante ans auparavant, Omer-Pacha était à Gallipoli sur les Dardanelles, puis devant Sébastopol, avec Saint-Arnaud, Canrobert, Pélissier et lord Raglan !

***

Le 21, il y a enfin de la viande chez les bouchers ; mais elle leur a été vendue (700 kilogrammes, nous dit-on), au prix de 4 fr. 25 le kilo ; et ils ne peuvent, selon la qualité ou les morceaux, la débiter qu'à 2 fr. ou 2 fr. 50 la livre ; — les indigents en sont donc frustrés, et ces prix sont inaccessibles pour presque tout le monde, tant la gêne est grande ! (La livre de bifteck et de rumsteck était même cotée de 4 à 5 francs).

Le canon gronde depuis cinq jours sans interruption, — dans la région, semble-t-il, de Perthes, Monthois, *Challerange*, *Apremont*..., et un soleil radieux éclaire, jusqu'au 25, ces tueries probablement effroyables. O civilisation, que de crimes se commettent en ton nom !...

Le canon « crache », il gronde, et partout il fait rage ;
Fracas ou roulement, c'est un immense orage !
Partout sans doute on fait un colossal effort.
Que de pauvres martyrs jonchent le champ de mort !...
Cher et brave soldat, tu vas fermer les yeux,
Véritable héros, à la clarté des cieux ;
Tu dis une prière, et, rempli d'espérance,
Tu jettes au Prussien le cri : « *Vive la France !* »

H. R.

Le vendredi 24, particulièrement violente est la canonnade. L'après-midi, une alerte est manifeste dans la garnison ; des officiers, des soldats partent *précipitamment* en tenue de cam-

pagne, dans des automobiles ; et de lourds camions, chargés peut-être de munitions, sillonnent la ville que traversent beaucoup de voitures de la Croix-Rouge, amenant encore et toujours des blessés.

Du résultat de ces retentissants combats d'artillerie nous ne savons rien ou fort peu de chose... Nous serions à onze kilomètres de Rethel ; une action extrêmement chaude d'innombrables bouches à feu serait surtout engagée vers Grandpré, Apremont... ; *chi lo sa ? qui le sait ?*... Le roulement n'a point d'intermittences. Les dépêches officielles allemandes affectent de passer seulement des nouvelles ou sans importance (région de La Bassée) ou toujours les mêmes du côté russe. — Naturellement nous seuls (les quatre Alliés) éprouvons des « pertes énormes » ; jamais il n'est question des déchets allemands. N'est-ce pas tout à fait spécial ? Et pourtant les ambulances sont pleines ; toute la nuit du 25 au 26, il arrive des blessés aux magasins à fourrages, à Torcy ; et bien des officiers marchent dans nos rues, péniblement appuyés sur des cannes.

Le silence est chez eux une évidente et sévère consigne : à l'heure même où le bruit du canon est le plus intense et domine même nos voix, si l'on fait remarquer à l'un d'eux cette « häftige Kanonade (1) », il n'entend pas. Ouvre-t-on la fenêtre pour qu'il perçoive mieux : « Ah ! peut-être, dit-il, mais c'est faible ! ! » C'est ce qui s'appelle faire la sourde oreille !

***

Il est fait, les 28 et 29, un ravitaillement partiel, un peu plus important que d'habitude, en sucre, sel, café grillé, chicorée, riz, savon mou, bougies, lard et saindoux...

Stupéfiants d'aplomb, les Allemands viennent réquisitionner chaque jour à la mairie des objets qu'ils ont depuis longtemps épuisés ou saisis ; mais une « jolie » réquisition fut assurément

(1) La violente canonnade.

celle — à retenir — d'un faux-col en celluloïd ! on négligeait de préciser si c'était au titre de « besoin de l'armée d'occupation », selon l'article 52 (section III, annexe) de la Convention de La Haye !!

***

Un avis municipal veut que nous soyons ménagers de l'eau dans les maisons ; nous croyons que cette communication s'adresse « formellement » aux Allemands qui prodiguent l'eau, et qui — avant que la ville eût sagement fermé les conduites de dix heures du soir à cinq heures du matin — la laissaient, avec fréquence, couler sur les éviers ; là se trouvait, sans conteste, un véritable abus. Ainsi en agissent-ils avec l'électricité dans les habitations particulières qu'ils occupent : trop souvent ils la laissent allumée en plein jour.

***

Il y avait eu pour nous une courte trêve dans l'audition formidable de la semaine précédente ; le bruit du canon est de nouveau nettement perceptible le dimanche 26 à partir de midi ; par instants il ressemble au grondement du tonnerre. — Qu'apprendrons-nous ?... Le sphinx entr'ouvrira-t-il ses lèvres systématiquement c'oses pour dire quelque bribe de vérité sur ces journées graves et meurtrières ? — La dépêche de la Commandanture du 26 (soir) mentionne qu'une division allemande a été refoulée (1) en deuxième ligne au sud-ouest de Lille ; une autre, à la suite d'une offensive française entre Reims et l'Argonne, s'est repliée en seconde ligne, vers Perthes. *Naturellement*, les Allemands nous ont fait des prisonniers ; mais *ils n'ajoutent pas que nous avons « pris »*, avoue un officier, (il faudrait écrire : *relevé*) *nombre de leurs blessés.* Ils passent sous

(1) Le mot est significatif : « zuruckgedrangt », de zuruckdrangen, repousser, faire reculer.

silence qu'un nombre important de trains sont arrivés ou bien ont traversé notre gare, nuitamment, pleins de victimes : morts et mutilés !... Image navrante, image sanglante des horreurs de la guerre en général, et de celle-ci en particulier (1) !

Et, contraste douloureux ! nous pouvons ouïr tout à la fois, en l'après-midi de ce dimanche 26, la musique militaire qui joue au *jardin public ;* l'orchestre qui accompagne une séance donnée à la garnison au cinématographe de l'avenue, et les cris des malheureux qui souffrent ou que l'on ampute au collège Turenne, un de leurs hôpitaux ! !

De la librairie allemande ouverte sur la place du Rivage (2), Guillaume II, en effigie, semble contempler ses soldats poudreux, harassés. S'il venait en réalité parcourir ces tristes dortoirs, asile de tant de tortures, il ne regretterait jamais assez de ne pas s'être efforcé de mériter devant l'histoire le surnom de « *pacifique* », que lui souhaitait et qu'espérait pour lui lord Lonsdale, à la suite d'une interview fameuse en 1912 (3).

***

Comme les compagnons d'Enée, ballottés par la tempête sur les mers, nous flottons incessamment entre l'espérance et la crainte, entre ces télégrammes avec lesquels les Boches voudraient nous énerver, et en vagues nouvelles de France, souvent de pure invention.

***

(1) Douze cents blessés, nous dit-on, seraient le contingent des arrivées ici-même. Les aumôniers viennent loger à proximité des Lazarets pour être constamment à portée des agonisants.

(2) N° 10, de la place du Rivage, (auj. place Goulden).

(3) Cette interview parut dans le *Daily News* en janvier 1912, à l'issue d'un séjour que ce grand seigneur fit alors à Berlin, et où il fut souvent l'hôte de l'ex-Kaiser d'aujourd'hui.

Des jeunes gens enlevés naguère par l'autorité allemande (1) pour aller travailler aux tranchées à Vouziers-Attigny (?) ont été ramenés ici : ils sont enfermés, sous la garde des baïonnettes prussiennes, et à leurs parents est refusée l'autorisation de les voir un instant ou de leur faire parvenir quelques effets. Il serait question même de les envoyer en Allemagne ; mais nous nous refusons à croire à cette violation du droit des gens.

***

Les exactions battent toujours leur plein, sans détente dans une brutale animosité : c'est l'interception cruelle du lait à l'entrée en ville ; c'est la capture des bien rares chevaux qui ont échappé jusqu'alors à la saisie ; c'est la prise de bêtes, de plus en plus jeunes, de plus en plus petites, etc., etc....

***

Une des atrocités de cette guerre fut certainement l'expulsion des habitants de toutes les localités prises dans la ligne de feu : enfants et vieillards, infirmes et malades, s'en allant, théories lamentables, sur les routes ravagées où beaucoup tombaient de fatigue ! Combien d'exilés sont ainsi arrivés et combien arriveront encore à Sedan, défaillants, exténués, entassés comme des troupeaux dans le magasin à fourrages, devenu un lugubre *refugium*, ou bien conduits, malades, à l'hospice. L'énumération en serait trop affligeante, depuis les émigrés de Warmériville jusqu'à ceux de Machault et Monthois (27 septembre).

A l'heure où nous traçons ces mots passent sous nos yeux deux pitoyables cortèges de blessés allemands, pouvant à peine

(1) Nous l'avons relaté en août.
Combien française l'allure de nos petits Sedanais, des adolescents, requis pour quelque labeur, et s'y rendant dès 6 heures du matin d'un pas relevé, et sifflant devant les soldats allemands une de nos marches militaires : le Défilé de Sambre-et-Meuse, la Casquette du père Bugeaud, etc...

marcher ; ils sont acheminés vers la gare. Horrible guerre !!... On nous assure que, le matin, quelques soldats ont salué le kaiser d'un *hourra* commandé ; ainsi faisaient les gladiateurs défilant, avant le combat, devant les empereurs romains : — « *César*, disaient-ils, *ceux qui vont mourir te saluent* (1). »

Et la journée du 29 est la répétition des précédentes : elle s'achève, attristée par un temps affreux et par l'incessant spectacle de blessés, dont le nombre va croissant, blessés aux vêtements déchirés, maculés de boue, couverts de la craie de la Champagne ; — lamentables épaves d'une lutte sanglante comme jamais peut-être ne fut une bataille, et plus cruelle que « *Morat et Granson !* » On les voit en des trains continus ; parfois ils sont étendus sur des prolonges ! Dans les « *Feldlazarethen* » les opérations se multiplient ; les « Schwestern », les infirmiers, les aumôniers ne peuvent suffire à assister les victimes. C'est bien, selon le mot de l'un des leurs, « la guerre dans toute sa hideur ou son épouvante (2) » ; et, quoique ce fussent des ennemis, les cœurs s'ouvraient à la compassion pour ces infortunés.

***

Renouvelée de 1870, ainsi que du 14 octobre 1914, et fort compréhensible d'ailleurs, une défense est faite de stationner par groupes dans les rues, sur les places et dans les endroits publics, à moins qu'il ne convienne de goûter du régime pénitentiaire, ou de faire profiter de six cents marks le fisc allemand.

(1) SUÉTONE ; *Claude*.

(2) « Ia, das ist der krieg mit seinem Schrecken ! » *Bilder vom Kriegsschauplatz*, von Dr Wilh. Kriege.

Octobre 1915.

11

Dans un âge où il faisait assurément meilleur vivre qu'aujourd'hui, le couvre-feu était sonné à la septième heure en hiver, à la neuvième en été ; et la cloche du beffroi le rappelait avec harmonie aux habitants. Cet usage, la Commandanture l'a rétabli au siècle de l'électricité ; et si de nos clochers le signal ne nous est pas donné avec la poésie médiévale, une affiche — sèche comme un ordre — nous signifie qu'une fois sept heures (*temps français*) chaque citadin devra, en hâte, se claquemurer chez soi.

***

En guise de « joyeux avènement », sans doute, le général von Redern, inspecteur d'étape nous avise que sera fusillé quiconque cachera un espion, ou ne dénoncera pas — le sachant — un espion *atterri* (*sic*) par un aviateur français (1).

***

Nous voyons se consommer le pillage et la ruine de nos draperies en une seule maison — le 2 octobre — il est pris trente mille mètres de draps, par les Allemands ; et la rareté, sinon la disette des moyens de subsistance croît chaque jour : œufs, beurre, etc..., nous manquent avec quantité de choses. — Là, des populations innocentes sont évacuées ou menacées d'être

(1) Affiche du 1er octobre 1915.



chassées, *en pleine nuit*, de leurs maisons, sans égard pour l'âge, ni le sexe, ou la maladie (1).

« Heureux, dit le poète, celui qui a pu pénétrer les causes secrètes des choses. » Le motif de cette nouvelle sauvagerie nous échappe ; nous disons « sauvagerie » ; car ces localités ne sont pas sur « la ligne de feu » ; et ce serait la pire de toutes les abominations si tant d'autres n'avaient été commises ! Selon la maxime du sage, n'avançons rien sans le prouver, et relevons un fait dont l'atrocité ou la scélératesse en peut faire connaître bien d'autres... C'était le mardi 25 août 1914 : les hordes ennemies dévalent le Fond-de-Givonne ; la population fuit, affolée ; les époux Vauchez-Notté se sauvent, persuadés que leurs jeunes fils, Fernand et Marcel les suivent ; malheureusement ceux-ci se sont attardés à soigner les poules ! Les Allemands apparaissent : les enfants gravissent à toutes jambes le lieu dit *la côte d'or ;* l'ennemi les fusille lâchement, alors qu'ils s'enfuient ! *Marcel*, âgé de quinze ans, est tué dans un champ de choux ; *Fernand* (dix-sept ans), grièvement atteint, se traîne chez lui, s'y soigne tant bien que mal, durant deux jours, assisté d'un petit camarade, Fernand Romain, qui dans les premiers instants, s'était caché sous un lit ; il est ensuite transporté à l'hospice où il expire le 10 septembre. — Qui dépeindra le désespoir

(1) Et cela vis-à-vis de pauvres gens aussi éprouvés qu'à Donchery, et demeurés pourtant au milieu de leurs ruines !! Tous les hommes furent pris à 11 heures du soir, acheminés en Allemagne, (à Cologne, nous dit-on alors ?), et les femmes, les enfants ainsi que le curé, M. Turbeaux âgé de 70 ans, versés en des villages. Seuls, demeurèrent une douzaine de personnes manifestement intransportables, avec le dévoué chanoine M. Brincourt qui, faisant fonctions de Maire, fut laissé au milieu des vieillards de l'hospice... Une femme, tout récemment accouchée, fut déportée sans pitié ! — Mais nous laissons le récit détaillé de ces actes inqualifiables à l'historien qui essaiera de faire le bilan des tortures physiques et morales de nos infortunées communes ardennaises : il est des forfaits exécrables qui crient vengeance. Dans la ville même de Sedan, signification était faite à des personnes de 60 à 70 ans et à une vénérable *nonagénaire* de livrer jusqu'à leur lit ! Du moins, l'on résista. — En tel domicile, ce fut une véritable irruption de gens entrés *sans billet de logement*, furetant partout, procédant à un vrai bouleversement du logis. (Octobre).

du père ?... Inquiet de ne pas voir ses enfants, il avait d'abord rebroussé chemin, puis avait dû rétrograder sous la pluie de balles. — Cet assassinat n'est-il point le raffinement de la barbarie ?...

Et, comme contraste, disons que maintes fois nous avons rencontré des *Landwehr*, évidemment bons pères de famille, promener un regard d'attendrissement sur des bébés portés dans les bras maternels, ou conduits dans des voiturettes ; demander même la permission de les caresser. Une fois l'un d'eux soulevait de terre un bambin de trois ou quatre ans, l'embrassait, le reposait doucement, glissait dans sa poche un peu de chocolat, puis s'éloignait en essuyant une larme furtive.

***

Dans nos rues étaient passés (cela vaut-il une mention ?), le 1er octobre, en auto, le kronprinz d'Allemagne, et, le dimanche 3, Guillaume II, déjà extrêmement vieilli. Ce qui paraît beaucoup plus intéressant, ce sont les épisodes suivants :

A cet endroit où la route nationale rencontre la voie ferrée à Torcy, des soldats en excursion éprouvent le sentiment qu'un personnage de marque roule dans l'une des automobiles qui viennent de Sedan; le nom du « *Kaiser* » leur est jeté; ils rectifient la position et saluent ; mais de « *Hurrah !* » aucun. Le silence est la leçon des rois.

Ce même dimanche 3 octobre 1915 nous comptons, au passage, cent vingt ou cent vingt et un caissons d'artillerie ; ils portent l'estampille authentique de la Champagne, c'est-à-dire qu'ils sont tout blancs d'une craie absolument reconnaissable ; les chevaux mal assortis, chevaux de trait ou de labour, semblent peu aptes, pour la plupart, à fournir une longue course au trot : ce n'est plus la fière artillerie, aux superbes attelages d'antan !... Puis, ce nombre de cent vingt ne correspond-il pas au chiffre des pièces conquises par nous en Champagne ?...

***

N'oublions point que *nous nous limitons en ces notes à Sedan* où nous sommes captifs ; mais ne vibrons-nous pas à la lecture de la lettre adressée par le président R. Poincaré au ministre de la Guerre, Millerand, lettre de vives et chaleureuses félicitations « à nos admirables troupes qui ont remporté, l'avant-dernière semaine, dans l'Artois et la Champagne, une victoire dont les conséquences magnifiques permettent de mesurer l'étendue » ; — l'enthousiasme de nos armées fut incomparable en ces rudes combats ; leur esprit de sacrifice, leur abnégation pour la patrie, au-dessus de tout éloge (1).

***

C'est une chevaleresque tradition militaire de rendre hommage à l'adversaire tombé au champ d'honneur. — Un lieutenant Colombani, du 9me régiment de zouaves, et un caporal Léon Henry, du 79me d'infanterie, avaient succombé aux suites de leurs blessures, dans notre hôpital militaire ; des officiers allemands accompagnèrent leurs cercueils, avec un peloton en armes et la musique, qui, suivant l'usage, joua un air funèbre au lieu du repos. Un groupe de Sedanais, informés à temps, put faire escorte à ces vaillants fils de la France ; et, après les dernières paroles récitées par M. l'Abbé G. Lallement, officiers et soldats saluèrent la dépouille mortelle de ces braves. N'était-ce pas une trêve, pleine de dignité, en face du trépas ?... — Il en fut de même, à diverses reprises ; car la mort fauchait dans les lazarets, et dans l'hôpital militaire où les Français, ramenés de l'Argonne ou du Nord, expirèrent, nombreux, aux côtés des Allemands.

(1) Nous avons connaissance de cette lettre et de sa transmission par Millerand au Généralissime Joffre par les journaux allemands ; (*Gazette de Francfort* du 27 septembre),

12

Lors de l'application de la stupéfiante circulaire ordonnant le retrait à Sedan de toute monnaie autre que les bons communaux, la Commandanture avait voulu qu'il lui fût remis cinquante mille francs de ces bons ; et en échange elle déposait quarante mille marks à la Société générale jusqu'au jour où le remboursement nous serait effectué. Or, un fait nouveau se produisit, (il fallait bien nous attendre à quelque chose) : un rail fut, prétendirent les Allemands, déboulonné par des Français entre Vrigne-Meuse et Lumes ?? — Naturellement, ce fut encore l'occasion d'une énorme amende .La Commandanture-Land (ou de la campagne) taxa solidairement les villages de son ressort de cinquante mille francs, et la Commandanture Sedan-Étape nous imposa de pareille somme; celle-ci était toute trouvée : c'étaient les quarante mille marks déposés à la Société générale ! — Comme tour de passe-passe, c'est pleinement réussi : le plus habile malandrin, pas plus que Robert Houdin, passé maître en prestidigitation, n'eussent imaginé mieux !

***

Nous sommes de plus en plus pressurés : l'incessante arrivée des blessés nécessite des installations considérables. L'ennemi dissimule autant que possible les siens, et *de Conrart le silence prudent* soutiendrait malaisément la comparaison avec son mutisme sur ce point. — Le nombre des blessés français, hospitalisés ici — blessés venus depuis un mois environ — se monterait de deux cents à deux cent cinquante ; mais les Allemands, qui ne personnifient pas l'humanité, défendent toute communication avec eux et refusent de déférer au vœu, pourtant si légitime, de familles inquiètes, de fournir le moindre renseignement sur leur compte ! Ils interdisent d'abord l'envoi de chemises et de linge à leur adresse, même par l'intermédiaire sévère de la Commandanture, et ne cèdent que devant l'insistance de la Société française de secours aux blessés.

***

Si de nouvelles prétentions émises au sujet du *ravitaillement supplémentaire* semblent à un *point d'arrêt*, les sollicitudes pour un grand nombre de logements à procurer à un surcroît d'officiers sont d'autant plus vives que la plupart des appartements occupés jusqu'ici et momentanément vides, se trouvent dans un déplorable état, et l'autorité les refuse *tales quales*.

L'Inspection et la Commandanture se montrent méfiantes comme jamais : derechef elles réclament la remise de tous appareils photographiques ; mais dans cette chasse elles feront sans doute buisson creux ; car la totalité leur a dû être livrée, lors de la première injonction.

***

L'émission et le fonctionnement de *bons intercommunaux* sont sérieusement étudiés, et puisque cette question présente une certaine connexité avec celle des réapprovisionnements, peut-être sera-t-il intéressant d'apprendre qu'à cette date, 15 octobre 1915, la population sedanaise était

de	10.095	habitants
contre, au recensement de 1912. .	16.060	—
On doit donc évaluer à	5.965	—

le chiffre des partis : mobilisés, émigrés volontaires et involontaires, c'est-à-dire, ceux-ci *odieusement forcés !*

Comme nous faisons de la statistique, notons :

9.691 bouches à nourrir,
plus 404 — à l'hospice et à l'orphelinat Monard (1).

Un des nombreux relevés, établis par ordre de la Commandanture, qui semblait décidément affectionner ce genre de travail (fait par les autres), accuse alors à Sedan trois mille six cents ménages.

(1) Ce chiffre de 404 se compose ainsi : 308 personnes à l'Hospice (sœurs, pensionnés et malades), 56 personnes à l'Orphelinat.

***

Les réquisitions (est-il nécessaire de le consigner une fois de plus ?) suivent leur cours ininterrompu : les unes accablantes, « *colossales* » ; les autres mesquines, ridicules (1) ; celles-ci ne se rattachant ni de près, ni de loin, aux besoins d'une armée d'occupation, ainsi que le veut expressément la Convention de La Haye, celles-là dénotant chez la nation ennemie une soif de confort déjà signalée plus haut et nullement faite pour nous déplaire ; car le sybaritisme détend, amollit les ressorts du corps et de l'esprit (2) : l'armée d'Annibal en demeure l'éternel exemple ; — d'autres plus attentatoires encore à la susdite convention, (dont l'Allemagne est pourtant cosignataire), parce qu'elles « impliquent bien pour les populations l'obligation de prendre part aux opérations de la guerre contre leur patrie : nous faisons allusion ici : d'abord à la fabrication imposée *manu militari* de fers formant pointes, ou de fers très pointus ; et à des travaux de tranchées ; ensuite, à la confiscation révoltante de tant de nos jeunes gens et adolescents contraints durant des semaines et des mois à travailler, *au loin*, pour les Allemands qui faisaient ainsi litière des *droits de la famille !* Malgré la convention du 2 décembre 1910, proclamant *le respect de ces droits*, ils opposaient une fin de non recevoir aux représentations fort justes de la municipalité (3) !

(1) 2 billes de billard ; 1 faux col en celluloïd ; une paire de gants... Et, entre cent autres choses dérisoires, cette réquisition du 29 octobre, portant le cachet de la Commandanture : « faire encadrer 2 gravures, avec une moulure façon noyer ou acajou, de 3 à 4 centimètres de largeur !!

(2) Exigences de tapis moelleux, d'ameublements complets, de salles de bains, de salons luxueux, de maisons *entières* pour *un seul* officier et ses ordonnances ! Et des « Schwestern » de l'une surtout, les prétentions paraîtraient *légendaires* : « des armoires à glace, des boudoirs », Mesdames !... sans parler des vêtements, des manteaux *recherchés* !... C'était, en vérité, reculer les limites de l'outrecuidance !

(3) Plus durement traités que les prisonniers de guerre, nos pauvres concitoyens enlevés à leurs familles étaient privés, presque toujours, de correspondance avec elles !

*
* *

Maintenant, nous allons relater fidèlement, comme tout ce que nous racontons, parce que nous tenons à demeurer dans l'histoire, des incidents qui se déroulent à propos de *cimetières* et d'*enterrements*.

La Commandanture réclame de nouveaux emplacements en vue de sépultures. La mairie ne jugeant pas suffisants les espaces restant libres au cimetière Saint-Charles et n'acceptant pas, avec pleine raison, que fussent juxtaposées les bières de soldats français et allemands, offrit très raisonnablement la remise aux Allemands de l'*ancien cimetière de Torcy-Sedan*, où tous les leurs se trouveraient réunis. La Commandanture écarta cette solution, si convenable à tous égards, ainsi que d'autres propositions, fort acceptables aussi, de certains terrains ; et elle parut tenir à son idée du cimetière actuel de Torcy.

Sur ces entrefaites, ou plutôt tandis que cette affaire était en délibéré, l'Archiprêtre reçut de l'autorité prussienne, selon le mode pratiqué depuis quelques semaines, avis de se trouver, ou de déléguer l'un de ses vicaires, le vendredi 22 octobre au cimetière principal à trois heures trente (temps allemand) pour bénir onze cercueils français, dont celui d'un officier ; — le pasteur et le rabbin eurent la même convocation. Les ministres des cultes étaient ponctuels, et une centaine de Sedanais, silencieux et recueillis, se préparaient à déposer sur ces tombes leurs hommages et leurs prières. Alors le même officier qui, peu auparavant, avait recommandé l'exactitude, annonça que, selon des instructions subséquentes, le clergé ne devait pas procéder à une cérémonie qui avait dû déjà être faite. Evidemment, il y avait en ce procédé inexcusable, contraire à la correction dont se piquent les Allemands, une cause que l'on peut découvrir dans leur mécontentement de la résistance qu'ils rencontraient à leur vouloir despotique, relatif au cimetière actuel de Torcy.

Voici d'abord l'information dont la mairie avait été touchée le mardi 19, et qu'elle avait immédiatement transmise à l'Archiprêtre, le capitaine Courrier étant catholique.

« *La mairie de Sedan est avisée que le capitaine français Ernest*
« *Courrier I. R.* 4.137 20 *C.* 11[me] *division, né à Paris*
« *le* 11 *décembre* 1880, *est décédé le* 17 *octobre* 1915 *à sept heures*
« *trente, par suite de faiblesse de cœur.*

« *L'enterrement des Allemands aura lieu le* 20 *octobre à trois*
« *heures trente (temps allemand); alors les honneurs militaires*
« *seront rendus au décédé.*

« *Sedan, le* 19 *octobre* 1915. »

C'est en suite de ce communiqué, *directement* confirmé par l'autorité allemande, que M. l'Archiprêtre Delozanne se rendit, accompagné de M. l'Abbé G. Lallement, vicaire, au cimetière, à l'heure précise, et que fut faite une interdiction absolument *imprévue.*

La note du lieutenant-colonel Heyn voulut expliquer ce *veto*, mais en réalité n'expliqua rien ; car le premier paragraphe se basait sur une erreur :

« *La cérémonie de la bénédiction du corps du capitaine fran-*
« *çais Ernest Courrier, décédé à l'hôpital militaire, a été entre-*
« *prise sur la propre initiative du prêtre français contrairement*
« *aux décisions arrêtées antérieurement par la Commandanture*
« *et sans qu'elle en ait été avertie.*

« *En conséquence, les honneurs militaires n'ont pas été rendus,*
« *et de plus cet enterrement a produit des malentendus* (1)... »

« *Signé :* HEYN.
« *Chef de la commandanture* ».

(1) Suivaient ces nouvelles réglementations pour l'avenir :

« J'ordonne par la présente ce qui suit : « l'enterrement des soldats français décédés dans les lazarets se fera à la suite de l'enterrement des soldats allemands ; l'ecclésiastique ne commencera la cérémonie qu'après que la compagnie d'honneur sera arrivée et aura rendu les honneurs.

« Si des circonstances particulières nécessitaient une inhumation des soldats français à part, la Commandanture devra être avisée au moins 6 heures à l'avance du motif, de l'heure et de l'ecclésiastique français.

« Signé : HEYN.

« Sedan, le 20 octobre. »

Il était formellement inexact que l'initiative de la bénédiction du corps eût été prise par le clergé français : il n'y avait eu aucune cérémonie de ce genre, et si la tombe était recouverte, elle n'avait pas été bénite, selon le témoignage exprès et réitéré du fossoyeur à la Commandanture. Mais laissons la parole à Mr l'Archiprêtre : son rapport ou mémoire adressé au maire est net, concis, pondéré comme toujours, et met péremptoirement les choses au point dans cette « querelle... d'Allemand ».

« Sedan, le 21 octobre 1915.

« Hier mercredi (20 octobre), à 3 h. 30, je me suis rendu au cimetière avec un de mes vicaires, M. G. Lallement, *comme le demandait le communiqué de la Commandanture, que j'ai reçu mardi matin.* Je tenais à réciter moi-même les dernières prières sur la tombe du capitaine Ernest Courrier. Et, une délégation de l'armée allemande devant rendre les honneurs militaires au défunt, je craignais que l'affluence des civils ne permît pas aux musiciens et aux officiers d'occuper les places qui doivent leur être réservées : mon vicaire, M. Lallement, devait prendre les mesures nécessaires pour éviter les inconvénients que la Commandanture nous avait signalés il y a 15 jours.

« A 3 h. 1/4, *au moment où nous arrivions au cimetière, l'officier allemand qui paraissait chargé d'organiser la cérémonie funèbre est venu nous prier d'être bien exacts à nous trouver à notre poste aussitôt que l'armée allemande se rendrait au cimetière des soldats français* (1).

« Nous nous dirigions de ce côté, quand on nous prévient que la cérémonie pour les soldats français n'aura pas lieu.

« Et, en effet, le même officier *qui, un quart d'heure auparavant, nous recommandait l'exactitude,* nous informe qu'il vient de recevoir un contre-ordre de la Commandanture, et que nous devons nous abstenir d'aller bénir la tombe du capitaine, *comme c'était convenu d'abord.*

« Nous nous sommes conformés à ce qui nous a été demandé, et nous avons rebroussé chemin, sans aller plus loin.

« Est-ce un malentendu ?

« Cette interdiction a-t-elle été motivée pour une circonstance inattendue ?

(1) Nous soulignons les passages qui répondent directement à la note précédente du lieutenant colonel Heyn.

« Il vous appartient, Monsieur le Maire, de poser la question si vous le jugez utile ; mais il m'a semblé que je devais vous aviser de cet incident qui nous a causé une vraie déception.

« Veuillez agréer, Monsieur le Maire, mes sincères salutations.

Signé : L. DELOZANNE, chanoine-archiprêtre. »

C'était sans réplique.

D'autre part, un aumônier allemand, M. Muller, édifia l'autorité en lui faisant entendre avec tact qu'en France le fait qu'une tombe était recouverte n'impliquait point qu'elle eût reçu la bénédiction du prêtre.

La Commandanture écrivit alors au maire, en réponse à ses lettres des 21 et 23 octobre :

« *Tout l'incident repose sur un malentendu. Il avait été dit à* « *M. le Commandant, en présence de M. le Maire, que l'enterre-* « *ment avait déjà eu lieu.*

« *L'interprétation des deux mots :* « *enterrement* » *et* « *mise en* « *terre* » *a amené ce malentendu.* »

« *Sedan, le 26 octobre,*

Signé : HEYN. »

Et l'on fut autorisé à voir une sorte de réparation dans l'invitation du clergé à bénir le 26 octobre les sépultures de onze Français. La cérémonie fut accomplie par M. l'Abbé G. Lallement, vicaire ; le maire était présent, et les honneurs militaires furent rendus (1).

Tout se dénouait pour le mieux.

(1) Trente-neuf de nos pauvres compatriotes (officiers ou soldats français) avaient succombé dans le « feldlazareth » sedanais depuis le 25 septembre 1915. — Ce qui semble ressortir de l'incident, c'est l'idée qui honore d'ailleurs les Allemands, qu'une tombe ne se ferme point sans prières ou bénédiction. Le fossoyeur avait, ne voyant pas le prêtre venir, jeté par respect, mais peut-être alors trop tôt, les dernières pellées de terre, avec une petite fleur, sur la tombe du capitaine Courrier ; et c'est ce qui expliquerait, au fond, la maldonne commise.

***

De par la Commandanture aux *otages* sont, à cette époque, dévolues des charges aussi désagréables qu'inattendues et ressortissant peu à leur qualité ou à leur titre ; charges réclamant beaucoup de doigté dont il faut savoir gré à plusieurs d'entr'eux d'avoir témoigné ; par exemple, ils reçoivent tout-à-coup mandat impératif de « perquisitionner » chez leurs concitoyens pour s'assurer s'il ne restait pas d'armes cachées ; ou bien de se rendre à domicile aux fins de constater s'il y a des logements dignes de « MM. les Officiers » que l'on attend, puis de repasser exactement chez le particulier tous les deux ou trois jours, pour contrôler si les chambres ou même les appartements, jugés convenables, sont déjà occupés ou libres encore !... Et les instructions de la Commandanture s'efforcent toujours d'être terrorisantes !...

***

Le 30 octobre, des soldats, aux vêtements usés et sales, circulent nombreux dans la ville, comme nous le remarquons d'ailleurs presque tous les samedis : ils viennent, paraît-il, du front ou des tranchées, et ils prennent, par mesure très sage et très hygiénique, des douches, à Torcy, dans la feutrerie Humbert, aménagée *ad hoc* par les Prussiens.

A considérer ces hommes si poudreux, à l'allure fatiguée et plutôt un peu... ahurie, nous revoyons en esprit les bandes de fin août et commencement de septembre 1914 ; — ceux-ci, du moins, sont disciplinés, tandis que quatorze mois auparavant, c'étaient de véritables soudards, menaçants et pillards ; on en eut la preuve le lendemain même de la réouverture, par ordre supérieur, des différents lieux d'étalage : comme fortuitement, ce jour-là, vingt, trente soldats faisaient irruption dans tels magasins, dans tels bazars, etc., enlevaient ici pour quinze cents francs de chaussures ; là pour deux mille francs environ de divers bibelots et jouets ; puis s'en allaient, oubliant de payer ou remettant quelque écrit, dont la vulgaire synonymie

paraît bien être « *feuille de chou* (1). » — Par contre, certains logis étaient encore, en septembre et octobre 1915, consciencieusement déménagés, « *dévastés* », selon le mot qui nous a été dit à nous-même par un officier supérieur allemand (2)... De telle maison de campagne sise sur nos hauteurs, il ne reste que les quatre murs ! Et les larcins de meubles, d'argenterie, etc. etc., commencés par l'ennemi dès son arrivée dans nos Ardennes et nos départements envahis, se vont poursuivre indignement et sans relâche !

***

Beaucoup d'officiers, venus du dehors (c'est assez la coutume chaque dimanche surtout), visitent Sedan : la vieille cité des La Marck et des de la Tour, et la ville neuve.

Sur les murs nous lisons — n'était-ce pas attendu ? — l'interdiction *superflue* de toute manifestation, comme de dépôt sur les tombes de nos soldats de couronnes aux trois couleurs françaises.

Par le concours empressé des Sedanais aux offices religieux ; par les visites innombrables et recueillies à nos cimetières ; enfin par l'ornementation discrète des sépultures, sur lesquelles une petite fleur dit au mort de la part des vivants : « nous ne t'oublions point ! » les Allemands purent juger, toutefois, en quel pieux honneur était parmi nous le culte des défunts.

***

La constitution d'un nouveau Ministère est officiellement

(1) Un soldat braqua son révolver un instant sur l'un de nos honorables négociants, M. Lécaillon, bazar, rue du Ménil, tandis qu'un de ses « camarades » s'attribuait un millier de cartes postales illustrées, se plaçait sur le trottoir et en faisait la distribution... gracieuse à la cohorte ! — Cela se passait le mardi 1er septembre 1914.

(2) En ce moment, des garnisaires défoncent, à coups de hache, en pleine ville une porte de séparation chez Mme C. Ronsin ; le lendemain, ils abattent la cloison d'une cave : ils y pénètrent par la brèche, fiers comme des vainqueurs, et la vident totalement, 33, place de la Halle.— Ces vols et tentatives de vols *avec effraction* s'accomplissent dans des maisons habitées, où ils sont logés.

annoncée de Paris, disent les journaux d'Allemagne : la présidence du cabinet passe à Briand ; le général Galliéni est ministre de la Guerre ; le contre-amiral Lacaze est à la Marine ; et cinq ministres d'Etat sans portefeuille sont nommés.

C'est le cinquante-quatrième Ministère de la troisième République.

Novembre 1915.

13

C'est une louable et salutaire pensée de prier pour les décédés ; c'est un devoir de charité et aussi de justice envers ceux qui, noblement, « *sont morts pour la patrie* ». Ils « *ont droit qu'à leurs tombeaux la foule vienne et prie* ».

Notre ville — nous l'avons dit — consacra de la sorte ces jours de *la commémoraison des trépassés :* nos autels se tendirent de noir ; nos prédicateurs prirent la parole en des instructions élevées, éloquentes ; et si les cloches n'ont pu cette fois encore (1) convier les vivants à pleurer les défunts, le canon, dont l'intensité fut grande dans la nuit du 30 au 31 octobre, nous fit tous songer, d'une façon poignante, aux victimes qui tombaient encore, tombaient toujours !...

***

Nous fûmes témoin le 6 novembre de l'une de ces cérémonies impressionnantes dont nous avons eu déjà l'occasion de parler et auxquelles les Allemands — il est juste de le reconnaître — tenaient essentiellement.

Comme nous admirions les tombes de nos soldats, tombes abondamment parées de gerbes de fleurs, M. l'Abbé G. Lallement, vicaire, vint bénir deux sépultures françaises. Sur un signe de lui, la troupe saxonne présenta les armes ; M. Lallement dit les noms et titres de nos compatriotes, dont ces cercueils renfermaient la dépouille mortelle ; il récita les prières liturgiques, jeta de l'eau bénite sur ces braves, frappés, ainsi que tant d'autres, pour la patrie !

(1) *Par ordre*, elles avaient été muettes déjà les 1er et 2 novembre 1914.

Après l'aspersion, la musique, qui avait donné l'hymne national d'Outre-Rhin devant les restes des soldats allemands, joua devant ceux de nos Français « *Le bon Camarade* », de Schumann. De la délicatesse sembla présider à ce choix, et l'on en jugera par les fragments suivants :

« J'avais un bon camarade !...
« Une balle siffle et l'atteint...
« Le voici qui gît à mes pieds,
« Comme une partie de moi-même !...
« Tu es maintenant dans la vie éternelle,
« *O mon bon camarade !...* »

Deux affiches nous furent rappelées, en date des 19 octobre 1914 et 21 février 1915, déclarant saisis les approvisionnements pouvant servir à l'alimentation et à l'équipement des troupes allemandes, en particulier : toutes les matières premières ; tous les produits, tout le matériel se trouvant dans les fabriques et les magasins ; la totalité du bétail ; les dépôts de charbon et les produits agricoles antérieurement déjà frappés de saisie. — De plus, les approvisionnements pouvaient être confisqués.

Il eût été, en vérité, difficile de s'emparer de plus de choses ! Et devant nous s'ouvrait la perspective de la confiscation des approvisionnements ci-dessus énumérés, de la main-mise brutale sur ce que nous n'aurions pas habilement soustrait à l'inquisition, avec amende à la clef, naturellement !

Nous revenons sur ce point, parce que les limiers faisaient bonne garde, avaient l'œil et l'oreille à tout, fouillaient encore des caves et y opéraient le vide dans l'obscurité de la nuit.

Une fois, en plein jour, nous avons eu ce spectacle peu banal d'un officier supérieur descendant de voiture sur l'avenue Philippoteaux, avec un Oberleutnant et — croyons-nous — le juge de guerre ; scrutant du regard la maison J. Stackler, incendiée le 25 août 1914 près du pont de la Gare, et le colonel et le lieutenant esssayant d'ouvrir eux-mêmes deux portes des sous-sols dans la pensée évidente d'y pénétrer, et l'espoir

sans doute de trouver là matière à libations sur les autels du dieu Bacchus.

Ce fait nous remet en mémoire que, lors des perquisitions domiciliaires, lors de l'inventaire et de la saisie des caves particulières au mois de février 1915, ce « Kriegsrichter (1) » y descendait personnellement, en remontait pour examiner à la lumière du jour l'aspect du vin ; en faisait la dégustation, puis, qualifiait de « malin » le Sedanais, quand il ne trouvait pas la qualité suffisante et supposait que le légitime propriétaire avait caché son « meilleur ».

Le même juge avait à remplir ces tristes fonctions de perquisiteur chez l'un de nos plus honorables concitoyens. Il entre dans la chambre de la maîtresse de maison, Mme G. N..., et : « *Ceci est bien votre bureau, Madame ?* » lui demande-t-il. — « *Oui, mon bureau personnel.* » Et, au lieu de s'incliner chevaleresquement, il va droit au petit meuble en question, s'asseoit et fourrage papiers et menus objets.

***

En ce temps-là se continuait hélas ! l'infâme procédé des dénonciations de Sedanais par des Sedanais à la Commandanture ! — Nous avons déjà flétri ce système, nous le flétrissons encore, une fois pour toutes, comme l'une des choses les plus viles.

Nous n'avons point le courage de nous étendre sur ce triste sujet, ni de dire toutes les lettres qui s'abattirent sur la Commandanture pour accuser tels et telles d'être en contravention avec l'un quelconque des « Avis » allemands, ni de relever les saisies, les amendes, les emprisonnements qui furent la conséquence de ces ignobles dénonciations dictées presque toujours par l'envie, la jalousie ou quelque mesquine et méchante « vendetta ! » ... Si les Allemands en méprisaient les auteurs, ils enquêtaient, comme c'était leur droit, puis ils sévissaient.

(1) Juge de guerre.

Nous avons sous les yeux l'une de ces honteuses épîtres anonymes écrite le 16 octobre 1915 à l'autorité allemande par une femme signalant qu'une autre a trouvé une ingénieuse combinaison pour ne pas loger : l'adresse de la délinquante et des renseignements sur son compte sont donnés par cette malveillante personne qu'il nous est aisé de deviner.

***

Pas plus que le public ne se rendait compte du mécanisme des questions financières, ni des difficultés quotidiennes contre lesquelles on se venait heurter en l'espèce, il ne semblait connaître ni soupçonner les obstacles que la Commission de réapprovisionnements rencontrait à tout instant.

Si l'on pouvait très légitimement souhaiter que la houille nous arrivât enfin et que la distribution en fût effectuée d'une manière plus pratique, (par sections urbaines, par exemple), il était téméraire de fixer la quantité de charbon à livrer à chaque foyer, alors que des efforts sérieux et multipliés étaient, depuis plusieurs semaines, impuissants à nous en faire parvenir.

***

Les Petites Sœurs des Pauvres, (pour en dignement parler ne faudrait-il pas la plume de Maxime Ducamp ?) venaient quasi chaque jour à Sedan, et recueillaient, pour nourrir leurs enfants dont le moins âgé est un sexagénaire, les miettes de la table des hôtels et des maisons charitables. Elles continuaient depuis quinze mois de guerre leurs courses si fatigantes, si méritoires : privées de leur cheval, elles arrivaient avec une humble carriole traînée par l'âne du travail, de la patience et de la paix, l'âne modeste que le Christ lui-même préféra jadis à un plus noble animal pour faire son entrée à Jérusalem. Et elles allaient, toujours vaillantes, toujours souriantes, frapper aux portes qui étaient heureuses de s'ouvrir devant elles.

La Commandanture les laissait passer avec bienveillance : un jour de novembre, un uhlan, trop zélé, arrêta le vieux phaëton,

à l'instant où il arrivait à l'hospice de Glaire ; et comme celui-ci n'avait pas de laissez-passer, le ramena à la Commandanture. Là, M. Alexander, interprète, l'interrogea, et fut sans doute touché de la franchise du vieillard qui, moitié sérieux, moitié narquois, mais très bon homme, l'invitait à fouiller, à « bien retourner » sa voiture, où se trouvaient surtout des épluchures de légumes, des marcs de café, etc... En fait de permis, le conducteur ne put exhiber qu'un papier, timbré de la mairie de Balan, l'autorisant à se rendre dans cette commune. Ce n'était évidemment pas suffisant.

La supérieure s'expliqua à la Commandanture-Land, où elle rédigea, séance tenante, à l'adresse de l'inspecteur, une requête pour un permis de circulation; avec beaucoup de tact et d'à-propos, l'intelligente supérieure précisa le but de ces venues en ville. Les *Petites Sœurs* n'avaient-elles pas des droits particuliers à voir leur supplique accueillie ? N'avaient-elles point à entretenir, à nourrir plus de cent cinquante pensionnaires dont une soixantaine leur avaient été envoyés par les Prussiens eux-mêmes ?... Elles avaient reçu et soigné chez elles de nombreux Allemands à la fin d'août 1914. Et, oubliant ses propres sacrifices et ceux de ses Sœurs, en ces tristes journées, elle faisait tout l'honneur à leurs pensionnaires âgés et infirmes de s'être alors réfugiés dans les greniers pour céder leurs places aux blessés wurtembergeois !...

« Si cependant, interrogea-t-on, vous n'aviez plus le droit de venir à Sedan avec votre âne, comment feriez-vous ? » — « Eh ! bien, répondit avec une héroïque simplicité l'excellente Supérieure, mes sœurs et moi nous nous attellerions à la charrette, et nous irions par les rues, collectant de quoi faire vivre nos bons vieux (1) ! »

(1) Mentionnons une autre belle parole de la même Supérieure : c'était au moment d'émigrations qui n'avaient rien de volontaire, et la bonne Supérieure avait 12 noms à fournir, mais elle ne consentait à désigner aucun de ses « hospitalisés ». L'autorité lui citait tel et tel : « Non pas celui-ci ; non pas celui-là ! » répondait-elle ; et d'éliminations en éliminations elle finissait par garder son effectif complet.

Le commandant, major Schieblich, fut certainement impressionné : favorable aux Petites Sœurs comme l'était son prédécesseur, l'Oberstleutnant von Schorner Osten, il transmit cette si juste demande à l'*Inspection*, et le permis fut délivré en bonne et due forme, valable jusqu'au 31 décembre 1915, pour être bientôt — grâce à une charitable et délicate intervention, — transformé en un « *Passierschein* » permanent.

***

A cet incident se rattache, toutefois, une double condamnation à laquelle nous laissons le lecteur accoler l'épithète qu'il jugera la plus convenable.

Depuis leur installation à Glaire — installation si bienfaisante pour toute la contrée — les dignes Sœurs de l'abbé Le Pailleur (1) avaient une autorisation libellée par la municipalité de quêter à domicile dans Sedan, et leur visite était partout attendue. Lors de l'occupation, un conseiller pria l'un des interprètes de l'Hôtel de Ville de traduire en allemand la simple formule de cette permission, et depuis plus d'un an, quand le vieux cocher était arrêté par quelque uhlan ou gendarme, il sortait ce billet portant l'estampille de la mairie, et la route lui était laissée libre. Lorsque se produisit l'incident que nous venons de relater, cette autorisation faite en allemand fut gardée par le juge, et le traducteur mis en cause. Très loyalement, M. Porte, conseiller municipal, prit aussitôt la responsabilité de la chose, — et, quelques jours après, conseiller et interprète étaient cités devant le magistrat pour s'entendre condamnés, sans avoir un mot d'explication ou de défense à prononcer : le premier, à dix jours de prison ou trente marks d'amende, le second à huit jours de la même peine ou vingt-quatre marks (2).

(1) C'est, on le sait, le fondateur de cette Congrégation des Petites Sœurs des Pauvres, à Saint-Servan (Bretagne) en 1840.

(2) M. Porte pour avoir fait timbrer, et M. L. Bouvier pour avoir traduit l'autorisation !

Pour notre part, nous estimons ce jugement « *Kolossal !* » (1).

***

« Se remunitionner », si l'on peut s'exprimer ainsi, est pour les pharmaciens beaucoup plus malaisé qu'on ne le croirait d'abord : il faut payer d'avance aux Allemands ce dont les laboratoires ont besoin, attendre longtemps ; et tels médicaments, comme la glycérine et généralement les produits servant de près ou de loin à la fabrication des explosifs, sont frappés de prohibition totale.

***

Cependant, cette première partie de novembre s'écoulait pour nous en l'absence de nouvelles positives; dans la succession des mêmes épreuves, si multipliées ; dans les pluies et les tempêtes ainsi que l'an dernier ; dans les sombreurs enfin qui valurent à ce mois son synonyme de « Brumaire », et qui projettent leur voile sur les âmes et sur les choses.

***

De violents combats d'artillerie se continuaient toujours en Champagne à l'est de Tahure et au nord de Massiges (2) ; le vent nous en apporte la lointaine audition, surtout le 14 et les jours suivants ; mais il semble bien que rien ne change essentiellement dans la situation, et un officier allemand nous dit d'une façon fort expressive : « *On nous lime, et l'on est toujours aux mêmes places.* »

(1) Il eût été facile, si l'on avait pu plaider *une seconde*, de confondre... *la Justice*, en lui montrant que cette permission avait été rédigée et traduite le 15 septembre 1914, époque à laquelle l'autorité allemande laissait librement circuler et n'établissait pas de « *Passierschein* ». Les civils se présentaient simplement à la Mairie pour obtenir de semblables certificats qu'ils faisaient timbrer à la Commandanture.

(2) Tahure à 26 kil. et Massiges à 16 kil. de Sainte-Menehould (Marne).

***

En cette semaine, du 16 au 19 novembre, Sedan reçoit une visite royale : Frédéric-Auguste, roi de Saxe, arrive le 16. Pour lui et sa suite on a réquisitionné en argenterie, vaisselle, ameublement tout ce qui pouvait encore se trouver de mieux... Les portes ou fenêtres de toutes les administrations (*deutsche Verwaltungen*) se pavoisent des couleurs verte et blanche. Le roi descend à la Sorille dans la maison J. Benoît ; deux de ses fils logent, sur l'avenue, chez M. Charlier (Stoffels) ; des factionnaires se tiennent, figés, auprès des guérites peintes en rouge, blanc et noir.

Nous ne suivrons pas Frédéric-Auguste dans ses réceptions et ses démarches : il assiste, le 17, à la messe en l'église Saint-Charles, et avis est donné que le chœur de l'édifice est interdit aux civils sedanais pendant l'office de Sa Majesté. — Nous apprenons aussi que *le dimanche* l'église est *exclusivement* réservée aux Allemands durant leur messe, dite à neuf heures, et que si quelque personne se trouve attardée, elle doit rester immobile à sa place jusqu'à l'issue du Saint Sacrifice.

Le lendemain, le prêtre allemand attendra vainement le roi. — Celui-ci passe en revue la garnison dans la caserne Macdonald, puis se rend aux divers lazarets.

Le 19, la famille royale repart, les autos ronflent ; le canon tonne... au loin ? Ce ne sont pas des salves en son honneur ; c'est le canon des batailles, c'est le grand et brutal tueur d'hommes !

***

Beaucoup d'Allemands vont, viennent ; nos rues en sont grises ; ils arrivent encore du front et y repartent nettoyés : singulier et frappant mélange de très jeune ban, et de fort arrière-ban : « *alle insgesammt !* » Ils ont reçu la douche hygiénique et fort urgente.

Les perquisitions reprennent dans plusieurs maisons : « *la nation avide de butin* », selon la désignation si juste du Ministre Briand lui-même, fait deci delà main basse encore sur quelques bicyclettes et opère grandement sur d'autres articles. Peut-être ces fouilles domiciliaires ont-elles pour but aussi de rechercher s'il ne reste pas quelque soldat français ou allemand caché par des civils ; le délai de dix jours pour une dernière déclaration est expiré depuis le 19 de ce mois, à minuit, et von Redern le rappelle, sans ménagements, par une affiche qui devrait être signée de lui-même.

***

Plus satisfaisants, en vérité, sont les ravitaillements partiels ; mais *le beurre* est un mythe ; *le lait* rarissime, et c'est une amère dérision que ces cinquante vaches concédées à M. Maurice Foucher sans que les moyens de les nourrir lui soient laissés par l'autorité allemande !

Persistants et motivés demeurent les griefs unanimement articulés contre *le manque de houille* et la distribution des « *boulets* ».

***

Par intermittences trop répétées, l'eau est arrêtée dans les maisons ; — son absence constitue une gêne énorme, et elle est antihygiénique. On a attribué à un ingénieur allemand le propos que rien n'était compromis par le flux continu ou le gaspillage effréné auquel se livraient nos garnisaires : ils laissaient les robinets ouverts jour et nuit dans les locaux par eux occupés ! Ce professionnel insinuait qu'il lui serait très facile de nous faire arriver un chiffre de mètres cubes notablement supérieur à celui qui nous était débité ; on lui objecta les études antérieures de nos ingénieurs concluant, au contraire, à l'insuffisance des sources alimentant Sedan : il maintint son point bon ; la dépense folle continua, et... les réservoirs se trouvèrent

à sec. — Peut-on espérer, du moins, que privés d'eau, tout aussi bien que nous, les Allemands vont s'assagir à cet égard ? (1) — Il n'y paraît guère ; car ce n'est plus par intervalles, c'est régulièrement que nous en sommes dénués, nonobstant l'abondance des pluies.

***

Par ailleurs, il serait trop long d'énumérer tout ce dont la disette se fait de plus en plus sentir ; marquons seulement encore le manque absolu de *cuirs pour chaussures*. Si l'Administration municipale n'en obtient pas encore un « fourniment », les Sedanais pourront bien aller comme les Carmes déchaussés !

***

Une anecdote anthentique :

Retenue à Sedan, la femme d'un de nos officiers supérieurs avait reçu signe de vie de son mari. Le Kriegsrichter se présente chez elle, et le dialogue suivant s'engage :

— « Vous avez des nouvelles de M. D... ?

— « Oui, Monsieur !

— « Et par qui ?

— « Vous le dire serait trahir celui qui eut la générosité de me passer un simple renseignement sur le colonel.

— « Alors... ?

— « Je n'ai rien à ajouter. »

Et, sans égards pour cette dame, en ce moment fort souffrante, le magistrat s'attable, dépouille et saisit sa correspondance ; puis lui montrant une missive parvenue à la Commandanture : « Cet écrit est de votre fille ; il est pour vous, je ne vous le remettrai pas, puisque vous vous refusez à me répondre. — Comme vous voudrez, Monsieur ; vous fournir cette indication ne serait ni français, ni chevaleresque ! »

(1) Nous disons plus haut qu'ils ne considéraient pas s'adressant à eux l'avis du Maire.

Et le Kriegsrichter part, après cette visite inquisitoriale, où l'odieux le dispute à la cruauté !

***

Un *meeting de médecins allemands* s'était tenu dans la soirée du 19 novembre, à l'Hôtel de Ville, nous dit-on, et ce pendant que se perçoit le bruit de la canonnade : c'est toujours la puissance qui s'efforce de guérir les blessures que fait la guerre. Et la science aura lieu d'exercer sa bienfaisante action, si les hostilités doivent durer longtemps encore, ainsi que le dit Aristide Briand ; ainsi que le croit quiconque se rend compte des obstacles à vaincre !

Puisque nous citons le ministre, nous voulons croire qu'il a eu, dans sa déclaration du 3 novembre, une pensée pour nous quand il a parlé des provinces « brutalement arrachées au giron de la patrie » ; car, en fait, c'est bien notre malheureuse situation depuis quinze mois que nous sommes occupés, que nous souffrons « comme l'héroïque Belgique » pour la France, et que nous aussi nous attendons la libération.

***

Deux exemples encore des traitements et des spoliations dont nous étions victimes :

En violation flagrante de la parole donnée dans la première proclamation du généralissime, à la date du 27 août 1914 que « *les citoyens auxquels les Allemands ne font pas la guerre, jouiront de la sécurité pour leurs personnes et leurs biens* » — proclamation et promesse que nous nous rappelons littéralement, à chacune des saisies et des violences, à chacun des vols *quotidiens* que nous pouvons voir de nos yeux (ce qui s'appelle *voir*), — en violation continue de ces engagements, disons-nous, la machine à vapeur d'un de nos fabricants est enlevée de son

usine, et ainsi une fois de plus, et en attendant d'autres exécutions non moins révoltantes, (car combien de machines sont saisies !) la propriété privée est atteinte, dépouillée ; ses droits sont foulés aux pieds ; et l'on se demande si les auteurs de pareils actes ne sont pas dignes d'être cloués au pilori de l'histoire ?

Aux seuls légitimes possesseurs faisant observer qu'il trouverait des machines similaires en Allemagne : « Sans doute, répondit l'officier préposé à cette triste besogne ; mais elles nous coûteraient plus cher. Puis, vous aurez un bon de réquisition, et l'Etat français vous paiera. — Qui paiera ? répliqua avec beaucoup de calme, M. L. R..., oh ! cela dépendra de l'issue de la guerre. » — L'officier, d'un air alors préoccupé tourna les talons, et... le vol continua.

Dans la nuit du 30 novembre au 1er décembre se perpétrait un autre brigandage ou pillage, comme on voudra l'appeler, *en une maison habitée par les dames propriétaires elles-mêmes* et occupée depuis deux mois par un détachement (trente-deux hommes d'un bataillon du 19me R. Landsturm, Caisse du bataillon) (1) — ce dernier détail est à retenir. Or, ils déménagèrent dans les ténèbres (après avoir déjà usé et abusé de ce qui était dans la maison) une quantité importante de matelas, des oreillers, traversins, couvertures, édredons, draps de lit, tables de salon, tables de toilette, plusieurs autres meubles, et une *victoria*. De la maison située en face, où logeait le colonel, était partie la vaisselle.

Les successeurs de cette bande, mis au courant de cette rapine, demandèrent à la propriétaire d'inventorier les objets manquants : cette note fut remise à l'officier, avec instance de faire administrativement revenir tout ce qui avait disparu et rentrer la voiture ou d'en obtenir un bon de réquisition en correcte et due forme : faute de quoi plainte serait déposée à la Commandanture. — N'ayant aucune réponse, il en fallut venir

(1) K. S. Landst. Inf. Batt. Rochlitz (XIX. 20).

là ; mais tout ce que l'on put obtenir ce fut de l'adjudant du bataillon, fort arrangeant, un bon de réquisition pour la victoria, pour un matelas, un oreiller, et quelques menus objets ! ! *Fides punica, Fides teutonica !*

***

La recrudescence du flot des Allemands est frappante en toutes ces journées de fin novembre. Quelqu'un compare leurs mouvements à une fourmilière immense où chacun travaille méthodiquement. Ici, en tenue de campagne, marchent des soldats, les uns par groupes, (certains chantent, mais d'une façon plutôt plaintive), les autres s'en vont, sur les trottoirs, à la file indienne. Un canon démonté est dirigé, sur un camion automobile, vers le magasin de « Reparatur » ; deux ou trois phalanges de blessés et de convalescents se croisent avec des chauffeurs revêtus de leur blouse et de leur pantalon de cuir. Voici la cohorte des boulangers ; — les soldats de la garnison, les combattants, les attachés aux diverses administrations (Commandantures, Postes et Télégraphes, Chemins de fer...) ; puis des infirmiers et infirmières, des « *Schwestern* », des aumôniers, des officiers et des hommes de troupes, un billet de logement à la main, etc... — le détail serait infini — s'acheminent dans toutes les directions. Bicyclettes, automobiles de tout genre, voitures de munitions et d'engins, voitures de la Croix rouge, véhicules chargés d'objets volés, pas toujours réquisitionnés, tels que combustibles et victuailles pour les Allemands, passent et repassent.

Partout des boutiques allemandes, partout des inscriptions allemandes, partout des couleurs allemandes !

Tout à coup une dizaine de prisonniers français attirent des regards remplis de sympathie ; l'un d'eux jette ce mot : « Nous venons du côté de Vouziers ». Et, sous le ciel d'hiver, éclairé par un pâle soleil, encore et toujours le canon qui ne fait pas de pause !

Au milieu de tout cela, nos collines comme notre cité se profilent paisibles. Vivons-nous donc dans une triste réalité ou sommes-nous dans un douloureux cauchemar ?... Hélas ! ce n'est pas un songe ; c'est l'empoignante, la navrante vérité ; et chaque jour, chaque heure, chaque minute, les tracasseries, les menaces, les ennuis, les tortures morales et physiques nous le rappellent.

Ah ! si la plume tombait douloureusement des mains du regretté professeur, M. Louis Lacroix, en écrivant son remarquable « *Journal d'un habitant de Nancy, pendant les huit mois de l'invasion de* 1870-71 », ne laisserons-nous pas échapper la nôtre en racontant ces événements dont il importera de tirer la leçon religieuse et morale ? (1)

Pour nous, aux heures les plus sombres, une lumière brille toujours sur nos têtes : c'est celle-là même qui éclaira naguère Henri Lavedan.. Nous voyons notre population qui prie ; — en la paroisse, les offices, fréquentés comme jamais, tantôt simples, tantôt solennels, se succèdent dans le recueillement, les prières et les *chants ;* car l'Eglise chante toujours, elle chante même lorsqu'elle pleure, et une aimable *Schola cantorum,* la Schola Saint-Charles semble bien traduire les sentiments et les implorations unanimes : la Croix est toujours debout : symbole radieux de l'indéfectible espérance, qui plane sur les âmes !

***

Aux éphémérides religieuses il faudrait noter : les dessertes de Bazeilles et de Balan, si courageusement faites en l'absence de leurs curés par M. Cousinard, aumônier de l'hospice ; M. Tonnel, curé de Fond-de-Givonne, et M. l'abbé G. Lallement, vicaire de Sedan ; puis, la nomination par M. l'Archiprêtre, à Vrigne-aux-Bois de M. E. Willemet desservant Bosséval depuis 1869 : cette nomination était rendue nécessaire par la signification que des laissez-passer ne seraient

(1) « Si computes annos, exiguum tempus; si vices rerum ævum putas. » PLINE LE JEUNE, *Lettres* ; Livre IV ; Lettre 24.

plus délivrés à un prêtre pour aller célébrer ou remplir les devoirs du saint ministère à Vrigne : la résidence d'un curé s'imposait.

Comme complément de la statistique du mois d'octobre et des chiffres donnés plus haut, relevons que la population de Sedan était, en novembre 1915, de 10.060 habitants, que l'on répartit comme suit :

Enfants au-dessous de 6 ans		942
Enfants de 6 à 15 ans		1.545
Habitants au-dessus de 16 ans		7.154
		9.641
Hospice :		
Enfants au-dessous de 6 ans	30	
— de 6 à 15 ans	22	
Personnel et pensionnaires	367	419
		10.060

habitants ; soit une réduction de plus du tiers ; ou 37 % sur la population de 16.060 recensée en 1912.

Décembre 1915.

15

Tristement monotone est la tâche de l'annaliste : les fabriques se vident ; les Allemands saisissent jusqu'aux draps « *en gras* » (1) ; les spoliations sont de plus en plus écœurantes ; l'appauvrissement de la place se consomme.

La question de la *houille* est à l'état aigu. Des hommes, des femmes, des enfants vont — à travers la bourrasque, par le froid ou sous la pluie battante — attendre des heures entières au port et reviennent sans avoir obtenu un sac.

***

L'autre question est toujours celle de *l'eau,* dont la plupart, sinon la totalité des habitants demeurent privés dans leurs maisons : le ciel nous en déverse des torrents depuis plusieurs jours..., les réservoirs vont-ils se remplir ? La municipalité se préoccupe de ce très grave objet ? — Le 15, notre patience est récompensée : nous voici enfin servis, les ménagères respirent !

***

Avec brutalité il est *un soir* notifié à M. l'Archiprêtre que *le lendemain matin* l'école libre, fréquentée par cent douze garçons, doit être évacuée, pour faire place à un « Feldlazareth », ou à un service de santé (?). Il est rapidement pourvu à une installation des classes dans la fabrique de Montagnac, gracieusement

(1) Le 4 février 1916, ils iront jusqu'à prendre *les pièces finies, avariées ou endommagées* lors d'un commencement d'incendie aux *Usines de l'Espérance*, à Gaulier-Sedan !

offerte ; mais le jour même où les cours y sont ouverts, arrive un nouvel ordre de quitter ces locaux qui vont recevoir deux cent cinquante ou trois cents hommes (1).

La Commandanture paraît contrariée de mesures semblables. Les familles sont fort impressionnées : il y va, effectivement, de l'intérêt de toute une population scolaire. L'autorité allemande propose même à M. l'Archiprêtre de lui garantir l'emplacement dont il ferait choix.

Heureusement, M. le Chanoine Delozanne est toujours sur la brèche ; c'est un administrateur de détermination, et son esprit organisateur est au niveau de toutes les circonstances : en la journée du 11, le mobilier scolaire est transporté, et dès le lundi 13 les classes se font dans le Cercle français, rue Sainte-Barbe, et au siège de l'ancienne Œuvre militaire, rue de l'Horloge.

C'est la quatrième fois que l'école de l'avenue Philippoteaux est ainsi réquisitionnée.

***

On annonce, vers la fin du mois, une occasion, pour cinq cents personnes, de départs en France : (*volontaires et désignés*). Au nombre des évacués, seraient quatre-vingts *hospitalisées* depuis quelque temps à notre hospice civil, et une douzaine d'infortunés que la raison a abandonnés (2).

***

Il se fait en toutes ces nuits et ces journées, un mouvement

(1) Trois cents Allemands sont, en effet, logés le 12 décembre dans cet établissement ; ils repartent en la nuit du 15 au 16, et y sont remplacés par 200 autres le lendemain de bonne heure : ceux-ci lèvent le camp, à leur tour le soir même ; et ainsi de suite.

(2) Au 21 décembre, il y avait 436 inscriptions seulement maintenues, sur un chiffre de plus de 500 tout d'abord enregistré : le 28, il n'y en avait plus que 380; nous dirons, en janvier, le nombre maintenu par la Commandanture.

considérable de troupes. D'où viennent-elles ? où vont-elles ?... Nous ne sommes point dans le secret des Dieux... Les uns nous font bien entendre qu'ils arrivent de la Serbie ; les autres qu'ils se dirigent vers Bazancourt ; d'autres, cantonnés à Sedan depuis un certain temps déjà, croient être acheminés vers « les Argonnes » ; mais, nous le répétons — ces chassés-croisés importants sont insaisissables pour des profanes, pour des prisonniers comme nous, et ce serait bien le cas de redire le mot de Socrate : « *Tout ce que je sais, c'est que je ne sais rien.* »

***

Nous atteignons la mi-décembre. — Une agitation fièvreuse règne en ville depuis quelques jours : nous sommes témoins des *arrivages* les plus différents ; si l'école libre de l'avenue n'est occupée jusqu'ici que par six hommes du service de santé — six hommes pour lesquels une centaine d'enfants ont été expulsés — d'autres immeubles regorgent de soldats : une fois de plus, c'est l'envahissement, *der Einfall.* Mais quel aspect, quel coup d'œil ! De tout jeunes et de très vieux, puis des voitures, des carrioles absolument disparates, venant des pays les plus divers, même de la Serbie ! Attelages et hommes minables ; certains, dépenaillés ; chevaux étiques, n'en pouvant plus ; files de convois qui nous font involontairement songer aux romanichels.

Ah ! s'il est vrai que Guillaume II et le Kronprinz se sont trouvés, le 13, dans une villa sur les hauteurs de Sedan chez un général, ils ont pu se rendre compte de ces choses...

***

En même temps, un *ordre supérieur* intimait à la Mairie de fournir pour le 15 décembre « *un grand portrait encadré de l'empereur Napoléon III* », et « tous les otages se devaient mettre immédiatement en route » (*sic*), afin que le portrait fût procuré à la Commandanture pour l'heure indiquée.

Demander, *à Sedan*, l'image de Napoléon III semblait, de prime abord, tout au moins baroque ; mais, en allant au fond des choses, c'était moins bizarre : certains Allemands supposaient-ils donc qu'il se trouvait en ville « *un grand portrait encadré* » de Napoléon III, le petit-fils de Charles Bonaparte et de Lætitia *Ramolino ;* et, voulant se donner ici l'apparence de gens honnêtes qui ne prennent pas *eux-mêmes*, mettaient-ils les otages en demeure de chercher ? Il semble bien qu'on aurait pu leur laisser l'odieux de ces nouvelles perquisitions domiciliaires. En tout cas, le 21 décembre les otages avaient fait partout buisson creux.

Après l'avoir pris sur un ton comminatoire et avoir affiché une grande « presse, » le portrait n'ayant pu être trouvé, cette piste fut brusquement abandonnée.

***

Une de ces équipes allemandes dont la physionomie nous est trop connue, opère en cette semaine du 19 au 24 décembre, dans les maisons fermées : elle lorgne les cuivres ; elle en fait le relevé.

D'autre part, les garnisaires confondent trop souvent (affaire d'habitude !) avec leurs propres effets maints objets et meubles de maisons où ils ont eu gîte ; et en réalité de nombreuses disparitions coïncident avec leurs départs.

***

Nous apprenons, enfin,

D'abord : qu'*un nouveau dépôt de houille* est ouvert ; que les Sedanais devront se faire inscrire au Secrétariat de la mairie, au Comptoir d'escompte, et chez M. Taton; et que le charbon sera délivré sur présentation de leur carte de pain ;

Ensuite, que les chefs de famille, ne pouvant actuellement acheter les produits du ravitaillement, auront la faculté de les payer plus tard moyennant déclaration à l'Hôtel de Ville et

engagement par eux contracté de s'acquitter ultérieurement (1).

Ainsi reçoivent satisfaction deux *desiderata* dès longtemps formulés (2).

***

A cette époque nous avons eu de la duplicité allemande une preuve qui nous paraît encore digne d'être consignée. — Les Sedanais se souviennent peut-être qu'à défaut d'une... Excellence, Mirman, directeur de l'Assistance publique et de l'Hygiène, vint inaugurer, le 27 septembre 1907, l'Asile Crussy fondé pour les vieillards. A son arrivée à notre gare, toute pavoisée de drapeaux, il y avait sur la place, le monde officiel, et des curieux. Des « instantanés » furent pris par des photographes qui ne manquent généralement pas de semblables occasions.

Or, le hasard nous met tout à coup sous les yeux une carte illustrée « Sedan, Bahnhof, N° 369 », dont nos ennemis tirent argument comme d'une pièce attestant l'accueil plus que sympathique à eux fait par notre population. A la voir superficiellement, elle peut en effet produire quelque illusion ; à la considérer de plus près, on découvre vite la supercherie : cette carte est précisément *celle de* 1907 ; seulement, par un procédé assez habile, figure au premier plan une compagnie en armes, que l'on semble regarder, saluer même ; mais le « truquage » se trahit par la perspective brisée ; par la superposition de ces soldats allemands ; par les étendards français qui décorent la gare et qu'il nous est interdit d'exhiber en 1915 ; par l'absence, enfin, des rails du chemin de fer de Bouillon qui n'existait pas

(1) Avis du 17 décembre 1915.

(2) A propos du paiement des ravitaillements pour lesquels ils interviennent, les Allemands élèvent une nouvelle et singulière exigence : ils veulent des marks alors qu'ils nous ont formellement interdit de recevoir aucune autre monnaie que les bons de la ville de Sedan ; et il faut encore déléguer deux Sedanais, MM. Jacques et L. Millot afin d'essayer, sous conditions à débattre, d'obtenir des marks d'une banque de pays neutre. — Le 28, contre-ordre subit : la démarche à Luxembourg n'aura pas lieu ; les Allemands disent qu'ils ont en vue une autre combinaison ; attendons-nous à quelque surprise, sans doute peu agréable.

lors de la venue de Mirman et auxquels la photographie faite en 1915 à Trèves ou ailleurs n'a point songé.

Voilà donc ce faux démasqué ! — Pour notre honneur de Sedanais et de Français, nous devions — c'est le cas de le dire — remettre la chose *au point* (1).

***

Jours et nuits il y a des passages formidables pareils à ceux que nous avons vus avant la bataille de Châlons en 1914 ; et jours et nuits le canon gronde fortement. Ah !

..... L'on songe à ces rois
Dont le caprice fait ruisseler des rivières
De sang, sur le pavé, derrière les civières ! (2).

***

Le 24, la veille de Noël est célébrée par les Allemands : arbres innombrables (sapins coupés de tous côtés), illuminés, décorés, chargés de menus objets.... ; les cloches de diverses églises se renvoient leurs carillons qui, en d'autres temps, nous paraissaient pleins d'allégresse ; celles de Saint-Charles sont encore et toujours muettes ; celle de la pauvre église Saint-Etienne du

(1) Autre vue truquée : celle de « Sedan-Citadelle, nr 371, Trier » ; l'apposition, au premier plan d'une vingtaine d'Allemands comporte encore un cliché rapporté devant le château ; mais il ne correspond pas non plus à la réalité, car l'endroit où se tiennent ces soldats ne devrait pas être une sorte de terrain vague, mais un jardin ; etc., « und so weiter », comme on dit là-bas !

(2) Qu'y a-t-il de vrai dans la lassitude que l'on accuse au pays d'Outre-Rhin ? La logique ne règne pas précisément dans le dernier discours du Chancelier Bethmann-Holweg. — On tâche bien d'étouffer la voix de Liebknecht au Reichstag ; mais ne faisait-on pas de même sous l'Empire ? Or, les Socialistes allemands ne sont pas 5 comme les opposants tout d'abord sous Napoléon III ; les élections de 1912 ont envoyé 110 des leurs au Parlement.

La gêne pèse sur toutes les classes ; les réquisitions sévissent en Allemagne ; le mécontentement est indéniable... Qui vivra verra sans doute de graves choses !

Fond-de-Givonne, incendiée le 25 août 1914, a été enlevée depuis quelques jours par ceux-là qui n'oublient aucune sorte de butin !

L'église Saint-Charles est réservée à la garnison, le 25 décembre de six à sept heures ; puis à neuf heures (temps français), et le soir à six heures : c'est le *Christfest*, le *Weihnachsfreitag :* on entend des chants graves et solennels monter alors sous nos chères voûtes.

Nos offices sont magnifiques, suivis par une foule qui remplit l'édifice entier : l'on oublie un instant les préoccupations, les sombreurs de l'heure présente ; les cœurs se réconfortent, les âmes se relèvent : c'est Noël ! !

Il nous semble entendre, là-haut, les anges annoncer la paix aux hommes de bonne et droite volonté ; mais, hélas ! ici-bas

> Aucun prince ne tolère
> Qu'un autre vive à côté ;
> Et l'on souffle la colère
> Dans notre imbécillité (1).

(1) V. Hugo : *Depuis six mille ans la Guerre* !

Janvier 1916.

16

La fin de 1915 et le début de 1916 sont marqués, comme il y a trois cent soixante-cinq nuits, par des fusillades, des tapages et des réjouissances qui ne nous alarment guère, mais troublent passablement notre sommeil.

Ce qui est plus sérieux, ce sont ces épées incessamment suspendues au-dessus de nos têtes, sous une forme ou sous une autre. Et encore notre comparaison n'est-elle pas juste, car nous ne sommes point comme ce courtisan fameux assis à une table bien servie : nous n'avons que l'imminence de dangers pouvant d'un instant à l'autre nous frapper, et aggraver nos infortunes.

Sera-ce une nouvelle perquisition domiciliaire en vue de prélever chez l'habitant des couchages, des meubles pour être envoyés dans les tranchées : mode extraordinaire, en vérité, de guerroyer avec un pareil raffinement de confortable ?...

Sera-ce l'enlèvement — poursuivi sur une échelle indéfinie — d'objets qui n'ont rien de commun avec les nécessités de la guerre : des billards, des pianos, par exemple, etc... ?

Sera-ce quelque contribution qui s'abattra, dans des conditions fatalement draconiennes, sur notre ville épuisée, ou bien une indemnité exorbitante à la suite de quelque incident imaginaire ou singulièrement grossi ?...

Il y a des menaces en l'air ; toutes les appréhensions sont permises ; le passé les justifie, hélas ! Attendons, et soyons fermes jusqu'au bout dans l'épreuve.

***

Le temps est affreux ; des pluies continues gênent évidemment les opérations ; la voix redoutable, en effet, se tait depuis

peu de jours ; elle reprend vers le 7, et l'idée gagne du terrain que la lutte sera longue encore !

***

Bien que nous ayons renoncé à relever — tant elles sont nombreuses ! — les *violations de la propriété privée*, nous tenons à citer la saisie d'une de nos pharmacies, parce qu'elle s'est accomplie d'une manière particulièrement odieuse... C'était le jeudi 6 janvier, en la matinée : le colonel, un « *Apoteker* » militaire et un interprète de la Commandanture se présentent, 12, place Crussy, chez M. L. Lairé depuis dix-sept mois appelé au dehors par son service militaire. Son établissement est tenu par M. Ed. Quinet, ancien pharmacien diplômé, et un aide M. Gobert très expert en l'art de préparer et de composer les médicaments. Du reste, l'affluence de la clientèle témoigne de la confiance publique.

Sous prétexte que cette situation n'est pas régulière, (M. Quinet ne possédant point de délégation *écrite* de M. Lairé ; (comment aurait-il pu s'en pourvoir, les Allemands n'ayant exigé que depuis peu de temps la présence d'un diplômé dans les pharmacies dont le titulaire était absent, et toutes nos communications avec la France étant rigoureusement interceptées ?) sous ce prétexte, disons-nous, l'autorité prescrit la fermeture immédiate de la pharmacie *à midi :* il était onze heures ; *et elle déclare tous les produits saisis avec l'établissement.* Un inventaire, est-il signifié, pourra être fait en présence de deux « Apoteker », qui vont prendre domicile, avec leur aide, dans la maison même. L'état dressé, il sera remis un bon de réquisition.

Sans retard, la pharmacie était à l'usage exclusif des Allemands.

***

Les 7 et 8 janvier seulement s'effectuent les départs annoncés avec une certaine réclame, au cours de décembre : *ex abrupto,*

en vertu de son pouvoir discrétionnaire et malgré deux *écrits* admettant cinq cents émigrants, voici que la Commandanture en limite le nombre à deux cent trente de là, une situation très pénible pour la Mairie assaillie de plaintes, de récriminations de personnes qui ne peuvent comprendre telles radiations, telles admissions, et qui ont eu lieu de croire qu'elles partiraient : elles ont même, dans cette prévision, réalisé les quelques approvisionnements qu'elles avaient, et vendu leur petit mobilier. L'administration allemande ne veut rien savoir ; c'est le « *Sic volo* » sans phrase et dans toute sa hideur !

« *Gluck auf !* » dit-on aux touristes qui vont entreprendre l'ascension assez dangereuse d'un certain point intéressant de la Suisse. « *Bon voyage !* » disons-nous à nos concitoyens qui risquent un trajet au terme duquel ils auront — nous l'espérons bien — la joie de se retrouver en terre de France, mais non sans difficultés, non sans peines, à en juger par la première étape au magasin à fourrages, ensuite par une station de plus d'une heure, sous la pluie, sur la place de la Gare.

Bon voyage à tous : vieillards fatigués, malades et convalescents, petits enfants que les trains allemands emportent ! A tous heureux retour en France !

Pour nous, comme le serf à la glèbe, nous demeurons, et « nous maintiendrons » sous l'averse des réquisitions, des saisies (1), des attentats et des violences dont apparaîtra et sera réellement toute tissée l'histoire de l'occupation allemande chez nous !

***

On doit louer les beaux spectacles partout où les regards les rencontrent : tel celui que l'on a pu voir, en l'église Saint-Charles, le lundi 11 janvier à quatre heures : de nombreux Allemands viennent recevoir la sainte communion. « En viatique ? demandera-t-on. — Oui, car ils vont *au front ;* et tout

(1) Ce 8 janvier, l'une de nos plus grandes manufactures étant absolument vidée, on opérait chez M. Renault la saisie de 400 pièces de draps !...

homme qui s'y rend, est en péril de mort. » Aussi, le Pape permit-il d'administrer ainsi le Sacrement de l'Eucharistie aux soldats qui sont en danger prochain de faire le grand voyage. Pour la plupart, ces hommes sont âgés, mariés, pères de famille ; et, si certains symptômes ne nous trompent pas, ils désirent peu la continuation de la guerre ; mais plutôt le repos et la paix : ils ont donc besoin de force pour exposer gravement leur vie.

***

Si les œufs et le beurre se font de plus en plus rares et atteignent des prix extraordinaires, si le lait fait défaut, si la viande est très chère, il faut pourtant reconnaître que la Commission de ravitaillement travaille sans relâche à pourvoir à des nécessités multiples. Du 11 au 12 janvier sont annoncées des distributions gratuites de charbon aux familles régulièrement inscrites au Bureau de Bienfaisance, et aux vieillards admis au bénéfice de la loi d'assistance du 14 juillet 1905.

Le Conseil saisit cette occasion pour adresser, « au nom de la ville, à ses généreux compatriotes et aux membres de la Commission américaine de ravitaillement la vive expression de sa profonde reconnaissance pour le charitable dévouement qu'ils ont témoigné depuis de longs mois... Par leurs bienfaits sans cesse renouvelés et de plus en plus étendus ils s'efforcent de parer, dans la mesure la plus large, aux besoins toujours croissants des régions occupées (1).

***

Nous ne dirons pas que la *violation de la propriété privée* a atteint son paroxysme. Avec ceux qui déclarent sans vergogne ne plus connaître la convention de La Haye, cette fièvre de rapine n'est jamais à son maximum. Elle s'exerce de façon révoltante *chez les émigrés* où les Allemands paraissent bien décidés

(1) Remerciements de la Municipalité ; affiche du 8 janvier 1916.

à opérer une razzia de mobiliers ! Elle s'exerce dans une foule de magasins de droguistes, de quincailliers, de tapissiers, de marchands de meubles, qui sont *saisis :* c'est le *per nefas*, l'attentat au droit cyniquement avoué et pratiqué (1) !

Le 13 janvier, assemblée fort mouvementée des otages mis en demeure de voter *oui* ou *non*, s'ils souscrivent à la sommation de la Commandanture d'établir la liste du mobilier des émigrés et des partis, et dans le cas où le nombre des meubles et objets nécessaires aux troupes (?) serait insuffisant — s'ils acceptent de visiter *les maisons encore habitées* et de faire un relevé des meubles, couchages, par eux jugés superflus —, toujours *ad usum copiarum !*

Protestation légitime d'*otages*, qui demandent par qui, d'ailleurs, ils ont été désignés à ce titre, et comment on veut leur imposer, vis-à-vis de leurs propres concitoyens, une besogne qui ne découle ni en fait, ni droit, de la qualité qui leur a été attribuée. Et la séance se termine sur les deux questions par un vote négatif qui honore les otages ; — ils demandent que, si l'autorité allemande, armée de la force, veut « saisir chez les émigrés », il se trouve là, du moins, quelqu'un connaissant assez la langue allemande pour savoir ce qui est exigé et s'en faire délivrer un bon ou récipissé, comme titre pour le véritable propriétaire.

Des faits sont la réplique de nos ennemis : les relevés commencent, préludes des confiscations mobilières chez des particuliers ; dans telle villa de nos hauteurs on évite même au propriétaire de donner ses clefs ; les portes sont enfoncées par les Boches.

L'inquiétude et l'indignation règnent dans les esprits. Où s'arrêtera-t-on en cette voie, et quels exemples citer d'entreprises à ce point illégales ?

L'*abominable* disposition de l'autorité allemande en date des 16-17 janvier va nous le dire : qu'on en pèse bien les termes, les

(1) Au Maire qui veut présenter quelques observations, l'inspecteur répond : « Il n'y a aucune réclamation à faire : la force avant le droit ! » *sic*.

prescriptions inouïes, et l'on cherchera peut-être en vain à quelle époque de l'histoire il faut remonter pour trouver semblables exactions qui ne découlent en rien du droit de la guerre (1) !...

Cette pièce mérite de passer à la postérité : elle brûlera comme d'un fer rouge au front ses auteurs (2).

Texte de l'instruction.

« Les réquisitions imposées à la Ville concernant les objets de ménage et les meubles, doivent être exécutées sans aucune exception. L'administration de la Ville et toute la commune seront responsables de la non exécution.

« La Commandanture d'Etape exige l'utilisation absolue des objets se trouvant dans les domiciles.

« La Ville de Sedan reçoit, par la présente, instructions concernant la manière dont seront faites ces réquisitions.

« Les employés municipaux seront divisés par groupe de réquisitions et suivant l'importance des demandes. A chaque groupe seront attribués deux otages.

N° 1. Comme réquisitions, viennent en première ligne les maisons abandonnées, les appartements, logements et chambres dont les possesseurs ont quitté la Ville depuis et pendant la guerre. Sont comprises aussi les habitations qui ont été confiées à la garde de domestiques ou de toute autre personne.

Après avoir épuisé *complètement* le N° 1, la Ville devra le faire savoir par écrit à la Commandanture, et procédera :

N° 2. Aux réquisitions chez les personnes habitant actuellement la commune de Sedan par ordre alphabétique de rues et par suite ascendante des numéros de maisons. Toute considération d'habitant est écartée devant l'intérêt de l'armée allemande.

Chaque habitant a droit a :

Une chaise ;

Un lit (à partir de 10 ans).

Chaque famille a droit à :

Une table de cuisine,

Une table de salle à manger ;

(1) « Les Belligérants doivent toujours respecter soit dans leurs personnes, soit dans leurs biens les particuliers. » *Les lois de la guerre, devoirs des belligérants.*

(2) La commandanture parut contrainte dans cette inique conjoncture.

Une cuisinière ;

Un poêle de chambre.

« Tout le reste peut être réquisitionné dans l'intérêt de l'armée allemande suivant demandes.

« Les chambres assignées régulièrement jusqu'à ce jour aux officiers et employés allemands ne rentrent pas dans cette catégorie.

« Les otages communiqueront par écrit à l'administration de la Ville le nom des habitants qui ne satisferont pas à ces prescriptions ; l'administration de la Ville en donnera connaissance à la Commandanture d'étape qui se chargera d'établir les responsabilités.

N° 3. Les maisons et appartements, occupés par des officiers et des employés supérieurs allemands, ne pourront être visités par les employés de la mairie qu'en présence d'un sous-officier parlant français et mis à la disposition de la Ville par la Commandanture, sur demande de la Ville.

« L'administration de la Ville avertira la Commandanture d'étape par écrit dès que le travail sera terminé.

« La Commandanture d'étape établira un bon global, après réception des livraisons de tous les objets et meubles. La Ville en fera la répartition aux intéressés et conservera ceux se rapportant aux personnes absentes. »

On comprend qu'un voile de tristesse indignée s'étend sur la ville ! Nous sommes blessés dans nos sentiments les plus intimes, les plus respectables.

***

Des métiers à tisser sont enlevés, des camions stationnent devant les maisons dont on sort et charge les mobiliers, *voire même ceux de réservistes forcément absents.* Et l'on opère aussi la nuit, parce que la livraison doit être faite absolument le lendemain matin... Moins avancée qu'au XI[e] siècle, la gent pillarde ne connaît pas « la Trêve de Dieu » ; en d'autres termes, elle ne chôme pas les dimanches : ces jours-là, les chargements s'effectuent fiévreusement.

Le lieu de rassemblement des objets formant ce scandaleux butin (1) est, en général, l'école de tissage, qui devient ainsi, à proprement parler, le *Musée du vol !*

(1) « Lager beschlagnahmt ! »

Une savonnerie est prise pour un fondoir ; des imprimés sont commandés pour être apposés aux magasins qui vont être saisis (1).

***

Nous avons été amené à parler, en notre journal au mois de novembre 1915, de la manière dévouée dont étaient desservies, en l'absence forcée des titulaires, *les paroisses de Balan et de Bazeilles.* Heureusement pour le clergé sedanais, déjà si réduit et surchargé, ces deux églises purent être administrées, en janvier 1916, par un prêtre distingué, enfin rendu à la liberté après une détention injustifiée en Allemagne : *M. D. Delozanne,* curé de Ludes (2), cousin de M. l'Archiprêtre de Sedan, accepta le double poste de Balan et de Bazeilles, avec résidence assignée en cette dernière localité.

Vers la même époque, des ecclésiastiques, naguère emmenés prisonniers par les Allemands, étaient enfin réintégrés en France, du moins dans les pays occupés, où ils purent vaquer au saint ministère au milieu de populations privées de prêtres depuis plusieurs mois. — Ce bienfait était dû à Sa Sainteté Benoît XV qui avait transmis son vif désir à l'empereur allemand par l'archevêque de Cologne.

(1) Le bon sens populaire qualifia de «*piraterie*» cet ignoble agissement.

(2) Ludes, doyenné de Verzy, dans la Marne.

Février 1916

17

Si l'on vieillit dans l'épreuve, il faut peut-être écouter le prudent avis d'Horace (1) et déposer la plume. Tenons-la cependant encore si notre travail doit servir à un historien qui viendrait après nous et trouverait ici des éléments sûrs.

Voici d'abord que le 5 février fut célébrée la *Messe de Saint-Blaise:* cela était-il en opposition ou bien en concordance avec les conjonctures actuelles ?... En une allocution où la délicatesse le disputait à l'onction allant droit au cœur, M. l'Archiprêtre Delozanne répondit à cette question : il fit ressortir le contraste émouvant entre la fête de la Fabrique sedanaise en 1914 et la cérémonie de 1916 : celle-là toute joyeuse ; l'allégresse était peinte sur les visages ; les ouvriers et les patrons étaient confondus en un fraternel rapprochement ; l'*Harmonie* faisait entendre ses plus gais accords... Aujourd'hui, tout le monde est aux soucis de l'heure présente, aux inquiétudes concernant les absents et les émigrés, aux angoisses du lendemain... Et pourtant, si cruellement que soit frappée notre industrie, l'on a confiance parce que l'on est *uni*... « Il faut que cette union, si complète devant le péril, subsiste et demeure lorsque sonnera l'heure du relèvement de tant de ruines ! Or, cette union ne se trouve que là où elle repose sur une base solide, immuable : sur l'Évangile qui, seul, n'a pas subi le moindre changement depuis mille neuf cents ans ; par conséquent sur la religion qui en est la gardienne fidèle et l'interprète autorisé.

« Cette union, l'*Association de Saint-Blaise* en donne un frappant et louable exemple, en venant, sous ces voûtes de Saint-

(1) « Votre coursier vieillit ; soyez sage ; dételez-le à temps... » Epitres ; L. I ; ép. 1.

Charles où ses membres se pressaient si nombreux, il y a deux ans et les années précédentes, prier à présent pour tous les sociétaires, pour leurs familles, pour ceux qui paient en ce moment leur tribut à la patrie, ou l'ont peut-être déjà payé par le plus généreux des sacrifices : celui de leur vie ! La Société en fournit encore un exemple en quêtant dans peu d'instants afin de pouvoir porter quelques secours à des ouvriers plus particulièrement éprouvés ; cet acte de fraternité chrétienne est un témoignage de cette union qui sera notre salut... »

Ce fut ensuite un impressionnant spectacle de voir, à l'offrande, le défilé des ouvriers, employés et patrons, si calmes et si dignes dans le malheur qui atteint, par des mains barbares, une industrie séculaire.

Après l'office, le Comité de Saint-Blaise se réunit au cercle français (31, rue Sainte-Barbe), et là, sous la présidence de M. E. Deligny, vota un subside à vingt-deux familles qui le touchèrent tout de suite ; il prit ensuite la décision dont on ne peut assez le féliciter, de répartir, après la guerre, trois à quatre mille francs, entre les familles les plus frappées ; — somme à prélever sur les fonds de sa caisse de secours. Si la Société mérita jamais son beau nom de « *Saint-Blaise l'Union* », ce fut ce jour-là !

***

Le Conseil municipal fut, en ce temps-là, informé de la suite que l'Autorité allemande donnait à sa promesse du 9 juillet précédent de restituer entre les mains du Maire de Sedan *cinq cent trente-six mille marks*, si la récolte (ce qui eut effectivement lieu) était rentrée par elle-même. Elle le fit dans un document dont nous voulons épargner à nos lecteurs la fatigue du français (?) extraordinaire.

En résumé et par suite de la solidarité établie entre les communes, cette somme s'élevait (*frais de culture*) à *six cent soixante-neuf mille marks*, et la Ville était purement et simplement avisée qu'elle ne serait pas remboursée ; que ces six cent soixante-

neuf mille marks seraient employés à augmenter le crédit accordé aux communes du territoire de l'armée, et que le montant du crédit serait administré par la *Caisse* dite *de Guerre*, sous la désignation de « Fonds disponibles pour l'entretien de la population civile. — Il en faut convenir : c'était *expéditif ?*

***

La vague des réquisitions mobilières paraît subir une détente; puis les « basses œuvres » reprennent *chez les émigrés ;* nous voyons déloger par les fenêtres des pianos, des armoires, des objets qui n'ont manifestement aucune corrélation avec les nécessités de la guerre.

Entre le 5 et le 8, sont réquisitionnés depuis des robinets pour tonneaux à huile, des jeux de quilles avec boules de toutes tailles, des essuie-mains éponge, des rouleaux de papier peint, jusqu'à des couteaux de table, des fourchettes, un plateau à servir, des tapis de diverses dimensions, des nappes de couleur, des grandes et des petites tables de salles à manger, des chaises, des canapés, des fauteuils confortables (*sic*), des armoires à vêtements, des rideaux drapés, sans oublier des glaces murales et un bureau ministre, — le tout devant être ponctuellement livré « en échange d'une quittance qui sera contre-cachetée par la Commandanture et servira de bon de réquisition (1) », en faveur des émigrés et des mobilisés ainsi dépouillés.

Cependant que s'accomplissent tous ces flagrants délits, des arbres — honneur des forêts de l'Etat ou des communes, beauté des bois particuliers — s'écroulent en masse sous la hache des bûcherons allemands ou aux ordres des Allemands. — A ce propos un mot curieux : à l'instant où tombait un frêne sécu-

(1) A quelqu'un présentant les plus légitimes doléances dans cet ordre d'idées : « Rien à faire, est-il répondu ; c'est la faute des Français qui ne veulent pas demander la paix ! » — Au mot « Français » est accolée une épithète que nous ne reproduirons pas ici par respect pour ceux sous les yeux desquels tomberont ces lignes.

laire dans le parc d'un de nos concitoyens, l'officier logé chez lui sort brusquement de la maison ; et, interpellant avec véhémence l'ouvrier : « Qui vous a permis, lui demande-t-il, d'abattre un arbre, sans ma permission, dans MA propriété ? » *sic.*

***

Il est rare qu'une affaire à l'instruction soit, comme on dit en justice, *classée* par les Allemands. — La vénérable Supérieure des *Petites Sœurs des Pauvres* s'entend condamner à quatre jours de prison ou vingt marks d'amende, et le conducteur de leur voiture à deux jours ou dix marks pour être, sans une autorisation suffisamment en règle (1), venus de Glaire recueillir à Sedan de quoi faire subsister d'intéressants pensionnaires.

Mettant le comble à l'odieux de cette condamnation, l'autorité fit tenir l'ordre de se constituer prisonnière, à « Macdonald » le 25 février, à la Supérieure qui tenait à purger sa peine, sous cette forme. Quel autre argent avait-elle que celui qu'elle recevait pour ses pauvres ?... De prudents conseillers lui firent valoir la nécessité de sauvegarder peut-être, en toute hypothèse, la situation de l'établissement, et il nous faut mentionner ici, en face de cette iniquité, trois nobles traits : l'attitude de Mme la Supérieure ; la spontanéité touchante des vieillards de Glaire à se cotiser pour procurer la somme exigée de « *la bonne mère* » (2) et du conducteur de la voiture ; enfin, la générosité d'un Allemand qui voulut absolument remettre à la religieuse les vingt marks fixés. — « *Cuique suum* », à chacun sa part : à ceux-ci le rôle que nos lecteurs se chargeront de qualifier (3) ; à ceux-là l'honneur de leurs actes généreux.

Et voici l'épilogue de cet incident qui demeurera gravé dans nos mémoires : un honorable Sedanais alla porter le montant de

(1) Voir même sujet, mois de janvier.

(2) C'est ainsi que les vieillards appellent la Supérieure.

(3) « *Es ist ekelnd* ! » nous avouait un officier allemand ; « *c'est infect* ! »

l'amende au juge de guerre près la Commandanture-Land à Bazeilles :

« Fort bien », dit le magistrat en prenant la somme.

— « Je désire un reçu, observe notre concitoyen ; car je dois justifier l'emploi de cet argent. »

Le juge libelle le récépissé, et, croyant sans doute faire de l'esprit :

— « Ce sera un souvenir pour vous, insinue-t-il.

— « Le mot est très juste, réplique notre Sedanais ; oui, ce sera un souvenir, *et il sera précieusement gardé !* »

***

Ne semble-t-il pas que les Allemands s'appliquent à se rendre chaque jour plus exécrables ?... Le maire de Vrigne-aux-Bois, M. Maily, a cru pouvoir autoriser quelqu'un, qui a déjà fait le trajet plusieurs fois en bonne et due règle, à venir prendre à Sedan des médicaments urgents prescrits par un docteur de cette ville, se réservant de faire régulariser tout prochainement le défaut *accidentel* de laissez-passer : il est condamné à vingt jours d'emprisonnement ou cent marks d'amende, qu'il acquitte le troisième jour de sa détention ; mais ce n'est pas tout : il est relevé de ses fonctions municipales et envoyé à Tournes, (canton de Renwez).

***

Une nouvelle Commandanture est installée et fonctionne à *Frénois*, dans la maison naguère occupée, *route de Paris*, par le général en retraite Sydney Rau : le besoin s'en faisait impérieusement sentir, afin d'éviter la traite à pied, si pénible, de Donchery et de plusieurs autres localités à Bazeilles, où l'on devait demander et faire viser ses passeports.

Au commencement de ce même mois, l'*école libre de l'Avenue* reçoit définitivement l'affectation d'un lazaret ; des médecins et

des sœurs y résideront (1). Par sa fermeté, M. l'Archiprêtre obtient que les concierges, du moins, y resteront momentanément ; et que tous les objets de la chapelle qui est réquisitionnée, seront réunis à l'étage supérieur sous la garde des Allemands.

Très rapidement l'immeuble est aménagé comme s'il appartenait à eux seuls : des cloisons, des alcôves disparaissent ; la *salle des conférences* est transformée en deux chambres pour officiers ; des salles de bain installées dans le préau ; le gaz est mis partout au rez-de-chaussée ; les water-closets sont radicalement modifiés ; des chambres pourvues d'ameublements qui constituent le bien-être matériel ; des lits prêts ; un jardin est tout à coup dessiné dans la cour...

En ces mêmes jours, le *Patronage Jeanne-d'Arc* (19, faubourg du Ménil), est également menacé d'accaparement pour un lazaret : l'intelligente disposition des locaux, la salle dite des fêtes, le théâtre lui-même destiné à des représentations et à des réunions charitables, excitent probablement la convoitise germanique.

Le fondé de pouvoirs du *Comptoir d'Escompte*, M. Lange, est mis en demeure de livrer sa banque ; il tient tête à une telle exigence avec une énergie qui force l'adversaire à réfléchir... On lui laissera les sous-sols avec les coffres, et l'entre-sol où il pourra recevoir les clients dans son cabinet.

L'on sait de quel côté est la force. M. Lange rédige une triple protestation : pour la Commandanture, pour l'Inspection et pour l'Empereur lui-même.

***

Au dehors comme au dedans de Sedan, le joug pèse de plus en plus lourd ; nous risquons fort d'être absolument sevrés de

(1) Détail assez curieux ; depuis le départ des Frères de Sedan se lisait sur la porte de l'école : Institution libre de Garçons. — Les Allemands désignent ainsi leur ambulance : Lazaret de l'Ecole des Frères ; « *Feld-Lazarett-Abt. Bruderschule.* »

lait ; — des *jardins, appartenant aux émigrés sont saisis ;* — en mainte commune, l'accès de leurs terres est interdit aux propriétaires ; l'ennemi cultive pour lui les champs dont il supprime la borne, le *dieu Terme*... En telle localité, il ne restera qu'un cheval au maire pour le service du ravitaillement.

Nous ne redirons pas que les communications postales sont toujours interrompues, strictement surveillées, réduites à de cruelles et dérisoires proportions... Pour la plupart d'entre nous l'isolement se fait de plus en plus complet à mesure que l'invasion se prolonge ; combien passent encore sans nouvelles des leurs cet hiver de 1916, conservant tristement dans le cœur le souvenir d'excessives amertumes !

*
* *

Un labeur pour lequel on devait avoir un certain entraînement, (car l'autorité réclamait sans cesse de semblables statistiques), fut encore imposé à la mairie : nous parlons du *recensement*, fixé au 10 février, *de la population sur le territoire d'étape*, suivant des listes qui préciseront :

1° Les personnes civiles appartenant aux Etats en guerre avec l'Allemagne ;

2° Les personnes appartenant aux États alliés à l'Allemagne ou à des Etats neutres.

Devaient être consignés en détail : la présence de tous individus se trouvant, dans la nuit du 9 au 10 février, à Sedan ;

Leurs nom de famille et prénom, leur âge, leur sexe ;

Leur position sociale ;

Leur occupation actuelle et antérieure ;

Leur état de santé ;

Leur capacité de travail ;

Les peines subies comme emprisonnement...

En un mot, toute la gamme imaginable de renseignements !

Une nouvelle phalange de vingt-cinq employés fut nécessaire à l'Hôtel de Ville afin de mener à terme, pour le 11 au soir, sinon

dans le détail, au moins dans les grandes lignes, la confection fastidieuse de ces relevés : le travail ne fut achevé qu'à minuit.

A titre de comparaison avec les chiffres précédents, prenons note qu'au 10 février 1916 Sedan compte (hospice compris) :

	9.726	habitants
et . . .	62	étrangers.
Au total .	9.788	habitants.

***

Rares sont les nouvelles des émigrés. Nous apprenons pourtant le décès de *M. Baltazard, Président de notre Tribunal civil*, parti au mois de janvier précédent.

Procureur de la République à Sedan du 20 octobre 1883 au 29 juillet 1897, il avait été nommé alors président. Sa santé déjà fort ébranlée avait été profondément atteinte par les derniers événements et semblait réclamer un traitement qu'elle ne pouvait trouver ici. A peine arrivé à Paris, M. Baltazard succombait au mal qui avait miné sa robuste constitution : il était dans la soixante-neuvième année de son âge (1).

D'autres deuils nous sont certifiés aussi ; mais ce n'est pas le lieu de les consigner encore, quelle qu'en puisse être l'affligeante certitude.

***

En cet endroit nous ferons une petite part à la chronique dont trois ou quatre éléments nous sont, d'ailleurs, fournis par des feuilles germaniques.

(1) Il avait beaucoup souffert de ne pouvoir empêcher l'accaparement complet de son Tribunal par les Allemands au mois d'août 1914.

M. Baltazard avait publié « *l'Invasion dans ses rapports avec la propriété ennemie.* » — Lieutenant de mobiles en 1870, il avait pris part à la défense de Verdun à cette époque-là, et avait été cité à l'ordre du jour. (*Sedan : La Justice dans l'ancienne Principauté, et de la Révolution à nos jours*, par M. F. JACQUEMIN), — Il avait continué, à Sedan, la lignée des Présidents H. Ninnin, Pinsart, Er. Ninnin, J. Orban et Millet, qui ont honoré notre Tribunal civil.

Qu'on parle de leurs vols et de leurs barbaries, les Prussiens ne le tolèrent pas ! Et cependant si d'un peuple on peut dire qu'il a entrepris une guerre pour le butin (1), c'est incontestablement des Allemands. Mais toute revendication, en ces termes, du droit odieusement méconnu, les exaspère, les horripile ! Or, le sacre de Mgr Landrieux, archiprêtre de la cathédrale de Reims, comme évêque de Dijon, est une occasion bien naturelle de rappeler leurs atrocités, leurs sauvageries ; et alors éclate dans les journaux d'Outre-Rhin le « *furor teutonicus* », la « colère teutone ». *Ils se fâchent, donc... ils ont tort !*

Avec affectation, la même presse a conté les prévenances qui existeraient « *am Front*, au front » entre soldats français et allemands. Notre concitoyen, Alfred Dubois, général d'armée, proteste énergiquement contre ces dires et déclare que, du reste, si pareil fait se produisait ou bien était prouvé, sévère serait la punition.

***

Les pauvres hommes de *Donchery* enlevés, il y a plusieurs mois, aux débris de leurs foyers auxquels ils tenaient comme à des ruines aimées, sont ramenés d'Allemagne ; ceux d'entre eux qui sont âgés de moins de soixante ans, rentrent à *Donchery*, les sexagénaires sont dirigés sur *Lyon*, où ils reçoivent, de l'aveu des journaux allemands, l'accueil le plus touchant, le plus empressé. La foule les attend à la gare ; on se dispute le plaisir de porter leurs petites valises, pour leur éviter cette peine ; on leur offre un bras qui soutient leur marche fatiguée, et on les conduit vers les logis qui leur sont préparés.

***

Encore un de ces faits que les feuilles publiques placent sous la rubrique de « *faits divers* ».

Un soldat prussien arrive à Sedan ; il vient de la Russie ; il

(1) « *Bellum* PROPTER RAPINAM *iniisse.* »

est renvoyé à la ligne de feu en France. A l'un de nous il avoue que l'hiver est rude là-bas pour ses compagnons d'armes ; que la vie est fort pénible et déprimante dans « *les fosses* » *sic* — lisez dans les tranchées ; et il demande instamment la vérité : « Est-il exact que Paris est presque cerné ? Nous allons, nous « dit-on, en achever l'investissement ? »— Son air est franc ; le « *Kaiserlick* », comme l'aurait appelé Erckmann Chatrian, paraît sérieusement inquiet : « Paris n'est nullement investi, « lui répond-on en toute sincérité, pas plus que Verdun n'est « pris et ne sera pris. Vos lignes sont loin de la capitale ; vous « en êtes à quarante lieues au moins ! Depuis plus d'un an, « vous n'avez pas avancé, et vous êtes dans vos tranchées. » — L'Allemand en demeure absolument stupide.

Par ce fait on peut juger comment ces soldats sont renseignés sur le point précis de la guerre

***

Les *réquisitions mobilières* qui sont encore une honte pour nos envahisseurs et leur burinent dans l'histoire des pages honteuses, continuent chez les *émigrés ;* le fait qu'elles s'accomplissent chez des absents n'en atténue en rien la « hideur ». — Le 27 février, la mairie reçoit LA CINQUANTE-CINQUIÈME RÉQUISITION *ejusmodi :* c'est toujours le même défilé exorbitant de meubles (1), de chaises, de fauteuils, de canapés, de tables (2), de tapis, de pianos (BONS, EXCELLENTS, *sic* (3), etc... à fournir sans aucun retard !...

***

Que si la gêne se fait incontestablement sentir pour les Alle-

(1) Même 10 meubles de jardin, pour vérandas. (Réquisition du 19 février 1916).

(2) Jusqu'à une très grande table ronde de salle à manger avec allonges, « très confortable ». Réquisition du 19 février.

(3) « *Un excellent piano, de préférence à queue* ; — *bons* pianos, » réquisitions des 7, 19 février, 22 février, etc...

mands ; s'ils sont rationnés pour maintes choses, ainsi que nous venons de le démontrer ; si nous ne pouvons dire à la lettre avec le psalmiste : « Nos ennemis ont en abondance le blé, l'huile et le vin », il faut reconnaître qu'ils ne négligent rien pour limiter cette gêne et ces privations. Leur surveillance est de plus en plus âpre ; leurs gendarmes arrêtent les gens portant, par la ville, des paquets ou des paniers qu'ils ouvrent et qu'ils fouillent, ou même ils pénètrent en pleine nuit, sans vergogne, dans tel ou tel logis, et perquisitionnent dans le dessein de confisquer, avec amende ou prison, toute denrée prohibée, (gibier, volailles, œufs, beurre, etc...). — Le 24 février, des voitures, dont nous comptons une vingtaine, apportent encore et toujours du bois de chauffage pour MM. les Officiers, tandis que, par l'hiver qui nous assaille de nouveau, l'on tarde beaucoup à livrer aux habitants de la houille arrivée, dit-on, chez trois ou quatre négociants.

Les réquisitions ne tarissent pas. Doivent être livrés (citons encore ces spécimens) :

Le 23, d'*excellentes* machines à coudre ;

Le 24, 15 tables de nuit ; 1 glace murale, 1 taie d'oreiller, 2 oreillers, 4 draps de lit, 1 *couverture* piquée, avec édredon, 4 fauteuils, 6 chaises, 2 tables, 1 tapis, 3 paires de rideaux drapés, 10 assiettes à soupe, 5 tasses à café avec soucoupes, 1 bougeoir, et 28 autres objets pour la librairie allemande qui s'installe 1, rue Thiers ;

Le 26, des tapis, des tables, des armoires, 50 chaises rembourrées, 1 piano ; et ainsi de suite.

***

Sous un ciel de neige, triste comme les pensers qui le doivent accabler, passe et repasse l'Empereur ; la seconde fois (le 25) lui et sa suite se dirigent en autos, dans la matinée, vers Bazeilles et reviennent, au cours de l'après-dînée, vers Charleville. — Au lendemain de dépêches annonçant un succès du côté de Consen-

voye (1) et la prise du fort de Douaumont (2), nos adversaires ne paraissent pas extrêmement triomphants. Ne sont-ce point des succès trop chèrement acquis et le Kayser peut-il s'empêcher de songer « aux victoires à la Pyrrhus » ?... Des scènes de carnage effroyable se sont passées tous ces jours-ci ! Que de morts, que de blessés recouvre ce linceul de neige qui nous enveloppe depuis quarante-huit heures ; le soleil, comme au temps de César, ne va-t-il pas couvrir son front d'une rouille obscure pour ne point éclairer tant d'horreurs ? « Tremblez, répéterait le philosophe que nous avons déjà cité, tremblez, princes, qui « décrétez ainsi l'extermination des peuples !... (3).

***

Une « *Haupt-Wechselstube* » c'est-à-dire un bureau principal de change est ouvert dans les locaux du Comptoir d'Escompte (4), et un *avis de l'inspection*, en date du 21 février, nous fait « assavoir » que c'est pour l'armée allemande et pour les habitants.

Tous les bons de ville d'autres districts du pays occupé de la France doivent être acceptés comme les bons municipaux de Sedan et du district de notre Commandanture d'étape : les habitants qui les refuseront, verront leurs magasins fermés.

On promet un agio de 4 % pour l'argent allemand ; on accepte (nous le croyons sans peine) l'or français et des billets de banque au cours du jour ; mais l'on a beau nous affirmer que, par ce fait, sont retirés la communication du Maire (en date du 8 août) et les ordres de la Commandanture des 13 août et 28 novembre 1915, le bureau de change n'attire pas de clients français : d'abord, on n'a, généralement, plus d'or ni de billets de France;

(1) Meuse, arr. de Montmédy, canton de Montfaucon.

(2) A 9 kilomètres n. de Verdun.

(3) Ces lignes, nous les avons écrites — comme tout ceci — à la date même, et nullement après coup. H. R.

(4) Place d'Armes, n° 20.

et en eût-on un peu, il faut toujours se défier d'un ennemi, quelque aimable qu'il se fasse tout à coup.

***

Février s'achève, toujours dans l'œuvre de mort qui paraît même redoubler et se déroule parallèlement à l'œuvre de ruine ! Les ondes sonores nous annoncent les formidables duels engagés au nord de Verdun et en Champagne ; et telle en est l'intensité que parfois les vitres tremblent dans plusieurs rues de Sedan.

Les morts jonchent les champs de bataille, les mourants râlent, les blessés sont torturés ; les femmes pleurent leur mari, les enfants leur père, les sœurs leurs frères ;... la prédiction de Bismarck (1) se réalise : « *La guerre de* 1870 *sera un jeu d'enfant en regard de la prochaine lutte !* » Et devant ces monceaux de cadavres, ces hécatombes de mutilés, sur tant de douleurs, de deuils et de ruines, une parole cynique tombe des lèvres d'une tête couronnée : « *Nos pertes sont supportables...* ! » (2).

(1) Déclaration du prince de Bismarck au Reichstag lors de la discussion du Septennat.

(2) « *Unsere Verluste sind ertræglich* ! » GUILLAUME II.

Mars 1916.

18

A considérer le pillage auquel ils se livrent chez nous depuis plus de dix-huit mois, leurs odieux saccagements de toutes choses, leur contemption brutale des propriétés particulières ; — à surprendre ces magasins, ces « Geschir und Waarenlager », où s'accumulent, où s'entassent des milliers d'objets volés, mais catalogués sous l'euphémisme de réquisitions ; — à suivre « l'affamement » auquel ils nous voudraient réduire ; — à nous rappeler leurs violences en vingt endroits : dans nos rues lors de leur irruption le 25 août 1914, à Donchery, au Fond-de-Givonne (pour citer seulement ce dont nous fûmes les témoins), — comment ne pas gémir de voir ainsi *les Allemands* assis en tyrans à nos propres foyers ? Comment ne point songer à ces *Outlaws* que décrit Walter Scott, à ces *Saxons* — mis hors la loi — courant avec leur chef par les pays qu'ils dévastent et « y vivant ainsi que vivent les loups : *de rapines* et *de meurtres* » ?... (1).

***

Comme le flot qui coule toujours, les réquisitions vont leur train. En voici des échantillons du 28 février au 2 mars, et il faut avoir le courage d'en prendre encore connaissance. En effet, ces listes extraordinaires où l'autorité allemande veut qu'il soit mis à sa disposition des milliers d'objets appartiennent à l'histoire; elles y doivent demeurer,ainsi qu'un mémorial d'inouïes prétentions !

Conçoit-on ce dévergondage de demandes de tables-bureaux, de bibliothèques, d'étagères, de tableaux encadrés, de glaces

(1) Augustin-Thierry y fait allusion dans une de ses remarquables *Préfaces*.

murales, etc... ; les conçoit-on en aucun temps, mais à l'heure surtout où la mort fauche, sans arrêt, tant d'existences humaines ? Comprend-on ces fantastiques et continuelles exigences : de pianos, de « *bon* lit d'officier, avec couverture piquée et édredon (*sic*) » ; de portières-rideaux, de tapis, de rideaux à draper, de rouleaux de papier peint avec bordure ou frise assortie... sans compter tant de *soustractions* faites par ceux-ci et par ceux-là, dans les logis dont ils se considèrent les maîtres absolus, et dont ils forcent les meubles, les armoires, les portes, scrutent honteusement les secrets de famille, emportent telles et telles choses, même des meubles, à titre de souvenir !! (1)

Et nous ne parlons pas de ces quantités de canapés, de fauteuils rembourrés, de « fauteuils confortables (*lisez bien ceci*) *pour s'étendre entièrement* », de chaises, de tables de toute espèce, de descentes de lit, de *nappes* spécifiées *de couleur*, d'armoires pour vêtements ou pour vaisselles, *und so weiter*, etc... On nous alléguerait que ces réquisitions étaient pour les « Feldlazarethe », bien que nous en ayons vu beaucoup prendre *directement* le chemin des maisons où résident ces officiers qui, décidément, préfèrent *Capoue* à *Sparte*.

Mentionnerons-nous qu'il leur faut un manucure (homme ou femme) pour soigner leurs mains délicates ?

Enfin, l'on essaie d'endiguer le torrent, et des otages déclarent à ces guerriers mélomanes qu'il n'y a plus de pianos !! Jamais, on ne nous fera croire que clavecins, accordéons, etc... font partie des réquisitions, autorisées par la Convention de La Haye « pour les besoins de l'armée ».

On aime, en vérité, à voir cette résistance ; car il était trop clairement apparu, au bout des premiers mois déjà, que la Commandanture entendait nous traiter en auxiliaires dociles de l'œuvre allemande ; — auxiliaires auxquels on peut ordonner sans qu'ils réclament le respect dû à leur dignité personnelle

(1) Nous ne contestons nullement des exemples de *correction* que nos adversaires nous citeront peut-être ; mais nous maintenons en toute son exactitude ce que nous avançons ici.

d'ennemis. N'était-ce pas avec une arrogante familiarité, par exemple, qu'un jour un sous-officier de la Commandanture, intimant ses ordres pour de nouvelles réquisitions, frappait sur l'épaule d'un Edile, comme s'il voulait bien attester par ce geste, sa main-mise sur la municipalité ?

***

Les drapeaux de la Bulgarie, de la Turquie, de l'Autriche, humbles vassales de l'Allemagne, flottent, le 2 mars, aux fenêtres des Administrations à propos de la venue d'officiers autrichiens, turcs et bulgares.

Le 5, nous nous plaisons à ignorer le haut personnage qui doit traverser la ville, dont les magasins ont été, par ordre, consciencieusement nettoyés. Que la corne des automobiles armoriées rythme : « Der Kaiser kommt ! der Kaiser kommt ! (1) » ou « Der Kronprinz ; der Kronprinz ! (2) » ce signal n'est pas pour nous.

Le samedi 4 mars partent de Sedan les aliénés dont l'évacuation a été souvent agitée. Six des Religieuses de Prémontré, qui se dévouent à l'admirable tâche d'entourer de prévenances ceux dont la raison a fait naufrage, viennent chercher à l'hospice dix-huit de ces malheureuses que quatre Sœurs de Saint-Vincent-de-Paul ont conduites à la gare. A ces pauvres femmes on a dit qu'elles allaient en France; en réalité, on les acheminait vers la Belgique pour les y soigner.

***

Il convient maintenant de parler des *bons intercommunaux*, auxquels il a été fait précédemment allusion et au sujet desquels avait été tenue, le 26 février, sous la présidence du lieutenant-colonel Heyn, une Assemblée générale du Comité administratif

(1) « Le Kaiser vient ; le Kaiser vient ! » 4 *notes*.

(2) « Le Kronprinz ; le Kronprinz ! » 3 *notes*.

du Syndicat ardennais de ravitaillement pour la région sedanaise.

Représenté par son bureau ainsi composé : MM. A. Grandpierre, premier adjoint, président ; Ad. Benoît, vice-président ; E. Lassalle, secrétaire, et H. Hérard, trésorier, ce Syndicat reçut mission de demander à l'autorité supérieure allemande la permission d'*émettre des bons de monnaie au porteur*, dont le remboursement serait garanti conjointement et solidairement, par toutes les communes formant ledit Syndicat.

La date à laquelle était décidée l'émission se trouvait être le 26 février 1916.

La valeur totale de cette mise en circulation, remboursable à la Recette municipale de Sedan, avec le délai maximum d'un an après la signature de la paix, était projetée pour cinq millions de francs, et devait se composer comme suit :

1 million de billets de	0 25	pour une valeur de fr.		. .	250.000
500.000 billets de	0 50	—	—	. .	250.000
1 million de billets de	1 »	—	—	. .	1.000.000
500.000 —	2 »	—	—	. .	1.000.000
200.000 —	5 »	—	—	. .	1.000.000
100.000 —	10 »	—	—	. .	1.000.000
25.000 —	20 »	—	—	. .	500.000
					5.000.000

Tous ces billets sériés porteraient la signature de M. A. Grandpierre, Président, et de M. Jacques, agent spécial du Comité administratif du Syndicat ; et l'impression en serait confiée à M. Anciaux, de Charleville.

Jusqu'alors le Syndicat ardennais de ravitaillement n'avait émis aucun bon ni aucune pièce de monnaie fiduciaire ; cette émission était motivée par la nécessité de remédier à la crise monétaire résultant des circonstances ; et la création de bons intercommunaux acceptés par toutes les caisses allemandes, comme la mise de ces bons à la disposition des communes adhérentes, jusqu'à concurrence de leurs besoins respectifs, donnait à ces communes la facilité de payer le salaire de leurs ouvriers et le traitement des fonctionnaires. Par ce moyen on assurait la vie matérielle des habitants et les services de l'Assistance publique ; — on pouvait solder les denrées ou produits fournis par

l'Autorité allemande, par complément de ceux du ravitaillement américain. On permettait, enfin, aux communes ayant créé du papier-monnaie d'en effectuer le remplacement par des bons syndicaux, conformément aux ordres de l'administration allemande ; (article 2 des Statuts du Ravitaillement).

L'article 4 spécifiait que chaque commune adhérente contribuerait, à concurrence de 20 francs par habitant, aux dépenses spéciales du service monétaire (1), et que le versement immédiat de 1 fr. par habitant serait, pour partie, affecté aux frais de premier établissement.

En ce qui concernait ce service monétaire, le Syndicat, aux termes de l'article 23, ne serait dissous qu'après la *rentrée* dans la Caisse syndicale ou l'*annulation* de la totalité des bons émis, et toutes les communes adhérentes étaient conjointement et solidairement obligées au remboursement intégral.

Tel était, dans ses lignes générales, le mécanisme, et ainsi était combiné le fonctionnement de ces *bons intercommunaux ;* et nous en devons l'exposé, si clair, à la haute compétence de M. Ad. Benoît, le président du Syndicat de ravitaillement pour la région sedanaise, et aux services éclairés duquel on ne pourra jamais assez rendre hommage.

***

Puisque nous parlons de *ravitaillement*, donnons ce renseignement que, pour fournir des vivres à la population civile, la partie occupée de la France était alors divisée en cinq districts :

1° Valenciennes, réparti lui-même en deux sous-districts ; l'un de Lille, l'autre de Valenciennes même ;

2° Saint-Quentin ;

3° Vervins ;

4° Charleville ;

5° Longwy.

Le district de Charleville, comprenant environ cent quarante

(1) Le premier exercice du Service monétaire devait commencer dès sa création définitive et être clôturé le 30 septembre 1916 (article 22).

mille habitants, se décomposait en cinq régions ou syndicats : Charleville ; Rethel ; Rimogne ; *Sedan ;* Poix-Terron.

Constitué le 14 avril 1915, le *Syndicat de Sedan* comportait les localités des Commandantures de *Sedan*, Bazeilles, Frénois, Chémery, Raucourt et huit communes ; — ensemble quarante communes comptant vingt-neuf mille quatre cent soixante-quinze habitants.

Le montant de la garantie donnée au *Comité de ravitaillement* (Commission for Relief in Belgium) *C R B*, était de soixante francs par habitant, soit pour *le district de Charleville* huit millions quatre cent mille francs.

***

Un autre genre de *ravitaillement*, bien intéressant, était celui *des chevaux et du bétail ;* et à voir passer *nos* très rares chevaux, tous aux flancs creux et décharnés, *nos* quelques bestiaux efflanqués, nous nous demandions comment ils étaient nourris (1) !

Or, au mois d'août 1915, des *instructions spéciales* avaient autorisé les cultivateurs à faucher l'herbe poussant dans les fossés des routes, sur les champs incultes, dans les chemins des champs, dans les bois, et à l'employer comme fourrage pour l'hiver. « Cet approvisionnement s'imposait d'autant plus — portait l'avis de la Commandanture — que l'administration militaire ne pourra rien livrer de ses approvisionnements en foin à la population civile. »

Pour litière, on était autorisé à utiliser les roseaux, les grandes herbes des bois, les joncs, et invité à s'en pourvoir, en temps voulu.

Mais ces instructions avaient été données à une époque où elles étaient à peu près sans effets possibles ; car les herbes, les fourrages ou même la litière que l'on aurait pu se procurer

(1) Il restait en tout et pour tout 24 chevaux, pitoyablement épuisés, à la disposition des civils !!

auparavant, à une date convenable, dans les endroits désignés, n'existaient plus. Tout se trouvait trop mûr, desséché ou bien avait été pâturé. — Déjà, nous disait en ce mois de mars M. H. Deglaire, le vétérinaire dont la profonde loyauté fut si utile à notre population dans ces années calamiteuses, déjà en bonne saison il y avait, à cause de la sécheresse du printemps, fort peu en ces endroits ; et au surplus défense était faite d'y rien prendre.

Tandis qu'en tant de lieux de vastes parcelles de prairies ne furent même pas fauchées ou furent mal employées, ou pourrirent sur place, il était interdit aux populations d'y toucher. Et avec ce qui fut ainsi totalement perdu pour tous, il aurait été facile de nourrir abondamment la petite quantité de bétail qui restait dans la région. Mais cela eût été, évidemment, trop simple, et surtout infiniment trop bien !

Beaucoup de regain fut également perdu : en quelques communes, il en fut abandonné aux propriétaires du bétail, mais souvent trop tard, quand la récolte convenable en était impossible. Plus d'une fois, ce regain réalisé par les cultivateurs fut ensuite réquisitionné pour les troupes et, après les fourrages, ce fut le tour des betteraves : semées et cultivées toute l'année par les exploitants du sol, elles furent — au moment de l'arrachage — complètement saisies et livrées aux autorités allemandes, sans qu'il en fût rien laissé pour le bétail demeuré aux propriétaires.

De ces mesures il résulta que nombre de laitiers ne purent nourrir leurs bêtes et furent dans l'obligation de le faire savoir. La solution à laquelle ils se trouvèrent acculés fut de remettre aux Allemands ce bétail qu'ils étaient dans l'impossibilité de sustenter. Plus avisés ou plus favorisés, tels propriétaires (en tous cas, fort actifs) ont pu jusqu'ici conserver le restant de leurs bêtes qu'ils ont conduites au pâturage presque tous les jours de l'hiver heureusement peu rigoureux.

Afin de se réserver quelques chevaux indispensables à certains services, non encasernés ni nourris par les Allemands, leurs

possesseurs ont acheté à ceux-ci une maigre pitance, très chichement rationnée, à des taux jusqu'alors inconnus. Aussi, quelles tristes haridelles attelées aux rarissimes voitures qui sont encore aux mains des Français (1) !

Voici, au 1er mars 1916, les prix des fourrages et la ration quotidienne par tête, (le tout à peu près toujours de qualité médiocre) :

Paille :	124 fr. les 100 kg.			Paille :	2 kg.
Foin :	185 —	—	Ration	Foin :	2 —
Avoine :	67 —	—		Avoine :	1 — 500

***

Afin de ne pas écœurer le lecteur par des redites journalières, nous enregistrons seulement qu'à cette date du 12 mars 1916 nous sommes à la quatre-vingt-deuxième liste — formidable — de réquisitions.

***

Le 21, le Kaiser fait encore une apparition à Sedan et s'arrête quelques instants devant le « Feldlazareth de la Bruderschule » (2). Est-ce donc pour célébrer son passage ou s'étourdir avant de retourner dans les tranchées que bien des soldats sont notoirement ivres ?... De fait, la discipline allemande est en subite et forte détente. Il se manifeste certains cas de mutinerie, il y a même des coups échangés (3) entre hommes et officiers, ce qui est un symptôme grave.

***

Ce bruit terrible qui nous émeut tellement, ce bruit — signe de vie et de mort tout à la fois — a repris, intense ; et nous

(1) En des étables où l'on a voulu garder trop de bétail et ne point le livrer aux Allemands, il est arrivé que beaucoup de bêtes sont mortes d'inanition. Nulle nourriture n'a été, d'ailleurs, vendue pour les bestiaux par l'ennemi.

(2) L'Empereur gîte encore fréquemment à Charleville.

(3) « Es hat Schlæge gesetzt ! » conviennent les Allemands.

croyons sans peine à la déclaration du ministre Ribot, le 17 de ce mois, à la Chambre des Députés que « nous sommes à une heure capitale. Tout le monde ne tient-il point ses regards fixés du côté de Verdun ? La fougue des dernières attaques des Allemands devant cette place ne montre-t-elle pas avec quelle impatience ils s'efforcent d'obtenir un succès, dût-il leur coûter énormément cher et n'être que passager ? Certes, l'histoire considérera cette défense de Verdun comme l'un des plus grands événements accomplis dans notre pays (1).

Comme aux instants où l'inquiétude plane en l'air, les soldats encombrent, ils obstruent les abords de l'endroit où l'on affiche au tribunal la dépêche journalière : ils y cherchent vainement la nouvelle importante, la nouvelle sensationnelle, la nouvelle toujours attendue ; on leur répète la formule en quelque sorte stéréotypée : les Russes sont toujours battus, toujours repoussés ; mais ils reviennent toujours ; — ici les contre-attaques des Français, là celles des Anglais sont invariablement refoulées ; en somme, les Allemands piétinent et meurent sur place !

Aussi faut-il bien le dire, les hommes s'énervent visiblement à la lecture de ces télégrammes qui ne leur disent rien de décisif, ou plutôt qui sont insipides de monotonie ; et la gentille et alerte poésie de l'une de nos concitoyennes (2) trouve bien sa place ici :

J'ai toujours la même surprise
Quand je vois votre masse grise
Lisant : « En Argonne, progrès ;
En Russie énorme succès ! »
Poisson d'avril !
Poisson d'avril ! !

***

Les Français sont las de combattre ;
La faim va bientôt les abattre ;

(1) Extrait de la Déclaration faite le vendredi 17 mars 1916 par M. Ribot, Ministre des Finances à la Chambre des Députés, d'après la *Gazette de Francfort,* que nous traduisons.

(2) Mme E. Sth...

Paris est tout près : regardez :
Quelques grands pas, vous y serez !
Poisson d'avril !
Poisson d'avril ! !

***

Et vous faites cette lecture
Depuis des mois que cela dure !
On vous sert le même repas ;
Mais vraiment vous n'avancez pas.

***

C'est que la route est bien gardée
Et nous sommes la grande Armée !.....
Berlin est plus près que Paris,
Retournez-y, pauvres vieux Gris !
La route en sera plus facile ;
Pour rendre votre pas agile ;
Vous chanterez le *Gloria*,
Et nous dirons : *Alleluia ! !*

***

Ce mois de mars 1916 va rejoindre dans le passé les dix-huit mois précédents de la guerre ; il finit tristement avec le spectacle de prisonniers russes, nos alliés alors, pâles, amaigris et souffrants, auxquels une brutale défiance nous interdit de donner, à leur passage dans nos rues, un morceau de pain ou quelque subside (1).

Il finit avec des alternatives de pauses et de reprises dans ces canonnades lointaines qui éclatent tantôt en coups formidables, tantôt en rafales. Oh ! ces guerres qui font horreur ! !...

(1) De semblables faits de simple charité furent réprimés sous nos yeux ; leurs auteurs, simplement coupables de compatissance, furent même parfois conduits au juge de guerre.

Faut-il apporter cette autre preuve de manque d'humanité à l'égard de ces captifs : 18 étaient sans couchage dans une écurie d'une localité voisine de Sedan ; les chevaux allemands pour litière n'avaient que des copeaux dont les pauvres Slaves tâchaient de distraire quelques bribes pour être moins à la dure.

En un court laps de temps, plusieurs prisonniers (une quarantaine, nous affirme-t-on), succombèrent ici de misère et de privations !

Il se consomme, ce mois, dans le flot des réquisitions : celle du 30 — pour les meubles — porte le N° 110 ;

Il s'achève par une aggravation très inquiétante de la question — *vivres :* on sent la famine qui approche, si la Commission ne redouble pas de vaillant et intelligent dévouement, de largeur de vues (1)...

Il se termine, enfin, par des fragments de nouvelles sur les terribles journées de septembre et sur les luttes plus récentes encore ; mais nous en connaissons assez pour soupçonner les deuils qui s'accumulent et comprendre en quels vastes cimetières sont transformées nos malheureuses contrées du Nord et de l'Est.

Sur beaucoup de points même (on frémit en le répétant), il a été impossible, après plusieurs semaines, d'enterrer les morts ; on a recouvert, avec de la chaux, de longues lignes entassées de cadavres. Est-ce donc un danger d'épidémie qui nous menace, en même temps que la disette ? Déjà le typhus fait de nombreuses victimes chez les Allemands (2).

Ah ! sors de ta tombe, auteur des « Iambes », poète à la mâle inspiration, tout échauffée des passions du jour et de l'heure présente ; lance tes imprécations contre ceux qui déchaînent de pareils fléaux sur l'humanité ; que la déesse de la vengeance fasse vibrer, qu'elle enflamme encore une lyre puissante !...

(1) Ce n'est plus seulement la cherté de la vie, qui est préoccupante et dont le problème avait été naguère étudié avec tant de compétence par des économistes distingués, particulièrement en 1911 par M. Georges Blondel ; c'est la lutte pour l'existence qu'il faut véritablement soutenir.

(2) La pénurie des pharmacies que nous avons déja signalée, s'accentue : de plus en plus on manque de médicaments, et cependant le nombre des malades, des « déprimés » augmente ; la mortalité sedanaise est double de celle de l'année précédente, et la population est réduite dans les proportions que l'on sait.

Avril 1916.

19

A mesure que les difficultés s'empirent, le fléchissement de la population augmente de façon sensible. — Si un chancelier a pu employer ce mot étrange que, contre la disette, on avait en Allemagne des « réserves *morales* » ? ce n'est pas cela qui donne le pain et les vivres nécessaires (1) ! Et si dans ces notes au jour le jour nous avons dû parler, à plusieurs reprises déjà, de la lutte pour l'existence, c'est bien à présent que le problème se pose, réellement angoissant.

La mortalité ne s'accroît pas d'une manière frappante, quand on relève dans le 1er trimestre 1916 : 110 décès contre, dans le trimestre correspondant de 1915, 104 décès ; mais le nombre des habitants — ne l'oublions point — est fort réduit ; d'autre part, naturellement, on ne se marie pas ; et s'il y a eu du 1er janvier au 31 mars 1915, 59 naissances pour la même période de 1916, nous n'en comptons plus que 22.

Les sources de secours commencent, d'ailleurs, forcément à tarir, et la vaillante Commission — qui aide encore deux cent soixante familles par des allocations mensuelles parallèlement avec le Bureau de Bienfaisance — entrevoit l'échéance fatale où elle ne pourra plus fonctionner. Aussi bien, doit-elle solliciter une nouvelle subvention de l'Administration municipale, afin

(1) Gœthe était bien de notre avis, lui qui rappelle dans ses notes sur la campagne de 1792, que «le duc de Brunswick ordonnait à ses soldats de ramasser la craie champenoise et d'en faire provision pour astiquer le fourniment !» Et Gœthe ajoute : «*Fallait-il se contenter de poussière, lorsqu'on soupirait après le pain,*» dans une boue effroyable et sous les averses continuelles ?...

d'être en mesure de poursuivre une tâche dont la situation fait bien ressortir la grande utilité (1).

***

Une seule chose ne cesse pas un instant, ce sont les inexorables et « foisonnantes » réquisitions auxquelles une épithète unique, toujours la même, est applicable.

Les listes atteignent au 28 avril le chiffre de 158. — Tous les objets exigés devaient être de la meilleure qualité, « étant destinés à des officiers supérieurs », *Sic.* — Toujours ces austères Spartiates ! (2).

La réquisition suivante se trompait évidemment d'adresse :

« *La mairie est priée de fournir à la Kommandantur dans le cours de l'après-midi, contre payement, une livre de fraises de bois.* » *Fait double à Sedan, le* 23 *juin* 1916, *à trois heures.* — Cette réquisition fut retournée aux fins sans doute d'être passée à... un domestiqne.

***

A propos de demandes tout au moins bizarres, voici le questionnaire que la municipalité recevait, avec injonction d'y répondre dans les vingt-quatre heures :

1° Combien d'habitants étaient à Sedan à l'époque de la paix ?

R. 19.516.

2° Combien sont actuellement sur le territoire de Sedan ?

R. 9.854.

(1) Conclusion du Rapporteur, M. A. Rouy, Secrétaire-Trésorier. — Le Conseil municipal entendit cet appel et vota 5.000 francs.

(2) Ne serait-on pas tenté de leur retourner ce qu'un des leurs disait de nous avant cette guerre : « *A trop jouir, on multiplie en soi les raisons d'aimer la vie et la crainte de la risquer.* » Cité par M. G. Bourdon, dans son livre « *L'Enigme allemande.* »

— A retenir le ton de cette réquisition du 27 avril : « La Mairie reçoit ordre de faire porter avenue Philippoteaux n° 29, avant midi : 1 bon bidet, en remplacement de la vieille casserole *qu'on s'est permis de fournir.* Fait double à Sedan le 27 avril 1916, à 11 heures. » Le Commandant.

3° Combien de chevaux se trouvaient antérieurement à la guerre sur le même territoire ?

R. 193 aux civils,
119 aux officiers.

4° Combien y sont présentement en la possession des Sedanais ?

R. 24.

5° Combien de militaires Sedan peut-il loger en temps de paix ?

R. 200 officiers,
3.000 hommes,
900 chevaux.

6° Combien, également en temps de paix, existe-t-il de familles à Sedan ?

R. 5.285.

7° Combien se trouvent maintenant de familles sur le territoire de Sedan ?

R. 3.574.

8° Quel effectif comprenait la garnison ?

R. 3 bataillons d'infanterie,
6 escadrons de cavalerie.

***

Ce ne sont pas seulement des bolides, aérolithes ou bombes qui tombent du ciel, ce sont aussi parfois des feuilles légères qui voltigent au gré du vent, puis finissent par prendre terre soit dans un champ, soit en quelque plate campagne, soit ailleurs encore. Pour être moins dangereuses, elles ont le don d'inquiéter, d'exaspérer les Allemands quand elles revêtent la forme d'un pastiche, nous dit-on, de la « *Gazette des Ardennes* ». C'est ce qui serait advenu certain jour de mars où un numéro de ce journal, *imprimé cette fois en France et imitant à s'y méprendre celui qui n'a d'ardennais que le nom*, descendit par la voie aérienne sur quelques points de notre région : il eut un succès de rire et les

Français y virent un jeu d'esprit ; les Allemands en jugèrent autrement, et le communiqué suivant qui s'efforçait d'être terrifiant, mais qui ne terrifia personne fut placardé sur nos murs :

« Quiconque voit ou trouve des documents édités par une puissance en état de guerre avec l'Allemagne, des ballons en papier ou des parachutes, est tenu à en faire immédiatement la déclaration au plus proche commandant militaire et à délivrer les objets trouvés. Il est formellement interdit de lire (1), de cacher ou de distribuer les documents ou de les faire distribuer par un autre.

« Ceux qui ne s'y conformeront pas, seront punis d'une année de prison au moins. Cumulativement une amende de trois mille marks au plus peut-être prononcée.

« Toute tentative sera punie. »

Fait au Quartier général de l'armée, le 15 mars 1916.

« Le général commandant en chef. »

Très variées étaient toujours, d'ailleurs, les communications : après celle-là qui sent la Cour martiale ou le Conseil de guerre, deux avis nous étaient donnés, qui auraient été plutôt dans le mode bucolique, sans le ton comminatoire inspirant le second. De quoi s'agissait-il ? Des « travaux de jardinage » ; de « la culture des légumes » ; de « l'entretien des arbres fruitiers » ; et l'on songeait instinctivement d'abord au *Manuel du parfait Jardinier ;* mais bientôt on était ramené à la sévère réalité par la menace immanquable d'une amende (minima de 100 francs) pour chaque jardin ou jardinet non fait.

***

Nous voici au 17 avril : une modiste reçoit ce jour-là ordre de fermer son salon et défense de confectionner des chapeaux ;

(1) O naïveté de l'administration allemande ! Que ceci est peu connaître l'humaine nature !!

« *les dames de Sedan*, lui est-il dit, *n'ont pas besoin d'être à la mode* (1). »

Cependant, la grosse voix s'est tue ces temps derniers, ou du moins on ne l'entend que par vagues intermittences. Est-ce donc cette accalmie qui souvent précède le déchaînement de quelque violent orage ?... D'après certaines rumeurs imprécises ou même d'après quelques échos d'Outre-Rhin, une offensive générale serait, de notre côté, en préparation sérieuse ; et chez les Allemands, toujours précautionneux, il y a, effectivement, de gros mouvements de troupes. La question naît donc derechef : « Touchons-nous enfin à quelque action décisive ? » — Force nous est bien d'attendre avec la patience du sage, mais non sans quelque scepticisme.

***

Nous nous reprocherions, en vérité, de ne point consigner à cette place le carême de 1916, en l'église Saint-Charles ; carême prêché avec tant de dévouement et de talent, suivi avec tant de pieuse exactitude !

Sur l'invitation de M. Delozanne, le chanoine Brincourt, que nous sommes heureux de retrouver ici, vint courageusement *à pied* de Donchery et y retourna de même chacun des six dimanches de la station quadragésimale, et nous donna des conférences remarquables d'actualité, de science, de piété. — Les instructions furent, en semaine, religieusement écoutées par les fidèles qu'attiraient et encourageaient des paroles toujours éloquentes et persuasives ; l'église ne désemplit pas toute la Semaine Sainte ; les offices du jour de Pâques furent magnifiques, les chants de *la Schola* unanimement remarqués, et *l'extraordinaire affluence convainquit, nous le savons, les Allemands, qui en furent les témoins édifiés et un peu surpris, qu'on les trompait dans leur pays quand on leur insinuait qu'il n'y avait plus guère de foi dans le nôtre.*

Cette station de 1916 sera donc, certainement, une belle page

(1) On ne peut vraiment être plus chevaleresque.

des Annales paroissiales de Sedan; elle demeurera comme un rayon de reposante lumière dans les heures sombres que nous traversâmes alors.

***

22 *avril*, veille de Pâques ! — Les Allemands veulent sonner les cloches : c'est, en effet, le « *hochheiliger Osterfest.* »... Obéiront-elles à l'ordre ? Depuis tant de mois, elles sont muettes ! Mais l'Allemagne dispose d'électriciens habiles : la remise en état s'effectue ; les essais se perfectionnent dans la journée ; et, à six heures, les cloches de Saint-Charles résonnent, majestueuses, parfaitement rythmées, évoquant pour nous mille souvenances ; et leur voix qui ne devrait convier les hommes qu'à la prière, au recueillement, à la concorde, forme le plus frappant, le plus étrange contraste avec les roulements continus du canon meurtrier, qui nous arrivent !

Le lendemain (23), c'est la grande solennité de Pâques : à huit heures, nos cloches semblent nous rappeler tout particulièrement que si le Christ est passé par la mort, il est ressuscité, et que nous devons, courageux et confiants, élever nos âmes !...

Et, tandis que le Kaiser au regard d'acier, à l'œil sombre qui trahit son accablant penser, traverse en auto (nous le vîmes ce jour-là) l'avenue Philippoteaux et que tant de ses soldats aux vêtements usés et poudreux, passent, fatigués, harassés, les cloches carillonnent encore le lundi (24) ; elles vont alors redevenir silencieuses pour un certain temps ; et quand elles battront de nouveau, sera-ce pour nous ; seront-elles mises en branle pour un chant de libération ? L'espoir est tenace chez nous, et n'est-ce pas un sang vivace que le nôtre, et nos tombes ne sont-elles pas toutes pleines de héros ? (1).

***

Le couchant d'avril est témoin de grandes agitations : des

(1) Nous reparlerons en 1917 de nos pauvres cloches détruites par les Allemands !

avions ennemis voire même français (?) survolent Sedan, et nous songeons à ces visions aériennes que Benson dépeint dans « *Le Maître de la Terre* ». On parle de bombes lancées sur Charleville où elles ont fait des victimes. — Des allées et venues de troupes, encore couvertes de la craie spéciale de la Champagne, sont de plus en plus considérables, et cantonnent ici et dans nos environs ; un général de division occupe, avec son état-major, la maison Goulden; tout un corps d'armée serait venu, dit-on, pour se refaire (?) ; — d'autres prêtent aux Allemands le dessein de se préparer à défendre la Meuse (?) — quoi qu'il en soit, *ce n'est plus la marche sur Paris !...* Des convois de toute espèce, des circulations incessantes de trains militaires (la nuit surtout) ; des soldats encombrant nos rues ; l'ordre de laisser des caves ouvertes — ordre qui trahit une préoccupation ou une crainte fort vive de voir tomber quelque projectile ;— le resserrement de la surveillance administrative ; la difficulté de plus en plus sérieuse d'obtenir un permis ; bien d'autres faits et détails encore ; tout cela tendrait-il à prouver que l'on doit s'attendre à quelque gros événement, comme plusieurs en ont le pressentiment ?

***

Il semble, en attendant, que l'on voudrait maintenir « *die Mannschaft* », les hommes en bonne forme au moral et au physique.

Le dimanche 30 avril, messe militaire en l'église Saint-Charles, avec la musique du régiment ; ensuite, pour les protestants, office religieux au jardin public, avec chants, — un *Sanctus* surtout, fort imposant.

L'après-midi, jeux de toute espèce sur la place Verte (1) et ailleurs : ces soldats qui viennent du front, pour la plupart, et demain iront probablement à la mort, rient, s'amusent, prennent leurs ébats absolument comme des enfants... Ainsi, après l'orage, des insectes exécutent mille mouvements, chantent même ou

(1) Aujourd'hui place Michelet, (*on ne sait pourquoi ?*)

bourdonnent ; soudain une sombre hirondelle traverse la troupe et fait disparaître des groupes entiers ; ainsi la mort, pareille à un oiseau de proie, passe au milieu des hommes, les engloutit ; et les survivants paraissent mépriser la vie. — A six heures du soir, le Kaiser se dirige, par nos rues, vers Charleville : Guillaume II est dans la première des quatre voitures qui ne se quittent pas ; il ne porte point son casque à la pointe démesurée : il est en casquette avec un turban rouge ; malgré ses épaisses lunettes qui cachent ses yeux, son profil est parfaitement reconnaissable.

Mai 1916.

Le printemps ne nous a pas encore apporté « ces brassées de lauriers », ni « le couchant d'avril, ces frondaisons de gloire », que nous avait pronostiquées un écrivain; mais sachons faire crédit à nos prophètes de bon augure, et... prorogeons l'échéance !

***

La garnison n'est pas inactive ; on « l'entraîne » ; au bruit du canon, très fort ces jours-ci, elle pratique même le « Parade marsch », que plusieurs ont plutôt oublié ; elle fait l'exercice, effectue des promenades militaires, et quotidiennement il est des soldats qui repartent pour les tranchées et s'avancent lourdement, ployant sous le fourniment très lourd.

La *nouvelle heure allemande* (deux heures d'avance sur l'heure française, une heure sur le temps allemand précédent) est marquée depuis le 1er mai ; et ce changement d'une application pourtant facile ne va pas sans troubler ceux qui sont attachés à des habitudes invétérées.

***

Afin de conjurer la *pénurie de vivres* qui s'accentue, « deux ares de terrain à planter en pommes de terre, et dont la récolte ne sera point réquisitionnée, sont mis gratuitement à la disposition de chaque habitant, avec obligation de planter la semence accordée » ; on promet que la police exercera une étroite surveillance, et que toute déprédation, tout vol constaté seront sévère-

ment punis. Ce n'est pas un spectacle banal de voir chaque matin des travailleurs de toutes conditions s'acheminer en longues théories, la bêche ou le hoyau sur l'épaule, vers l'arche du Fond-de-Givonne, et cultiver vaillamment la parcelle dont ils saluent d'avance la prochaine récolte. Non loin de là, un petit bois offre son frais ombrage et l'abri de son repos aux personnes fatiguées.

Dans l'intervalle, le Grand-Quartier général avait élevé soudain une singulière et inadmissible prétention par un « *Règlement relatif à la surveillance des banques et différents établissements de crédit, pour le territoire occupé de la France, non rattaché au gouvernement général de Belgique.* »

Cette pièce — monument d'outrecuidance — prétendait soumettre « les personnes et les entreprises, ainsi que les successeurs d'entreprises, s'occupant professionnellement du trafic de l'argent et des valeurs ou d'argent étrangers, du change ou d'autres affaires de banque, à l'obligation de signaler leurs maisons au *bureau de contrôle* des banques dont elles dépendaient, par l'intermédiaire du commandant du lieu ou d'étape » (*sic*) ; (*paragraphe* 1er).

Les entreprises existantes n'avaient que jusqu'au 10 mai pour faire leur déclaration, et les entreprises à fonder devaient être déclarées avant leur ouverture. A cette formalité étaient astreints les propriétaires, les membres du Conseil d'administration et les fondés de pouvoirs desdites entreprises, dont les maires étaient tenus de fournir une liste ; le bureau de contrôle s'arrogeait le droit de les surveiller.

Si un palliatif était mis à une semblable sommation par l'avis que les droits privés et l'avoir de ces établissements seraient garantis, le règlement portait, tout aussitôt après, que le même bureau d'examen :

« 1° veillerait à ce qu'aucune opération ne fût, pendant la guerre, dirigée d'une façon contraire aux intérêts de l'empire allemand ;

« 2° était, d'ores et déjà, autorisé :

à réviser les livres et écritures ;

à vérifier la caisse et les dépôts de valeurs, traites, etc... ;
à exiger des éclaircissements sur toutes les affaires ;
à interdire l'entreprise dans son ensemble, ou certaines transactions de détail, quelles qu'elles soient ;
à ordonner les dépôts de valeurs ;
à retirer leurs fonctions aux fondés de pouvoirs, s'ils ne méritaient plus de confiance. »

Autant de points, autant d'usurpations, autant de mesures draconiennes !

Et il y avait plus : en certains cas, le commandant d'armée, l'inspecteur d'étape ou le gouverneur de Metz pouvait — sur la demande du bureau de contrôle des banques — nommer un administrateur ; et pendant la durée de l'administration (responsable uniquement envers l'autorité allemande) les droits des personnes jusque-là chargées de la représentation, étaient interrompus.

« Les propriétaires, membres du Conseil d'administration, directeurs, employés et administrateurs d'entreprises *surveillées* recevaient injonction de se soumettre aux ordres et décisions du bureau contrôleur, lequel était autorisé à exiger caution pour l'observance de ses dispositions générales et particulières ; *en cas de non-observation, le montant du cautionnement devenait en tout ou en partie propriété de l'empire allemand.* »

Si tout cet « Ukase » (1) n'était à retenir d'un bout à l'autre, nous recommanderions spécialement à l'attention les deux lignes soulignées ci-dessus et le paragraphe VI final.

« Toute contravention intentionnelle, ou causée par une grave négligence contre le paragraphe Ier ou contre les dispositions du bureau de contrôle (2) sera punie jusqu'à cinq ans d'internement et d'amende jusqu'à cinquante mille marks (3), ou d'une de ces

(1) Il demeura, du reste, platonique, les Banques s'étant forcément limitées à l'opération que nous allons indiquer plus loin.

(2) Toujours cet éternel « Bureau de Contrôle » ! « *Bureau-Controle.* »

(3) « *Natur !* »... cette conclusion d'amende était immanquable.

deux peines. La tentative est punissable (1), (Paragraphe VI).

Cette pièce, digne des plus mauvais temps, était signée du *baron von Freytag, Généralleutnant.*

***

Pouvait-on plus cyniquement fouler aux pieds une convention que l'on avait signée ? Nous parlons de celle de La Haye, dont l'article 43 stipule expressément que « l'autorité du pouvoir légal ayant passé de fait entre les mains de l'occupant, celui-ci prendra toutes mesures en vue de rétablir et d'assurer l'ordre et la vie publics, en respectant les lois en vigueur dans le pays (2) ».

A la notification d'un pareil règlement, communiqué aux intéressés par la mairie, il fut fait la ferme et digne réponse qui convenait. Tout d'abord, on protestait contre cette flagrante violation du pacte de La Haye ; — pour résister, l'on se prévalait de notre loi française de 1863 concernant les Sociétés anonymes financières, loi qui dispense ces Sociétés de tout contrôle du Gouvernement et se borne à certaines formalités, purement administratives.

Telles banques rappelaient que, dès l'occupation de la ville, leurs locaux avaient été confisqués, envahis par l'installation de la poste, puis de la Commandanture (3) ; — qu'elles n'avaient fait d'autre opération que celle qui leur était dictée par un sentiment purement humanitaire : fournir à leurs clients des fonds strictement nécessaires à leur existence, en recourant, pour se procurer ces fonds, à des clients commerçants (4).

Les protestataires chargeaient donc le maire d'informer l'autorité allemande qu'ils faisaient toutes leurs réserves tou-

(1) Donc, procès de simple tendance à prévoir à l'horizon !...

(2) Convention de la Haye, du 18 octobre 1907. Annexe ; Ch. V ; Section III.

(3) Le Comptoir des Ardennes (Banque Claude-Lafontaine, Prévost et C[ie]), par exemple ; ou le Comptoir d'Escompte, où fut installée plus tard la « Hauptwechselstube, » principal bureau de change.

(4) Ou bien en s'adressant, ainsi que la Banque Claude-Lafontaine, à sa maison de Charleville.

chant les communications qui leur pourraient être demandées et constitueraient une atteinte grave au secret professionnel par lequel ils se considéraient inviolablement liés. Enfin, ils concluaient par l'inadmissibilité absolue de cette double doctrine :

1° que des pouvoirs légalement donnés puissent être retirés ou supprimés par une personne autre que celle qui les a conférés ;

2° que fût, par la suite, reconnue valable une transaction non signée par le mandataire primitivement et régulièrement investi, ou bien agréée par cette personne elle-même.

***

Ce règlement émanant de haut, ainsi que nous l'avons dit, fut néanmoins encore aggravé par d'autres instructions (1) qui défendaient, sous menace des peines édictées dans le paragraphe VII précité, aux banques et banquiers, aux agents s'occupant du commerce de titres et d'argent, à toutes personnes tenant, en qualité de commerçants, des valeurs ou titres (y compris les talons et coupons) (2) de délivrer ces titres ou valeurs à qui que ce fût sans le consentement écrit du bureau de contrôle (3).

Les règlements succèdent aux règlements ; les ordonnances et mesures de police aux « polizeilichen Verordnungen ». Nous voici, le 20 mai, informés par un long dispositif en huit articles que nous sont interdits :

Tous achats directs ou indirects de produits alimentaires allemands ou de magasins français saisis ;

(1) Datées du 2 juin 1916.

(2) « Soit en dépôt libre, soit en dépôt-gage pour des clients, soit en étant eux-mêmes les propriétaires.

(3) Les notaires eux-mêmes furent touchés d'une interdiction analogue et répondirent facilement par une brève et motivée déclaration de principe ; mais la suite même des événements et incidents consignés ici nous fera revenir sur cette insolente prétention. (*Voir en août*).

Toute prise ou abattage de bois dans les forêts ;

Toute pêche (hormis celle à la ligne) et toute chasse, sans une autorisation écrite de la Commandanture de l'étape ;

Toutes requêtes, plaintes ou réclamations à l'inspection de l'étape, sans l'agrément de la même Commandanture.

Quatre paragraphes renfermaient ensuite de sages et précises instructions pour éviter certains dangers d'incendie et entretenir les rues, places et trottoirs en état de grande propreté.

***

Dorénavant, la *nouvelle heure allemande* était la *seule réglementaire* (ce qui était évidemment plus pratique) pour tous services ; — toutes affaires commerciales allaient de huit heures du matin à huit heures du soir.

Et *invariablement* cette « polizeiliche Bekanntmachung », cet « avis de la police » se terminait par la menace d'une amende de mille marks ou d'un emprisonnement pouvant atteindre trois mois, pour les contrevenants à ces « prescriptions, ordonnances et interdictions de nature générale ou particulière ».

***

Après l'énorme bruit de bouches à feu dont la soirée du 17 mai a été troublée, l'aurore du 18 se lève dans le fracas de bombes jetées par des avions français et éclatant sur la gare dite de Bouillon et sur Bazeilles. Le faubourg de Torcy est légitimement impressionné par la secousse ressentie et par les dégâts causés en ce quartier. De nouveaux jets de bombes réveillent les citadins et la garnison les nuits suivantes : ces exploits de nos avions auraient surtout pour but la région de Raucourt où se trouverait, paraît-il, un dépôt de munitions (?).

Les Allemands étaient alors précisément en train d'apposer sur les murs des maisons où ils s'étaient assuré certaines caves des écriteaux portant le mot « *Fliegerschutz* », ce qui, d'une

part, signifie « abri contre les aéroplanes », et, d'autre part, prouve bien que ces refuges ne sont que pour eux-mêmes, car l'avis n'est pas libellé dans notre langue, mais uniquement dans la leur.

*
* *

Nous avons fait plus haut allusion aux inhumaines tueries qui s'accomplissent sur le front. « La guerre ! disait le prince « Max Lichnowsky, ah ! quand on imagine ce qu'elle serait « aujourd'hui, quand on suppute les ruines effrayantes qu'elle « laisserait, connaissez-vous dans le monde un homme assez « fou pour nous y jeter (1) ? » Et cette folie a été pourtant commise, et nous avons vu se lever de nouveau cette aube sanglante... ; et nous nous sommes réveillés un jour du mois d'août 1914 « avec l'ennemi chez nous, pillant ce qu'il trouvait, et massacrant ce qu'il rencontrait ! (2) »

C'est en proie à ces pensées que nous nous sommes rendu un matin en notre cimetière Saint-Charles, là nous avons pu considérer le monument élevé par les Allemands à ceux de leurs compatriotes tombés (et ils sont nombreux !) en combattant pour l'empereur et pour l'empire. « Dieu, dit l'inscription, leur « a pris le soleil terrestre ; mais maintenant ils sont affranchis « des choses d'ici-bas, et la lumière céleste brille pour eux : « demeure sainte consacrée par un holocauste sanglant ; « demeure trois fois sainte pour nous par la gratitude que nous « devons à ceux qui se sont ainsi sacrifiés. »

Paix et respect à ceux-là qui sont morts pour la patrie ; mais, sans apprécier en lui-même ce monument « colossâl », de style vaguement gréco-égypto-assyrien, sorte de *walhalla* « *lointaine* », en raccourci et prétentieuse, on en peut discuter et l'on en discutera certainement la légalité de l'érection dans notre propre cimetière Saint-Charles, *sans l'aveu du Gouvernement*

(1) Cité par G. Bourdon, en son livre : *l'Enigme allemande*, p. 123.

(2) Edouard Rousseaux : *La future invasion* ; (livre écrit en 1905).

français et avec dépossession de nos défunts, inhumés en ces lieux et places.

***

Une des pièces les plus curieuses fut peut-être encore celle que nous allons textuellement transcrire, relative aux *pompes à incendie.*

Mise en demeure ; urgence de la chose ; esprit naïvement mercantile, tout se trouve réuni dans ce document reçu de l'Inspection à la Commandanture et par celle-ci transmise, *sans lettre d'envoi*, à la mairie :

« Le matériel de pompes à incendie de la ville de Sedan est tellement arriéré que, dans l'intérêt de la garnison et de la population civile elle-même, il est urgent de prendre de nouvelles mesures.

« La ville est tenue de préserver contre les dangers de l'incendie les troupes et administrations se trouvant à Sedan ainsi que la ville elle-même. C'est pourquoi la Ville de Sedan est **sommée** de se procurer immédiatement une pompe à vapeur avec tout le matériel nécessaire,

« L'intendance est chargée, d'accord avec la Commandanture, d'acheter pour le compte de la ville de Sedan ce matériel nécessaire, qu'une place allemande peut livrer dans de bonnes conditions.

« Le prix d'achat pour une pompe à vapeur, une voiture-réservoir d'eau et une échelle à coulisse mécanique, est d'environ quinze mille marks.

« Le matériel acheté sera la propriété de la Ville de Sedan.

« Nous communiquer au plus tôt le résultat des démarches faites auprès de la Ville de Sedan. »

« Le chef de l'inspection d'étape »
Signé : « Frhr. von Krane. »

Pour copie conforme transmise à la mairie de Sedan.

Muller,
Obertleutnant.

La surveillance exercée par les Allemands pour ne pas laisser pénétrer en ville de victuailles à notre usage se fait de plus en plus étroite, de plus en plus âpre, tandis que, dans les communes suburbaines, c'est, par l'envahisseur, le gaspillage du lait, des œufs, la main-mise sur tous les vivres !

Un temps absolument néfaste aux biens de la terre excite, en outre, les plus légitimes inquiétudes et fait appréhender qu'à la demi-famine ne succède la famine. Aussi voit-on les ménagères chercher, anxieuses, le soutien d'une vie de plus en plus pénible ; « *car, quoi ! rien d'assuré !* » nous eût fait dire, avec l'un de ses héros, notre grand fabuliste (1) ; mais ceci n'est malheureusement pas une fable : c'est l'imminente réalité !

***

Et pourtant le Comité de *ravitaillement* multiplie ses efforts ; on le chansonne, dit-on ; mais qui et quoi ne chansonne-t-on point en France ? — Contre quelles difficultés cette Commission avait à lutter, certains ne le savaient peut-être pas assez. En tout état de cause, (il le faut bien dire pour l'histoire), *Sedan* vivait sous un *régime d'exploitation et d'exception*, à ce point de vue spécial du ravitaillement en viande fraîche, en beurre, œufs, lait, etc... (2). Nous y revenons à dessein, parce qu'il convient que cela reste loyalement et véridiquement consigné.

Et n'était-ce pas une réelle *exploitation* d'imposer à une agglomération telle que Sedan un mode, *hors règle*, de réapprovisionnements dont le résultat, clair et certain, était de remplir la caisse du fournisseur ? Or, ce fournisseur exclusif, en ce qui concernait toute la viande consommée dans le centre de Sedan-

(1) LA FONTAINE ; Fables LI. ; fable V.

(2) On se demandait aussi, fort justement, si des efforts sérieux étaient tentés pour nous procurer de l'huile, du pétrole, dont on manquait absolument ? Que le gaz vienne encore à manquer, et nous nous retrouverons, comme à l'arrière-saison précédente, plongés dans la plus pénible obscurité !...

Balan (1), quel était-il ? C'était l'autorité militaire allemande, nous imposant cette manière d'agir dont la population souffrait tant. Car toute la viande, de bœuf ou de cheval (2), était fournie par les Allemands, et il était interdit à la municipalité et à tout boucher d'acheter, pour le tuer, aucun bétail sur pied ; l'on n'accordait ici nul laissez-passer dans ce but.

***

Jusqu'au mois de juin 1916, on pouvait dans les campagnes se procurer de la viande en quantité presque suffisante et à des conditions de prix à peu près ordinaires ; presque partout, les prix de vente, assez variables selon les endroits, furent arrêtés par les mairies. Depuis longtemps on ne tuait que sous le contrôle des Allemands ; de là, des différences sensibles de ravitaillement entre localités peu distantes l'une de l'autre, suivant la rigidité plus ou moins grande de l'administration, qui assistait à la distribution et s'attribuait tout excédent de poids, calculé d'après la population prenant part au partage et d'après aussi le barême hebdomadaire.

Moins raide en quelques rares localités, le régime ne tarde plus à s'aggraver partout à cause de la diminution notable ou plutôt de la rareté croissante du bétail. Nombre de vaches à lait sont requises par les Allemands ou prises par eux, parce que leurs propriétaires n'ont plus de pitance à leur donner. Tout devient rude, affreusement rude, et il semble que Sedan ait été, avant toute autre localité, comme le champ d'expérience de longue date terriblement exploité !

Et c'est tellement vrai qu'à vingt kilomètres de nous *Charleville et Mézières* ont joui pendant de longs mois de facilités beaucoup plus larges : facilités pour les boucheries de se procurer

(1) Balan se trouvait soumis au même régime.

(2) Toute autre viande était inconnue à Sedan, sinon par fraude, ce qui était devenu à peu près impossible.

librement, avantageusement et suffisamment de la viande (1) ; facilités pour les boucheries carolopolitaines de venir avec *laissez-passer*, acheter (2) presque aux portes de Sedan (à Bosséval (3), par exemple) les quelques têtes de bêtes aptes encore à la consommation, ou de faire leurs achats dans le rayon de la Commandanture de Charleville, rayon dans lequel, des Commandantures voisines, des gens avisés savaient pousser du bétail.

La quantité rarissime des bestiaux, la difficulté énorme, pour ne pas dire l'impossibilité de s'en procurer, produisirent fatalement l'augmentation des prix ; et en juin 1916, sous l'empire de ces circonstances, le tarif et le rationnement des viandes sont devenus pour les deux cités proches de la nôtre, identiques à ceux que nous subissons depuis des mois entiers.

(1) Dans ces villes, les prix restèrent jusqu'en mai 1916 pour ainsi dire normaux, peut-être même inférieurs à ce qu'ils étaient avant la guerre.

(2) A 1 fr. 50 environ le demi-kilo mort.

(3) A 9 kilomètres de Sedan.

Juin 1916.

21

Il est raconté, dans l'histoire, qu'au cours d'une campagne victorieuse menée par le général Moreau, le 1er régiment de carabiniers français occupa Eichstadt en Bavière et que nous frappâmes cette petite ville d'une contribution de guerre de cent mille francs. Or, la population était dans une extrême pauvreté et Moreau exigeait le versement immédiat de cette somme. Notre régiment venait précisément de recevoir un arriéré de solde équivalent à près de cinq mois ; son colonel, Cauchois, touché de la détresse des habitants, proposa à ses cavaliers de payer de leurs deniers cette imposition; lui-même prêcha d'exemple en donnant jusqu'au dernier sou de ce qu'il possédait. On réunit ainsi quatre-vingt mille francs, et les notables trouvèrent la différence (1).

Nos ennemis de 1914-1918 ne connaissent ni cette magnanimité, ni cette générosité !... Sans parler encore des vols, avec effraction, commis chez des particuliers où les Allemands étaient logés, (armoires forcées, effets personnels dérobés, meubles soustraits, ou brisés à la manière des Vandales) ; — sans parler de l'avalanche incessante des réquisitions mobilières (230 au 15 juin), réquisitions toujours extraordinaires, ne concernant

(1) Par reconnaissance et sur l'initiative des Chanoines d'Eichstadt, les habitants décidèrent qu'une messe « solennelle, annuelle et perpétuelle » serait fondée en souvenir de cette bonne et noble action; et elle le fut sans interruption, à la date du 17 décembre, depuis 1801 ; même l'année d'Iéna (1806), même en 1870 ; tandis que les batteries de siège de la redoute de Chatillon bombardaient Paris, un prêtre priait pour les armées françaises dans la vieille cathédrale d'Eichstadt. (*Petites Lectures.*)

en rien les besoins d'une armée en campagne (1) ; sans parler des déprédations continuelles dans les usines, les magasins, les bâtiments publics, (le relevé en serait impossible !) ; sans parler de ces choses ni de quantité d'autres,le *Quartier général* ne tient aucun compte de l'épuisement universel et nous déclare, en ce milieu de juin, qu'il a été reconnu nécessaire de lever dans le territoire d'opérations et d'étapes, situé en France, une imposition de cent cinquante millions de marks, pour subvenir aux besoins de l'armée et à l'administration de ce territoire.

« Les communes faisant partie du Syndicat ardennais de ravitaillement pour la région de Sedan doivent, nous est-il notifié, participer à cette imposition forcée pour *un million de marks*, à verser à la Caisse de guerre de l'inspection d'étape 3, selon ordre du général Quartier-Meister. »

Or, cinq communes seulement : *Sedan*, Bazeilles, Frénois, Raucourt et Chémery appartiennent au Syndicat, et elles sont déclarées solidaires pour le paiement de ce « un million deux cent cinquante mille francs, » lequel sera effectué en trois fois :

500.000	francs,	*au plus tard*	le 19 juin
500.000	—	—	22 —
250.000	—	—	26 —

à la Caisse de Guerre, par le Comité du susdit Syndicat (2).

***

Cette accablante charge, surajoutée à tant d'autres, se trouva coïncider avec l'obligation où le Comité américain de ravitaillement mettait la ville de lui fournir une garantie de quatre cent mille francs, — garantie de personnes parfaitement honorables et très sérieuses. Une centaine de notables et dévoués

(1) Exemple : 1 sécateur pour couper les roses, 1 sécateur pour tailler les arbres, nombre de « bonnes et grandes glaces murales !! Allemands et Allemandes aiment évidemment à se mirer et à s'admirer !! » etc... etc...

(2) « En bons de ville, si les Communes veulent, mais autant que possible en coupures de 1, 2 et 5 francs. »

Sedanais répondirent encore à l'appel de la municipalité et se portèrent, solidairement, caution pour cette somme. La population, de la sorte, se tint assurée, pour un certain temps, des choses les plus nécessaires à sa subsistance ; mais la suite des événements ne nous réserverait-elle pas encore quelque surprise ?...

***

En même temps, nous étions prévenus que, « par suite de l'ouverture des « *Wechselstuben* (1) », des « *Wechselkassen* (2) », et des *bureaux d'émission*, des bons de ville d'autres districts étaient en circulation, (cela, nous le savions pertinemment), et devaient être considérés et acceptés par les habitants comme les propres bons de ville ; — faute de quoi, l'on n'avait droit à aucun autre paiement ; et, en cas de refus, les marchands seraient punis par la fermeture de leurs magasins (3).

Ces mêmes imprimés, signés « *von Krane, generalleutnant und Inspekteur* », croyaient devoir revenir à la charge et nous redisaient que « le bureau de change acceptait, au cours du jour, l'or et des billets de banque français (non déchirés, en bon état); un agio de 4 % était même payé comptant pour l'argent allemand, (soit pour un mark : 1 mark 30).

***

A propos de ce mot : *Inspekteur* avec un *k*, nous sommes frappés, en cheminant par la ville, de ce véritable besoin des Allemands d'estropier l'orthographe de la plupart des termes qu'ils nous empruntent. Ainsi, au hasard, sur leurs innombrables pancartes :

Bur**o** ; **K**antine ; **Z**igaretten ; Ko**m**mandant; Etappen ; **Z**ivil-hospital ; **Z**entral ; Inspe**k**tion ; Leutnant ; Lazareth ou Lazarett ; Baïonett.

(1) Bureaux de change.

(2) Caisses de change.

(3) Double avis du 21 février, rappelé.

Et il en va de même pour quantité de mots qu'ils prennent en tout ou partie à l'anglais : **Wasser-Klosset**, pour water-closet) ; etc., etc. (1).

***

Le lundi soir, vers neuf heures, un intermède des plus amusants (ils sont rares !) divertit quelques Sedanais : un vieillard, à la marche extrêmement pénible, enveloppé d'un grand manteau gris, et la tête coiffée d'un casque à pique, s'avançait, entouré de nombreux officiers, sur le pont de Meuse (rue Thiers). Tout à coup, une halte ! le personnage agite nerveusement une jambe, remue désespérément le pied ; — le général qui était à sa droite de s'agenouiller comme pour lui venir en aide ; ce voyant, un colonel, puis un capitaine et enfin un lieutenant de se mettre également à genoux ; chacun de s'empresser pour éviter la peine à son supérieur. De quoi s'agit-il ? Le haut personnage est-il atteint d'une crampe, de quelque malaise subit ?... Tout à coup, d'un mouvement plus brusque, il envoie à une certaine distance l'un de ses éperons ; un officier ramasse la précieuse courte tige de métal doré, la passe à une ordonnance qui se tient *au fixe*, « fix » et le cortège se remet en branle.

Si l'on en avait eu la possibilité, quel instantané l'on aurait pris de *Sa Majesté le roi de Bavière !* car c'était le vieux roi Louis-Léopold-Joseph-Marie-Aloïs-Alfred (2), fils du feld-zeug maréchal Luitpold, cousin des feus rois Louis et Othon.

Le souverain était arrivé peu d'instants auparavant en notre

(1) Il y aurait tout un lexique à faire : Kondukteur, Locomotiv, et combien d'autres !!

(2) Louis, ex-roi de Bavière, né en 1845, épousa en 1868 Marie-Thérèse d'Autriche (Este), fille de Ferdinand de Modène. Une de ses filles, Elisabeth, s'est unie au roi des Belges Albert. — Le roi Louis devait être dans les troupes bavaroises et hessoises qui furent battues par les Prussiens dans des combats acharnés à Fulda, Kissingen, Aschaffenbourg (du 3 au 10 juillet 1866). — S'est-il souvenu, en traversant la place Turenne, du magnanime exemple d'humanité donné, le 24 juillet 1873, par les Sedanais, alors que les Bavarois, frappés d'insolation, tombaient en foule autour de la statue de l'illustre maréchal ?...

cité et s'était installé, à la Sorille, dans la propriété de M. Jean Benoît (1), aménagée pour lui avec tout le confort imaginable et environnée d'extrêmes mesures de précautions. Il y a, par la ville, affluence de gendarmes, de dragons de la garde royale, de soldats de diverses armes, et — certainement — il circule des policiers en bourgeois. Comme le maréchal de Moltke, taisons-nous en... sept langues !

Il ne faudrait pas voir un impôt d'arrivée ou « d'avènement », infligé à Sedan et aux communes du district, mais une simple rencontre dans la *contribution de guerre*, qui était déjà connue de plusieurs et fut, à ce moment même, notifiée par le Quartier général. En la forme suivante elle était adressée aux collectivités affiliées au Syndicat de Ravitaillement de notre région : deux millions deux cent mille marks ou deux millions sept cent cinquante mille francs à payer solidairement par les cinq communes visées.

Sur cette somme :

1.250.000 fr. avaient été versés selon l'ordre du 13 juin ;

1.225.000 — devaient l'être par le Comité du Syndicat le 10 juillet à la Caisse de Guerre de l'Inspection d'Etapes, en bons de ville autorisés par le « Général Quartier Meister » ;

Et le reste :

275.000 fr. en argent allemand ou français, le 15 août 1916.

Sur ces deux cent soixante-quinze mille francs, il était accordé (*sic*) une réduction de 5 %, devant s'élever à 20 % si le paiement était effectué en or ; et « les mêmes faveurs » ! étaient concédées si une partie de la somme payable en bons de ville était versée en argent !

Aux communes de s'arranger entre elles pour le paiement à faire en argent !

***

Si, pour nous du moins et depuis quelques jours, « le bronze

(1) Autrefois maison de M. Jules Off.

semble muet », comme aurait dit Chateaubriand, il règne par contre en ville une forte animation : arrivées et départs de troupes, exodes de médecins, d'infirmiers, d'infirmières et de blessés, déménagements importants, charrois de toute espèce, allées et venues multipliées (1).

Le dimanche 25 juin, les protestants ne peuvent avoir leur office au temple qui est exclusivement réservé aux Allemands ; informé trop tard, le pasteur, M. Cosson, présente des observations, *vaines*, *naturellement*.

***

Le jeudi 29, fête de saint Pierre et saint Paul — fête chômée en Allemagne — l'église Saint-Charles est fermée à huit heures pour les catholiques ; le roi de Bavière s'y fait dire une messe à laquelle il assiste avec sa suite.

(1) Au seul Collège Turenne, se trouvaient encore 280 blessés au 30 juin.

Juillet 1916.

22

Pour inaugurer le mois de juillet, deux avis extraordinaires furent envoyés aux municipalités ; les voici dans leur français plutôt étrange : *ne varietur ;* il est piquant de n'y rien changer.

I

« Les communes de France n'ont pas le droit de lever elles-mêmes des impôts ; elles reçoivent la part d'impôts, qui leur incombent, de l'Etat.

« Cet impôt ne pouvant pas être levé par l'administration de l'armée allemande, et par suite la part qui incombe à chaque commune ne pouvant être déterminée, le Général Quartier Meister prendra en considération la demande des communes pour leur concéder un droit de lever des impôts.

« L'imposition de guerre actuelle ayant mis les communes dans la nécessité d'augmenter leurs revenus, les administrations de ces communes sont invitées, dans le cas où elles désireraient émettre un impôt, à se mettre directement en communication avec la Commandanture en rappelant le N° et Ins Ia N° 17.110 a Pkt 13, et à formuler leur demande par écrit. »

Le premier alinéa ne nous apprenait rien ; les deuxième et troisième paragraphes suggéraient cette question : à supposer qu'une commune voulût prélever quelque impôt, où donc en trouverait-elle la rentrée, alors que nos envahisseurs draînent tout sans merci ? Et dans l'hypothèse invraisemblable d'une « émission d'impôt », la Commandanture ne ménagerait-elle

pas la surprise d'un prélèvement de tant pour cent ?... Tout n'est-il pas toujours à redouter ?

II

« La Mairie dressera une liste (et ceci jusque lundi 3 courant à 10 heures) des hommes mariés (époux) en indiquant : nom, prénoms, âge, profession et habitation, qui sont à cause des événements de la guerre séparés de leur femme (épouse).

« Cela veut dire : séparés à cause des événements du début de la guerre ou qui depuis lors sont émigrés dans la France non occupée.

« Il s'agit seulement des époux qui ont des enfants et où la femme se trouve actuellement avec un ou plusieurs enfants dans la France non occupée.

« En dessous de chaque époux suivant la liste exigée ci-dessus, on mettra le nom de la femme (jeune fille) âge, le prénom des enfants, sexe et âge.

« Cette liste doit être dressée avec des soins les plus minutieux dans les recensements et dans les états civils.

« *C'est un ordre formel :* la Mairie est déclarée particulièrement responsable que ce travail sera minutieusement exécuté.

« Il est évident que, si l'époux se trouve avec un ou plusieurs enfants ici sur le territoire de Sedan, et si la femme se trouve dans la France non occupée avec un ou plusieurs enfants, il est à porter sur la liste. »

« Sedan, le 1er juillet 1916, 9 h. 45. »

Où tendait cette invite d'une extraordinaire rédaction ?... Elle fut rapportée le jour même où fut opérée la sensationnelle arrestation, que nous racontons plus loin, le jeudi 13 juillet.

***

Dans la nuit du 28 au 29 juin, vers deux heures et demie, trois coups de feu avaient été tirés sur le presbytère par un soldat allemand. Heureusement, il n'y avait eu aucun accident, bien que l'une des balles ait brisé le carreau d'une fenêtre, ait pénétré dans une chambre et percé le plafond. Sur la trop légi-

time instance du vénérable archiprêtre, une enquête fut ouverte, et il lui fut dit que le malheureux soldat était fou.

*
* *

Il est souverainement imprudent de faire le commerce de vivres avec nos ennemis : tôt ou tard, la mèche est éventée, et cela coûte cher à Mme D... (1) une seconde fois, ainsi qu'à diverses personnes (2).

Les perquisitions, les réquisitions, les pillages, sous couleur de guerre économique (! !) vont, d'ailleurs, leur train.

*
* *

Nous ne chercherons point de formule nouvelle pour dire que cela gronde furieusement derechef dans l'Argonne et sur Verdun. Ah ! l'on serait curieux de savoir ce que pensent de notre civilisation à coups de canon et avec des engins inouïs ceux-là dont les Européens prétendent polir les mœurs ! Plus cela vient, plus les témoins oculaires nous rapportent des impressions et des effrois de ces tueries inimaginables. Gravelotte fut, en août 1870, le tombeau de la garde royale prussienne, de combien de milliers et de milliers d'hommes la région de Verdun aura-t-elle été le sépulcre !

Ainsi qu'un torrent, les Allemands s'étaient précipités sur nous, dévorant tout sur leur passage. C'était le détestable génie de la guerre qui poussait leurs chefs. Arrêtés, battus dans la Marne, ils s'hypnotisèrent sur Verdun, se figurant que la prise de cette place déciderait de la paix ; et voilà qu'une résistance qui les déroute, qui les mine, qui leur coûte d'incalculables sacrifices, les brise !... C'est que *Verdun* sera une grande épopée de

(1) Mme D... est condamnée à 3000 marks d'amende et à une année de prison ; elle est conduite à Trêves.

(2) Cinq ou six Sedanais sont frappés d'amende pour lui avoir acheté des vivres.

cette lutte, comme *Orléans* fut celle de la guerre de Cent Ans. *Verdun*, c'est le sublime héroïsme qui permet aux Anglais de se rassembler et de porter avec nous, dans la Somme, des coups libérateurs. *Verdun*, c'est un chapitre de ce livre d'or où la main de l'histoire consacre les fastes les plus glorieux de nos Annales !

* * *

Des bombes sont encore, dans la nuit du 2 au 3 juillet, lancées sur Lumes ; il nous est affirmé que quatre Allemands sont « *caput* » ; — d'autres engins seraient tombés sur les ponts de Villette et de Donchery (?).

Une inquiétude indéniable existe un peu partout : au bruit lointain de l'artillerie, des troupes partent en force, laissant dans un état immonde et comme saccagés à plaisir la plupart des logements et des casernements ; des régiments passent sous l'averse, le chant *obligatoire* (1) à la bouche, mais le regard morne : *hostiæ humanæ !* Diverses administrations s'en vont brusquement ; le vide se fait en ville ; par contre, des automobiles à la croix rouge amènent de nombreux blessés, dont beaucoup sur des civières paraissent grièvement atteints.

Et néanmoins les Allemands rêvent encore l'organisation de services toujours confortables : ils veulent saisir les appartements avec le mobilier et les caves d'un honorable notaire, afin d'y mettre un casino (*une dégustation*) pour Messieurs les Officiers. Dans la crainte d'incendie, les dossiers de l'étude ont été déposés en ces caves ; notre concitoyen, Me A. Rouy formule une protestation motivée et se refuse énergiquement et loyalement à désigner quelque autre local en vue de cette installation. Devant une résistance aussi fondée, l'Intendance ne passe pas outre, et le casino est installé place Turenne.

(1) On nous assure qu'un régiment qui avait refusé de chanter deux ou trois jours auparavant avait été condamné, la veille même de son départ, à une marche forcée de 45 kilomètres.

***

Que les Sedanais amateurs de natation ne se plaignent pas : ils pourront se baigner dans la Meuse (si cet été froid et pluvieux le permet). En effet, l'on est informé que l'installation de bains au sport nautique est ouverte depuis le 26 juin 1916 ; elle est réservée au public civil, les lundis de sept à dix heures du matin, et les jeudis de deux heures trente à cinq heures du soir.

***

« La Gazette de Francfort » nous donne l'ordre du jour, qui doit nous inspirer confiance, du général Joffre à l'armée française ; mais combien malheureuses sont nos provinces de l'Est : proie toujours livrée aux envahisseurs, elles voient leurs champs jonchés de cadavres et de blessés, leurs villes et leurs villages pillés, saccagés ; plusieurs incendiés, anéantis ; tous ravagés, ruinés, et en cette dernière guerre comme jamais ils ne le furent ! Les générations se lasseront-elles un jour de dresser sans cesse leur tente à la gueule du canon, et iront-elles porter ailleurs, avec leurs pénates, leur industrie et leur commerce ? ?... Tels ceux-là qui renoncèrent à construire et à reconstruire perpétuellement au pied des montagnes d'où sortaient trop souvent des vapeurs, des flammes, des matières embrasées, destructrices de toutes choses !...

S'il est vrai que, de l'autre côté de la frontière provisoire nous séparant de la France, certains qui n'ont pas vu, ni partagé nos tortures, ont trouvé quelque chose à reprendre dans l'attitude des populations ardennaises, nous leur demandons de lire ces pages, imparfaites évidemment, mais *vécues :* ils comprendront mieux alors et notre impuissance, et notre martyre devant l'invasion ! *Discite justitiam :* ils apprendront à nous rendre justice et à ne point parler avec une inconsciente légèreté de maux qu'ils n'ont pas soufferts !

***

Une *sanglante tragédie* s'accomplit le 13 juillet, vers sept heures du soir, dans le champ de tir ; la rumeur en circula par nos rues le vendredi 14 dès le matin, et la nouvelle officielle nous en fut donnée en cette journée même, par l'affiche placardée sur nos murs :

AVIS

« Le Directeur de l'Usine à Gaz, Louis Busson, de Sedan, a été condamné par jugement du Tribunal ambulant d'ici, à la peine de mort, pour trahison de guerre, puisqu'il a envoyé à Paris, par un pigeon voyageur, une lettre dont le contenu avait ce caractère.

« En exécution de ce jugement, il a été fusillé.

« A cette occasion, l'on rappelle l'ordonnance sévère du Général en chef de l'Armée, du 15 février de cette année.

« Sedan, le 14 juillet 1916.

« Le Commandant d'Étape,

« HEYN,

« Lieutenant-colonel. »

A la mairie de Sedan parvenait en même temps une note confirmative du jugement qui avait été appliqué à l'infortuné directeur, par application inexorable de « l'Ordonnance impériale du 28 décembre 1899 et du paragraphe 58.161 du Code militaire *dit* de justice, pour le fait d'avoir envoyé à Paris par pigeon voyageur une lettre dont le contenu avait le caractère de trahison. »

Le document ajoutait que la sentence avait reçu aussitôt sa sanction et que « le corps mis en bière serait à prendre le 15 courant à dix heures du matin au cimetière Saint-Charles et devait y être enterré immédiatement dans le plus grand calme. »

L'inhumation devait être terminée pour onze heures du matin sous le contrôle de la police ; ne pourraient assister que les personnes ayant, par amitié, parenté ou relations officielles, approché le défunt ; aucune allocution ne devait être prononcée.

Tout était donc réglé, arrêté dans les moindres et les plus lugubres détails.

La note, signée : Dr Songen,
Conseiller de guerre,

se terminait par ces lignes :

« La succession de M. L. Busson est transmise par la présente à la ville : une somme de 2.223 francs 25, ainsi que sa montre, faisant partie de cette succession sont à prendre au Tribunal. Une médaille, ainsi que l'alliance, de même que les dernières volontés du mort ont été remises à l'archiprêtre, M. Delozame. »

Et en effet M. l'Archiprêtre avait été mandé par le juge de guerre : celui-ci lui avait remis ces diverses pièces avec la lettre qu'on va lire de M. L. Busson ; il lui avait précisé de la façon la plus autoritaire l'heure à laquelle la messe devait être dite, les portes étant fermées, en l'église Saint-Charles, en présence seulement du maire, du personnel restreint de l'usine à gaz, et de trois personnes autorisées : MM. Lange, Metzger et Préalle. M. l'Archiprêtre se rendrait ensuite directement au cimetière où, pas plus qu'à l'église il ne serait prononcé d'autres paroles que les prières liturgiques, et que l'on fermerait absolument durant quarante-huit heures : aucun enterrement ne s'y férait dans la journée du 15, et le deuil *seul* serait admis à y entrer le 16, s'il y avait une inhumation ce jour-là.

On ne lira jamais sans une profonde émotion la lettre de M. Busson à M. le Chanoine Delozanne ; — nous tenons à la donner en sa simple et mâle fierté, sans faire de commentaire. Elle était tracée, d'une grande et ferme écriture par la victime, quelques moments avant sa mort qui fut celle d'un brave et d'un chrétien.

Sedan, 13 juillet 1916.

à Monsieur l'Archiprêtre de Sedan,

« Je vous serais très reconnaissant de vouloir bien faire dire des prières pour le repos de mon âme. Je suis mort, muni des Sacrements qui m'ont été donnés par l'Aumônier militaire allemand.

« Ecrivez aussi à ma chère femme à Sormon-Plœmeur (Morbihan) ou 23, rue Poissonnière, Lorient, que je suis mort bravement, en bon chrétien, en pensant à elle et à ma fille. J'ai confié à l'Aumônier allemand une médaille que je portais et mon alliance (1).

. . . .

« Dites à Luc, mon comptable, d'assurer la conservation de mes biens jusqu'à leur remise à ma femme. Il devra également vous remettre une somme de cent francs destinée à une œuvre de la Sainte Vierge, pour laquelle j'ai eu une vénération spéciale ; je vous prie donc de disposer de cette somme.

« Priez bien pour moi, Monsieur l'Archiprêtre ; — je suis toujours resté un honnête homme, et l'acte qui m'a amené au châtiment suprême n'est pas une atteinte à mon honneur.

« M. Luc devra se charger de tous les frais nécessaires pour mon enterrement et l'entretien de ma tombe, jusqu'à ce que ma femme vienne chercher ma dépouille. J'ose espérer que vous voudrez bien y veiller.

« Au revoir, Monsieur l'Archiprêtre !

« Encore une fois, je meurs bravement, en bon chrétien et en bon Français. Je ne regrette que de n'avoir pas versé mon sang pour une cause plus utile à ma patrie. — J'aurais préféré mourir avec un prêtre français, mais la chose ne m'a pas été permise.

« Ecrivez à ma femme. Dites-lui de rejeter sur ma fille, ma chère Vounette, l'affection qu'elle avait pour moi.

« Pensez à moi dans vos prières, et recevez mon suprême adieu ! »

Signé : « Louis Busson. »

Le prêtre allemand, chargé d'office de la très douloureuse mission d'assister le pauvre directeur du gaz fut M. le baron von Dalwitz : il l'accomplit avec toute la convenance et le

(1) Ici quelques recommandations à l'adresse de son comptable pour de petits réglements.

dévouement d'un prêtre catholique, et il lui en coûta énormément, nous le savons !

Le cœur de la noble victime gisant à terre semblait battre encore un peu : M. l'abbé Dalwitz lui donna sur le front une onction suprême.

M. L. Busson avait regardé la mort et les soldats en face : il avait refusé qu'on lui bandât les yeux et, au dernier instant, fait un large signe de croix et étendu les bras avant de tomber !

Telle fut cette *exécution, horrible abus de la force,* nouvel exemple de cruauté et de barbarie, nous rappelant, à plusieurs égards, celle d'un autre martyr de 1870 : l'abbé Miroy, dont le monument, élevé par souscription, devint à Reims un lieu de religieux et patriotique pèlerinage.

Il y a aujourd'hui quarante-trois ans, à midi, — le 24 juillet 1873 — que les Bavarois arrivant de Charleville tombaient en masse, frappés d'insolation, sur la place Turenne, et que les Sedanais, oubliant trois années de souffrance, Bazeilles et mille souvenirs funèbres, savaient leur prodiguer une touchante assistance dont le général von der Thann, puis l'empereur allemand, Guillaume Ier, par M. de Saint-Vallier, remercièrent notre généreuse population (1).

Cette magnanimité, nos envahisseurs de 1914-1917 n'ont guère paru se la rappeler ! Toutes ces notes n'en sont-elles point la preuve irréfutable ? Fusillades, dans nos rues, d'habitants inoffensifs, hommes, femmes, enfants, lors de l'arrivée de l'ennemi le 25 août ; réquisitions à outrance (2), pillages systématiques, perquisitions domiciliaires reprenant par moments avec une sorte d'exacerbation ; dévastations sans merci de nos bois, de nos forêts ; anéantissement économique de notre département, comme de toutes nos régions occupées ; resserrement

(1) Voir notre Histoire de Sedan durant la guerre et l'occupation de 1870-71.

(2) Au 31 juillet 1916, les réquisitions que nous appelons mobilières en sont *au n°* 298 trahissant toujours le goût très prononcé de MM. les Officiers pour ce qu'ils appellent : « *die Behæglichkeit* », le confortable !...

croissant, autour de nous, de toutes les communications (1) ; confiscation de toutes les choses nécessaires à l'existence ; cruelles déportations, en foule, de civils — déportations comparables à plusieurs égards à ces translations de peuples, trop fameuses dans l'histoire sous le nom de « *captivités* » ; exécutions juridiques, etc..., etc..., rien ne nous fut épargné !

Et pourtant il faut le dire, parfois il y avait de l'humanité chez ces hommes qui nous apparaissaient bien avec cette « *barbarie native* », dont leurs littérateurs eux-mêmes n'avaient pas honte de parler au siècle dernier (2) : leurs médecins, leurs dentistes, leurs docteurs donnaient d'une façon désintéressée et louable leurs soins aux malades *civils* qui, pour une cause ou pour une autre, étaient obligés de recourir à leur ministère ; et un de leurs oculistes en renom, le docteur Lattorst, de Berlin, tint au château une clinique où bien des personnes, atteintes d'affection de la vue, trouvèrent une médication intelligente et des traitements appréciables.

***

Dans la nuit du 24 au 25, comme dans celle du 28 au 29, on est encore réveillé en sursaut par un grand bruit de bombes, dont l'effet immédiat nous demeure, ainsi que toujours, inconnu. De fait, malgré tout cet éclat, les trains militaires roulent ainsi que ci-devant, et cette excessive facilité de circulation n'est que trop favorable, de tout temps, à nos ennemis.

***

A dater du 27, un sous-officier allemand doit assister aux séances du Conseil municipal (réduit à une très simple expression : 7 membres). — C'était bien, en vérité, délibérer sous la pression des baïonnettes.

(1) La circulation sur la rive gauche de la Meuse, entre le pont de la Gare et Wadelincourt (côté de Wadelincourt) nous est formellement interdite vers le 25 juillet (Avis du lieutenant-colonel Heyn).

(2) Le *Saint-Empire romain germanique* par JAMES BRYCE, professeur de Droit à l'Université d'Oxford.

Août 1916.

23

La deuxième année de cette guerre exécrable se termine; et, pour la seconde fois, nous allons revivre les anniversaires de 1914 comme nous avons si longtemps revécu ceux de 1870 !... Il y a deux ans déjà qu'un vénérable ami nous écrivait : « Daigne Dieu tenir compte pour la France et pour l'armée de tant de sacrifices qui sont à la veille de se faire et de tant de mérites qui vont s'acquérir ! Qu'il couronne la vaillance de tant de braves gens résolus à remplir, sous mille formes, le plus difficile des devoirs ! Qu'il fortifie chacun de nous pour sa tâche laborieuse au jour le jour !.... » Et lui-même, cet ami, eut sa large part d'épreuves noblement, courageusement supportées.

***

Sur le chapitre nourriture ou vivres, disons qu'en fait de lait, nous n'avons que peu de lait écrémé, qui « *tourne* » presque journellement par ces températures caniculaires.

De viande de cheval, les distributions se font de plus en plus rares, les Allemands la retenant pour eux. — Quant à la viande de bœuf, elle est passée, aussi bien que le beurre et les œufs, à l'état mythique.

L'innocente tourterelle est assimilée au pigeon et condamnée à mort ; les lapins sont saisis ; etc..., le pain est, en ce moment, *immangeable*, fait avec une *farine moisie*, qui est un danger sérieux pour la santé publique...

*
* *

Les bombes d'aéroplane, dont on avait, tout d'abord, souri trop légèrement peut-être, deviennent fréquentes et préoccupantes : dans la nuit du 3 au 4, mais surtout dans celle du samedi 5 au dimanche 6, elles tombent sur nous ; les mitrailleuses ou canons allemands répondent ; de très graves dégâts sont causés au Fond-de-Givonne la première fois, et ensuite sur le promenoir des prêtres, (immeubles Letellier, Raffy, etc...) puis dans les propriétés Tangre, Gérard, Ranzoni, Raux...

Les multiples endroits grièvement endommagés sont le but de nombreuses visites de la part des Allemands et de la population civile. Les destructions et dommages proviennent-ils des projectiles français, ou bien sont-ils dus à la réplique, c'est-à-dire aux shrapnels ? Tel est le thème des conversations... Les tenants de cette dernière hypothèse la doivent formuler tout bas, car les Allemands ne veulent point entendre de cette oreille : pour eux, nos engins sont les seuls coupables (1), et ce sont des « Français qui maltraitent ainsi leurs compatriotes (2) » ; — parler autrement, c'est encore s'exposer à leur verser des marks !

Quoi qu'il en soit, Sedan sous un feu convergent, paraît, pour l'instant, menacé tout à la fois et par les avions et par les postes ennemis établis sur les hauteurs ; et, en présence de tant de vitres brisées, de murs troués, de fenêtres démolies, de volets ou persiennes arrachés, d'objets abîmés ou violemment déplacés à l'intérieur des maisons, on se dit qu'il est vraiment miraculeux qu'il n'y ait pas eu d'accidents de personnes.

Les Allemands, qui logent çà et là et dont les lazarets sont nombreux en ville, ont tout intérêt à mieux étudier la balistique et à calculer plus mathématiquement le jet des projectiles lancés par leurs canons-mitrailleuses.

(1) Ils savent néanmoins parfaitement à quoi s'en tenir.

(2) Propos exactement tenu par beaucoup d'entr'eux.

S'il règne parmi la population une préoccupation fort compréhensible, nos ennemis, eux, ne sont pas très crânes : des officiers, gîtés sur les hauteurs ou dans les quartiers éprouvés, reviennent précipitamment se domicilier dans l'intérieur de la cité ; les soldats descendent leurs couchages des casernes dans les casemates du château ; et intimation nous est expressément renouvelée de garnir, nuitamment, de rideaux ou d'écrans épais les chambres où il se trouve de la lumière, afin que celle-ci ne soit pas aperçue du dehors (1).

***

A cette époque se place un de ces menus faits dont l'ensemble constituerait un *livre-journal* saisissant des basses tracasseries auxquelles nous étions en butte ; mais les noter est matériellement impossible ; voici, du moins, la colossale mesquinerie à laquelle nous faisons allusion :

Une marchande de journaux, Mme L..., vend un numéro à un officier, à qui elle croit bien compter la différence entre le modeste coût de la feuille et les vingt-cinq centimes qu'il a déposés sur le comptoir. Par mégarde, elle met deux sous belges au lieu de deux pièces de cinq pfennigs. Que fait l'officier ?... Il passe au juge de guerre un long *factum* d'une page constatant qu'on lui a fait *tort de... deux centimes et demi !!*... Mme L... doit comparoir ; loyalement elle explique que c'est une erreur et se déclare prêtre à la réparer. Mais l'affaire est inscrite au rôle et suit son cours : la marchande est assignée ; attend vainement toute une matinée que vienne son tour ; et, à midi, on lui dit simplement que l'incident n'a pas de suite (2).

***

A ces menues difficultés combien d'autres adjoindre ?...

(1) Ordre de la Commandanture du 8 août 1916.

(2) « Alors vous ne pensez pas être punissable, *nicht strafbar* ? » lui demande le juge. — Assurément, je ne dois pas être punie », réplique fort bien Mme L...

Injustifiables retards dans la livraison des médicaments que l'on fait attendre plus de trois ou quatre mois aux pharmaciens qui en ont, pourtant, versé le prix par avance ;

Système vexatoire — nous allions dire inhumain — vis-à-vis des médecins appelés dans la banlieue pour soins à des malades et obligés, quand leurs instants sont précieux, de se rendre trois et quatre fois à la Commandanture, et d'y stationner longtemps avant d'obtenir un permis qui devrait, semble-t-il bien, leur être délivré d'une façon permanente pour l'exercice de leur profession.

***

Et à côté de tant de choses, les unes impatientantes, les autres révoltantes, les faits comiques et ridicules !

Si l'histoire a mis au point le fait singulièrement exagéré et faussé de seigneurs forçant le manant à battre les étangs, afin que les grenouilles ne troublent point, en coassant, leur sommeil, elle redira que les Allemands ont réquisitionné dans nos environs, à Floing, des adolescents et des hommes qui devaient siffler, ou frapper bruyamment sur des bêches afin de tenir la gent ailée, pillarde et friande de grains, à distance des moissons sur lesquelles ils avaient fait main basse !

***

De par ordre, en rigoureux état de siège depuis vingt-quatre mois et gouvernée « à la prussienne », *Sedan* a l'humiliation de voir germaniser, momentanément, ses noms de rues ou de places ; et des cartes postales perpétueront cette pénible souvenance :

La mairie, c'est le « Stadthaus » ;

L'église Saint-Charles, c'est la « Kirche Sanct Charles, Platz Crussy » ;

La place Turenne devient « Platz Turenne » avec le « Turenne-

Denkmal (1) ; ou la « Platzmusik, Sonntags am Turenne Denkmal (2) » ;

La place d'Alsace devient « *Platz* Alsace-Lorraine », avec le « Museum », et le « Rhumes-Denkmal (3) » ;

La maison J. Le Roy est le « Deutsches Soldatenheim am Platz Turenne (4) ».

Enfin, pour nous borner dans cette énumération, « le pont de la gare », détruit le 25 août 1914, est représenté avec cette légende :

« Von den Franzosen gesprengte Bahnofsbrucke ; dahinter die deutsche Pionierbrucke (5). »

***

Et, malgré tout, le moral sedanais demeure généralement bon, « *extraordinaire* » même, selon le mot d'un officier allemand.

***

S'il est une sainte et salutaire pensée, c'est bien celle qui est consacrée par l'Eglise de prier pour les défunts. *Sedan* s'y montre constamment fidèle, et le lendemain de sa fête patronale (6), un office est, en temps de paix, célébré pour tous les trépassés de la paroisse.

Cette fois, par une de ces inspirations que sa piété lui suggère toujours, M. l'archiprêtre Delozanne nous a convoqués, le lundi 21 août, à une messe de Requiem pour tous les soldats,

(1) Le monument du célèbre maréchal tant de fois vainqueur des Impériaux en 1675, et *libérateur de l'Alsace en quinze jours* !

(2) « La place de la Musique, le dimanche devant la statue de Turenne. »

(3) Le Musée et le Monument commémoratif.

(4) « La maison des Soldats », ou « Cercle militaire. »

(5) Pont de la Gare que les Français ont fait sauter ; et en arrière : le pont du Génie (allemand).

(6) S. Laurent. (S. Laurent est patron de la ville ; et S. Charles, patron de l'église).

prêtres et séminaristes, victimes déjà connues et inconnues encore de la guerre ! On répond en foule à sa religieuse invitation, et l'église est trop étroite pour contenir les fidèles qui viennent — le matin à la messe et le soir aux vêpres — offrir à leurs chers morts le tribut de leurs prières avec le témoignage de leur souvenir.

Qu'elle est impressionnante cette cérémonie, aujourd'hui deux fois solennelle en sa tristesse ! Combien de larmes coulent ! Et combien saisissant cet appel de ceux que nous avons vus partir naguère pleins de courage, brillants de jeunesse, et « *recommandés* » parce qu'ils sont tombés au champ d'honneur ! Comme on doit craindre que cette liste, déjà longue, ne s'augmente de beaucoup d'autres dont les épouses, les mères, les frères, les sœurs, les parents et les amis n'ont point de nouvelles !... On se les nomme en silence et avec une poignante angoisse.

Ah ! l'Église sait merveilleusement interpréter, consoler nos douleurs, traduire nos immortelles espérances, quand elle nous dit que « ceux-là que nous pleurons ont changé la vie présente contre une vie meilleure et que leur sacrifice leur a valu une habitation éternelle dans le ciel (1) ».

***

Nous nous doutions bien, en relevant ici les mille tortures semées sous nos pas, qu'il fallait ne point épuiser d'un seul coup notre indignation. Et, en effet, une affaire d'un caractère particulièrement odieux était en suspens et allait avoir une suite : nous voulons parler de la *sommation* aux *notaires de fournir « le détail des valeurs ou coupons en leur possession ou garde »*. Nous avons dit la première réponse catégorique faite. Convoqués le 18 août, MM. G. Ninnin, A. Rouy, Piquart de Guer et F. Cousin furent mis en demeure de s'exécuter. Une fois de plus ils déclarèrent avec fermeté qu'ils ne céderaient qu'à la

(1) Voir au mois de mai 1916, et aussi plus loin en mars 1917 la suite.

force et « sous remise d'une lettre consignant formellement cette contrainte »... brutale !

La Commandanture discuta ; évidemment, il lui déplaisait de libeller cette menace honteuse, car « ce qui est écrit, demeure écrit (1) ». Devant l'inflexibilité des quatre notaires, elle s'y résolut ; et, le soir même, chacun d'eux recevait le pli suivant que nous traduisons exactement et dont il faut lire chaque mot avec attention :

Ordonnance

« En modification de la loi du 30 janvier 1890 concernant le Notariat, il est arrêté par la présente ce qui suit :

« La surveillance des notaires, laquelle est exercée par la Chambre de discipline des notaires, selon l'article 8 de ladite loi, passe au Bureau de surveillance des Banques à Sedan.

A H Q.

Le Commandant en chef
Von Einem ;
Pour copie conforme :
Scholler.
En conformité :
Heyn,
Lt Colonel, Comt l'Etape.

« M...... (2), notaire, devra transmettre par retour au Bureau de surveillance des Banques à Sedan (Lt. Scholler) un état détaillé des coupons et valeurs en sa possession ou sa garde. — *En cas de refus*, des mesures de coercitions seront exercées.

« Sedan, le 18 août 1916. Heyn,
Lt Colonel et Comt l'Etape. »

N'est-ce pas encore colossâl (kôlossal) ! Et n'est-il point révoltant cet abus de la force qui prime tous les droits et foule aux pieds toutes les lois ?...

(1) « Vas man geschrieben hat, das bleibt geschrieben ! »

(2) Ici le nom du notaire.

Très habile et très ferme, extrêmement bien inspirée fut la nouvelle réponse de la Chambre des Notaires : « Nous nous soumettons « puisque vous êtes résolus à employer la contrainte qui vaincrait « notre résistance... Nous vous donnerons une liste sans aucun nom ; « car nous n'avons pas le droit de livrer les noms de nos déposants ; « et nous laissons toute responsabilité à l'autorité allemande. »

***

Simultanément les *banques* étaient informées qu'il leur était interdit de laisser leurs clients ouvrir leurs coffres sans une permission en règle du bureau spécial de surveillance et sans la présence d'un soldat allemand : elles répliquèrent de même par une protestation énergique.

Le régime de la tyrannie pouvait-il aller plus loin ? L'ordre relatif à la *saisie* d'objets de ménage et d'ustensiles en cuivre, nickel et étain nous prouve tout de suite que nous ne sommes pas au bout ! — « Saisis « et confisqués étaient de même tous les objets mobiliers et fixes ; — « frappés également ceux destinés à la vente ou bien hors d'usage, ou « se trouvant sous la garde de personnes faisant partie de l'armée « allemande. N'étaient exceptés que : les objets d'église ; les arma- « tures de conduites d'eau et de gaz, de chauffage central, de chauffe- « bains ; les appareils d'éclairage fixes et les garnitures, toutes « montées, de meubles ; enfin, les objets ayant une valeur soit artis- « tique, soit historique..., moyennant un certificat des comman- « dants d'étape. »

De toutes ces choses confisquées l'usage nous était gracieusement laissé, mais sous notre responsabilité ; la vente nous en était défendue ; et aux jours qui seraient indiqués par les commandants de place nous devions les livrer. Quant à celles qui se trouvaient dans des édifices, maisons, appartements quelconques évacués, les mêmes commandants en faisaient leur affaire.

A titre de compensation, la valeur (?) des objets saisis serait payée au propriétaire lui-même ou à son fondé de pouvoir en *Bons de Ville*, d'après un tarif indiqué.

Et, naturellement toute soustraction, toute cachette, tout défaut de déclaration ou de livraison était sévèrement puni : emprisonnement pouvant aller jusqu'à 5 ans, et amende s'élevant à 10.000 marks.

Au regard d'une pareille mesure, émanée du général commandant l'armée, von Einem, pâlit évidemment le relevé des réquisitions mobilières, dont nous sommes, le 1er septembre à la trois cent cinquante et unième !

***

Un peu plus haut, nous parlons de « *paiements en bons de ville* ». Or, le « général quartiermeister » n'estime pas « la réalisation *technique* de beaucoup de ces bons comme satisfaisant aux exigences en titres » ; et, le 21 août, le Comité du Syndicat de Ravitaillement ardennais (Comité de Sedan) reçoit l'invitation, — lisez : l'*ordre* de « se réunir pour conclure une nouvelle émission de bons de la ville... Les communes du Syndicat, en particulier *Sedan* auront à exécuter l'échange des billets non autorisés, mis en circulation du 2 septembre 1914 au 15 janvier 1916, et à prendre les mesures nécessaires à leur annulation.

Où tendait ce discours ?... Un petite proposition *incidente*, ainsi qu'on dit en grammaire, sous-entend quelque chose : « Les « bureaux de change (Wechselstube) sont désignés en particulier « pour procéder à l'échange, contre de bons autorisés, de ceux « qui ne le sont point et qui se trouvent en possession des « soldats allemands : à ces derniers demeure exclusivement la « faculté de les présenter en paiement. »

Nous ne tarderons pas à savoir en quelles conditions — à n'en point douter, *favorables* aux Allemands — s'effectuera l'opération.

***

La probabilité d'une *nouvelle émigration*, assez importante, de la population civile pour la France non occupée, jette bien du monde dans de cruelles perplexités. D'après information du 22 août, six catégories de personnes sont admises à présenter leur demande ; mais d'ores et déjà l'on est prévenu que ce sera vers le mois d'octobre et qu'il n'y a pas encore de certitude que cette « mobilisation » aura lieu.

31 *août.* — Voilà donc pleinement révolues deux années d'une guerre qui semble gagner le monde comme un vaste incendie ! Ne voyons-nous pas, en effet, se soulever toutes les nations ?... Mais le typhus et diverses maladies sévissent dans les armées ; les vivres se font de plus en plus rares ; les santés sont plus ou moins atteintes ; les ruines de toute espèce s'accumulent... Et si nous pensons que quarante-six ans plus tôt notre région subissait les douleurs de l'envahissement — douleurs qu'elle avait trop connues déjà un demi-siècle auparavant (1) — le tableau des grandes invasions se présente spontanément à notre esprit... « La fureur des Barbares s'était alors exercée sur les hommes et sur les pierres ; des populations étaient enlevées à leurs foyers ; nombre de villes détruites ; maintes autres, privées de la majeure partie de leurs habitants, ressemblaient à un corps que l'âme a quitté ; les campagnes devenaient comme des cimetières ; de longues et tristes processions d'exilés, hommes, femmes, enfants, défilaient, à travers les champs ou les cités, sous la garde des Vandales de Genséric et des Goths de Totila ! (2) »

Nous frémissons davantage encore, lorsque — rendus enfin à la liberté — nous, prisonniers de l'Est et du Nord, livrés pieds et poings liés à nos bourreaux ravageurs de 1914-1918, nous connaîtrons la situation exacte des choses et que, de nos yeux, nous contemplerons tous ces lieux où règnent (nous ne le soupçonnons que trop justement) l'effroi et la dévastation.

N'est-ce pas trait pour trait, sans y rien retrancher, la peinture que l'on fera et que l'on esquisse déjà des atrocités de la guerre follement, criminellement déchaînée sur le monde le 2 août 1914 ?

(1) 1814-1815.

(2) « Destructæ urbes,... depopulati agri ;... immensis doloribus attrita (patria) desolatione civium, frequentiâ rerum. » — S. Grégoire cité par Mgr Gerbet dans son admirable ouvrage : *Rome chrétienne* ; Introduction, p. 46 et 47.

Septembre 1916.

Une nouvelle menace d'être privés de gaz, comme l'année précédente, pèse sur nous ; l'alerte, heureusement, est de courte durée : la livraison de houille attendue s'effectue, et le dimanche 3, la lumière se fait de nouveau : *et lux facta est !*

Les bombes ne tombaient plus en nos environs ; voici derechef leur fracas dans la nuit du 3 au 4, et il affole décidément les Allemands qui, sans prendre même le temps de se vêtir ou de mettre des chaussures, dévalent, apeurés, dans les caves des maisons où ils logent. De ce fait on peut croire les témoins oculaires ou auriculaires,qui s'en amusent fort.

***

A quelles canonnades furieuses nous assistions le 1er septembre 1870, et de combien d'autres l'écho frappe-t-il nos oreilles depuis deux ans !... Il semble qu'en ce siècle de tempêtes, elle s'adresse particulièrement à nous cette parole prophétique : « Vous entendrez parler de batailles et de bruits de batailles ; mais n'en soyez point troublés... » — La Roumanie entre en scène ; la lutte continue devant Verdun, la ville décorée par le Gouvernement de la République, pour sa victorieuse résistance ; — dans la Somme, l'action anglo-française obtient des résultats d'autant plus glorieux qu'ils exigent plus d'efforts et d'opiniâtreté ; enfin l'on se bat, pour ainsi dire, partout, et les sympathies vont, en définitive, à l'Entente.

***

Dans notre circonscription, parcelle du monde où sévit le fléau de la guerre, les *permis de sortie* sont délivrés avec une excessive recrudescence de rigorisme ! Ils sont même refusés, malgré des certificats de la Faculté déclarant un changement d'air indispensable à telles personnes, à tels enfants !

Le *Comité sedanais de Ravitaillement* vaque toujours à sa laborieuse mission ; M. Ad. Benoît se rend régulièrement à Charleville ; et, grâce à cela, « le strictement nécessaire » nous est réparti.

A ce propos, certains chiffres sont à noter et à conserver : les pays occupés sont, pour le ravitaillement, divisés — comme nous l'avons dit — en districts ; il y a huit districts, dont voici les noms, avec la population de chacun d'eux à la date de septembre 1916 :

Lille.	666.158	habitants.
Valenciennes	585.492	—
Saint-Quentin	391.870	—
Fourmies	64.073	—
Marle	90.232	—
Tergnier.	62.485	—
Charleville-Sedan	139.116	—
Longwy	114.041	—
	2.113.467	habitants.

Ces données font ressortir la lourde tâche incombant à toutes les sections d'un Syndicat bien organisé et administré ; — et cette tâche est plus laborieuse à mesure que s'aggrave la pénurie de toutes les choses essentielles qui sont le soutien de la vie et le condiment de la nourriture.

***

Le débit, de plus en plus espacé, de la viande de cheval était l'occasion de bagarres déplorables, dangereuses même, devant les boucheries hippophagiques, et l'on s'étonnait, à bon droit, de ne pas voir un service d'ordre assurer la délivrance des tickets (1).

***

Cependant, l'inlassable sollicitude de l'archiprêtre n'épargnait rien pour répandre sur l'enfance et la jeunesse le bienfait de l'instruction : charge extraordinairement lourde et onéreuse dans de semblables circonstances.

Précédemment nous avons dit l'*accaparement des Écoles libres de garçons et de filles* par l'autorité allemande : il avait fallu, à diverses reprises, quitter les locaux de l'ancienne école des Frères (2), réquisitionnés d'urgence, après qu'on avait reçu pourtant permission d'y rentrer. Généreusement accueillies, quai de la Régente, par Mme A. Douret, les classes avaient dû faire place bientôt à un établissement de bains allemands ; — transférées dans la fabrique de Montagnac avec l'agrément exprès de la Commandanture, elles avaient reçu l'ordre, douze heures après, de la quitter, malgré les frais occasionnés par tant d'aménagements ! Pour ne point laisser sur le pavé une intéressante population scolaire, on l'avait, en hâte, répartie au 31 de la rue Sainte-Barbe et au 24 de la rue de l'Horloge, malgré l'absence d'air, de cour, de lumière, de W.-C. suffisants ; malgré un éparpillement rendant très difficile la discipline ; malgré enfin la nécessité de tenir constamment allumé le gaz ou l'électricité, pour la plus grande fatigue de la vue des maîtres et des élèves.

La situation se prolongeant, des démarches furent faites et

(1) On essaya de remédier à ces bousculades par des cartes de viande, comme on avait d'autres cartes de ravitaillements.

(2) 3, Avenue Phillippoteaux.

des mémoires adressés à la Commandanture, à l'effet d'obtenir, pour toutes ces raisons majeures, l'autorisation de se transporter au 19, faubourg du Ménil. Cette affaire si simple n'alla pas sans difficulté. Ne trouvait-on point qu'on changeait trop souvent de local ?... Comme si ces déménagements dispendieux avaient été caprice du Comité ! Comme s'ils n'avaient pas été imposés, au contraire, par des fantaisies tracassières, épargnées à l'école laïque de la rue Crussy !

Remettre les choses au point était facile. La Commandanture examina, enquêta, et en fin de compte donna une solution conforme à l'équité et au *desideratum* du digne archiprêtre et du Comité qui purent préparer et ouvrir les classes au faubourg du Ménil (1), avec promesse qu'elles y resteraient.

***

Suivant le cliché adopté, un avis « *très important* » mande (2) :

A tous les hommes de 16 à 52 ans,

Et à toutes les femmes de 16 à 45 ans,

De se faire, dans les 48 heures, inscrire à la mairie. Quel est le but réel de ces inscriptions ? « *Connaître exactement l'occupation actuelle de chacun* », nous dit-on. La suite nous apprendra si tel est bien le sens de ce placard, dont l'affichage jette un nouveau sujet d'émoi dans la population, et paraît d'autant moins réclamé que l'on a en mains les éléments pour répondre à cette injonction de la Commandanture.

***

Que le mot « humanité » doive être rayé du dictionnaire allemand, c'est bien ce qui ressort de tout ce que nous subissons depuis l'entrée brutale de nos ennemis à Sedan le 25 août 1914.

(1) Il fut même créé une classe de plus, depuis longtemps, désirée, pour les plus petits enfants.

(2) Le 20 septembre.

Aujourd'hui encore nous sommes à trois reprises, témoins de leur barbarie : un de nos concitoyens et une sexagénaire sedanaise croient pouvoir, très pacifiquement, donner : celui-là des cigares, et celle-ci quelques pfennigs à de pauvres prisonniers qui passent sous escortes prussiennes : M. D... n'a que le temps de se jeter de côté pour éviter un coup de baïonnette ; et Mlle M. J... est renversée d'un violent coup de poing que lui porte en pleine poitrine un autre butor : elle en est meurtrie, contusionnée, malade plusieurs jours, et ses vêtements sont déchirés.

Le président du *Comi é de Secours* est appelé, dans le même temps, à venir s'expliquer sur les réunions dont la Commandanture s'aperçoit après deux années ! De quoi s'occupe-t-on ? Quelle conférence (*sic*) se fait chez M. L. N... ? Et comment surtout n'a-t-on pas demandé à l'autorité militaire le droit de tenir séance ?...

Les éclaircissements étaient aisés à fournir. Si le diacre Laurent n'avait qu'à montrer au préfet de Rome les 1.500 indigents nourris et entretenus aux dépens de l'Église pour faire voir les trésors de celle-ci, la Commission de Secours n'avait qu'à proposer de produire ses livres et ses comptes pour justifier de l'objet de ses charitables assises.

Ce petit incident n'eut pas de suite ; mais il prouve combien étroitement et *inquisitorialement* nous étions épiés, surveillés !

Dénonciations, perquisitions, arrestations, condamnations, pleuvent toujours dru... Des policiers secrets circuleraient même en civils, prétend-on ; et, au lieu d'adresser à nos concitoyens le mot fameux des acteurs romains à la fin des comédies, nous leur dirions : « *Taceatis, cives*..., tenons nos langues ; d'or est le silence !...

***

Sans doute, des présages réconfortants nous arrivaient et légitimaient la confiance ; mais l'heure de notre délivrance

n'était pas prochaine encore ; le *Times* nous le prédisait ; et, à notre Chambre des Députés, Briand énonçait (du moins, d'après ce que nous en lisions dans les feuilles allemandes) que nous ne pouvions ni ne devions, au moment surtout où nous obtenions des succès sérieux, songer à une paix qui ne serait qu'une « *paix de guerre* », et que les Alliés ne feraient qu'une « *paix de victoire* ».

Il nous fallait donc avoir de la patience et nous maintenir dans une constance courageuse !

***

Il y eut, en ce même mois, des changements à la Commandanture : le lieutenant Muller, nommé capitaine, quitta Sedan, et M. Alexander, promu porte-épée, alla au quartier-général à Poix-Terron.

***

Que si le mois de septembre nous a fait ressouvenir du drame où le deuxième Empire s'abîma, risquant d'entraîner la France avec lui, il nous a rappelé aussi la victoire libératrice de 1914 : une immense espérance, alors, traversa le pays ! Paris et Meaux en ont célébré, avec un légitime enthousiasme, le second anniversaire. De cette cérémonie Son Eminence le Cardinal Luçon, archevêque de Reims, a fixé le caractère véritable : « elle a jailli en quelque sorte, d'un *double sentiment : religieux et patriotique !* »

Iéna avait vengé Rosbach ; « *Meaux,* comme a dit M. Denys Cochin, secrétaire d'Etat, *Meaux* a vengé Sedan ! »

Ces pensées font du bien, quand la guerre est partout, et que « Mars, selon l'expression du poète latin, embrase le monde de ses fureurs impies » (1).

(1) « Ces fureurs impies » n'ont-elles pas fait de nos contrées désolées de vastes cimetières, que l'on pourrait appeler, à juste titre, comme les catacombes romaines : concilia martyrum ?...

Octobre 1916.

25

Toutes choses se prolongeant et menaçant de durer longtemps encore, les mêmes circonstances, les mêmes épreuves, les mêmes exactions amenant forcément des réflexions toujours analogues, nous essaierons de nous borner à enregistrer les faits les plus remarquables, ou les plus amers de cette époque si pénible.

A partir du 1er octobre (une heure du matin), la marche du temps est réglée avec soixante minutes de retard ; les horloges communales sont remontées en conséquence de cet ordre de la Commandanture, et aucune personne civile ne doit se trouver dans les rues, une fois neuf heures sonnées (soit huit heures françaises).

Le 5, *appel de la municipalité* « aux sentiments d'humanité et de philanthropie (1) » des Sedanais, pour venir en aide, au début de l'hiver, aux ouvriers émigrés, des deux sexes, et prisonniers civils, ainsi qu'à une partie intéressante de la classe ouvrière, cela sous la forme de vêtements dont il pourrait être fait abandon. Il le faut bien dire : ce n'est pas œuvre facile ; car, depuis plus de deux ans, ne sommes-nous pas contraints d'user nos effets « jusqu'à la corde » ; d'autre part, chacun n'a-t-il pas eu ses « clients », ses *habitués*, et ne devient-il pas fort malaisé de se munir à nouveau dans des magasins qui

(1) A ces termes pompeux combien nous préférons toujours le beau mot de « charité ! »

s'épuisent ?... Ceux-ci se vident aussi, de même que les logis des émigrés, et si les saisies n'ont jamais chômé, il y a certainement, depuis peu, une reprise encore d'activité dans ce genre d'opérations où nos envahisseurs excellent (1) !

***

La nuit venue, la lumière nous fait totalement défaut, ainsi que dans le moindre village : ni gaz, ni électricité dans les rues où la circulation est très difficile ; quand il n'y a pas de clair de lune, c'est l'obscurité complète !... Les Allemands craignent-ils donc qu'autrement il ne tombe des bombes sur la ville ?

Le manque d'eau est très pénible dans les maisons ; les ravitaillements sont espacés et peu abondants.

Par des cartes de prisonniers nous apprenons, à n'en point douter, le décès de beaucoup de parents, d'amis, de connaissances ; hélas ! la liste s'allonge et s'allongera encore.

***

Les instances, si légitimes pourtant de familles qui réclament le rapatriement de leurs enfants enlevés pour travailler au loin, se brisent toujours contre un refus inflexible. Une mère apprend fortuitement que son fils est revenu, sérieusement blessé, à notre hôpital militaire, et elle n'obtient qu'à force de supplications le droit de l'aller voir (2).

De temps à autre, quelques-uns de ces jeunes gens peuvent passer quarante-huit heures dans leurs pénates ; plusieurs

(1) Ils ont trouvé cette expression qu'ils estiment peut-être charmante, mais qui n'est que lourdement ironique : « Nous ne prenons pas, nous changeons seulement les choses de place ! » Soit ; mais *ce changement* s'étend jusqu'au front, et jusqu'en Allemagne.

(2) A peine remis, D... doit repartir encore, et il ne lui est octroyé que d'aller quelques minutes seulement, et sous la garde d'un soldat prussien, embrasser sa vénérable grand'mère, octogénaire infirme.

d'entre eux sont blessés ; un certain nombre ont un bras en écharpe.

***

Une autre mère est informée par hasard que son petit garçon de quatre ans est gravement malade à Illy ; elle sollicite un laissez-passer : *refus !* Un docteur se rend dans ce village, juge l'état assez sérieux pour se munir d'une déclaration du maire de l'endroit, attestant que la présence de la mère est fort utile ; celle-ci, Mme J. F... retourne avec cette pièce à la Commandanture : *deuxième refus ;* — le médecin lui dit d'insister encore et de se présenter avec son ordonnance portant que c'est urgent : ni cette troisième démarche, ni l'intervention d'une personne notable de la ville, ni l'appui d'un de nos plus honorables docteurs n'aboutissent ! Mme F... pourra seulement ou bien aller à Illy et ne plus revenir à Sedan où elle gagne sa vie et celle de ses enfants, ou bien faire rentrer immédiatement son petit garçon et sa petite fille ; — ce qui est impossible vu la situation de cette dernière ! — Cela par ordre supérieur ; *dura, durissima lex, sed lex !*

***

Une convocation personnelle touche, le 9, tous les hommes de cinquante-deux à soixante ans et les jeunes gens ne s'étant pas présentés encore, précédemment indiqués malades ou incapables. Nous ne croyons point à un recensement *platonique ;* ce n'est pas dans les habitudes de la Commandanture. Ce contrôle a un but que la suite nous révélera ; vraisemblablement on veut connaître les disponibilités, les ouvriers de métier, les gens susceptibles d'être employés comme manœuvres, terrassiers, etc... Pauvres *occupés*, entre les mains de nos envahisseurs ne sommes-nous pas « taillables et corvéables à merci ? »

***

Il y a, dans la ville et aux environs, affluence de Uhlans ; ces cavaliers sont démontés, versés dans l'infanterie et leurs che-

vaux passent à l'artillerie et aux convois. Les « *Uhlanen* » qui se targuent d'être une troupe d'élite, paraissent peu flattés de troquer la lance (1) contre le fusil que nous leur voyons en main dès le 10 octobre ; et l'on parle même de disputes qui ont surgi entre eux et des fantassins. Comme fiche de consolation et surtout comme économie, ils gardent, pour la plupart, le dolman et le chapska.

***

Dès le 16, nous avons le mot de la convocation du 9.

Vers deux heures, quarante hommes de Sedan, Balan, Fond-de-Givonne doivent se trouver, à six heures à *Macdonald* avec une couverture et des vivres. Cet appel vise les individus de cinquante-huit et cinquante-neuf ans, comme si l'on ne devait pas, à cet âge, être indemne d'une semblable violence : plusieurs sont mal portants, atteints d'infirmités reconnues ; ou de tel et tel la femme, malade, est alitée. N'importe ! ils sont... déportés, ils vont travailler au loin ; nulle excuse n'est admise, et les cartes d'avis précisent que l'on ne doit ni présenter, ni tenter aucune observation.

Tout cela n'est-il pas ignoble, brutal et *barbare ?* ...

***

Barbare aussi — mais dans un autre genre — et impie le commentaire, sur des cartes postales, des sublimes demandes de *la divine prière*. Nous avons cette collection sous les yeux : elle n'a rien de catholique : le *Pater* s'y trouve abaissé au point d'être la légende d'images de soldats en guerre... « *Le règne de Dieu* (2) », c'est un troupier faisant le coup de feu sur un horrible champ de bataille. — « *Le pardon chrétien des injures* (3) » est figuré par l'acte que commande strictement l'honneur militaire de respecter

(1) Uhlan, hulan, ou bien houland provient du mot polonais « *ula* », lance.

(2) Adveniat regnum tuum...

(3) Et dimitte nobis debita nostra,..

un ennemi mort. — « La Providence dispensatrice de toute nourriture (1) » apparaît sous les traits d'un soldat prussien donnant du pain à des femmes et à des enfants *dont les maisons vont être détruites !*

***

En résumé, les idées supérieures de vérité et de justice sont associées à des représentations de désolation, de destruction, de terreur sauvage !...

***

Le placardage des *Avis* continue, avis de toutes sortes et de toutes nuances :

Le 11, nous sommes informés qu'à l'arrivée des *avions* pendant la nuit, le *gaz* sera supprimé chaque fois et ne sera rendu que le lendemain matin ; les habitants devront fermer *illico* les robinets à gaz, afin d'éviter des explosions et des accidents.

***

Le 14, la Commandanture intime l'*Ordre* suivant :

« Dans le but d'augmenter le nombre des artisans et d'éviter le chômage, les patrons exerçant actuellement à Sedan un métier quelconque, sont formellement tenus de prendre avec eux au moins deux apprentis.

« Par conséquent, la Mairie doit mettre à la disposition de ces patrons au moins 2 apprentis.

« En raison de ce qui précède, les parents sont vivement engagés à venir faire inscrire leurs fils (âgés d'au moins 13 ans) à la Mairie, Bureau de l'État civil, d'ici le 17 courant au soir.

« Par ce fait, il sera assuré aux jeunes gens un travail régulier et continu. »

Ainsi la Commandanture prenait des airs d'*alma parens*.

(1) Panem nostrum quotidianum da nobis hodie...

Et, comme corollaire, le 24, sont convoqués les adolescents de quatorze à seize ans : ils répondent au nombre de deux cent cinquante environ ; toutefois cet appel n'est pas inquiétant. Les Allemands sont frappés de la quantité de petits jeunes gens qui flânent par les rues, et ils veulent que ceux-ci justifient de l'emploi de leur temps : parmi eux, beaucoup, évidemment, seraient utilement mis en apprentissage ; mais, d'autre part, la dévastation de nos usines, le pillage de nos fabriques, cette accumulation de mesures violentes et iniques, ne rendent-ils pas extrêmement difficile, sinon impossible, le placement de ces adolescents en tant qu'apprentis ? (1)...

***

Au milieu de cent Avis paraît un décret, et celui-ci émane de *von Einem*, commandant d'armée, déjà nommé : il se base sur le manque toujours croissant des vêtements et des chaussures, dont souffrent les civils », pour DÉCRÉTER qu'en cas de besoin le maire est autorisé à opérer des perquisitions dans les domiciles des émigrés (2) afin d'y saisir ou d'y faire saisir les effets utilisables — contre dédommagement payable après la conclusion de la paix ».

***

Le dernier recensement dressé *par professions* sert à la Commandanture qui sait de la sorte quels sont les ouvriers civils ; et, le 26, elle enjoint que « se fassent inscrire, dès le surlendemain, à la mairie, ceux qui ne travaillent pas de leur métier spécial et sont disposés à entrer, comme volontaires, dans les parcs d'autos à Amagne et Rethel, en tant que tourneurs, serruriers d'autos, d'outils et de machines, plombiers, électriciens,

(1) Peu après, les enfants de 11 à 14 ans se doivent rendre au Manège : là encore la mesure apparaît bonne : la Commandanture exige la justification que ceux-ci fréquentent l'école, le collège, ou bien sont en apprentissage.

(2) *Volontaires ou non.*

menuisiers et charrons, bourreliers et matelassiers, peintres, cordonniers, et, enfin, tailleurs.

Cet ordre affecte une certaine débonnaireté : d'abord, il fait appel à des volontaires, puis il promet — selon les capacités et le travail — un salaire quotidien de trois à cinq marks. — Quelque ouvrier va-t-il être embarrassé ?... En somme, c'est une invite à travailler pour les Allemands ; d'autre part, dans quelques jours, si l'on n'y répond pas, ne sera-t-on point *forcé*, et alors sans rémunération en un moment où tout gain fait défaut au sein de plusieurs familles ?... Personne ne se pose même la question, et nul ne vient se faire inscrire.

***

Puisque si fréquemment nous parlons de la Commandanture, disons en passant que son chef, le lieutenant-colonel Heyn, le lieutenant Foerster, successeur du lieutenant Muller, Söhngen, juge ou conseiller de guerre, Maage, secrétaire du Conseil ou Tribunal de Guerre, sont installés rue Monard, dans la maison A. Robert.

***

Les perquisitions et saisies se font toujours avec âpreté. C'est pitié aussi de voir les pillages des logements dont les habitants sont partis : nous traçons cette ligne au moment même où sous nos yeux se vide — entre combien d'autres ! — une maison hier occupée par des ouvriers qui ne retrouveront rien du petit mobilier par eux acheté pour leur entrée en ménage, ou hérité de leurs parents : chaises, modeste commode, cuisinière, table, armoire ou buffet, lit et literie, tout est chargé par les soldats prussiens !..

C'est pitié également de contempler les lamentables théories de pauvres gens du Nord ou de la Belgique, nous arrivant — toujours sous escorte allemande — fatigués et misérablement vêtus !

Pitié encore de lire sur nos murs les condamnations à de fortes amendes et à de longs mois d'emprisonnements de ces imprudents qui se sont laissés aller à acheter des vivres à des soldats, ou des marchandises belges de contrebande, et ont fait du commerce avec ces denrées (1) !

***

Ainsi s'achève ce triste mois d'octobre, au milieu des rafales et des tourmentes de la nature qui semble vouloir s'associer à la tempête humaine !...

(1) Par jugement de la Cour martiale du 18 octobre 1916, des soldats impliqués dans ces faits sont punis de six mois à deux ans de prison avec dégradation et placement dans la 2e classe.

Novembre 1916.

26

1er *novembre! Voilà donc la troisième fête de tous les saints et la troisième Commémoration des Défunts, célébrées à Sedan depuis l'invasion !... La foule, digne et recueillie, afflue dans les sanctuaires : et tandis que nous sommes tout aux pensées que nous inspirent de semblables solennités, tombent sous nos yeux ces lignes de* Michelet *lui-même ;* « *Qui de nous,* parmi tant d'agita-
« tions, *entend sans émotion, le bruit de ces belles fêtes chré-
« tiennes ?* (1)... *Qui ne voit, sans les envier, ces fidèles qui sortent
« à flots de l'église, et reviennent de la table divine rajeunis et
« renouvelés ?* » — « *Le croyant de l'avenir, qui n'en tient pas
« moins de cœur au passé, pose alors la plume, ajoute Michelet ;
« il ferme le livre et ne peut s'empêcher de dire : Que ne suis-je
« avec eux,* un des leurs, *et le plus simple, le moindre de ces
« enfants* (2) ! »

***

Les Allemands veulent-ils chasser, quelques instants, les préoccupations de la guerre, ou resserrer, dans la chaleur communicative des banquets, les liens de la confraternité d'armes ? Toujours est-il que le dimanche 5 novembre un repas, présidé par von Einem, réunit à la Croix-d'Or cent vingt convives.

(1) Nous ne pouvons, hélas ! écrire avec Michelet : « *La voix touchante des cloches et leur doux reproche maternel* ! » ; car nos chères cloches de Saint-Charles sont toujours muettes !!

(2) J. Michelet : *Histoire de France.*

« Consommé et pâtés à la moelle de bœuf,
« Mélanges de volaille et de langue,
« Veau et légumes,
« Chocolat glacé et crème fouettée,
« Fruits et fromage, »

tel est le menu, *speisenfolge.*

Un autre banquet, en même temps, est donné place Turenne, dans la maison J. Le Roy, où des travaux extraordinaires d'aménagement et de décoration ont été effectués.

Une exposition agricole doit, sans doute, offrir une *great attraction ;* car une note est passée à la Mairie, disant que les civils sedanais qui la désireraient visiter n'ont qu'à s'adresser à la Commandanture. Cette invitation n'eût touché aucun cœur patriote ; personne, non plus, ne se serait soucié de contempler des produits éclos sur notre sol (1), mais vers lesquels il nous est interdit d'étendre le bras : nouveaux Tantales que nous sommes, n'ayant pas le droit de toucher aux fruits qui sont à portée de nos lèvres ou de notre main : *verboten !* — La Mairie a la convenance de ne pas faire part au public de cette gracieuseté allemande.

***

A propos des choses de la terre, citons la nouvelle obligation, édictée le 2 novembre, pour quiconque exploite un jardin, une terre, un pré sur le territoire de la commune de Sedan, de se faire inscrire à l'Hôtel de Ville, où des cartes de circulation leur devront être délivrées. Ainsi la liberté est de plus en plus un vain mot !

***

Cependant, revient encore la question des *cuivres :* en un français de plus en plus bizarre, (n'abusons pas du mot de « *barbare* »), nous avons commandement de faire parvenir « de

(1) A Montigny-s.-Wence, par exemple.

suite (1) » nos demandes « d'exception de la saisie » ou de « *délibération* » (*sic*) (2), pour les objets d'une valeur artistique ou historique, ou pour lesquels encore des raisons sérieuses seraient invoquées. — Cette saisie, remarquons-le en passant, est encore et toujours une violation de la convention de La Haye ; en effet, si « les collections artistiques, les richesses littéraires et scientifiques se trouvant dans les musées, dans les bibliothèques, doivent être respectées par l'armée envahissante comme *propriété privée* (3) », c'est donc que celle-ci — *la propriété privée* — doit être épargnée et que l'ennemi ne peut s'en emparer à titre de butin (4). Mais si nous faisions observer aux Allemands qu'ils en sont à leur dixième ou vingtième violation de cette Convention qu'ils ont bel et bien signée, ne nous répliqueraient-ils pas avec cynisme, comme le roi d'Espagne à Louis XII qui se plaignait qu'il eût manqué deux fois à sa parole : « *Vous vous trompez ! c'est la centième fois que nous la violons.* »

***

Du Droit international *ils font de même litière d'une façon dont ils auront certainement à rendre compte, en ce qui concerne le* sac de nos bois; *il en a été précédemment question. Que dit ce Droit ? Il stipule expressément ceci : « L'occupant peut jouir des forêts domaniales, soit en percevant les fruits naturels, soit en se faisant payer le montant des baux ; mais il ne doit pas exercer cette jouissance d'une manière abusive. Il doit observer pour les bois taillis* l'ordre et la quotité des coupes suivant l'aménagement établi, ou l'usage constant des propriétaires du pays. »

***

Le canon gronde furieux; on le perçoit sans aucune intermittence, de la Somme, de l'Argonne, de la Champagne, presque

(1) Pour : *tout de suite.*

(2) En droit, on dit : « *Distraction de saisie.* »

(3) et (4) Texte même de ladite Convention.

de tous côtés. Et l'on nous annonce un accablant passage de troupes, d'écrasants logements militaires. Cette fois, c'est la main-mise absolument violente sur les domiciles : *on ne veut rien savoir* et on se refuse à toute observation ; il n'y a d'égards pour personne ! Le vénérable Archiprêtre, qui loge un pasteur avec son ordonnance *depuis plus de deux ans,* recevra quatre hôtes de plus et se voit privé de son salon, de sa salle à manger et de deux chambres qu'il munira de lits (1) ; — celui-ci et celui-là qui ont déjà des garnisaires imposés, en auront deux, trois et quatre par surcroît devront se tenir très honorés de loger des officiers et, quelles que soient les difficultés ou les impossibilités, pourvoir à tous les détails de leur installation.

***

Dans des conditions si restrictives que la proposition est un leurre, l'éclairage électrique est, de par l'autorité allemande, accordé aux habitants qui n'ont pas d'autres moyens de s'éclairer que le pétrole, le carbure ou les bougies, toutes choses d'ailleurs de plus en plus introuvables.

***

Derechef nous manquons totalement de gaz ! — Rien de déprimant, comme ces journées de « brumaire », sans lumière du ciel et ces soirées dans les ténèbres ! Il semble qu'il serait facile pourtant de prévenir de si pénibles inconvénients, en saisissant la Commandanture de demandes de réapprovisionnement en charbon, dès qu'un arrivage est parvenu à la Compagnie du Gaz.

Et, dans un autre ordre d'idée, notons une chose vraiment curieuse. Depuis le jour où il nous a été promis que les livraisons

(1) Le 21, toutes mesures étant forcément prises, M. Delozanne est relevé de cette charge excessive : un « Theolog » vient chez lui tenir, par intermittence, compagnie au Pasteur protestant, et le Général attendu s'installe, Chaussée de Balan.

se passeraient avec plus d'ordre à la boucherie hippophagique, — depuis le jour où des cartes de viande de bœuf, soigneusement imprimées et toutes disposées pour une année entière (d'octobre 1916 à fin septembre 1917), ont été remises à la population, comme aussi depuis que de superbes tableaux ont été apposés çà et là pour nous tenir au courant des époques de débit, c'est-à-dire depuis un long mois, *oncque* ne vîmes ni cheval, ni bœuf ; et la Sagesse n'aurait pas à nous répéter l'antique adage : « *Ne quid nimis ! Evitons les excès !* »

***

Au milieu de cette orgie d'affiches à laquelle ils se livrent, les Allemands paraissent se perdre eux-mêmes ; car certains *avis* placardés aujourd'hui sont en hâte recouverts le lendemain ; tel est *Ordre de la Commandanture* passé à « *tous les propriétaires, locataires et concierges des territoires de Sedan et Balan, de ne laisser pénétrer soit dans leurs maisons, soit dans leurs appartements aucun membre de l'armée allemande, sans une autorisation expresse et écrite de la Commandanture.* »

Tel encore cet *avis*, signé : von Einem, de déclarer toute automobile, toute bicyclette et motocyclette, tous cuirs, courroies, etc... (suit une liste indéfinie !), sous des peines naturellement très fortes encourues par ceux qui ne se conformeront point à cette injonction.

***

Le premier de ces communiqués reparaît le 25 sous un aspect assez piquant pour être reproduit ici :

« *L'avis publié par M. le Maire A. Grandpierre, le* 13 *novembre* 1916, *concernant l'entrée des personnes militaires allemandes dans les maisons, est annulé.*

En remplacement, on ordonne ce qui suit :

« *Afin que la Commandanture d'Etape puisse régler la question des quartiers, les habitants, concierges, etc... sont tenus d'informer,*

avec la politesse due, les personnes militaires allemandes qui demandent un quartier sans assignation ou légitimation écrite, que c'est la Commandanture qui distribue les quartiers.

« *Dans les cas douteux, les habitants sont autorisés à s'informer à la Commandanture d'Etape.* »

Sedan, le 25 novembre 1916.

« Le commandant d'Etape. »

***

Le commandement général insiste encore sur son information du 11 février concernant le recel d'une quantité de choses dont la nomenclature est interminable, (stocks de toute nature, sur lesquels il sera revenu plus loin), et il faudrait des yeux de lynx ou ne pas redouter une congestion pulmonaire au coin des rues froides, pour lire cette prolixe « *Verordnung* » aux caractères fins, et rédigée, suivant un bon mot, dans « *le bureau des longitudes* ».

***

Le 30 novembre, à leur réveil, les Sedanais s'attendaient à lire un ordre qui soulevait déjà de la rumeur en ville, tant il était abusif, « *pyramidal* », et constituait un brutal attentat à la propriété privée ! Voici, en effet, comment il était rédigé, *imprimé*, et devait être affiché :

« Il est rappelé et renouvelé l'ordre général selon lequel tous les objets de ménage et d'équipement qui pourraient servir aux besoins de l'armée, et spécialement à loger des soldats, et qui se trouvent dans les maisons de Sedan et Balan sont saisis (*sic*).

« Personne n'est autorisé à enlever, cacher ou mettre de côté les objets de ménage qui se trouvent dans les maisons ; aussi le propriétaire ou l'administrateur doit avoir l'autorisation de la Commandanture pour chaque enlèvement.

« Cette saisie concerne spécialement tous les meubles, lits, linges de lits, linge de table et ustensiles de table.

« Chaque propriétaire ou administrateur de ces objets est obligé d'indiquer à la Commandanture pour le 30 *novembre* toute la provision en linge de lit et linge de table, et pour le 15 *décembre* un inventaire complet de tous les objets mobiliers qui se trouvent dans son logement.

« Avec le premier rapport on doit indiquer de combien de personnes le ménage se compose actuellement.

« Les contradictions (1) ou indications fausses seront punies d'une amende pouvant s'élever à 3.000 marks, ou d'un emprisonnement jusqu'à 1 an, et dans les cas graves de ces deux peines réunies.

« Les objets soustraits seront saisis. »

Sedan, le 25 novembre 1916.

« Le Commandant ».

C'était si manifestement contraire à tous les droits que le lieutenant colonel-Heyn ne le signait point de son nom, et que la Commandanture elle-même retirait ce « Befehl » pour le remplacer par un autre, trop draconien encore, mais un peu mitigé : les trois premiers et les trois derniers paragraphes étaient inchangés ; le quatrième où l'on remarquera qu'il n'est plus question d'inventaire de mobiliers, était ainsi conçu :

« ..... *Chaque propriétaire ou administrateur de ces objets est obligé d'indiquer à la Commandanture, pour le 5 décembre* 1916, *toute la provision en linge de lit et linge de table.* »

Signé : HEYN, Commandant.

***

Le 30 novembre 1916, l'heure de rentrée pour la population civile est fixée à huit heures (temps allemand), ou sept heures (temps français). L'hiver « bat son plein », c'est le troisième de l'occupation pour nous !...

Pareil à une marée toujours montante, de plus en plus envahissante, le flot des réquisitions était allé sans cesse grossissant et menaçant, et toutes les alarmes étaient autorisées...

(1) Sans doute, fallait-il lire : *contraventions*.

***

Du ton impératif, parfois brutal de ces milliers de réquisitions, il faut rapprocher la forme (1) en laquelle étaient adressées les observations et réclamations des Allemands au premier magistrat de la ville à l'époque de l'occupation de 1815 à 1818. — Prenons au hasard :

« Sedan, 5 octobre 1816 A.

A Monsieur le Maire de Sedan,

Plusieurs exemples me prouvent que le logement des troupes n'est pas fait ici avec tous les soins qu'il y aurait lieu d'y apporter. Je ne citerai qu'un cas : le Major von Huczkomski, du 2e régiment d'infanterie Brandebourgeois, est depuis 6 semaines toujours logé dans une unique chambre d'auberge.

En conséquence, je me vois dans l'obligation d'attacher à nouveau un officier au bureau des logements de la ville, — *ce dont je n'ai pas voulu manquer de vous aviser très poliment.*

Signé : Baron de ZIETHEN

à M. HUET DE GUERVILLE, maire.

(1) En toute occasion, c'est le mot *Ordre*.

(*A*) Il y a précisément un siècle : 1816-1916 !!

Décembre 1916.

27

Le docteur L. Pérignon reçoit l'ordre de se trouver le 6 décembre à neuf heures du matin à Torcy chez son beau-frère, M. Philippoteaux, absent, dont peu auparavant on a saisi, devant lui, meubles et effets : M. Pérignon arrive à neuf heures trois minutes ; les Allemands, sans l'attendre, ont forcé les portes et déjà procèdent à des enlèvements. Légitime protestation de l'honorable docteur qui venait, muni des clefs ; mais c'est la guerre : *Kriegzeit ! !* On prend même ce qui n'avait pas été noté « *saisi* » ; une Schwester est là : on met la main sur une robe de Mme Philippoteaux : *butin de guerre*, évidemment ! Les Allemands jettent leur dévolu sur un petit meuble : M. Pérignon n'en a pas la clef ; le temps d'aller la chercher ou de quérir un serrurier lui est refusé ; il dit alors à celui qui préside à ces hauts faits de mander lui-même un ouvrier et de faire mettre de côté ce qui se trouve dans les tiroirs ; ce sont peut-être des souvenirs de famille ; — au lieu d'accepter cette proposition si correcte, on brise le meuble.

« Vraiment, dit avec une noble fermeté, le docteur, il était inutile de me faire assister ainsi au pillage de mon beau-frère ! »

M. Pérignon a l'honneur de s'entendre condamné, de ce chef, à soixante marks.

***

Cela nous rappelle qu'un autre médecin, cité vers le même

moment à comparoir devant le juge de guerre, veut fournir une explication : « Taisez-vous ! » lui est-il intimé. — « Si je ne puis dire un mot, observe très justement le docteur Léonard, il est inutile que je reste ici ; je me retire. » — On lui ordonne de demeurer, et il est frappé de trois cents marks.

N'essayez pas de passer par-dessus la Commandanture et d'aller directement à l'inspection pour une supplique : il vous en coûtera vingt ou vingt-cinq marks.

Des marks ! encore des marks !... Si vous tentez d'avoir un peu d'alcool par un trop obligeant intermédiaire, il vous en coûtera à vous-même cent marks ; au commissionnaire : cent marks ; à l'Allemand auquel vous aurez recouru : cent marks. Et, pour vous consoler, vous n'aurez naturellement point les quatre litres demandés ou attendus : ils sont saisis.

Pour cartes d'identité, toute la population est appelée à se faire photographier : séances fatigantes, de deux à trois heures parfois, dans la brume ou sous la pluie, et dangereuses pour tous, surtout pour des personnes âgées, délicates ou souffrantes (1).

Rire ou grommeler entraîne de graves conséquences ! Deux enfants s'amusent de ces numéros attachés à chacun des patients et en rient : c'est de leur âge. L'artiste allemand ne l'entend pas de cette oreille ; amende : deux marks.

Nous *en passons*, et des meilleures !

Vers ce même temps, il nous est parlé d'un ouvrage allemand, mais écrit en français — réponse au livre où Mgr Baudrillart relevait les abominables forfaits des violations de la Belgique. Les Allemands, on le conçoit, s'efforcent de s'en blanchir et se font arme de quelques très rares inexactitudes.

(1) Huit mille neuf cents personnes furent ainsi photographiées : à un demi-mark par tête = 5562 ou 6000 francs en chiffres ronds. L'opération n'était pas mauvaise,... sans compter les amendes ! Et présumer que l'ensemble des photographies ainsi faites dans nos pays occupés a pu rapporter un million deux cent mille ou cinq mille cent francs, n'a rien d'exagéré !...

Nous n'avons pas à intervenir ici ; mais nous dirons seulement quelques-unes des choses que nous savons : *Givonne* brûlé de sang-froid le 24 août ; — une partie du *Fond-de-Givonne et son église* incendiées criminellement dans les circonstances que nous relaterons ailleurs ; — *Glaire* dévasté ; — *Donchery*, détruit comme si un épouvantable cyclône s'était acharné sur cette petite ville, témoin de l'affreuse fusillade de cinq vieillards de l'hospice, comme d'autres scènes que nous narrons également ailleurs..., et un peu plus loin, *Longuyon*, théâtre d'atrocités sans nom (1) !

Ce que nous savons, c'est *Mouzon* dont l'admirable doyen M. Vassogne et le maire s'offrent aux balles pour empêcher de monstrueuses exécutions ; c'est *Margny* où quarante habitants tombent, avec le curé d'Herbeuval, M. Vuibert, sous les balles prussiennes !... Et combien d'autres faits que l'impartiale histoire retiendra à jamais, à la honte de leurs barbares auteurs !...

***

A l'injonction de livrer la liste de notre linge de lit et de table succède celle de donner à la Commandanture le relevé de nos objets en métaux, quels que soient ces métaux, et l'on doit obéir à cet ordre, encore indigne, sous les peines les plus sévères ! C'est là une des convoitises ardentes de l'Allemagne : *les métaux !* Et les affiches se suivent, et les maires étant rendus responsables

(1) Voir le rapport Fayelle, paru en 1919 à l'*Officiel*. « Ce sont, dit M. Fayelle, des forfaits qui égalent les crimes les plus horribles remontant aux invasions des barbares. Toutes les victimes de Longuyon n'ont pu être identifiées, mais déjà soixante noms figurent sur la liste des morts dressée à la mairie.

« Vingt et un jeunes gens de seize à dix-huit ans avaient été requis d'enterrer leurs concitoyens assassinés. Leur lugubre besogne terminée, ils furent attachés les uns aux autres, alignés contre le mur d'un bâtiment des casernes et impitoyablement passés par les armes.

« M. Braux, curé de la ville, et son vicaire, M. Fersyn, étaient arrêtés à l'hôpital, conduits sous un pont de chemin de fer et fusillés à cet endroit, la main dans la main. Le curé de Viviers fut massacré à Longuyon.

« Et combien d'autres crimes honteux, que la plume se refuse à décrire ! »

de la déclaration des stocks appartenant à des personnes absentes, la municipalité croit devoir inviter les propriétaires, locataires, gardiens des maisons où se trouveraient les objets visés par « l'arrêté du général commandant l'armée » à faire la déclaration à l'Hôtel de Ville.

***

Entre-temps, le corps d'armée qui *se reposait* depuis trois semaines dans notre ville et la banlieue, part précipitamment à trois heures du matin, le 16 décembre, dans la direction de *Verdun*, où nous venons de remporter un succès que les Allemands ne nient point, mais essaient de diminuer.

A TRAVERS 4 MOIS!

de Décembre 1916 à fin Mars 1917.

28

A retracer tant de douleurs la plume se fatigue, et l'on est vraiment tenté par instants de la laisser tomber de ses doigts, comme ce personnage de l'Enéïde, qui, las d'avoir trop lutté, déposait ses gantelets.

Reprenons courage néanmoins, et après avoir mis la main à la charrue ne regardons point en arrière.

Au mois de décembre, nous relevons, en tant que faits plus importants, le départ, le 20, de trois cents émigrants, de Sedan et de la banlieue pour la Suisse, (point terminus Schaffouse); de là, ils devront être rapatriés en France ; — quelques menus incidents à notre gare semblent avoir été fort exagérés par la presse française ; en définitive rien de sérieux, ni même d'incorrect.

***

L'arrestation le même jour du *chanoine Brincourt*, qui commit la charitable imprudence de se charger d'un simple billet à destination de Sedan, impressionne beaucoup notre population. Après plusieurs journées et nuits de détention, il est mis en liberté provisoire ; puis condamné à un an de prison et mille marks d'amende. Il sera, le 27 janvier, conduit en Allemagne,

à Trèves, puis à Siegburg (district de Cologne) dans une abbaye de Bénédictins, où des égards dus à sa vertu et à sa dignité lui seront témoignés ; — là, il se rencontrera avec une dizaine d'ecclésiastiques également prisonniers.

***

D'autres émotions nous attendent en janvier : le 2, *M. H. Deglaire* est arrêté à son tour : une lettre à son adresse, venant par la Belgique, a été saisie, et M. Deglaire aurait reçu quelquefois, par cette même voie, d'innocentes nouvelles de sa famille ; mais c'est là un délit sur lequel il n'est point transigé : l'honorable vétérinaire est mis en cellule. On se demande quelle sera la suite de cette affaire, lorsqu'on apprend qu'un accident très sérieux lui est survenu dans sa prison et a nécessité son transfert à l'hôpital militaire : sans doute, frappé d'une congestion, il sera tombé sur le poêle ; ses graves brûlures réclameront l'ablation de la main droite.

Le 1er *mars*, il est condamné à deux cent cinquante marks, et autorisé à se faire transporter à Glaire, chez les Petites Sœurs des Pauvres, jusqu'au retour de sa famille.

Janvier 1917.

29

Tandis que M. Deglaire était iniquement appréhendé, le défilé par nos rues de nombreux prisonniers roumains, exténués, tombant d'inanition, suscite de la part de plusieurs Sedanais le même mouvement de générosité, de compassion, qu'au 24 *juillet* 1873 devant les Bavarois atteints d'insolation sur la place Turenne : comme le bon Samaritain de l'Évangile, ceux-ci

et ceux-là jettent du pain ou quelques vivres à ces infortunés... L'autorité allemande qui nous avait félicités de notre attitude vis-à-vis des soldats Bavarois quarante-quatre ans auparavant, en juge alors autrement : dans le geste du 2 *janvier* 1917 lequel n'a rien que de spontané, elle voit « une manifestation, et non seulement nos concitoyens, coupables de charité, sont punis d'amendes s'élevant ensemble à deux mille cinq cents marks environ, mais la ville, contrairement à la Convention de La Haye, est rendue responsable et imposée de cinquante mille marks, suivant l'arrêté que nous reproduisons, car c'est réellement un document... historique :

« La Mairie est prévenue que le général en chef de cette armée, par un ordre du 15 janvier 1917, a imposé à la ville de Sedan une contribution de *cinquante mille marks* (50.000 *marks*) parce qu'un grand nombre d'habitants a commis des graves excès le 2 janvier 1917 à l'occasion de prisonniers dans la ville.

« Les habitants ont jeté ou donné à ces prisonniers de guerre de la monnaie, du pain, du tabac et d'autres vivres, ce qui était expressément interdit aux habitants selon le paragraphe 3 de l'ordre du général en chef de cette armée, du 15 *février* 1916 et 10 novembre 16, ordre qui a été communiqué à l'Administration de la Ville pour le faire connaître aux habitants.

« Par ces faits le convoi des prisonniers de guerre est tombé en désordre, et l'ordre et la tranquillité publique ont été troublés dans une mesure considérable sans que la police de la ville ait pris les moindres mesures.

« Il est encore plus certain que la commune, comme représentation de la population de la ville, est responsable, comme l'administration de la ville l'a omis depuis une année de prévenir la population civile des excès publics.

« La contribution doit être payée en monnaie d'état en bon état, allemande ou française et non en bons de ville.

« En cas de répétitions, des mesures encore plus sévères seront prises.

« La contribution est payable en deux versements dont l'un, d'un montant de trente mille marks (30.000) doit être payé le 10 février 1917 au plus tard, et l'autre d'un montant de vingt mille marks

(20.000) le 3 mars 1917 au plus tard par l'intermédiaire de la Commandanture d'Etape à la caisse de guerre de l'Inspection d'Etape.

C. B.

Pour copie conforme
Sedan, le 20 janvier 1917

Signé : MARTHAUS,
lieutenant.

Coïncidence curieuse ! au lendemain de ces incidents et du départ, dès les 6 et 7, des Roumains qui devaient demeurer ici un certain temps, d'essentiels changements s'accomplissent à la Commandanture : le lieutenant-colonel Heyn et le juge Sôhngen quittent brusquement Sedan et sont immédiatement remplacés par le *major von Metzsche-Reichenbach* et un autre juge : ceux-ci vont transporter leur résidence de la rue Monard dans l'avenue Philippoteaux, maison A. Goulden (1).

Le premier acte du nouveau commandant de l'Etape est de nous aviser que « tout rapport avec des prisonniers de guerre ou civils est strictement défendu, de même qu'il est interdit de leur donner de l'argent, des vivres, du tabac, des cigarettes, etc... », et que « ces faits seront empêchés par tous les moyens : toute contravention sera désormais punie avec une extrême sévérité (2). »

Le second ordre est que « tous les trottoirs doivent être net-« toyés chaque matin *par les propriétaires, c'est-à-dire par les* « *locataires* (SIC) » ; naturellement, « toute infraction sera sévèrement châtiée (3). »

***

Tout se resserre autour de nous, et nous sentons que la gêne s'accroît énormément et que cette fois la famine approche (4).

On doit amener ses vaches à l'autorité allemande, et bientôt

(1) Le Lt-Colonel Heyn, dit-on, va à Wiesbaden, et le Lt Foerster qui était à Sedan est nommé Chef de la Commandanture de Poix-Terron.

(2) Affiche du 11 janvier 1917.

(3) Affiche du même jour.

(4) La houille n'arrive pas ; le coke est saisi par les Allemands.

il n'en restera qu'une douzaine *dans* et *pour* toute la ville (1) ; on manque *totalement* de lait, d'œufs, de beurre, etc. ; le gaz fait défaut le 26 janvier, en attendant que l'on en soit entièrement privé ; les divers abords de notre cité sont de plus en plus étroitement surveillés par les gendarmes, afin qu'aucuns vivres n'y pénètrent subrepticement : c'est un blocus jaloux, strenge Blockade !

***

Le froid sévit, terrible, en tout le mois de février ; le thermomètre descend jusqu'à 20 et même 22 degrés au-dessous de zéro ; l'on songe au terrible hiver de 1879-80, où nous avons eu 26 et 27 degrés de froid ; l'on songe aux pauvres soldats que cette température sibérienne doit cruellement éprouver ; on pense aux indigents et forcément à soi-même, car tout le monde souffre, et — pour comble de souffrance — *le chauffage est absent* ; par ordre de la Commandanture l'église ne doit plus être chauffée, et provisoirement les écoles sont fermées, afin d'économiser le peu de charbon disponible... et le gaz nous est supprimé du 18 au 26 février, puis du 2 au 4 mars ; le soir, Sedan ressemble à un tombeau.

Et, malgré l'âpreté excessive de la saison, le canon ne connaît pas de relâche ! Les blessés arrivent ou passent en gare, et comme les lettres mortuaires frappent, fréquentes, à notre porte ou se glissent par-dessous, des cartes de prisonniers ou des questionnaires nous apprennent, à n'en plus douter, que tels et tels de nos jeunes concitoyens sont tombés pour le pays : au point de vue patriotique, quels nobles trépas (2) !... Au point de vue

(1) 4 ou 5 au Fond-de-Givome ; 1 aux Sœurs de Sainte-Chrétienne, à Torcy (Maison de Retraite et Noviciat), 1 ou 2 à M. M. Foucher...

(2) En ce seul mois, on fait part de la mort du jeune Brégi, aviateur, fils du docteur Jules Brégi ; du capitaine André Chapsal ; de M. Jean Stackler, de M. René Pilard !..., et combien d'autres !! Parmi ceux-ci : le très regretté docteur J. Gairal, chevalier de la Légion d'honneur, Conseiller général : il s'était écrit une fort belle page à Carignan dont il était le Maire, vaillant et énergique, et avait été emmené en Allemagne où il a malheureusement succombé.

humain, quelle atrocité que la force aveugle et brutale tuant tant et de si belles intelligences, entassant des monceaux de ruines en quelques minutes, et brisant, pour des milliers et des milliers d'hommes en la fleur de l'âge, la trame de l'existence !... Mais, au regard de la foi, une courte existence n'est-elle point la meilleure, pourvu qu'elle nous conduise à l'éternelle vie, et la pensée de la mort n'est-elle pas la grande, la maîtresse pensée de la vie ?...

***

Le 24, nous sommes prévenus qu'à partir du 1er *mars* nous pourrons sortir jusqu'à neuf heures du soir (temps allemand), c'est-à-dire huit heures (temps français) ; mais qu'à la moindre contravention cette petite latitude nous sera retirée incontinent : tels des enfants que l'on punit pour désobéissance !

Les *avis* continuent à défiler.

Les classes pourront rouvrir le 5 mars, à la condition expresse de ne pas être chauffées, du moins à la houille (1).

Les propriétaires, représentants ou locataires d'immeubles, auront soin de faire renouveler à la Mairie, pour le 28 février, (dernier délai) la liste nominative de toutes les personnes demeurant en ces immeubles, si la carte apposée en suite de l'ordre du 25 août 1915 est détériorée ou incomplète.

Un état de tous les *coffres-forts* se trouvant sur le territoire de Sedan doit être, par la Mairie, fourni pour le 10 mars, à l'autorité allemande (2).

(1) Ici de beaux faits à signaler : des enfants apportent à M. l'Archiprêtre pour les écoles paroissiales un ou deux morceaux de bois ; de braves ouvriers et d'honnêtes ouvrières, leur obole ; diverses personnes, quelques brassées de bûches (chose de plus en plus rare !).

(2) Affiche du 5 mars 1917.

Pour chaque fenêtre allumée (lisez : *éclairée*) le soir, l'amende qui sera infligée est fixée à vingt marks (1).

Des *postes d'incendie* (mesure louable) ! sont établis en douze quartiers de Sedan-Balan, et si un feu de maison éclate en ville, chaque habitant peut et doit demander secours à la « Feuer-Melde-Stelle » la plus proche, et prévenir les soldats qui, par téléphone, feront aussitôt le nécessaire (2).

Passons sur un interminable arrêté concernant la perception de la taxe sur les chiens : il faudrait un in-folio pour reproduire ce peu intéressant document.

***

Plus que jamais, décidément, les Allemands se considèrent chez eux : ils font main basse sur tout (3), disposent de tout, commencent à expulser de chez elles les personnes dont le local leur convient pour n'importe quel prétexte ; mais en gens .. *galants*, ils se chargent, en ce cas, de votre déménagement et vous installent dans le logement d'un émigré qu'ils ont eu soin de débarrasser de ses meubles, et la note des habitations vagues est exactement par eux tenue à jour (5).

***

Le froid reprend encore le 2 mars et continue ; le 5, il neige fortement (6) : c'est une sorte de contre-attaque de l'hiver.

(1) Affiche du 4 mars.

(2) Affiche du 5 mars.

(3) Ils saisissent les balances ménagères, etc... ; en un mot, ils n'oublient rien !

(5) Exemple : M[elle] Goût, chargée de cours, qu'ils transfèrent de chez elle dans la rue de la Poste (appartement de M[me] Bourg, émigrée).

(6) Le 9 mars, il tombe la plus épaisse neige de tout l'hiver ; le thermomètre marque ici 11 et 12 degrés au-dessous de zéro ; à Vilna il descend à 20, et à Berlin à 11 et 12.

Il y a, par la ville, affluence d'Allemands de tous les âges, de toutes les tailles, de tous les calibres ; et quantité débarquent en civils, avec le brassard tricolore de l'empire : ils vont remplacer, dit-on, beaucoup de secrétaires, d'employés de bureaux qui sont reversés dans les rangs ou des services plus actifs ; pour la plupart, ils paraissent fatigués ; certains ont la démarche hésitante . « *Heerbann ! Heerbann ! !* » (1).

On revoit des *prisonniers roumains* et l'on a le triste spectacle d'un de ces malheureux succombant à la fatigue, rudoyé et *traîné* par les sbires ; ses pauvres jambes flottent, en quelque sorte, sur les pavés ; un sous-officier ricane, et l'infortuné Roumain expire, quelques mètres plus loin, sur l'avenue Philippoteaux.

Comme l'année astronomique ou civile est une suite de jours semblables, ainsi l'année liturgique ; mais si celle-ci ne présente pas, comme la première, le partage en mois ou saisons absolument régulières, avec elle (nous l'avons déjà constaté) reviennent des anniversaires et des souvenirs qui sont chers aux chrétiens : telle, la *fête de Saint-Mathias*, le 24 février, avec de majestueux offices et un beau discours de M l'Abbé R. Dupont ; — tel, le temps du *carême* pendant lequel, en semaine, M. l'Archiprêtre et les vicaires, et le dimanche, M. Tonnel, curé du Fond-de-Givonne, nous donnent la parole sainte, en un langage toujours solide, toujours attentivement écouté.

A cette époque, un fait extrêmement rare est à consigner : il y aura bientôt trois ans que le cardinal-archevêque de Reims, S. Em. Mgr Luçon, n'a pu venir confirmer (2). Provisoirement nous relevons — au spirituel — de l'évêque de Namur (3)

(1) A aucun d'eux ne s'appliquerait le mot du poète : « Et tous ces jeunes gens de bondir, pleins d'ardeur.. ; » c'est le ban et l'arrière-ban.

(2) Le vendredi 5 juin 1914 pour la dernière fois.

(3) Sa Grandeur Mgr Heylen.

qui — en vertu d'une autorisation pontificale — confère aux archiprêtres des Ardennes ressortissant actuellement à son diocèse le pouvoir d'administrer le Sacrement de *Confirmation*, au siège même de leur archiprêtré, et dans les localités où l'autorité allemande leur donnera permission de se rendre.

La communication peut-être la plus importante de ce temps-là paraît bien être celle du 24 février qui ressuscite une prétention allemande élevée au mois de juillet 1916 ; la voici *littéralement* reproduite dans sa formule :

« Selon l'ordre de la Haye du 18 octobre 1907 (A) concernant la guerre terrestre, il est défendu aux communes du pays occupé d'avoir en dépôt des Titres qui leur appartiennent en propre, ou autres.

« Le trésor des communes est administré par le percepteur ou receveur municipal ; comme, pendant la guerre, tous les fonctionnaires français sont *déposés* de leurs fonctions et par conséquent ne peuvent remplir leurs fonctions dans ce sens, et comme de plus il manque de coffres-forts aptes ou de cases, les Titres se trouvent dans des dépôts sans sûreté dans les mairies et chez les notaires. Les titres qui se trouvent dans les mairies et les villages, et qui ont été déclarés à la *Bankaufsichtstelle* à Sedan, il y a quelque temps, doivent être déposés à la *Bankaufsichtstelle*, pour être déposés dans une Banque française dans le territoire de l'Etape pour le nom des communes ou éventuellement des notaires déposants.

« Les communes et notaires déposants recevront de la *Bankaufsichtstelle* de Sedan ainsi que de la Banque française une quittance.

« La Kommandantur prie la mairie de Sedan de faire la demande, pour le 27 de ce mois (1), que les Titres déposés chez elle soient déposés contre quittance dans une Banque française par intermédiaire de la *Bankaufsichtstelle* de Sedan. »

Nous le répétons, nous avons textuellement transcrit cette pièce. De commentaires personnels nous n'en ferons point, parce qu'il nous paraît impossible de dire exactement la pensée même ou le but des Allemands : la suite nous en donnera sans doute la révélation.

(*A*) Nous ne pouvons découvrir le texte ici visé.

(1) 27 février.

Pour le moment, ajoutons seulement que cet avis ou cet ordre ayant été transmis à MM. les Notaires sedanais, ceux-ci obtinrent, courtoisement et aisément d'ailleurs, d'avoir avec le directeur de la Banque de Contrôle une conversation, dont il parut ressortir que l'idée de l'autorité supérieure n'avait peut-être pas été expressément rendue. -- En tout état de cause, le 4 mars, les notaires agirent, encore sagement et dignement, en établissant leur situation dans la lettre suivante :

« Sedan, le 4 mars 1917,

Monsieur le Major Von Metzsch,
Chef de la Commandanture, Sedan,

Monsieur le Major,

« Comme suite à la note que vous nous avez adressée le 24 février et aux entretiens que vous avez bien voulu nous ménager avec Monsieur le Directeur de la Banque de Contrôle.

« Nous avons l'honneur de vous présenter ces observations :

« Les notaires sont des fonctionnaires, d'un ordre particulier, obéissant à une loi organique spéciale et tenus surtout au secret professionnel.

« Il leur est absolument interdit de livrer aucune *indication* ni *communication* de quelque nature que ce soit sur tout ce qui peut être porté à leur connaissance dans l'exercice de leurs fonctions.

« Lorsque le 19 juillet 1916, il nous avait été demandé l'état des valeurs en notre possession, nous avons fait valoir ces raisons, et elles avaient paru faire impression puisqu'il nous avait été répondu :

« Qu'il ne s'agissait que d'une enquête statistique, et qu'il n'était nullement nécessaire d'indiquer les noms des propriétaires.

« L'ordre portait en même temps qu'en cas de refus, des mesures de coercition (contrainte par force) seraient exercées.

« C'est dans ces conditions que nous avons établi et fourni l'état en question, pensant surtout être utiles à nos clients afin de sauvegarder en leur faveur la garantie convenue que leurs noms demeureraient ignorés.

« La nouvelle demande du 24 février remet tout en question, et, en dehors des considérations d'ordre purement légal et professionnel déjà présentées, elle nous mettrait dans une situation très dangereuse.

« En effet, les clients en déposant leurs titres dans nos études, l'ont fait en connaissance de cause.

« Ils savaient que nous défendrions leurs intérêts « en bon père de « famille, (article 1927 du Code civil).

« Ils savaient, par contre, que nous n'étions pas tenus des cas de force majeure (article 1929 du même Code).

« Si donc, de notre plein gré, sans le consentement des déposants et par un acquiescement volontaire, nous changions la nature du dépôt, nous nous rendrions personnellement responsables, et cette mesure, que, justement, vous présentez pour la sauvegarde de nos intérêts viendrait à l'encontre de votre intention.

« Nous vous disions précédemment que nous étions restés à notre poste depuis le début de la guerre pour remplir notre devoir professionnel ; l'autorité allemande ne saurait nous blâmer d'y demeurer invariablement fidèles.

« Nous vous présentons, Monsieur le Major, l'assurance de notre considération la plus distinguée.

« Signé : COUSIN, NINNIN, André ROUY, PIQUART. »

***

En attendant, Sedan ville d'Etape devient le rendez-vous d'un nombreux état-major : c'est bien le *G. H. Q.* — (le grand Quartier général). Pendant quelques jours — du dimanche 11 au jeudi 16 mars — c'est un énorme mouvement d'automobiles : massées sur la place Turenne, elles emportent de là vers Carignan, puis ramènent dans la journée, au bruit lointain et persistant du canon, plus de quarante généraux et officiers généraux : le Kronprinz allemand est avec eux ; Hindenbourg est venu aussi, et l'on peut supposer que quelque chose d'important est à l'étude et se prépare (1).

***

Une affiche concernant « la levée, pour les travaux d'agriculture et autres, de la population *féminine* de 15 à 45 ans

(1) Beaucoup logent à l'Hôtel de la Croix-d'Or ; d'autres chez des particuliers.

révolus », jette quelque trouble en ville. Et, de fait, cette mesure est appliquée avec une extrême rigueur dans nos environs, — à Bazeilles notamment.

De malheureux émigrés, des femmes portant de tout petits enfants; des individus de tout âge, de toute condition, nous arrivent encore ou traversent la ville, fuyant la ligne de feu, où tout brûle, où tout est pillé, dévasté, où les ruines s'accumulent fumantes, ensanglantées. On ne concevra jamais assez de pitié pour ces infortunés qui sont chassés, comme le pâtre des Bucoliques, « du pays de leurs pères et contraints de quitter leurs douces campagnes ».

Navrante est toujours cette image ! Et parce qu'elle se déroulait une fois de plus sous nos yeux, une peinture de l'Apocalypse s'empare de notre esprit : peinture qui semblerait presque une prédiction de cette tempête de sang et d'horreurs à laquelle nous assistons depuis trente et un mois ; en effet, ne pourrait-on point en appliquer ces traits à la guerre actuelle et à l'Allemagne plus particulièrement : les coursiers, le blanc, le rouge, le noir (1) ne représenteraient-ils pas les trois couleurs allemandes ? Leurs cavaliers dont l'un « *part en vainqueur pour continuer ses victoires* (2) » ; — dont l'autre « *fait que les hommes s'entre-tuent* » ; — dont le troisième *porte* « *une balance* » avec laquelle il faudra compter parcimonieusement les vivres », ne seraient-ils pas : le premier, Guillaume II ; le second, l'Allemagne qui « *enlève la paix de dessus la terre ;* » le troisième, la famine dont les peuples souffrent déjà ?

Enfin, le quatrième cheval, dont parle l'Apocalypse, « le cheval pâle, monté par la Mort, *suivi de l'enfer, et ayant pouvoir sur les quatre parties de la terre* (3) *pour faire mourir les hommes*

(1) *Apocalypse*, VI ; v. 1 à 9.

(2) Le Kaiser, enivré des souvenirs de l'Allemagne victorieuse en 1866 et 1870-71, et grisé de *la couronne* impériale *donnée* à son grand'père, à Versailles !...

(3) Ou : sur le quart de la terre...

par l'épée, la disette, la maladie » ne figurerait-il point, hélas ! les lugubres suites de cette guerre MONDIALE ?...

***

Que si l'on trouve ces rapprochements un peu « forcés », nous citerons ici l'un des plus grands et des plus nobles cœurs du siècle dernier, qui avait été atteint au plus profond de lui-même par les douleurs de notre patrie en 1870 : A. Gratry avait doublement souffert et de ces égorgements, en masse déjà, et de l'ajournement de ses espérances, généreuses mais illusoires, de paix et de fraternité entre les hommes. Et il jetait sur le papier ces réflexions saisissantes que nous ne pouvons résister au désir de reproduire : « Je suis malade de tristesse. J'aime la France « comme ma mère... Je suis navré de voir les Allemands entraî-« nés *par des chefs pervers* (1) dans tant d'horreurs qu'ils nous « font subir et qu'ils ont à subir. *L'on se tue à peu près en nombre « égal. C'est du plus odieux paganisme. C'est de la satanique « antiquité* ».

Ces lignes ne s'adaptent-elles pas mot pour mot à la guerre de 1914-1917, et les suivantes davantage encore : « *Quelle abo-« mination que cette guerre ! Quel crime ! Quel sera devant Dieu « l'état d'âme ou des âmes de ceux qui — (Dieu les connaît !) — « ont été causes de ces massacres ! Et jusques à quand les peuples « se laisseront-ils conduire ainsi à la boucherie.* . (2) ? »

Ah ! les tortures atroces des blessés et des mourants, plus nombreux que jamais aujourd'hui, nous donnent des « cauchemars », ainsi qu'elles en causaient à Gratry ; il n'y avait pas d'âme plus française que la sienne ; et, comme lui, nous ne pouvons nous consoler qu'en pensant que Dieu est présent pour soutenir et fortifier les martyrs du devoir !

(1) Déjà !!

(2) Lettres de Gratry, des 21 octobre et 24 novembre 1870.

QUATRE MOIS DE GUERRE

Avril — Juillet 1917.

(du 1er Avril au 31 Juillet.)

31

Le mois de mars semblait clore un long, rigoureux et pénible hiver ; mais le printemps n'avait commencé que théoriquement : saison toujours courte en nos climats sublunaires et trop souvent traversée par des accidents de température. Que de fois, en plein *avril* comme en cette année 1917, bises glacées et gelées tardives dessèchent la terre, surprennent et brûlent plantes et fleurs !.. Ce n'est pas, toutefois, le lieu de faire de la poésie ; souhaitons que le temps soit bientôt favorable à la culture pour rendre la vie moins précaire à la population, et qu'il permette de hâter enfin les opérations militaires !...

« Par ordre du Général Quartier Meister du 16 mars 1917, il a été ordonné que cette année, conformément à l'article 49 de la Convention de La Haye, il sera levé une contribution, comme participation aux frais pour les besoins de l'armée et de l'administration.

« Les communes faisant partie du Syndicat Ardennais de ravitaillement pour la région de Sedan, auxquelles seront ajoutées à l'occasion de cette contribution les 3 communes dépendant de la Kommandanture de Raucourt : Villers-devant-Mouzon, Autrecourt, Yoncq, doivent verser dès à présent une somme de 1.250.000 francs comme à-compte sur cette contribution, au sujet de laquelle contribution édit général sera prochainement publié. Cette somme est à verser à la Caisse de guerre de l'Inspection d'Etape, comme ordonné par la présente, avec l'approbation du Général Quartier Meister.

« Les communes du Syndicat ainsi que les 3 communes ci-dessus nommées seront conjointement responsables du paiement.

« Il serait utile que le paiement de cette contribution soit effectué, cette année comme précédemment, par le Président du Syndicat.

« Il sera permis de payer cette contribution en *Bons de Ville approuvés*, dont le Syndicat doit encore avoir une réserve suffisante, vu le peu d'usage que l'on a fait de l'obligation de remplacer les anciens billets par de nouveaux, suivant permission récemment accordée par le Général Quartier Meister (15 septembre 1916) d'une émission de 2 millions de francs.

« On remarquera que les communes de Villers-devant-Mouzon, Autrecourt, Yoncq appartiennent au Syndicat de Montmédy et que, pour ce motif, les bons de ville approuvés de ce Syndicat pourront aussi être acceptés en paiement.

« La somme de 1.250.000 francs est payable de suite, mais la faculté est laissée d'effectuer un paiement partiel de 750.000 francs, le 7 avril 1917, et le reste, soit : 500.000 francs, le 21 avril 1917, à la Caisse de Guerre de l'Inspection d'Etape. »

Sedan, le 28 mars 1917.

Signé : Von Metzsh, Major et Commandant.

***

Il en coûte affreusement cher d'être *ville d'étape !* Comme aux siècles de la désolation barbare, sur nous passe, sans discontinuer, l'invasion, nous ravageant et nous ruinant profondément, épuisant et tarissant toutes choses (1) ; car, à Sedan et dans tous nos parages, les divisions suivent les divisions (2), les corps d'armée les corps d'armée ; et il y aura, au dehors, des larmes pour nos malheurs quand on les connaîtra dans toute leur étendue...

(1) Victimes d'excès quotidiens, nous ne craignons pas de nous répéter.

(2) La Division qui, vers le 10 avril, s'en va, de passage après un court séjour, tient encore le record pour l'état « *innommable* » de saleté dans lequel certains locaux qu'elle occupait en ville, sont laissés par elle. Des officiers se présentant pour loger à leur tour, reculent épouvantés devant cette malpropreté, et nous font penser au sire de Joinville « *s'estouppant* » le nez dans les milieux nauséabonds de Palestine où la peste sévissait !

***

Ni le 8 avril, en la fête de Pâques, ni le lendemain, les Allemands cette fois ne font sonner les cloches : cette fête ne serait-elle donc plus pour eux un symbole de résurrection ?...

***

Nous avons fait tout à l'heure allusion à l'exiguïté toujours croissante des moyens de subsistance, malgré les efforts du Syndicat de ravitaillement qui s'occupe de notre contrée.

Aussi n'est-il pas surprenant que s'accentue la progression attristante, que nous avons eu déjà l'occasion de signaler dans la mortalité.

Au mois de janvier		1914,	elle était de	2.32 %
»	»	1915	»	2.83
»	»	1916	»	3.40
»	»	1917,	elle est de	3.90
Au mois de février		1914,	elle était de	1.55 %
»	»	1915	»	2.42
»	»	1916	»	3.40
»	»	1917,	elle atteint	3.50
Au mois de mars		1914,	elle était de	2.15 %
»	»	1915	»	3.25
»	»	1916,	elle monte à	4.20
»	»	1917,	elle est de	2.75
Au mois d'avril		1914,	elle était de	1.90 %
»	»	1915	»	3.50
»	»	1916	»	2.90
»	»	1917,	elle est de	5.35

Au mois de mai	1914, elle était de	1.75 %
» »	1915 »	2.60
» »	1916 »	2.60
» »	1917, elle arrive à	5.75

Cette comparaison ne suggère-t-elle point de douloureuses réflexions ! Il ne faudrait cependant pas se baser absolument sur les chiffres comparés d'avril et mai 1917 avec ceux des mois correspondants de 1916 ; car beaucoup de pauvres émigrés nous sont venus mourants, et ont, en effet, succombé dans le courant d'avril et de mai 1917 (A).

***

Aux ordres de réquisitions envoyés par la Commandanture et par les diverses formations militaires, pour l'exécution de travaux de toute nature dans la *ville même,* l'Administration municipale se trouvait dans l'impossibilité de répondre, faute de travailleurs.

Le 6 avril, elle doit inviter tous les hommes valides — à partir de quinze ans — se trouvant sans emploi et n'ayant réellement aucune infirmité qui les empêche de travailler, à venir se faire inscrire, sans distinction d'âge, dans les bureaux de l'Hôtel de Ville (1).

Le lendemain — 7 avril — était l'échéance du gros à-compte de 750.000 francs, à effectuer sur la contribution assignée le 28 mars : l'échéance *obligatoire* fut faite.

***

Dans notre Histoire de Sedan durant la Guerre et l'Occupation de 1870-73, nous avons consigné cette exigence d'un certain

(*A*)

	Avril	Mai	
	1916 : 29 décès	1916 : 26 décès sur 10.000 habitants	
	1917 : 49 —	1917 : 53 —	9.200 —

(Voir le pourcentage ci-dessus, d'après la population).

(1) Affiche de la Mairie, du 6 avril 1917.

colonel Ketteler que les civils descendissent du trottoir quand ils avaient l'heur et l'honneur de le rencontrer : pareille est la susceptibilité teutonne en 1917; car le maire est, de par la Commandanture, sommé le 15 avril de nous passer l'avis que « des habitants et spécialement de jeunes ouvriers n'ont point observé toute *la politesse absolument due* aux officiers (*sic*) », et que l'autorité, prussienne ou saxonne (?) n'entend plus avoir de réclamation à formuler à ce sujet ! !

***

Cependant que ce mois nous apparaît dans le crépuscule sanglant des horribles boucheries et ruines qui s'accomplissent dans le Pas-de-Calais, la Somme l'Aisne et la Champagne, l'*obligation* inéluctable *de livrer les cuivres*, plonge les Sedanais dans une patriotique douleur !... Certaine équipe procède à cette remise avec une brutalité et un mode de destruction qui fait songer au sac de Corinthe dans les temps anciens (1). Aucun souvenir de famille n'est respecté, les choses artistiques sont volées ; ... — à telle personne il est ironiquement offert d'en garder une ; à son choix, en mémoire... sans doute de ce brigandage sans pareil ; — à telle autre qui sollicite, selon l'avis de la Commandanture du 1er novembre 1916, la levée de saisie de certains objets auxquels sont attachées de familiales souvenances, il est répliqué avec cynisme : « Mais, Madame vous n'aurez pas de réponse,... *nous prenons* » : — ce qui attire, d'ailleurs, cette cinglante riposte : « Si un officier français avait donné sa parole, Monsieur, il la respecterait ! (2). »

Que si c'est la lutte pour la civilisation, elle est, en vérité, abominable, et il ne manque qu'un Mummius pour ordonner

(1) L'an 146 av. Jésus-Christ, Mummius étant consul romain.

(2) Dans la salle où l'on est contraint et forcé d'apporter ses « livraisons » et sur la porte (rue Vuidet-Bizot ou du Petit-Quartier), les Allemands n'ont pas craint de mettre en place très visible cette menteuse inscription : « Metall-Ankauf », « Vente de Métaux » ; ce n'est pas *Vente*, c'est VOL qu'il fallait dire !...

à ces soldats briseurs d'œuvres d'art, *de « les recommencer ou de les remplacer »*, puisqu'ils en faisaient une semblable détérioration !

Les quincailleries et divers magasins sont vidés aussi !...

Le dimanche 29 avril, on continue l'enlèvement des métiers à tisser de l'usine J. Stacker, puis c'est — honteusement ! — le tour d'autres fabriques, d'autres ateliers : le pillage, la violation de tous droits semble bien ici atteindre son *summum*, et les Allemands descendent au-dessous des païens qui voulaient que la guerre eût ses lois comme la paix. Nous subissons à chaque minute les choses les plus odieuses, les plus iniques : *hostilia patimur !*

Mai.

32

Aussi bien, ceux qui le peuvent, tâchent avec leur famille de s'échapper de cette geôle où nous sommes enfermés depuis neuf cent cinquante jours ; où les privations augmentent (1) ; où l'épée de Damoclès devient sur nos têtes toujours plus lourde, toujours plus aiguë. Ils s'inscrivent donc pour être admis dans de tristes trains d'émigrés qui doivent, dit-on, venir du Nord et passer en notre gare. Soixante Sedanais et Sedanaises partent le 9 mai ; et, évidemment pour se faire décerner un brevet d'humanité en quelque article plus ou moins authentique, ou plus ou moins spontané de la « Gazette des Ardennes », les Allemands offrent du café à nos compatriotes en partance. Ils se garderont, par contre, de dire qu'un refus absolu a été opposé à toute demande d'emporter même quelque souvenir légitimement

(1) Un réapprovisionnement, *dérisoire* s'il en fût, de vêtements et de chaussures se fit le 27 avril. — Il est dès lors impossible de trouver un mètre de drap dans notre cité *manufacturière*, *tout*, *absolument tout* ayant été ravi par les Allemands !!...

cher : celle-ci ne peut prendre avec elle la photographie de son époux, noble officier du 147e, tombé au champ d'honneur (1), ni celle-là, le portrait de son mari et de sa fille qu'elle laisse pour aller, sur la prescription formelle du médecin, chercher en France les soins nécessaires à sa santé profondément ébranlée.

Les malles sont mises sens dessus dessous, scrupuleusement explorées, fouillées sans vergogne ; et leur contenu, après soustraction de choses qui paraissaient aux voyageurs devoir être « insuspectes », si nous pouvons inventer ce mot, est brutalement réentassé, bourré « » dans le plus affreux désordre.

***

Ainsi, le mois de mai se termine dans la réquisition, pour des travaux exagérés et souvent répugnants, de nos jeunes gens et de nos adolescents enlevés à leurs études, (trop souvent sans considération de santé) ; — ainsi, e même mois s'achève dans le pillage de tous les cuivres, vol qualifié ou... inqualifiable et ignoble, faisant suite à tant d'autres, ou concomitant de mille violences et abus inouïs, qui font à l'Allemagne une réputation dont elle ne se lavera jamais ; car toute génération qui se couchera en léguera le récit et le souvenir à la génération qui se lèvera, et l'histoire, témoin fidèle des temps, gravera toutes ces choses avec son burin vengeur et implacable !

Devançant ce verdict, un socialiste allemand a tout résumé d'un mot terrible en la séance du Reichstag, le 16 mai 1917 :

« Notre administration des provinces occupées est un système de vols !... »

Le président du Syndicat de Ravitaillement pour la région sedanaise doit, avec les communes de son ressort, pourvoir encore au règlement de la *contribution* imposée *de* 4.500.000 francs (2).

(1) Mme Médinger.

(2) Ordre du 9 avril 1917, signé : von Metzsch, Major et Commandant.

Du paiement les communes sont solidairement responsables ; — cet impôt doit, en partie, couvrir : les frais pour les besoins de l'armée en campagne ; les dépenses de l'Administration, ainsi que des charbons fournis par l'autorité allemande pour le chauffage des officiers et des hommes logés dans ces diverses communes...

L'ordre de la Commandanture entre ensuite en de très longs détails sur le mode et le lieu du paiement de cette contribution ; sur les conditions de nouvelles émissions de bons, qui seront nécessaires ; sur les droits des communes, en l'espèce (coupures ; format et pourcentage des bons de 0 fr. 25 à 100 fr. etc...,). Tout se trouve spécifié dans cette *carte... forcée.*

***

Faisons trêve à tant de tristesses en assistant au beau spectacle que la paroisse « Saint-Charles » nous offre le dimanche 27 mai, fête de la Pentecôte. Sans doute l'interdit frappe toujours nos cloches ; mais, en vertu de pouvoirs spéciaux, le vénérable archiprêtre, M. le Chanoine Delozanne, donne la Confirmation à deux cent vingt enfants, avec la plus imposante et la plus touchante simplicité ; l'église est pleine comme aux grands jours ; une atmosphère toute religieuse nous enveloppe et un souffle reposant paraît passer sur la foule.

Juin 1917.

33

Le bilan de *juin* se peut, malheureusement, établir comme celui des mois précédents : mêmes épreuves, en général, mais parfois avec quelques articles ou plutôt certains méfaits nouveaux : ininterruption, jusqu'au 10, du vol des cuivres, nickels,

bronzes, ruolz, etc... ; — enlèvement brutal et bris des trois cloches de l'Hôtel de Ville, le 12 (1) ; — occupation violente de divers logis ; — information relative à des collections artistiques appartenant à des particuliers (2) ; — réquisition exorbitante de femmes et d'enfants (3) pour des travaux de toute espèce, notamment pour la fenaison ; — phase particulièrement inquiétante où semble entrer la question du ravitaillement des pays occupés...

*
* *

Fin du mois, nous était réservé un surcroît d'*imposition* se greffant sur celle des 4 millions et demi : les Allemands s'appuient aujourd'hui sur la Convention de La Haye, qu'ils fouleront aux pieds le lendemain, comme nous le constatons à chaque moment. Ils se basent sur « l'article 49 qui autorise l'occupant à prélever pour les besoins de l'armée ou l'administration de tout territoire envahi, des contributions dans ce territoire... » Où ne va-t-on pas avec ce système ? Et plus franc, plus simple ne serait-il pas de dire : « La force est la seule mesure du droit ? » ..... Quoi qu'il en soit, le « Generalquartiermeister » inflige aux communes du Syndicat sedanais, conjointement et solidairement responsable du paiement, une imposition nouvelle de 1.125.000 francs, s'intercalant, en quelque sorte, dans la première ; car l'échéance *extrême* est formellement fixée au 5 juillet.

*
* *

Vers la même époque, M. le Chanoine Brincourt, gracié après six mois de captivité, rentrait à Donchery où l'accueillaient

(1) La plus grosse des 3 fut précipitée par les Boches du haut de la Mairie et vint s'émietter sur la place Turenne.

(2) Sous la délicate attention de « *les mettre en sûreté* » ?

(3) Pour cette réquisition et les autres enlevant à leurs familles des jeunes filles mineures, mêlées sans ménagement à des promiscuités déplorables, les mères sedanaises auraient pu joindre leur plainte collective à celle, si énergique des mères lilloises (décembre 1917) ; mais elles ne la connurent peut être pas.

d'universelles sympathies. Et le Gouvernement français s'honorait en conférant la croix de la Légion d'Honneur à deux héroïques prélats, modèles accomplis de « bons pasteurs » : S. Em. le Cardinal-Archevêque de Reims, *Monseigneur L. Lucon*, et Sa Grandeur, l'Evêque de Soissons, Laon et Saint-Quentin, Mgr Pierre-Louis Péchenard, notre très remarquable compatriote ardennais, enfant de Gespunsart. — En les décorant l'un et l'autre, le Gouvernement de la République française reconnaissait le dévouement et l'attitude toujours si noble et si ferme de notre clergé catholique, dont bien des membres furent en ces jours-là de véritables martyrs.

Juillet 1917.

34

Juillet se lève et se poursuit au milieu d'événements sur lesquels nous n'avons, forcément, qu'un demi-jour, mais qui semblent devoir être, dans un avenir assez prochain, graves pour l'Allemagne...

On a dit qu'au temps déjà néfaste de la guerre de Cent Ans, dans une ferme perdue des Marches de Lorraine, la vierge de Domrémy écoutait ses voix mystérieuses et avait la vision de nos forêts et de nos plaines affreusement dévastées. — Durement occupés, prisonniers séparés de la patrie, nous avons de ces lugubres visions !

L'on a dit aussi que de la terre, labourée en ce temps-là par les éperons des hommes d'armes, s'élevaient des brouillards, des buées de larmes chaudes, et que les nuages, frangés de deuil, semblaient faits des sanglots du peuple de France. — A notre époque si douloureuse cette image s'applique mieux encore : d'elle on peut redire entièrement : « *Rien n'est plus que la souffrance ; rien ne vit plus que l'agonie et la mort* ... »

***

Ici reprend la confiscation des cuivres ; — là sont détruits les métiers à tisser ; — brisées, enlevées par morceaux les cloches du Dijonval (1) ; descendues la cloche d'alarme et les trois clochettes du clocheton de l'église Saint-Charles (2) ; — réquisitionnés les travailleurs de tout âge et des deux sexes (3) ; — appliquées des mesures rigoureuses (amendes et emprisonnement) pour toute contrebande et tout achat d'aliments quelconques à des Allemands... Et de plus en plus pénible, cruelle et chère la vie matérielle ; rien, d'ailleurs, n'a plus de prix !... L'exploitation sévit, tout comme la délation odieuse, le sabotage abominable — non réprimé — de nos bois (A), le pillage des « terrains cultivés », des jardins particuliers par des soldats allemands et des civils français !...

***

Avant de clore ce mois de juillet, nous ne pouvons résister au désir de soumettre au lecteur les termes mêmes de la mise en demeure faite à la municipalité de trouver en hâte vingt-sept appartements, trois ayant été seulement agréés par la Commandanture sur les trente primitivement présentés :

G. 642.

A la Mairie de Sedan,

« Excepté les logements marqués en rouge, les logements indiqués par le maire ne sont pas aptes pour les officiers. La plus grande part des logements est occupée par des soldats, et de plus connue de la Kommandantur.

(1) Même la cloche *historique* de 1848, sauvée une première fois par l'énergie de M. P. Bacot.

(2) La cloche d'alarme, dite la Cloche de la Ville, et les clochettes sonnant les heures, les quarts et les demies.

(3) Furent même conduites en prison ou frappées d'amende des enfants de 10 ans, qui ne s'étaient pas rendues à leur tâche. Leurs mères, en larmes, les accompagnaient.

(*A*) *Il n'y sera mis un frein que le* 13 *août.*

« La Kommandantur avait donné l'ordre à la Ville d'indiquer 30 nouveaux logements d'officiers.

« En vue des habitants, la Kommandantur voulait s'abstenir de faire évacuer les habitants de leurs logements. Dans le cas où la ville ne se donnerait pas de peine à complaire la Kommandantur, celle-ci donnera simplement ordre que le nombre des étages et villas soient évacués dans un délai de 24 heures.

« La Kommandantur attend la présentation d'une nouvelle liste de la part de la Ville jusque mercredi, le 1er août 1917, midi.

Signé : Von Metzcsh,
« Major et Kommandant. »

« Fait double à Sedan.
Le 29 juillet 1917. »

Ce document mérite certes de rester : c'est un modèle de mesure draconienne, et un type d'élégance en l'art de manier la langue française ; c'est pourquoi nous avons tenu à le transcrire *ad verbum*, littéralement.

CINQ MOIS DE GUERRE

Août — Décembre 1917.

35

« En ces premiers jours d'août, l'Europe franchit le seuil ensanglanté de la *quatrième* année de guerre. » — Si les années de campagne comptent *double*, celles d'*occupation* comptent au moins triple ; et celles-là, de 1914 à 1917, pèsent si lourdement que notre séparation d'avec la France nous semble lointaine, bien lointaine déjà !

Les *gendarmes* paraissent plus tracassiers, les agents de tout ordre, de tout service, plus hautains, plus agressifs de ton et de manières... Certains d'entre eux vont voir quelques-uns de nos concitoyens, de nos concitoyennes surtout ; et d'abord insinuants, cauteleux, leur proposent « une affaire » : contre 100 francs d'or ou de billets de banque français ils leur offrent 130 francs ou même 140 francs en bons de la Ville. On refuse : « *on n'a plus d'or, et en eût-on,* — leur est-il souvent répliqué avec dignité — *on n'en livrerait pas* ... » Alors subitement, l'émissaire se montre dur, menaçant, « *chassez le naturel, il revient au galop* » ; et le Boche parle carrément de perquisitionner, soutenant que l'on a « de l'or » et qu'il le sait.

***

Le 3 août, M. l'Archiprêtre est mandé : il devra *débaptiser* (*sic*) les cloches que l'on prendra ainsi que les tuyaux extérieurs du

grand orgue : n'entendrions-nous donc plus ces cloches de Saint-Charles qui ont mêlé leurs voix à l'heure de la naissance, de la vie, de la mort de tant d'êtres qui nous furent chers : voix supérieures qui parlent toujours une langue et jamais celle de la terre (1)... « *Ordre du Ministre de la Guerre !* » est-il dit à M. l'Archiprêtre qui répond avec autant de noblesse que d'à-propos par un énergique « *Non possumus !* »

***

On assure que le *gaz* pourrait bien être enlevé aux particuliers ; les conduits seraient coupés dans les maisons, et le gaz resterait exclusivement réservé aux Lazarets. Ce serait de la plus violente tyrannie, alors qu'on manque de houille pour faire la cuisine et qu'on est à la veille des jours courts ! On s'en émeut légitimement, et la municipalité se fait l'interprète des appréhensions conçues par la population, pour s'efforcer de conjurer semblable mesure.

A cela se rattache une affiche d'une rédaction au pathos encore merveilleux, mais cette fois presque inintelligible, laquelle nous intime l'*ordre de signaler tous les objets en métal,* demeurant disponibles et absolument indispensables dans les ménages : les listes devront fournir des indications *à l'infini* « sur la nature, la grandeur, le poids, la dimension de ces objets, les installations d'éclairage de tout genre, etc..., etc... » — D'aucuns taxent cet avis du 4 août de *rébus*, et ont évidemment raison, car *la lanterne est insuffisamment allumée* pour que nous comprenions.

***

De moins en moins nous avons les aliments aux vertus nourricières qui constituent le vrai soutien de l'existence : « le sucre et l'huile, le vin et le froment, dirait un profond philosophe chrétien, ces substances qui renferment le secret providentiel

(1) Nous leur avons consacré une étude dans le *Bulletin paroissial* de mai 1914.

de maintenir l'homme, de raffermir sa force, de relever sa tête lorsqu'il languit, et de rendre l'éclat à son regard abattu (1). » Aussi l'affaiblissement de tous est de plus en plus manifeste ; des *symptômes de maladies*, d'autant plus graves qu'on offre moins de résistance, se produisent ; les tristes émigrés, les prisonniers civils et les travailleurs réquisitionnés sont affreusement fatigués, émaciés ; tout le monde est atteint, et la mortalité s'accentue :

44 décès en juillet 1917 ;
contre 24 — 1916 (A).

***

Ceux qui le peuvent, pensent donc toujours à fuir un pays où la vie est une mort; un pays pillé, volé, dévasté ; un pays où les Allemands nous persécutent, nous étranglent, où *tout est pour eux et rien pour nous* (2) !...

***

Le 15 août, débarquent précédés d'une bruyante musique, quantité d'*adolescents allemands ;* la plupart sont coiffés du béret militaire ; presque tous sont pâles, tristes, ont la démarche lasse ; leurs traits dénotent bien que l'abondance ne règne pas en Allemagne. Est-ce une colonie de vacances ? Font-ils ce que nous appelons un voyage scolaire ; espèrent-ils trouver ici une vie moins difficile, (ce en quoi ils s'abuseraient (3) ou viennent-ils travailler aux moissons, (ce qui est peu vraisemblable) ?

(1) A. GRATRY ; *Méditations inédites* ; œuvres posthumes.

(*A*) Il y a de nombreux cas de typhus dans les lazarets, et il s'en déclare quelques-uns dans la population.

(2) Pas de lait, pas d'œufs, pas de beurre pour les enfants et les malades disette complète de tout ce que nous avons tant de fois signalé ; absence néfaste de nombreux médicaments !...

(3) Beaucoup sont logés à Mon Repos, sub cœlo salubri ; les autres dans des villages voisins. — Si l'on nous renseigne bien, il en serait arrivé 2.000, installés pour les vacances depuis notre région jusqu'à Vouziers(?).

En attendant, ils se promènent en ville, le lendemain, sous la pluie persistante ; les uns ont l'allure modeste ; d'autres — moins nombreux — affectent des airs importants qui nous font sourire, mais qui révèlent déjà la « Stimmung » germanique, surtout quand ils revêtent subitement l'uniforme militaire !

***

Dans le même temps, *avec un goût et un tact exquis*, les Allemands affublent, une nuit, le visage de la *statue de Turenne* d'un masque contre les gaz asphyxiants ; ils surmontent une autre fois sa tête d'un casque d'assaut et dansent inélégamment autour de l'illustre maréchal.

La Commandanture a la convenance de faire enlever ces « ornements » injurieux.

Cependant, l'on se bat toujours ; la lutte se poursuit ardente, meurtrière, dans les Flandres, dans l'Aisne, du côté de Verdun et aux autres fronts. Seule *la voix du pape s'élève*, une troisième fois, essayant de dominer le fracas des armes, d'arrêter les flots de sang, de rappeler les peuples aux sentiments de justice et d'humanité.

***

La Commandanture nous informe, par la Mairie, que « souvent des soldats français faits prisonniers sur le front, se trouvent — par suite de l'abandon de leurs sacs — dépourvus de linge de corps et des effets les plus nécessaires ». En conséquence, quoique fort dénués nous-mêmes de vêtements, de chaussures..., nous sommes invités à remettre le plus tôt possible à l'Hôtel de Ville ce dont nous pourrions par hasard disposer pour nos infortunés compatriotes.

***

Enfin, devant le caractère de véritable *dévastation* que prennent *dans les bois* les incursions dont nous avons parlé précé-

demment, l'on se décide à prendre des mesures pour conserver *ce qui reste* de certaines propriétés, garantir les autres et assurer pour l'avenir nos forêts : « *Il est donc, par arrêté municipal du 13 août strictement défendu d'abattre des arbres ayant plus de 60 centimètres de circonférence à la hauteur de 1 m. 50 à partir du sol. Tout délinquant sera immédiatement appréhendé et impliqué dans des poursuites judiciaires.* »

Peu après, *la municipalité réquisitionne, au profit de la population, tous les bois ou forêts :* chaque ménage aura droit à une part sur la coupe même, à un jour déterminé selon un roulement établi, qui sera placardé sous le péristyle de l'Hôtel de Ville. La livraison se fera par demi-stère, au prix de 8 francs le stère, payable d'avance à la caisse de la Mairie et dans les quarante-huit heures précédant la livraison

Une affiche d'un autre genre indigne la population : *sont,* en effet, *saisis les matelas* contenant :

1° de la laine seule ;

2° de la laine et du crin ;

3° du crin.

Nous sommes au 29 août ; les déclarations devront être faites à la Mairie pour le 1er septembre au soir, *dernier délai,* et centralisées par le maire qui remettra à la Commandanture le 3 septembre à midi (terme de rigueur) une liste de tous les matelas renfermant les matières ci-dessus.

Comme toujours, des peines sévères sanctionnent l'ordre allemand : 1.000 marks et un emprisonnement pouvant aller jusqu'à un an ! C'est de plus en plus odieux, inique ; et comme dans les temps anciens, le jugement de Pâris vécut à jamais au fond du cœur ulcéré de Junon, ainsi demeureront gravés dans la mémoire des générations françaises ces souvenirs irritants ! !.....

Mais attendons ; nous ne sommes pas au bout.

***

Entre-temps et par contraste, un concert est donné, portes closes, aux Allemands le samedi 25, de huit heures à neuf

heures du soir, en l'église Saint-Charles, sans qu'il en soit même passé un simple avis à M. l'Archiprêtre. Au programme affiché dans nos rues nous voyons figurer du *Bach* dont les œuvres de musique religieuse sont en tout point admirables ; du *Franz Schubert*, le musicien aux « *Lieder* » mélodieux ; du *Mendelssohn Bartholdy*, aux remarquables compositions ; — voire même du *François Couperin*, l'organiste et compositeur parisien, d'une grande et célèbre originalité, etc...

Vers la fin, les auditeurs sont invités à se lever et à chanter l'air ancien des Pays-Bas, et une quête est faite pour les familles de ceux qui sont tombés devant l'ennemi

Un organiste allemand, fixé à Laon depuis deux années, était venu tout exprès pour accorder l'orgue.

***

Le 25 *août* est déjà le *troisième anniversaire des combats autour de Sedan !*... La presse allemande, avec une ténacité digne d'une cause meilleure, revient sans cesse sur les origines de cette guerre atroce : le mot d'ordre lui est évidemment passé de tromper sur les responsabilités. Mais il est des choses fixées à jamais, et le mensonge ne prévaut pas contre la vérité !

Septembre 1917.

36

Le samedi 1er *septembre* autre *anniversaire :* c'est *le quarante-septième de Sedan* — 1870.

Les Allemands le célèbrent chez nous, par une retraite aux flambeaux, pour laquelle toute la garnison est mobilisée et coiffée du casque à pointe. D'une estrade, garnie de feuillages, le major von Metzsche harangue les troupes sur la place d'Alsace-Lor-

raine qui est inondée d'hommes, de femmes, d'adolescents allemands.

A propos de ces derniers, le bruit se répand qu'un certain nombre auraient bruyamment manifesté à Floing contre l'insuffisance des vivres, auraient pillé plusieurs terrains, et que l'on a dû faire appel à la gendarmerie.

Mais une *date mémorable* que les Allemands passent *naturellement* sous silence, c'est celle *du* 6-11 *septembre :* il y a trois ans que se livrait, entre deux millions d'hommes au moins et sur des fronts de plus de 300 kilomètres, l'inoubliable *bataille de la Marne :* lutte stratégique de cinq journées ; — bataille *unique* dans la conception de Joffre ; mais vingt batailles, « accolées de Paris à Verdun », auxquelles on ne peut comparer peut-être les plus grandes d'aucun temps ; — bataille où la garde prussienne perdit plus de 8.000 hommes avec toute son artillerie ; et après laquelle les armées allemandes vaincues, sous les yeux de l'Empereur lui-même, se mirent en retraite, s'entraînant les unes les autres. Ce n'est pas à nous qui vîmes le désarroi profond de leurs colonnes, l'affolement de certains officiers et soldats rentrant dans des maisons qu'ils avaient, pleins de morgue, quittées peu auparavant, nous annonçant qu'ils seraient à Paris le 7 septembre, — ce n'est pas à nous, disons-nous, qu'il faut parler de « *repli, tactique ou méthodique, de la Marne sur l'Aisne* », ni soutenir que *l'armée allemande,* comme on l'insinue au peuple le plus naïf, *n'a pas voulu entrer dans la capitale, parce que la peste y règne ! !* Non, les vastes espérances de l'ennemi se sont évanouies alors : « Paris — Verdun — Calais ».

Le Gouvernement français revient de Bordeaux à Paris, qui illumine ;

Le Kronprinz n'est pas et ne sera pas à Verdun ;

L'Empereur n'est point à Calais ;

Et de Moltke disgracié est remplacé par Falkenhayn ;

Tout le plan allemand s'est écroulé !...

Pourquoi faut-il qu'à cette magnifique victoire française, —

l'une des plus grandes dates de l'histoire, — ait succédé cette guerre des tranchées, « le plus extraordinaire, le plus effroyable, le plus immense tête-à-tête qui se puisse imaginer », et qui rend interminable le cauchemar d'une lutte, qui est (ne nous lassons pas de le répéter) un crime de lèse-humanité, de la part de ses vrais auteurs responsables !

***

Septembre 1917 s'écoule dans la succession monotone et préoccupante des jours. Les Allemands annoncent leur septième emprunt (Siebente Kriegsanleihe)...

Ils laissent partout dans nos logis des preuves de leur esprit de dévastation, et trop souvent des traces répugnantes de leur passage.

Les santés s'affaiblissent, les enterrements se multiplient ; la lassitude paraît *mondiale* comme la guerre elle-même (1).

Dans cette tristesse des choses, les *pensées* et les *cérémonies religieuses* demeurent fortifiantes : la Foi adoucit les deuils dont on reçoit les affligeantes annonces ; notre clergé est toujours, vaillant, à son poste d'honneur et de fatigue ; de la chaire tombent des paroles qui relèvent et réconfortent..., M. l'Archiprêtre Delozanne, malgré son ministère surchargé, confirme encore à Saint-Aignan, Donchery, Dom-le-Mesnil ; — le 18, il préside et parle à l'enterrement du saint aumônier des Petites-Sœurs, *M. Lignot.* Heureusement, la paroisse de Glaire est administrée depuis six ou sept mois par un prêtre, *M. Lapierre,* curé de Lavannes (2), lequel accepte, en outre, l'aumônerie importante de l'asile des vieillards.

***

Les menaces de nos ennemis se réalisent toujours ; — si César

(1) La dysenterie sévit : elle fait de sérieux ravages dans la population et chez les Allemands, dont les colonies de vacances elles-mêmes sont gravement frappées : le 19 septembre, le dix-septième adolescent est enterré, et beaucoup souffrent de ce mal infectieux dans les lazarets.

(2) Lavannes, canton de Bourgogne, arr. de Reims.

estimait qu'il n'y avait rien de fait, tant qu'il lui restait à faire, les Vandales contemporains pensent que leur œuvre n'est point terminée, tant qu'il y a quelque chose à détruire ! Donc, nos craintes du mois d'août se vérifient dans les derniers jours de septembre : de violents coups de masse retentissent douloureusement au cœur des Sedanais : *ce sont les Vandales* (1) qui *commencent à briser nos belles cloches de Saint-Charles !*

A la révolte sourde, mais très saisissable qui se lit même sur les visages des indifférents en matière religieuse, on sent combien cet « airain béni » éveille chez tous de profonds et indéracinables souvenirs ; y toucher, n'est-ce pas appeler sur soi de célestes vengeances ?...

En ce moment même, nous lisions ces lignes de Sidoine Apollinaire, témoin des invasions teutoniques, qui dévastèrent, au cinquième siècle, toutes les provinces par où elles passaient : « Je suis au milieu des peuples chevelus, obligé de subir le langage du Germain, d'ouïr ses chants avec un visage contraint.. Heureux vos yeux qui ne voient pas, vos oreilles qui n'entendent pas les barbares !... » Oui, heureux ceux-là qui n'assistent point aux forfaits se déroulant sous nos regards !...

Octobre.

37

Sous la menace quotidienne de perquisitions domiciliaires, il est bien difficile de se recueillir pour faire notre histoire sedanaise en ces tristes journées. Aussi bien, pour plus de rapidité dans des rédactions, qu'il faut souvent et subitement cacher aux très

(1) En français, nous nommons « Vandales » ceux-là qui détruisent les monuments des arts, des sciences, de la religion.

soupçonneux Allemands, nous allons adopter de plus en plus la forme d'éphémérides, à moins d'événements qui appellent des réflexions particulières.

***

1er *octobre.* — On continue le bris de nos cloches de Saint-Charles. Nous ne les entendrons donc plus sonner, joyeuses, après la guerre et la victoire qui couronnera nos sacrifices, pour nos religieuses solennités.

Le bourdon (du poids de 2.334 kilos) gît dans le clocher en quatre énormes morceaux ; comme on ne pourrait descendre encore de pareils poids, on achève de les briser, et les coups de masse résonnent fortement.

L'heure de rentrée chez soi est ramenée à 9 heures (temps allemands), soit 8 heures, (temps français).

3 *octobre.* — Le bourdon est en pièces ! On attaque la deuxième cloche : « *Laurent* » ; on entend les coups répétés de sa destruction : « *C'est pour la munition* (*sic*) », nous dit un officier.

4 *octobre.* — Nous avons le poignant spectacle des épaves du gros bourdon, jetées du haut du clocher sur la place d'Armes.

Les morceaux abîment considérablement les marches du grand portail ; un fragment, estimé de 40 kilos détériore la façade du magasin Picard (Chaillard) en face de l'église ; d'autres morceaux pénètrent dans les interstices du pavé ! Trois degrés du grand portail sont tout à fait brisés ; le pavé de la place est enfoncé en plusieurs endroits.

On enlève les cloches de l'église de Balan.

8 *octobre.* — L'or français fait toujours prime Des officiers ou agents allemands offrent 150 francs en bons intercommunaux contre 100 francs de notre or.

15 *octobre.* — Les Allemands prennent tous les tuyaux en métal des orgues de Saint-Charles. L'orgue est dévasté : les tuyaux

pouvaient valoir 20.000 francs (?). Leur rapt ne permet plus que le jeu très doux, avec les tuyaux en bois (flûte, hautbois).

Même fait s'accomplit partout, et ces tout derniers jours à Mézières, nous dit-on (1).

11 *octobre.* — Les tuyaux de l'orgue de Balan sont pris, beaucoup de râfles d'objets en cuivre, de chandeliers, etc... ont lieu dans nos églises, notamment à Givonne, Douzy, etc... Attendons-nous à pis encore ! Les Boches disent ne pas saisir le bien des églises, mais *prendre à l'Etat français,* (ce qui est strictement vrai depuis les inventaires faits en suite de la loi de séparation); — ce qui ne diminue en rien l'odieux de leur larcin.

13 *octobre.* — Les trois cloches et l'orgue de l'église Notre-Dame de Torcy ont subi le même sort que les orgues et les cloches de *Saint-Charles.*

***

Les Allemands donnent un concert en l'église Saint-Charles, mais ne peuvent se servir des orgues ; l'enlèvement sans précaution de tous les tuyaux en métal a causé des détériorations qui ne permettent plus le jeu, que l'on avait espéré garder, des tuyaux en bois. On en est réduit au petit harmonium.

14 *octobre.* — Nombre de Sedanais sont de plus en plus relégués

(1) A la Société française de Musicologie, M. Mutin, membre de cette Société, a rendu compte de la destruction des orgues en nos régions envahies. M. Mutin, dont on connaît la compétence indiscutable comme facteur d'orgues, dit notamment ceci :

« Les Allemands avaient dressé le plan d'une désorganisation systématique de tous nos moyens de production industrielle. Ils avaient songé aussi à l'enlèvement de nos collections, cataloguées depuis longtemps par eux, mais là ne s'est pas arrêté leur esprit de destruction et de rapines. Les grandes orgues ont été aussi l'objet de leur convoitise. Les plus belles ont été privées de tous leurs tuyaux, quand elles n'ont pas été démontées complètement.

Toutes les régions occupées, dans le Nord, dans l'Est et en Belgique, ont été rançonnées et on peut estimer à 300.000 kilos le poids seul du métal ainsi dérobé.

à l'étroit, *vi et coactione*, chez eux, pour faire place à des soldats allemands.

Plusieurs sont même obligés de quitter leur domicile pour se loger ailleurs.

18 *octobre.* — Les chefs d'institutions et les directeurs d'écoles sont prévenus qu'ils peuvent épuiser leurs stocks de combustibles, mais qu'ils ne seront point réapprovisionnés en charbon. Ces établissements sont donc malheureusement menacés à un moment donné de fermeture.

19 *octobre.* — On est aussi, à certains indices et en présence de ce qui se passe en plusieurs paroisses de la banlieue, inquiet pour les cuivres de nos églises de Sedan.

25 *octobre.* — Sous la rafale et la pluie froide, passent les groupes, mornes et tristes, des travailleurs réquisitionnés, des prisonniers civils, aux traits hâves et de plus en plus amaigris.

Des jeunes filles, de santé délicate, sont requises pour aller arracher les pommes de terre, malgré le temps mauvais et pénétrant, de six heures et demie à onze heures et demie, et de une heure de relevée à la chute du jour.

Novembre.

38

4 *novembre.* — Suite des expulsions domiciliaires. Reprise active de la saisie des cuivres.

11 *novembre.* — Un pauvre vieillard de l'asile de Glaires franchit un jour, bien inconsciemment, la frontière toute con-

ventionnelle que l'on ne peut dépasser sans un permis ; et pourquoi ? pour glaner un vulgaire bout de cigare à quelques mètres de là... Cependant, la gendarmerie veille ; il est appréhendé et conduit à la Commandanture où il explique qu'il ne pensait guère commettre un forfait en ramassant un *mégot*. Son évidente bonne foi l'innocente; l'incident paraît clos; mais vingt-quatre heures après la Supérieure apprend qu'elle est de ce fait condamnée à 100 marks ; elle plaide sa cause si soutenable en droit et en équité... A quoi bon ?... « Les Petites-Sœurs se doivent encore estimer heureuses, leur est-il dit, de n'être pas frappées de 300 marks (*sic*) ; ce sera le cas, s'il y a récidive, et la commune sera responsable, comme elle l'est de ces 100 marks. » La digne Supérieure ne l'entend pas ainsi et dit au maire qu'elle acquittera l'amende.

Voilà ce qu'il en coûte de passer, même à son insu et dans une complète ignorance en une zone prohibée !

12 *novembre*. — Accaparement de plus en plus grand des domiciles privés.

Meubles, glaces, tentures de ces habitations disparaissent comme par enchantement, et vont orner d'autres logis occupés par des Allemands et des Allemandes, ou former en certains ateliers des séparations de chambres improvisées avec une véritable maëstria !

15 *novembre*. — Acuité des perquisitions à domicile ; on va jusqu'à fouiller les matelas.

Une émotion profonde est causée par l'injonction à la Mairie de dresser et d'envoyer à la Commandanture pour quatre heures (terme de rigueur) une liste de notables sedanais, l'autorité ennemie ayant résolu de prendre dans les villes de nos contrées envahies un otage par quatre mille habitants, « par représailles », est-il dit, de faits qui nous échappent encore.

Parti de Rethel, un train d'émigrés a débarqué ses voyageurs, nos compatriotes, à *Douzy*, où ils sont depuis huit jours, souffrant des intempéries et privés de mille choses.

16 *novembre.* — Les trois otages, désignés par la Commandanture pour partir à destination d'Allemagne sont : MM. Pol Courtehoux, Quinchez fils, P. Piquart, notaire. M. L. de Montagnac, maire de Rubécourt, est l'un des otages du district.

17 *novembre.* — Bris de métiers à tisser au Dijonval.

20 *novembre.* — Perquisitions particulièrement intenses dans plusieurs maisons. Chez Mme I. Villain, veuve de notre ancien député et vénérable personne de soixante-seize ans, les meubles sont défoncés, les tiroirs vidés ; tous ses papiers sont explorés, jetés pêle-mêle sur le parquet ; et pendant cette scène inqualifiable, des effets (manchons, étole de fourrure, etc...) lui sont soustraits.

La belle bilbiothèque de feu M. Ch. Bertèche est saccagée ; ses livres servent à faire du feu !... — Il nous est confirmé que la riche bibliothèque du Mont-Dieu (propriété de M. Henriot de Lapparent) a été absolument dévastée, comme celle de Mgr E. Cauly à Saint-Etienne à Arnes ; et combien d'autres ! — Il n'y a qu'un mot pour qualifier tous ces... ravages : *gens in latrocinia omnia promptissima* », aurait répété l'historien Florus.

25 *novembre.* — Il serait question que le départ de Sedanais s'effectuât du 10 au 11 décembre.

Le bruit s'accrédite que les trois otages, désignés le 16 novembre ne seront point envoyés en Allemagne ; mais cette levée de menaces est-elle définitive ?...

Décembre.

4 *décembre.* — Vaste entreprise de déménagements de meubles en pleine et triste activité.

En sa qualité de musicienne, la gent allemande opère en grand sur les pianos, et elle semble faire razzia de ces instruments qu'elle trouve chez les particuliers émigrés !

6 *décembre.* — M. l'Abbé Nanin, curé de Saint-Menges, est condamné à six mois de prison (à faire à Briey) parce que l'on a trouvé chez lui des cartouches de carabine Flobert !

8 *décembre.* — Affluence à la gare pour la visite des malles ou bagages de nos partants.

Le soir, panne d'électricité ; le gaz ne donne aucune lumière. Obscurité opaque, lamentable ; circulation impossible dans les rues affreusement noires et pleines de boue.

12 *décembre.* — Les 550 partants, dont 350 de Sedan et 200 de la banlieue ou des villages voisins, s'acheminent en longues colonnes, rue Thiers (usine Ch. Antoine) où tout, reconnaissons-le, a été soigneusement préparé par les Allemands : salles chauffées, repas chaud assuré pour le soir. — Ceux qui restent envient ceux pour qui l'heure de la liberté a sonné !

15 *décembre.* — Aucune trêve dans le pillage, en des circonstances qui s'aggravent encore, des cuivres dans les maisons particulières.

17 *décembre.* — Libération des otages, après huit jours de détention dans l'usine Charles Antoine, où des stalles ou dortoirs ont été aménagés.

25 *décembre.* — Les Allemands sont fidèles à la célébration de Noël, qu'ils solennisent avec calme et convenance. Partout de petits arbres de Noël décorés, illuminés dans leurs quartiers, dans les casernes et les maisons où ils logent.

29 *décembre.* — La Mairie a été mise en demeure de fournir à nouveau, une liste importante de notables (hommes et femmes) parmi lesquels seraient pris les otages.

30 *décembre.* — *Les enfants* de toutes les écoles sont réquisitionnés pour balayer les rues et en enlever la neige, par un froid intense et un vent glacial!

31 *décembre* — A minuit, l'année 1917 expire.

Selon l'usage ancien, nullement solennel, mais fort bruyant, les Allemands saluent « *l'an neuf* » par des détonations, des coups de feu et des chants (ceux-ci souvent harmonieux) !

1917 ne nous a pas apporté la paix si désirée ! Selon une auguste parole, « les efforts de nations hier florissantes sont poussés au paroxysme de la destruction mutuelle et font craindre *le suicide de l'Europe.* »

Cependant, de la crèche ne tombe-t-il pas une « voix de douceur et de pardon »? Sera-t-elle enfin comprise en 1918 ?

Janvier 1918.

40

Du 1[er] *au* 5 *janvier* 1918. — « *De quoi demain sera-t-il fait ?...* » De nouvelles émotions, de nouvelles angoisses..., n'en doutons pas. Et, en effet, le bruit se répand et s'accrédite que des otages vont être, derechef, pris dans la ville, la banlieue et l'arrondissement comme partout ailleurs (1) ; — le motif serait toujours la question des Alsaciens-Lorrains retenus par le Gouvernement français.

Il est exact que le Conseil municipal est sommé de donner les noms d'une centaine de notabilités, et il s'honore en inscrivant, en tête, les noms de ses membres.

Le 4 *janvier* 27 otages (hommes)
et 33 — (femmes)

sont choisis ; le soir, à six heures, la municipalité est avisée que, jusqu'à nouvel ordre, les femmes ne partiront point, mais que les hommes doivent se rendre dans un endroit désigné près de la gare, le dimanche 6, à six heures du matin pour la vérification de leurs bagages, et s'y retrouver à quatre heures du soir : ils prendront des vêtements chauds et un millier de francs, mais n'auront avec eux ni cartes, ni livres, ni papiers d'aucune sorte (2).

(1) Soixante-quinze environ de notre région. — On croit que le prélèvement fait dans les départements envahis s'élèverait à un millier de personnes ; (voir plus loin au 9 janvier).

(2) Cet usage cruel et injustifiable des OTAGES ne devrait plus exister que dans les relations des états civilisés avec les nations barbares (LAROUSSE).

A un ordre semblable l'on ne peut opposer qu'une indignation passive et impuissante.

Les services religieux, scolaires, administratifs sont désorganisés, d'une façon manifestement voulue, par le choix de prêtres, de professeurs, d'instituteurs, de conseillers, etc...

Voici les noms des vingt-deux otages *partis :*

MM. Lassaux Albert,	MM. G. Ninnin,
J. Mérieux	A. Rouy,
L. Derulle,	A. Théatre,
D. Guérin,	Ch. Hulot,
P. Laroche,	E. Gérard,
V. Richard,	V. Wuirion,
E. Facquier,	P. Lacroix,
G. Congar,	M. Gérault,
G. Lallement, abbé,	E. Peignois,
P. Doin,	H. Wahart,
H. Hansquine,	P. Benoit (1).

***

Les enfants des écoles continuent à être requis pour nettoyer les rues ou répandre des cendres sur les trottoirs, — et cela sous une neige qui tombe avec abondance ; par une température sibérienne, et au milieu de rafales d'un vent glacial.

***

Le dimanche 6, à la grand'messe, M. l'Abbé G. Lallement lit les vœux touchants de M. l'Archiprêtre Delozanne à ses paroissiens ; il y joint ses adieux et demande à l'assistance profondément émue de penser devant Dieu aux partants qui, de leur côté, ne les oublieront pas.

(1) Cyniquement, les Allemands les qualifièrent : « Vergeltungs gefangene », « Prisonniers par représailles »... La loi du talion !!...

Le soir, à l'heure fixée, nos Sedanais — victimes — gagnent le local assigné auprès de la gare ; ils vont « crânement, à la française », et dignement. Le train ne les emporte que vers quatre heures vingt du matin, à destination d'abord de l'Allemagne, après qu'une collation chaude leur a été servie.

Et le 8, on apprend qu'ils sont arrivés à Cassel, dans la Hesse : première étape d'un véritable calvaire (1).

***

Un large tribut est toujours prélevé chez les absents : mobilisés, émigrés volontaires ou contraints...; leurs logis se vident méthodiquement « *planmæssig* ».

Les expulsions d'habitants hors de leur « *home* » se poursuivent (2), et tels quartiers de notre cité seront bientôt *exclusivement allemands*, (la Sorille, par exemple).

Si nous sommes bien renseigné, nos vingt-deux otages doivent être acheminés vers Vilna, et même plus loin.

***

Au milieu des quelques nouvelles sérieuses que nous pouvons avoir, la fabrique potinière bat son plein, sans cesse et malgré mille *déconvenues*, et ce sont surtout — chose remarquable ! — les dires les plus invraisemblables qui ont le meilleur cours. Tant il est vrai que « le monde fourmille de *gogos* », ainsi que s'exprimait un jour de Lapparent ; tant il est vrai que le public (et c'est absolument le cas pour des reclus comme nous Sedanais) est incapable de vérifications personnelles et semble trouver quelque bonheur à être illusionné !...

(1) Voir au mois d'avril suivant.

(2) Celle, par exemple, de M. et Mme H. Pirotte, quoique très souffrante, (n° 1 Boulevard Fabert), par ordre de l'Inspection, sur demande sans doute du Dr Lœwenstein, Oberstabe-Arz.

***

9 *janvier.* — *Cent Sedanais quittent volontairement notre ville aujourd'hui.*

L'épée de Damoclès suspendue sur la tête de trente-trois de nos concitoyennes tombe sur douze d'entre elles, qui reçoivent l'avis de leur départ prochain : « omnem humanitatem exuunt Germani !... » Voici les noms de ces vaillantes Sedanaises, envoyées à Holzminden :

Mlle Marie Husson ; Mmes Boileau, Balteau, Devin-Pingard, Cousin-Dumont, Collière-Neveux, Hémart-Lecomte ; Mlle Alice Béchet, Mmes Triclin-Delaître, Porte-Noël, Duhamel-Nys et Mlle Hémart.

Sous le titre : « *Représailles nécessaires* » (?), *la Gazette des Ardennes* du 10 janvier publie que le « Generalquartiermeister » de Strasbourg « se voit obligé » (?) de conduire en Russie dès le 6 de ce mois six cents notables français et, vers le 12 du même mois, en Allemagne quatre cents Françaises, « appartenant à la classe considérée », parce que les Français retiennent chez eux un certain nombre d'Alsaciens-Lorrains emmenés en captivité.

Cette information veut expliquer, mais ne justifie nullement cette mesure révoltante (1).

***

A la date du 1er *janvier* 1918, la population de Sedan compte 10.271 habitants ainsi répartis :

A. Population indigène	9.255	habitants
B. Population flottante (D). . .	800	—
C Evacués du front	216	—

(1) « Aucune requête de dispense n'est accueillie » ; — on n'obtient pas d'audience à la Commandanture. Une supplique au prince Eitel, de passage à Sedan, n'a pas de succès.

(*D*) Emigrés ; conscrits ; ouvriers.

***

Les dames otages partent de Sedan le 12 janvier avec cinq dames de *Balan :* Mmes Bein-Brion, Cerisier, Chastel, Faucheron et Mlle Chenot.

***

Du 15 au 21 janvier, de nouveau gronde fortement le canon,... toujours des régions de Verdun, de l'Argonne, de la Champagne. Des voix de paix se font, cependant, entendre et il faut espérer qu'elles ne crieront plus trop longtemps dans le désert car il y a pitié, grande pitié par le monde, et les populations épuisées, misérables, implorent merci ! Et quand on prête l'oreille à d'autres échos, l'on perçoit, au contraire, « le bruit de vastes armées allemandes en route de l'Est à l'Ouest...; » on croit distinguer, dans un ciel sinistre, des nuages qui s'accumulent, précurseurs de l'orage (1)... En un mot, on a le pressentiment de quelque grand coup qui se prépare sur le front occidental, où les empires centraux mettraient en œuvre toute leur puissance et tout leur génie militaire ; c'est, on le sent, l'imminence d'une lutte formidable, d'une violence inconnue (2).

Pour nous ici même, c'est avec une sorte d'exacerbation la suite de la dépossession partout, l'ininterruption des expulsions, des pillages, des violations de la propriété privée, avec un raffinement tel qu on n'a jamais, peut-être, ouï ni vu rien de pareil (3). C'est l'appauvrissement universel, le chancellement de toutes les santés, la recrudescence des décès ; la persécution sous toutes

(1) Paroles de Churchill, homme d'Etat anglais, janvier 1918. (*Gazette des Ardennes* du 18 janvier 1918).

(2) « Le *Progrès de Lyon* », cité par la *Gazette des Ardennes* du 20 janvier 1918.

(3) Au faubourg du Ménil (maison Lafuite), 32 personnes, formant 12 ménages, sont mises « hors » ; plusieurs logements des derniers otages envoyés en Allemagne sont occupés ; des meubles soustraits ; des intérieurs d'habitations particulières démolis ; les enlèvements des pianos continuent ; ce sont, de toutes parts, des destructions ; par exemple : rapt d'une cheminée en marbre blanc, rue de Paris, dans tel immeuble ; etc...

ses formes avec les constantes menaces du terrorisme germanique sur nos têtes.

***

24 *janvier et jours suivants.*—Nulle mesure, pourtant, ne doit nous faire perdre de vue *l'odieux* des réquisitions, désormais chroniques, d'enfants (depuis l'âge de onze ans) et d'adolescents pour nettoyer nos rues, places et avenues.

***

Par suite du départ de M. l'Abbé G. Lallement, comme otage, et des vides bien sensibles dans le clergé, le service paroissial est véritablement surchargé : nombreux sont les enterrements, à l'hospice surtout où parfois il y en a deux par jour.

M. l'Archiprêtre Delozanne et M. l'Abbé R. Dupont, premier vicaire, sont seuls pour la paroisse Saint-Charles où plus que jamais ils se dépensent sans compter, se donnent eux-mêmes, comme leurs dignes confrères à Torcy (1) au Fond-de-Givonne (2), à l'hospice (3).

***

Entre-temps, les Allemands envoient par avions des bombes sur Paris et Londres ; — en représailles ou « comme *punition*, disent-ils, de celles que nous avons lancées sur Mannheim ou certaines de leurs villes ouvertes ».

C'est bien contre ce procédé sauvage que Benoît XV protestait dans son éloquente lettre du 1er août 1917 « aux chefs des peuples belligérants » (4).

(1) M. le Chanoine A. Adam, Curé-Doyen de Torcy.

(2) M. Tonnel.

(3) M. Lanson, vicaire de Torcy.

(4) « Depuis notre premier appel, dit Sa Sainteté, la guerre s'est poursuivie, acharnée, avec toutes ses horreurs. Elle devint même plus cruelle, et s'étendit sur la terre, sur la mer, *et même dans les airs ;* et *l'on vit s'abattre sur des cités sans défense, sur des villages tranquilles, sur des populations innocentes* la désolation et la mort !... »

Février 1918.

41

Le dimanche 3 février ont lieu les obsèques d'une aimable enfant, la plus jeune des filles du docteur Molard-Lapierre, moissonnée à l'âge de dix ans. Devant la famille en deuil s'avancent, portant des couronnes blanches, de gentilles élèves de l'école du Sacré-Cœur, totalement confisquée les 30 et 31 janvier par les Allemands ; ils ont expulsé aussi, des deux ou trois pièces qu'elles occupaient encore, les institutrices.

A l'arrivée du convoi en l'église Saint-Charles, *point de cloches* sonnant, comme au jour de son baptême, la dernière entrée d'un chrétien dans le temple saint; — c'est que, — nous l'avons dit — *les Barbares sont venus !*

Plus de cloches jamais pour nos cérémonies religieuses, pour les offices du dimanche, pour les solennités liturgiques, ni pour aucune de ces circonstances qui nous appellent dans la maison de prière ; — c'est que *les Barbares sont venus !*

Plus d'orgues aux notes traduisant les sentiments et accompagnant l'invocation de l'âme ; — c'est que *les Barbares sont venus !* Ils ont brisé, ils ont détruit ces grandes voix qui chantaient si bien à nos oreilles les espérances et les craintes de l'éternité ;

Les Barbares sont venus !..

***

Ce mois de février s'ouvrait à peine que l'on reçoit à la Mairie, par transmission de la Commandanture, le triste avis du *décès de M. Paul Laroche*, professeur au collège Turenne, — l'un des otages partis, le 6 janvier, pour une destination... lointaine, demeurée inconnue de tous. M. Laroche, d'après la note communiquée, a été enlevé par une congestion pulmonaire, avec défaillance subite du cœur. M. l'Archiprêtre accepte, ainsi qu'une personne amie, de porter la lugubre nouvelle à la famille éplorée ; « ce n'est que plus tard, ajoute la Commandanture, qu'il sera

donné connaissance du lieu du décès » du regretté professeur, « et de l'endroit où il a été inhumé ».

Ce serait déjà le deuxième otage mort en trois semaines (1).

***

Les feuilles allemandes et « *le triste journal* de nos pays occupés » et... *préoccupés* sont, depuis plusieurs jours, particulièrement ternes en ce qui concerne les nouvelles militaires : ils nous ressassent les pourparlers, puis la conclusion de la paix entre les puissances centrales et l'Ukraine ; mais leurs considérations sur la guerre mondiale ne sont, en résumé, qu'un air fatigant sur des modes à peine variés... Ce calme, ce silence est-il le précurseur de l'orage ? Ce qui, malgré tout, transpire, c'est, en effet, de plus en plus, (si nous ne nous trompons) un besoin général d'en finir ; c'est l'approche (nous le répétons) d'une partie sérieuse qui se va risquer, — sorte de sanglant et épouvantable RENVI de joueurs hasardant leur va-tout !...

De fait, le canon tonne un peu partout (2) ; et des voitures amènent vers les « Feldlazarete » de nombreux blessés.

***

Le dimanche 17, tous les ouvriers de métiers et les femmes sont réquisitionnés, comme il advient trop souvent : véritable esclavage et violation d'un grand précepte du Décalogue par un gouvernement dont le chef invoque si fréquemment le nom de Dieu !.... (3)

(1) Le bruit se répand, en effet, que M. Baudelot, de Vrigne-aux-Bois, a succombé.

(2) Notamment à l'est de Verdun et vers la Champagne.

(3) On est obligé de travailler le dimanche, dans plusieurs ateliers, en ville, et d'aller couper des arbres dans les bois ; les femmes elles-mêmes sont astreintes au labeur particulièrement fatigant et mauvais pour elles du recépage, ou non exemptées de se rendre, sous la direction allemande, dans les ouvroirs... Et, pendant ce temps, passent toujours ces pitoyables convois d'émigrés et de prisonniers, — des Italiens, pâles, défaits comme les Roumains que nous voyons depuis janvier 1917, manifestement, hélas ! trop peu nourris !...

***

Les 19 et 20 février, les Allemands détruisent et enlèvent la dernière cloche de « Saint-Charles » en même temps que la dernière de Notre-Dame-Saint-Léger de Torcy, et de Glaire.

Avant de briser notre quatrième cloche, ils lui font rendre quelques sons qui semblent ses adieux à la paroisse ; puis les coups de masse retentissent, et « *Macdonald* » est mise en morceaux (1).

Les Barbares sont passés : *ecce iniquitas consummata est !*

Et que l'on ne nous dise point : « *es ist der Krieg !* » *c'est la guerre.* — Non, ce n'est pas la guerre, ce pillage des églises ; ce viol de la propriété privée, dont nos Notes ne sont que le récit ininterrompu ; ce sac et cette destruction totale de nos fabriques et de toutes nos industries ; cette dépossession générale que nous subissons par fraude et par violence ; cet enlèvement d'hommes et de femmes transportés au loin — au cœur de l'hiver — comme « gages », ou bien à titres de représailles de faits très discutables... Non ! tout cela n'est pas la guerre : cela porte un tout autre nom.

***

Vendredi 22. — M. l'Abbé E. Drouart, curé de La Cassine, condamné comme nous l'avons dit pour un délit insignifiant est gracié. Rendu à sa paroisse, il vient de Briey demander le soir hospitalité à M. l'Archiprêtre qui est heureux de l'accueillir ; et il regagne le lendemain La Cassine, près Vendresse.

Derniers jours de février. — Une épidémie de caractère assez discuté et indéfini (2) fait mettre en quarantaine l'orphelinat

(1) C'est le jeudi 21, que vers 9 heures du matin, de larges débris de « Macdonald » sont précipités et tombent avec fracas du clocher sur la place d'Armes et entaillent encore fortement plusieurs marches de l'église, devant le grand portail.

(2) « Paratyphus », disent les Allemands.

Monard, d'où sont transférés dans un Lazaret la directrice, Mme Farnier, et quatorze ou quinze enfants. Dans le même temps, une nouvelle levée de jeunes filles est décrétée par les Allemands, et une trentaine sont envoyées à Daigny, avec la perspective d'être retenues quelques semaines et employées à trier du fer barbelé, des fils de télégraphe, à nettoyer des poteries, etc. Ce procédé est odieux en lui-même et révoltant par une promiscuité douloureuse pour des jeunes filles que leurs parents ont mis tous leurs soins à bien élever.

* * *

Des *otages* (*femmes*) *d'Holzminden* on reçoit de premières nouvelles qui laissent deviner que la vie leur est pénible dans des dortoirs à lits superposés, et avec une bien maigre nourriture.

Ici, la *mortalité* monte chez les malheureux prisonniers civils, sur le sort desquels nous avons déjà tant de fois gémi : ils succombent sous la fatigue, et par le fait des privations et des intempéries auxquelles ils sont exposés, aussi bien que des travaux à eux imposés. Le nombre des décès parmi eux était de deux par jour ; voici qu'il monte à trois quotidiennement : du 15 au 21 février, vingt-deux sont enregistrés : c'est un vrai martyrologe (1) !...

* * *

Une des innombrables douleurs de ces moments cruels, c'est la constatation du *dépérissement de l'enfance.*

Privés de l'alimentation indispensable au premier âge, ces pauvres petits êtres s'atrophient subitement ; leurs muscles ne se forment pas ; leurs nerfs ne se fortifient point ; et après avoir fait quelques pas, tout à coup leurs jambes ne les soutiennent plus ; ils cessent de marcher... Le développement de l'adolescence est de même visiblement entravé ; la jeunesse fléchit, sa fleur se fâne ; l'âge mûr incline ; la vieillesse semble

(1) Avec les prisonniers civils y figurent des Roumains et des Italiens.

brûler ses dernières étapes ; un affaiblissement général est de plus en plus manifeste....

Mars 1918.

42

Très forts passages de troupes (trains montants et descendants) ; nouvelles expulsions de particuliers (M J. Tavernier, par exemple (1) ; suivies de celles d'hôteliers (comme M. Néraud), de restaurateurs, de tenanciers de cafés (2), qui doivent sans doute faire place à des Allemands ; arrestation et exécution par les armes d'un soldat d'ordonnance qui a dérobé à son général, logé à la *Croix d'Or*, des papiers importants dont il a été, sur la route de Donchery, retrouvé porteur en compagnie d'un Flamand (3) ; annonce pénible de la *mort de M. Charles Hulot-Dérolin, otage* décédé d'un arrêt du cœur comme M. Paul Laroche, à Vilna (4) ; interdiction à M. l'Abbé R. Tonnel de mettre dans le public son remarquable panégyrique de saint Vincent de Paul, du 19 juillet 1917, et ordre de la Commandanture de lui livrer les deux cents exemplaires tirés (5) ; — suppression des permis de circulation au dehors, même aux Petites Sœurs des Pauvres, pendant au moins quinze jours ; — *enlèvement de M. Nanin, le dévoué curé de Saint-Menges,* pour

(1) Déja relégué au 3e étage dans 3 pièces de son immeuble de l'avenue de La Marck, M. Jules Tavernier, âgé et fort souffrant, ne peut qu'après beaucoup de peines, découvrir un abri dans la maison de M. Alph. Gibert, avenue Philippoteaux.

(2) La liste de tous ces établissements ainsi que des rez-de-chaussée pouvant servir de casinos, est exigée de la Ville,

(3) Tous deux furent fusillés le 6 mars.

(4) C'est le 2e Sedanais et le 5e otage de notre région depuis le 6 janvier.

(5) Par une très louable pensée de charité, M. Tonnel s'était proposé de mettre en vente, pour les pauvres secourus par la Société de Saint-Vincent-de-Paul, ce beau discours où l'on cherche vainement ce qui a pu motiver la décision allemande.

purger sa peine qui n'a pu être rapportée, malgré de bienveillantes et puissantes démarches (1) ; — bris et rapt de la cloche du temple, la seule qui n'avait pas été prise jusqu'alors ; disparition d'objets de valeur dans plusieurs logements occupés jusqu'au 10 mars et laissés par des officiers qui sont partis ; tel peut être dans ses lignes principales le bilan de cette première quinzaine de mars 1918.

Ajoutons que toutes les correspondances, même celles des prisonniers français en Allemagne, sont rigoureusement, cruellement interceptées : c'est un arrêt absolu ! Allons-nous donc être comme ces malheureux qui, au fond de leur geôle, ignorent tout de leur famille et des événements extérieurs : ils sortent de leur cachot — leur condamnation subie — ne sachant rien ni des leurs, ni de l'état actuel de leur pays !

***

Deuxième quinzaine de mars. — L'aube du printemps 1918 est encore une aube sanglante ; le feld-maréchal Hindenbourg avait bien pronostiqué, hélas ! que « l'action prochaine serait la plus formidable de la guerre actuelle », et les nouvelles nous arrivent tristes, angoissantes : sous une poussée extrêmement violente, et de longue main préparée, les Allemands peuvent nous annoncer, à la date du 28 mars, qu'ils ont fait cinquante mille prisonniers ; capturé neuf cent soixante-trois canons ; des milliers de mitrailleuses ; d'énormes stocks de munitions, de matériel, de vivres et de vêtements, repris Ham, Péronne, Bapaume, Noyon (2), Montdidier.... Quels drames se vont

(1) A peine M. Nanin a-t-il quitté le presbytère qu'il y est fait par les Allemands main basse sur toutes choses !

(2) A 34 kil. de Paris. — Nous enregistrons, d'après les données allemandes, ces chiffres que l'histoire fixera sans doute. C'est le premier acte, évidemment, d'une tragédie, dont l'acte ultime sera peut-être une immense surprise... Ce qu'Hindenbourg n'a pas prédit et ne paraît nullement avoir prévu, c'est le recul des Allemands en août-septembre 1918, et la reprise par l'Entente de Bapaume, Noyon, etc...

dérouler, quelle extension redoutable prendra la lutte ?... C'est la partie décisive qui s'engage.

Paris semble profondément impressionné des raids répétés d'avions qui font bien des victimes, de la catastrophe de La Courneuve, et d'un bombardement par des canons d'une portée inouïe !

***

De nos otages en Allemagne nous ne savons guère que les décès. Ainsi, nous apprenons celui de M. Bonneville, ancien maire de Balan (1). Il nous est, d'ailleurs, défendu de leur écrire ou de leur envoyer des colis (2) : hommes et femmes, ils seront ravitaillés directement par le Comité de Bruxelles.

.... Est-il vrai que nos cent concitoyens, partis le 8 janvier, sont depuis deux mois et demi en panne en Belgique, au lieu d'être rapatriés en France après une pause prévue, de trois ou quatre semaines au plus ? Ce serait déplorable.,., et *cela fut !*

***

Le lundi 25 une trentaine de toutes jeunes filles sont encore enlevées à leurs familles pour Daigny, et un laps de temps qu'on leur annonce devoir être long sans retourner dans leurs familles : ce sont bien toujours les mêmes cruautés que nous avons à relater : *omnia cruciatus exempla.*

Que de fois nous avons fait observer que les prières de la liturgie s'appliquaient à la situation où nous gémissons. Ainsi, dans l'office du samedi saint, 30 mars : « Souvenez-vous, Seigneur, de ce que nous souffrons, pouvons-nous dire avec « Jérémie : jetez les yeux sur l'opprobre où nous sommes. Notre « héritage est la proie de l'étranger, nos maisons se trouvent en

(1) Un service fut célébré pour lui, le 25 mars, en l'église de Balan, devant une nombreuse assistance.

(2) Ordres des 19 et 20 mars 1918.

(3) Voir plus loin.

« sa puissance. Nous sommes abandonnés comme des orphe-
« lins. . On chargeait nos épaules des fardeaux les plus pesants,
« et nous n'avions aucun repos dans notre lassitude... (1). »

***

Dans la voie des interdictions, il n'y a plus d'arrêt : il est sévèrement prohibé de faire imprimer aucun écrit, sans autorisation spéciale de la Kommandantur ; et devant le paragraphe suivant de l'arrêté, la gaieté française n'abdique, naturellement, pas ses droits : « Il est nécessaire d'avoir un permis « séparé pour tout emploi de papier (2). »

Un décret concernant la « mise hors de cours des *bons de ville non autorisés* » et la punition des contrefacteurs des dits bons — décret suivi de la liste des soixante-sept sortes d'obligations approuvées, — donne beaucoup à travailler aux porteurs de ces petits papiers : l'échéance assignée pour effectuer à l'Hôtel de Ville le dépôt des bons non autorisés est toute proche, en effet : elle est fixée du 25 au 30 mars (3).

***

Des cartes postales nous parviennent enfin de sept otages d'Allemagne : leur moral est bon... Ces missives datent du mois de février ; elles sont de M. l'Abbé G. Lallement, de MM. Gérault, E. Gérard, Hansquine, Lacroix, Peignois et H. Wahart (4).

(1) L'application n'est-elle point littérale, comme aussi de cette parole : « Il nous fallait, au péril de notre vie, chercher notre nourriture... », puisque nous ne pouvions, sans encourir de très graves pénalités, nous pourvoir de certains aliments, pourtant indispensables ?

(2) Arrêté du 9 mars 1918.

(3) Décret du 6 mai 1917, rappelé en date du 23 mars 1918.

(4) Une de leurs cartes nous apprend qu'ils sont au camp de Millgany entre Kowno et Wilna, près Koschedary ; et qu'ils ont gagné ce camp, lors de leur arrivée, au milieu de rafales de neige, et par 22 degrés de froid, le 12 janvier, après un voyage très pénible !!

Le dernier jour de ce mois de mars 1918 est marqué religieusement, par « la solennité des solennités », la résurrection du Christ, son passage de la mort à la vie.

Chez les Hébreux la Pâque était le mémorial du passage de l'ange qui les affranchit de la servitude. Puisse cette fête de Pâques 1918 symboliser notre passage de l'oppression à la liberté, notre délivrance attendue depuis quatre années, mortellement longues !...

Avril.

43

Une mesure, odieuse entre tant d'autres, est appliquée en ce mois d'avril et va se poursuivre jusqu'en juin : nous voulons parler de l'*enlèvement de tous les matelas de laine et de crin chez les particuliers :* on peut et l'on doit caractériser la chose d'un mot, d'un seul mot que l'histoire fixera et consacrera à la honte des auteurs de ces... vols monstrueux (1).

Nous avons, le 9 avril, la douleur de voir travaillant, sous escorte allemande, des *soldats français* récemment faits *prisonniers :* ils ont, d'ailleurs, excellente tenue dans leur uniforme encore neuf, gris ardoise ou « bleu horizon ».

*
* *

Le 21, quatre des *otages hommes :* MM. Doin, Facquier, Mérieux sont renvoyés à Sedan, et M. L. Tillet à Vrigne-aux-Bois, comme convalescents ; ils sont suivis de quelques autres — le 24 — amenés par un train sanitaire : MM. A. Rouy, de Sedan ;

(1) La destruction de la belle propriété de « Mon-Repos » s'achève ; quantité d'arbres magnifiques y sont abattus.

Galloy, de Saint-Quentin ; Jonet, de Carignan (1)... — Ils ont enduré des souffrances que nous connaîtrons plus complètement par la suite, mais que la relation suivante, dont l'auteur peut dire « *Quæque ipse miserrima vidi et passus sum* » éclaire déjà d'un jour suffisant (2).

Partis de Sedan le 6 janvier, comme nous l'avons noté, nos otages ont voyagé six jours et six nuits par une température glaciale, qui devint bientôt sibérienne. La plupart d'entre eux avaient les jambes tellement enflées que ceux qui leur ôtaient leurs chaussures, ne pouvaient les leur remettre. Lorsque l'employé leur criait de descendre pour aller chercher en gare un bouillon, il leur fallait marcher en chaussons sur le sol glacé. Ils se croyaient atteints de maladies de cœur : on se contentait de leur répondre : « c'est le froid ; c'est le résultat de la longue immobilité ; cela se passera... »

La dernière partie du trajet s'effectua à pied sous la neige, de Vilna à Millgany (21 kilomètres) ; ils arrivèrent, transis, au camp où l'installation était absolument pitoyable. Leur couchage consistait en une mauvaise paillasse, et durant deux mois ils ne purent même se déshabiller. Ils connurent alors les horreurs de la vermine !...

La corvée de l'eau était l'une des plus pénibles : il fallait casser la glace avec un pieu ; certains eurent les doigts gelés ; beaucoup furent pris de bronchite ; un conseiller à la Cour de Douai, M. Bosquet, beau-frère de M. Savigny (3), demanda vainement à être envoyé à l'infirmerie ; il expira sur son misérable grabat au bout de quelques jours. Son collègue, M. Fréret, président de Chambre à la même Cour d'Appel, fut enlevé, en trois jours, par une cystite.

(1) M. Jonet, beau-frère de M. H. Couty, succomba le 10 mai 1918, à Sedan.

(2) Les noms des otages qui succombèrent, formeront un réel martyrologe à dresser ! — On peut revoir aussi ce que nous avons dit, au courant de la plume, sur cet affligeant sujet, aux 4, 6, 8, 9 janvier ; ainsi qu'en février et mars, (décès de MM. Paul Laroche, Ch. Hulot, Bonneville,...) etc...

(3) Feu M. Savigny, notaire à Sedan, prédécesseur de M. A. Rouy.

Pour toute nourriture : une boisson qui n'avait de café que le nom. Le matin, à midi, une soupe et une autre soupe le soir avec trois cents grammes de pain. Heureusement, certains otages avaient des provisions assez abondantes ; mais ceux qui n'avaient rien emporté (et c'étaient la plupart), eurent cruellement à souffrir (1).

Le premier mois écoulé, ils reçurent fort opportunément de France et de Suisse par le Comité de Berne de très suffisants envois (2). Un délégué du Consul espagnol vint au camp pour recevoir leurs trop légitimes doléances : elles lui furent présentées par M. Guillebot qui les exposa dans un rapport appuyé par le sous-préfet de Saint-Quentin. L'officier allemand qui se trouvait là, voulut prendre la parole, en ricanant ; il s'attira cette verte et juste réplique : « Ce n'est pas à vous que je m'a- « dresse, lui dit le représentant du Consul ; je me suis rendu ici « pour recueillir les plaintes et *desiderata* de ces Messieurs ! »

Quoi qu'il en soit de cet incident, les malheureux prisonniers furent transférés du camp de Millgany au camp de Roon, plus sain, mieux aménagé. Les malades ainsi que les otages, ayant plus de soixante ans furent renvoyés en pays occupé, bien qu'on leur eût demandé s'ils désiraient rentrer en France.

Des malades furent transportés, vers le 11 mars, au Lazaret de Vilna, dans une mauvaise voiture ; au Lazaret on les introduisit en une pièce glaciale pour leur faire prendre un bain (3) et leur couper les cheveux à la tondeuse : c'est le lendemain de ce jour-là (le 12 mars) que M. Bonneville, ancien maire de Balan, mourait dans un lit voisin d'un de nos compatriotes, M. A. Rouy, très gravement malade.

Qui le croirait ? au milieu de si cruelles épreuves, le moral

(1) A M. Galloy, dirigé de Saint-Quentin dans les Ardennes, comme ouvrier agricole, un Maire avait refusé les vivres qu'il réclamait.

(2) Se reporter ci-dessus, aux premiers jours de mars.

(3) Le bain n'était pas imposé à tous ; la douche ainsi que la coupe des cheveux étaient obligatoires. — Au Lazaret, les malades furent bien soignés.

demeurait excellent ; il y avait des soirées avec conférences (comme celles d'un véritable orateur M. le Chanoine Leleu) (1) des plus intéressantes ; des concerts avec des voix superbes ; des auditions de monologues et des chansons comiques...

***

Aux captifs que nous sommes un semblant de liberté est octroyé du 15 avril au 15 septembre : l'*heure de la rentrée* nous est fixée *à dix heures du soir*.

Une nouvelle affiche nous fait hausser de pitié les épaules : *tous les chiffons sont saisis chez les émigrés et chez les particuliers* ; la Mairie est astreinte à en livrer 500 kilos, à partir du 2 mai, chaque semaine ! Les Allemands font, évidemment, flèche de tout bois, et si la laine de nos matelas peut leur servir à faire du drap, les chiffons ménagers feront des effiloches !...

***

Tel ce mollusque énorme, aux bras armés de crochets qui sont un appareil de formidable préhension, s'attache impitoyable à sa proie telle « *l'équipe des cuivres* » ne lâche point ses victimes : elle passe, repasse, perquisitionne et fouille, à nouveau et partout, de la plus révoltante façon : elle fait, à la dérobée, main basse sur des bagues, sur des linges, sur des objets divers et de menus vivres trouvés dans des armoires : pillards sans vergogne dont il convient que le burin de l'histoire fixe à jamais les scandaleux méfaits !

***

De toutes parts, on se plaint, légitimement hélas ! de l'insuffisance de l'alimentation et de la pénurie de combustible. Les craintes au sujet de l'hiver sont bien fondées ; elles sont angois-

(1) M. l'Abbé Leleu, de Roubaix-Tourcoing.

santes ; et, malgré soi, on l'entrevoit et l'on y songe d'autant plus que ce mois d'avril 1918 s'achève sous un ciel froid, maussade et pluvieux.

On annonce que M. Paul Hergott, notre sous-préfet qui avait précipitamment quitté Sedan, le 24 août 1914, avec M. L. Charpentier, député de l'arrondissement, a été tué à Beaumetz-les-Loges, près d'Arras par un obus (1). — Nous apprenons aussi que M. Félix Jacquemin, juge à notre tribunal, a été nommé président du tribunal de Clermont (Oise).

Mai.

44

On se demande à quel point précis se trouve *la grande offensive allemande* tant annoncée, menée d'abord avec tant d'éclat, célébrée dans ses deux premiers actes sur un ton épique ? Nous sommes encore ici vaguement renseignés, par les feuilles allemandes ou par les extraits que cette presse nous sert de journaux anglais ou français. D'ailleurs, ceux-ci et ceux-là disent-ils fidèlement ce qu'il en est ? Ne nous cachent-ils point précisément ce qui nous intéresserait le plus ? Nous sommes en droit de nous poser la question ; car nous sommes, par une longue expérience, payés pour cela.

N'avons-nous pas lu ceci quelque part : *Scévola*, grand pontife, et *Varron*, l'un des théologiens de la Rome païenne, tenaient pour nécessaire que « *le peuple ignorât beaucoup de choses vraies,* « *et en crût beaucoup de fausses* » ? Et saint Augustin, dans son admirable « *Cité de Dieu* », ajoute : « *Varron avait découvert par là tout le secret des politiques, et des ministres d'Etat* ». —

(1) M. Hergott avait été détaché depuis quelques mois à Beaumetz pour la reconstitution des villages alors libérés du Pas-de-Calais.

Jamais peut être le mot n'a été plus exact que dans cette guerre, — *du côté allemand.*

***

Brouillés avec le droit des gens, en rupture de ban avec les conventions internationales, les Allemands méconnaissent aussi un axiome de jurisprudence que, dans le cas particulier, nous traduirons largement ainsi : « On ne devrait pas être perquisitionné deux fois pour le même objet (1) » ; car, avec une persistance pillarde, ils reviennent sans cesse aux *cuivres* dans certains logis qu'ils mettent sens dessus dessous.

Du reste, nos éphémérides de mai 1918 sont les mêmes que celles des mois précédents ; ou plutôt les stations de notre chemin de croix sont plus douloureuses, plus angoissantes encore (2).

Il est raconté qu'Alaric, roi des Visigoths, avait réduit Rome à l'extrémité : « *Que nous laisserez-vous donc?* » lui demandaient les députés d'Honorius — « *La vie, peut-être,* » répondit le ravageur. Nos bourreaux du XXe siècle ne sont-ils point en passe d'être moins humains que les Goths du Ve ?

***

La Mairie doit donner, pour le 16 mai, à l'autorité un état des « *existences* » qu'il y ait, *à Sedan même,* au moment de la guerre, chez les divers fabricants de draps, avec l'estimation de la valeur à cette époque.

Nous ne rechercherons pas aujourd'hui à quoi tend cette injonction. C'est peut-être tout simplement aux fins de statistique ; les Allemands sont, en effet, très friands de ce genre de travail, de ces sortes de tableaux, et ne se lassent pas d'en réclamer de toute espèce Mais, à ce propos, disons que l'auteur de ces pages fut mandé un jour à la Commandanture et invité à

(1) Mot à mot : « Non deux fois pour la même chose ; *non bis in idem.* »

(2) Comme la fièvre s'élève, dit-on, chez le malade, ainsi la fièvre ou la rage de destruction monte chaque jour, chez les barbares contemporains : le 16 mai, ils abattent, à coups de masse, les réverbères de la ville !

fournir un historique et des notes — toutes prêtes d'ailleurs (1) — sur la draperie sedanaise *ante bellum*, avant le mois d'août 1914.

« Voici les deux premiers chapitres de mon travail faits, dit l'officier rapporteur ; quant au troisième « *après la Guerre* », il sera facile et court ; ce sera : *zéro* ». Et en effet quoi de plus triste que nos usines et nos magasins vidés, mis à sac ; nos métiers anéantis, sauvagement réduits en miettes !... On frémit rien qu'en y songeant, et la question se dresse, toute pleine de poignantes inquiétudes : « Combien de temps faudra-t-il pour réparer, et pourra-t-on jamais relever tant et de si grandes ruines ?... »

***

Pour la quatrième fois, les Allemands observent ici *la Pentecôte* : c'est une des plus grandes fêtes chrétiennes ; c'était aussi « la fête solennelle de la moisson et des prémices de leur travail » pour les Hébreux (2). Et, ce 19 mai 1918, les Allemands, ainsi qu'antérieurement, ornent de frais feuillages et de fleurs printanières, les maisons qu'ils occupent.

La Pentecôte rappelle aussi la loi donnée par Dieu sur le Sinaï, et c'est au milieu de tous les actes de vandalisme, de banditisme, fidèlement relatés ici, que les Allemands célèbrent l'anniversaire du jour où furent donnés au monde ces imprescriptibles préceptes (3), et que leur division, stationnée à Sedan depuis peu de jours, repart au front où l'on se bat, où l'on se tue (4).

***

Selon une expression consacrée, il faudrait « une tête ency-

(1) Notre Histoire de Sedan ; édition de 1914. Ch. II, p. 94 à 111 ; et 5e partie : Commerce et Industrie, p. 217 à 254.

(2) Exod. Ch. XXIII ; v. 16.

(3) « Vous ne tuerez point... Vous ne déroberez point... Vous ne désirerez point la maison de votre prochain, ni aucune de toutes les choses qui lui appartiennent... » Exod. Ch. XX ; v. 13, 15, 17.

(4) Un départ imprévu s'organise vers ce moment : 150 personnes seraient inscrites et se résignent à la perspective de stopper plusieurs semaines en Belgique. (Nous aurons occasion de revenir sur ce sujet).

clopédique » pour retenir toutes les ordonnances, tous les arrêts dont nous sommes, depuis le mois d'août 1914, littéralement inondés : c'est une pluie, c'est un déluge ! Le résumé peut se faire, d'ailleurs, en quelques mots : tout nous est défendu, rien ne nous est permis ; depuis quatre ans.

Or, l'avis du 20 mai 1918 interdit « strictement le commerce « de lingerie et d'étoffes en tout genre, de chaussures et de vête- « ments usagés ou neufs, entre Français et Allemands faisant « partie de l'armée allemande. » « En outre, il est défendu de « vendre des *objets provenant de propriété privée* à des personnes « qui tiennent un magasin ouvert, et le trafic des objets susdits « est prohibé entre individus n'ayant pas de magasin... » *Ipso facto*, cette sorte de commerce n'est autorisé qu'entre les négociants et les habitants français ; et les premiers (les négociants) « devront s'adresser à la Kommandantur pour renouveler leurs marchandises ».

On sait d'avance le corollaire de semblables avis : amende de 10.000 marks et prison d'un an pour quiconque est trouvé en délit ; de plus, fermeture du magasin.

« Tout civil français désirant vendre à des Allemands quel- « qu'une des choses désignées plus haut est forcé de les sou- « mettre à la Commandanture : là, elles lui seront achetées et « payées suivant la qualité et d'après des taxes raisonnable- « ment établies. »

L'ordre est signé du général inspecteur *von Schwerin*. Si *Schwerin* vient de *schwer*, n'est-ce pas, en effet, sévère et rigoureux ?..

***

Après les matelas, c'est le tour des *draps de lit* et des *taies d'oreillers*. On commence le 24 par la lettre A l'appel des habitants qui doivent déclarer combien de taies, de draps ils possèdent ; et nous saurons incessamment le *quantum* dont nous serons dépouillés.

Encore un coup, que nous laisseront-ils donc ?... N'y-a-t-il

point apparence, comme dirait Montesquieu, qu'ils feront ainsi que « la nation destructive » qui avait, au temps de l'empereur Valens, tout ravagé depuis le Danube jusqu'au Bosphore, et ne repassa le grand fleuve bleu que pour abandonner les ruines affreuses qu'elle avait accumulées ? Eux aussi ne nous quitteront qu'après avoir saccagé nos villes, brûlé nos villages, *dispersé nos familles ou les avoir tuées par la famine et la misère !*

***

Un redoublement dans les réquisitions des femmes et des jeunes filles pour le travail signale cruellement la fin de ce mois, avec cette écœurante complication de nombreuses dénonciations faites à l'autorité.

***

Aussi bien, absorbés par tant de tristes pensées, hantés par la vision de sang que nous avons des contrées où derechef se livrent de gigantesques combats, nous ne faisons pas suffisamment attention aux beautés du printemps, à la verdoyante parure de nos campagnes. Nous ne remarquons pas assez nos champs si courageusement bêchés, si consciencieusement plantés ou ensemencés par nos concitoyens, hier citadins, aujourd'hui cultivateurs, bravant la fatigue, la distance, et gagnant « leur terre » sans se soucier qu'ils travaillent souvent pour d'autres que pour eux-mêmes ; car n'ont-ils pas été, les années antérieures, rançonnés par les Allemands, volés par leurs compatriotes ; et ne pourraient-ils pas dire : « Nous peinons moins pour nous que pour autrui ?... »

***

Une petite lueur au milieu de notre ciel si sombre : le bruit s'accrédite depuis quelque temps que nos otages reviennent, et il paraît bien que l'on pourrait compter les revoir ici au mois de juin.

ÉPHÉMÉRIDES

Juin 1918.

45

3 Juin.

Mort, à Donchery, *du vénérable chanoine Brincourt* (69 ans) ; administré par M. Turbeaux, curé de Donchery. (M. l'Archiprêtre Delozanne va le voir l'après-midi) ; on attendait le dernier moment, et en effet M. Brincourt succombe, dans la soirée, aux suites d'une pleurésie.

5 Juin.

Obsèques de M. Brincourt, présidées dans la matinée à Donchery par *M. Delozanne*, qui — très souffrant et extrêmement fatigué — obtient de la Commandanture l'autorisation d'aller se reposer un mois chez les Petites Sœurs des Pauvres, à Glaire : il y part dans la soirée.

10 Juin

Scrupuleuses perquisitions à l'église Saint-Charles pour *les cuivres*. Un aumônier allemand est mandé pour ouvrir le Tabernacle ; l'église est absolument interdite, même à M. le Curé Rochet et à M. Dupont, vicaire, depuis dix heures du matin jusqu'au lendemain. Beaucoup d'objets du culte sont enlevés entre minuit et minuit et demi.

Il en est de même à Torcy, au Fond-de-Givonne, à l'hospice (chapelle) et à la synagogue (1).

On ne trouve, d'ailleurs, rien de suspect.

Le vénéré archiprêtre est absent (malade à Glaire).

11 JUIN.

Les clefs de Saint-Charles sont remises à M. Rochet à cinq heures un quart du matin ; mais le grand portail doit demeurer clos encore quarante-huit heures.

12-15 JUIN.

L'*enlèvement des matelas* se termine ; celui des *mobiliers* chez *les « partis »* se poursuit. Le 14, on prend, nous dit-on, une douzaine de pianos.

15 JUIN.

Le soir vers neuf heures, vu passer une longue colonne de *prisonniers français*, paraissant dirigés par l'avenue Philippoteaux vers le quartier Fabert ; dans le nombre, il semble se trouver quelques Anglais.

Entendu, la nuit, le canon (de l'Argonne).

***

14 JUIN.

Avec tous les dialectes qui ont cours ici, français, allemand, flamand, russe, italien, anglais..,) Sedan offre bien quelque chose de la confusion que résume l'expression « *Tour de Babel* ».

(1) Violation éhontée, comme tant d'autres, de la Convention de la Haye ; car l'article 56 spécifie ceci : « les biens des établissements consacrés au culte,... même appartenant à l'Etat, seront respectés comme la propriété privée. »

Ajoutez l'embrouillement que cause la différence des heures adoptées : par les uns, *le temps allemand*, par les autres *une heure*, par ceux-ci *deux heures de retard*, et vous aurez une idée des difficultés pratiques occasionnées par ces diverses manières de compter !

***

21 Juin.

Un ordre de la Kommandantur, du 17, affiché ce jour, prescrit « la *fourniture*, par tête d'habitant de douze à soixante-cinq ans, d'ici le 15 août, *de deux kilos* au moins *d'orties*, et du 15 août au 15 octobre encore de un kilo, bien dépouillées, séchées et liées en bottes (1). La Mairie est déclarée responsable de la livraison ; elle sera punie d'une amende de 2 francs par quantité manquante et par tête d'habitant, et cette quantité devra être fournie ensuite sans rétribution. » — Autant, en réalité, nous demander de prendre la lune avec les dents : man konnte eben so gut sagen : « nach dem Monde greifen ! »

22 juin.

Un aumônier catholique allemand fait rentrer, notamment à l'église du Fond-de-Givonne et à la chapelle de l'hospice, divers objets qui avaient été enlevés le 10 juin et sont indispensables au culte.

27-29 Juin.

Ces quatre dernières nuits sont passablement troublées par des avions, par des bruits lointains de bombes et des ripostes allemandes, surtout entre minuit et une heure du matin. *On* dit (que ne dit-*on* pas ?... et le roi *On* qu'*on* ne voit point et qui est insaisissable, est un colporteur de nouvelles presque toujours

(1) Suivent ici, pour le paiement à raison de 30 centimes, des indications spéciales, et sur la fourniture à faire des feuilles de têtes d'orties.

incertaines ou fausses), *on dit* que des gares voisines ont été endommagées (1) et que la scierie allemande établie à Bazeilles a été détruite (2) (?).

Il est désormais interdit à la population de prendre du *bois pour chauffage* dans le parc et le bois de Quérimont. Cela pourrait bien être une réponse à la détérioration involontaire occasionnée récemment par la chute d'un arbre à des fils téléphoniques, lors de ces abattages ou de ces coupes dont nous parlons en différents endroits.

***

29 JUIN.

Sont célébrées, devant une affluence considérable, malgré tant de départs, les *messes ordonnées dans le monde catholique tout entier, par le pape Benoît XV* pour la cessation du fléau de cette terrible guerre.

La surveillance est de plus en plus étroite pour la *circulation* ; la carte d'identité est, par exemple, demandée *six fois* à un docteur appelé dans la banlieue pour un cas urgent.

(1) La gare de Charleville, insinue-t-on (?).

(2) Ce serait un incendie accidentel qui aurait ruiné cette usine.

Juillet 1918.

46

4 Juillet.

Les *réverbères près de la statue de Turenne et de l'église Saint-Charles* (des deux côtés du grand portail) ont été renversés, ainsi que bien d'autres.

5 Juillet.

Il est de nouveau parlé, vaguement, de reprise *prochaine* de la grande *offensive*. En quelle région ; de quels côtés ?... Il faudrait être dans le secret des dieux pour le savoir.

6 Juillet.

En attendant, est-ce *la famine, la véritable famine*, qui vient ? Un temps néfaste de sécheresse, de vent et de froidure paralyse la germination des légumes les plus nécessaires.

Un autre fléau nous menace : *la maladie* sous une forme muqueuse ou grippale qui se répand et dont plusieurs soldats sont atteints dans les hôpitaux de la ville.

7 Juillet.

De nombreuses Allemandes sont annoncées ou sont déjà débarquées, sans doute pour remplacer en divers services beaucoup de soldats qui partent ; et de *nouvelles expulsions domiciliaires* ont pour but évident de loger ces arrivantes.

***

8-10 JUILLET.

Les nuits surtout, reprises de canonnades qui doivent être particulièrement violentes du côté de Verdun, de l'Argonne et de la Champagne.

11 JUILLET.

Il semble bien qu'il y a de moins en moins de soldats allemands en ville, et qu'une sérieuse offensive est recommencée ; une dépêche de Lugano, (*Journal de Metz* du 11 juillet) porte d'ailleurs que l'on s'y attend en France.

Le même journal de Metz dit, d'après la « *Post de Strasbourg* », que huit cents Alsaciens-Lorrains seront rendus à l'Allemagne *le* 15 *de ce mois* (à Singen, grand-duché de Bade) Il est donc permis cette fois d'espérer que *nos otages*, dont la libération avait été retardée par de laborieuses négociations en cours, reviendront vers cette époque, les dernières difficultés étant aplanies.

***

12 JUILLET.

Différents changements ont été apportés aux « *Quartieren* » des émigrés ou des prisonniers. Ainsi, toute une phalange de Flamands (Belges) est transférée de la rue des Caquettes dans la rue de la Poste (nº 6, ancienne foulerie E. Péleraux). Ces pauvres gens sont strictement surveillés ; des factionnaires montent la garde jour et nuit aux portes, et deux fois dans la journée, ces Flamands, dont plusieurs toussent et paraissent très fatigués, se rendent au labeur.

Nos « *Franzosen* » vont également au travail commandé, dignes et fiers sous la baïonnette allemande, mais déjà moins robustes et émaciés.

Les *nouvelles de nos chers absents* se font de plus en plus rares ; et plus le temps se prolonge, plus ce silence pèse à de légitimes affections.

***

15 JUILLET.

Suivant un mot nouveau, ou du moins particulièrement en vogue aujourd'hui, *s'intensifient les expulsions de domiciles ;* pour n'en citer que quelques-unes — parmi les plus récentes — ce sont Mlles Bronville et Herbulot (avenue Margueritte) ; Mme et Mlle Petit-Gippon (place du Rivage) ; Me André Rouy n'obtient de demeurer dans son Étude que grâce à une démarche du maire, M. A. Grandpierre, à la Commandanture ; les concierges de la maison de Montagnac (rue Gambetta) sont très menacés d'être mis dehors... ; une pauvre octogénaire se refuse absolument à quitter la dernière chambre qui lui a été laissée dans une petite maison à elle appartenant, sur les hauteurs ; elle résiste : des soldats viennent, la ligotent et la conduisent à l'hospice.

18 JUILLET.

Nuit d'orage énorme et de pluie diluvienne ; et en même temps perception d'une canonnade effroyable, dans ou vers l'Argonne. Serait-ce « la lutte suprême » dont nous parle précisément *la Gazette* du 17 ?.. En tout cas, ce doit être formidable et horriblement sanglant ; *les blessés allemands affluent*, et l'on s'attend à en voir arriver des milliers : victimes de ces moyens inouïs de destruction, qui font de cette guerre une atrocité sans précédent... On dit qu'une grande quantité de ces malheureux sont aveugles ou frappés d'aliénation mentale, suite de l'ébranlement nerveux, causé par la tempête de fer et de feu qui est déchaînée au front...

20 JUILLET.

Cette semaine du 16 au 20 se passe dans un calme relatif,

dans une situation « inchangée », et notre bulletin quasi quotidien serait le même que les bulletins précédents.

Au point de vue général, un fait important s'est produit certainement : pour qui lit les journaux allemands et les dépêches officielles, il est impossible de ne pas voir que s'est brisé le *troisième acte de « la grande offensive »*, si savamment et mathématiquement préparée durant de longs mois ; elle est loin de donner les résultats escomptés par l'adversaire ; — plus évidents sont les signes de lassitude chez lui ; affreux le nombre de blessés et de morts ! Et le seul fait — relevé entre plusieurs autres — que l'envahisseur a dû repasser la Marne, après tant et de si coûteux efforts, en dit bien long !...

DIMANCHE 21 JUILLET.

Le communiqué français, paru dans la « Gazette de Francfort », *annonce que nous avons fait en ces dernières journées, entre l'Ourcq et l'Aisne,* 20.000 *prisonniers dont* 2 *Etats-Majors de régiment avec leurs colonels, capturé* 400 *canons, dont plusieurs de gros calibre et fait sauter des ponts sur la Marne où beaucoup d'Allemands se sont noyés. — Les avis tournés et contournés dans les feuilles et télégrammes de l'ennemi ne prévaudront pas contre la vérité, et décidément la « pointe » sur Châlons est toujours fatale aux* conquérants : *depuis le triomphe d'Aurélien, en* 274, *le plus magnifique vu par Rome depuis longtemps, depuis la défaite d'Attila et de ses Huns en* 451, *jusqu'en* 1914 *et* 1918 *c'est bien, comme nous l'avons constaté précédemment avec un historien du VI*e *siècle, c'est bien là, en vérité, « l'aire où se viennent briser d'innombrables nations »*.

Bombes à minuit (vers Lumes), et roulement de canon lointain toute la nuit.

On nous annonce l'*arrivée à Montmédy-Haut*, où ils stationnent sans avoir le droit d'en sortir, depuis quelques jours déjà, *de nos otages d'Holzminden et de Vilna.*

Trois dames sont de retour aujourd'hui à Sedan : M[me] V. Cousin, de notre ville, et M[me] Faucheron, de Balan, malades accompagnées et soignées avec un rare dévouement par M[lle] A. Béchet : avant-garde de ceux et de celles qui ont énormément souffert, durant six longs mois, pour la France !

23 JUILLET.

Aujourd'hui, à une heure et demie, *rentrent en ville nos otages hommes* après six mois et demi de déportation et de captivité.

Tel est l'amour du foyer et de « la petite patrie » que l'âme retrouve aux lieux où sont ses affections et ses habitudes comme une source de vie, dont elle est complètement sevrée en pays étranger et surtout en pays ennemi. Aussi, parents et amis semblent être, pour quelques heures, tout à l'apaisement de se revoir réunis, et oublier les douleurs et les angoisses de l'occupation.

Cinq des otages ont été acheminés directement en France : MM. Benoit, instituteur ; G. Congar-Desoye ; Al. Lassaux ; E. Gérard, fabricant ; Wahart, avoué ; et M[mes] Boileau et Hémard

Les autres otages sont revenus ici, ayant supporté avec la plus mâle énergie leurs longues épreuves et leurs souffrances que les uns et les autres nous relateront sans doute (1).

MERCREDI 24 JUILLET.

Ce 24, au matin, l'église Saint-Charles présente un majestueux et impressionnant spectacle : des *Messes* sont *célébrées* au grand

(1) De Vilna à Holzminden, les otages ont été dans des wagons à bestiaux; de Trèves (Trier) à Montmédy, durant 16 heures, il ne leur a pas été délivré de nourriture. — Le transfert, dans de meilleures conditions de Holzminden à Montmédy des otages hommes et femmes, semble bien avoir été dû à la présence d'une Commission espagnole dans la première de ces villes. Cette Commission se transporta aussi près de Vilna pour juger *de visu* du camp où avaient été retenus nos compatriotes.

autel et aux chapelles de la sainte Vierge et de saint Laurent *par des prêtres, hier otages en Lithuanie :*

MM. L. Péchenart, doyen d'Attigny, 64 ans ;
Philippart, curé de Launois, 61 ans ;
Laroche, curé de Singly, 38 ans ;
Legrain, curé de Pauvres, 48 ans ;
Mathieu, vicaire à Nouzon, 44 ans ;
G. Lallement, vicaire à Sedan, 32 ans.

Deux de ces messes sont servies par des prêtres qui vont célébrer ensuite.

On ne peut se défendre d'une profonde émotion à la vue de ces membres de notre noble et patriotique clergé, sur le front desquels brille comme une auréole du martyre... M. le Curé Rochet, en l'absence de M. l'Archiprêtre Delozanne, souffrant, leur fait le plus empressé accueil.

25 JUILLET.

Ces prêtres, retenus au quartier Fabert (*Fabertkaserne !*) sont conduits vers neuf heures du matin à la gare, après avoir reçu ordre de se munir de vivres pour deux jours et avoir été pourvus par diverses personnes charitables d'effets essentiels.

28 JUILLET.

A la grand'messe, l'assemblée entière est intimement remuée par la vibrante allocution de M. l'Abbé G. Lallement qui retrace, en un langage saisissant et *vécu*, les *douleurs*, les *angoisses des otages durant leurs sept longs mois de dure captivité*. Et M. le Curé Rochet est l'interprète des sentiments sous l'empire desquels se trouve toute l'assistance, lorsqu'il annonce, du haut de la chaire, à l'issue de l'office, que le *De profundis* va être chanté pour nos concitoyens et nos compatriotes otages, qui reposent maintenant sur la terre étrangère.

Nous sommes *toujours privés de correspondances avec nos parents qui sont en France*, et nous revenons avec intention sur ce sujet ; car en cela nous sommes plus malheureux que nos prisonniers en Allemagne, lesquels peuvent, du moins, recevoir et envoyer des cartes postales.

Les nouvelles que nous avons, par questionnaires, datent de trois et quatre mois,... quand elles nous parviennent ! — Et s'il est vrai qu'il est de ces questionnaires encore actuellement retenus, c'est une cruauté de plus... (1) (?)

***

Un *témoignage* est rendu *à notre clergé :* un officier allemand le trouve « *trop français* » (*sic*).

***

MERCREDI 30 JUILLET.

Après un repos de deux mois, absolument nécessaire, *retour à Sedan de M. l'Archiprêtre*, qui — à la grande joie de ses paroissiens — paraît beaucoup mieux portant.

(1) En vérité, ce serait bien le cas de rééditer le mot du poète latin : « *Nimium feritatis* c'est trop de barbarie. (*A*) »

(*A*) Ovide.

Août 1918.

47

3 Aout

On remarque les uniformes pauvres, l'air peu satisfait et las des soldats et officiers autrichiens, dont nous signalons plus haut la présence en notre ville et « lieux circonvoisins » (1).

Dimanche 4 aout

Depuis deux jours régnait une animation extraordinaire dans les différents locaux où se trouvaient entassés les Flamands-Belges : il était procédé à la paye, et à la remise d'effets de travail, scrupuleusement contrôlés par le service de vêtements et de comptabilité. Ici et là, c'étaient d'incessantes allées et venues, c'était comme un immense bourdonnement dans ces ruches humaines : navrante image — nous l'avons déjà dit — de ces populations entières emmenées autrefois en captivité, et dont les misères nous sont dépeintes par l'histoire !...

4 Aout

Le 4, au matin, mille à onze cents de ces Flamands (évacués, émigrés, prisonniers civils, *Zivilgefangenen*, écrivent et disent les Allemands) quittent Sedan pour retourner, paraît-il, en Belgique.

On vole beaucoup dans les jardins et les terres, et l'on sent bien que c'est partout la lutte pour l'existence, la lutte sans scrupule, oublieuse *du tien* et *du mien*.

(1) Malgré soi, l'on se prend à fredonner ce refrain d'un opéra-comique : « Au service de l'Autriche, le militaire n'est pas riche ! Chacun sait cela. » Néanmoins, des officiers achètent beaucoup et paient de forts prix...

***

9 Aout.

Peu de nouvelles locales, mais des nouvelles générales satisfaisantes pour nous et relevant notre espérance : les Allemands semblent perdre l'avantage de leur violente poussée, et notre contre-offensive victorieuse nous a fait regagner déjà une partie du terrain ; nous voici, de l'aveu même des journaux ennemis, avancés de plus de vingt kilomètres.

Cette contre-attaque, fort habilement menée par *le généralissime Foch*, qui est nommé *Maréchal de France*, paraît en vérité déconcerter l'adversaire.

***

Comparé pour les mois de juillet 1914 et 1918, le pourcentage dans la *mortalité* se peut établir ainsi :

Juillet	1914	19.500	habitants	20	décès	soit	10 %
—	1918	9.000	—	39	—		44 %

***

10 Aout.

Il serait superflu de noter que pour la quatrième fois (1) *notre fête patronale passe inaperçue*, hormis cependant à l'église où elle est pieusement célébrée. Ouvrons une parenthèse à ce sujet : on s'est demandé pourquoi saint Laurent a été choisi jadis pour patron de notre ville, et pourquoi la première église de Sedan fut placée sous le vocable de ce glorieux martyr. Toutes les investigations des amis de nos annales locales n'ont pu jusqu'ici éclaircir ce point d'histoire (2), et peut-être ne faut-il chercher

(1) 1915-1916-1917-1918.

(2) Le P. Norbert est, dans sa Chronique si consciencieuse, muet à cet égard.

l'origine de ce vocable que dans la diffusion même du culte de saint Laurent. Sa basilique *hors les murs* est la cinquième église patriarcale de Rome, une des basiliques majeures où seul le pape célèbre au maître-autel ; et, à l'est comme à l'ouest, « les diacres saint Laurent et saint Etienne (1) ont toujours répandu une égale splendeur sur le monde chrétien (2) » ; toujours ils ont été les plus honorés, les plus solennisés parmi « les témoins de Dieu ».

***

18 Aout.

Le dimanche 18 août, *M. l'Archiprêtre Delozanne confère le Sacrement de Confirmation* à quatre-vingt-quatorze enfants des paroisses de Saint-Charles, de Torcy et du Fond-de-Givonne.

Il confirme, le jeudi 22, à *Osnes,* Pure, Sachy, Tétaigne et *Messincourt.*

***

20-26 Aout.

Entre-temps, une recrudescence se produit encore dans la *levée des jeunes filles pour le travail ;* il est parlé de départs peut-être prochains (?).

***

27 Aout.

La prolongation de cette horrible guerre, avec toutes ses privations et ses angoisses, amène des *dépressions,* des *anémies croissantes* même chez les plus résistants (il le faut bien reconnaître), et la neurasthénie fait d'effrayants ravages.

(1) L'église du Fond-de-Givonne-Sedan est aussi sous le patronage de Saint-Etienne.

(2) S. Léon, pape, 6e Leçon de Matines.

***

28 Aout.

Nos *Otages* sont donc rentrés depuis un mois, et voici que de ceux-ci les parents reçoivent des cartes libellées naguère de Vilna. — O sublime naïveté administrative ! selon l'usage des bureaux, à l'encre épaisse sont effacés de nombreux passages de ces missives, et leurs auteurs revenus au foyer les rétablissent à leurs familles ; — l'une de ces cartes portait, par exemple, que « la mort avait fauché là-bas, à la fin de juin, treize victimes parmi les otages ardennais. »

***

31 Aout.

La fin de ce mois coïncide avec la nouvelle officielle que nous avons repris Bapaume, et que les Allemands.... ne sont plus à Noyon ! !

Septembre 1918.

48

2, 3 ET 4 SEPTEMBRE.

Dans cette prison où nous sommes, nos échappées de vue sur le dehors, (le dehors même tout proche, et j'entends ici des échappées sûres, non point des commérages fantaisistes), ces échappées de vue sont rares. En voici quelques-unes, cependant, dignes de foi et précises :

M. l'Abbé Nanin va de sa captivité de Briey revenir à *Saint-Menges* (1) ;

M. F. Péchenart, desservant de *Vivier-au-Court,* est condamné à deux ans de prison et à deux mille marks pour un appareil de photographie trouvé dans son église (2) ; par le fait d'une méprise, M. E. Willemet, vénérable ecclésiastique de soixante-quinze ans, a été brusquement amené de Bosséval devant le juge de guerre qui lui formule d'ailleurs des excuses pour la confusion commise de Vivier-au-Court et de Bosséval.

M. P. Lambert, desservant *Illy,* est sous le coup de poursuites analogues à celles encourues par M. Péchenart : un peu plus tard il est condamné à six mois de prison.

(1) Voir première quinzaine de Mars 1918.

(2) Avant de subir sa peine, il est tenu en cellule, (*in carcere duro*), après avoir été enlevé de Vivier-au-Court, sans qu'on lui laissât le temps de prendre un peu de linge de rechange et quelques effets nécessaires. On ne lui procure même pas un couvert (fourchette ou cuiller) pour ses modestes repas, et on le tient au secret absolu.

Deux aimables baronnes allemandes se signalent : l'une (ayant des rapports avec la Commandanture du Chesne), perquisitionne elle-même chez les habitants de cette localité et met la main sur tous objets à sa convenance ; — une autre, de même rang, en résidence à Sedan, voudrait voir « le dernier Français », et nous reproche de ne pas cesser cette guerre ! ! On aurait pu lui répondre : « Messieurs les Allemands, cessez les premiers ! » Elle revient, il est vrai, fort affectée et frappée d'un voyage fait avec son fils vers le front où elle dit que les massacres sont horribles et que leurs régiments sont fauchés !...

***

5-12 Septembre.

Il nous faudrait insister chaque jour sur les mêmes douleurs et les mêmes vexations. Or, nous avons à maintes et maintes reprises déjà parlé de la cruelle privation de correspondances familiales ou du service dérisoire qui nous en est fait à de lointaines intermittences. Les deux gestes qu'on va lire prouveront à l'évidence le parti pris de l'Administration à cet égard.

Deux de nos concitoyens sont mandés, en ce mois de septembre, au conseil de guerre : le premier, *M. Ch. Lamotte*, est coupable (?) d'avoir écrit au commandant Robert, prisonnier de guerre en Suisse : « Je suis heureux des nouvelles que vous me donnez de mes enfants de Trouville ».

« Je ne sache pas, reprend avec infiniment de bon sens M. Lamotte, que des parents n'aient point le droit de s'enquérir du sort de leurs enfants dont ils sont séparés depuis quatre ans, et de se réjouir en apprenant qu'ils vont bien. Dites-nous alors ce qui nous est permis et ce qui nous est défendu... »

La réponse était excellente, et le fisc ne se crut sans doute pas autorisé à réclamer des marks, car M. Lamotte ne fut point frappé d'amende.

Le second Sedanais, *M. Paul Collière*, est mis en cause ; son délit, articule le juge, est d'avoir écrit à son gendre le commandant Didier, prisonnier à Interlaken : « Nous sommes sans nouvelles des démarches que vous faites pour notre rapatriement. »

— Comment, dit M. Collière, je ne pouvais pas passer cette simple phrase ?

— Non !

— Mais alors comment ai-je reçu, il y a quelque temps, par l'intermédiaire de la Commandanture une carte m'avisant de ces démarches ? Et comment n'ai-je pas la liberté de demander où elles en sont ?... »

L'argument parut, sans doute, péremptoire ; car l'*affaire* fut *classée*, ainsi que l'on dit au palais.

***

A les entendre, les Allemands n'emploient aucun procédé barbare ; c'est entendu ! De quelle manière qualifier ceci :

1° Plusieurs personnes sont condamnées à cent marks et plus pour avoir assisté de quelque secours nos chers prisonniers français ; tout leur crime est de n'avoir pu résister à un légitime sentiment de compatissance, en les voyant traverser nos rues, pâles, défaits, très mal nourris et manquant de linge et de divers effets !

2° Des otages sont revenus malades de la Lithuanie et du Brunswick, et ils demandent l'autorisation de rentrer en France pour y trouver les remèdes et la subsistance qu'il leur est absolument impossible de se procurer ici ; — pour certains d'entre eux, la chose est jugée très importante par le médecin allemand qui les a soignés à Vilna et à Holzminden : cet « *exeat* » leur est refusé parce que « *otages* », et pouvant, à ce titre, être *repris* encore (! !)

Est-ce humain ?...

***

Si ce sont là des anecdotes, elles sont *prises sur le vif ;* elles sont fidèles, comme dans la photographie la lumière reproduit sur le papier l'image exacte d'un objet.

Tranchons, si vous le voulez, sur ce genre de faits, et narrons-en un qui montrera la façon dont les Allemands entendent que l'on présente l'histoire :

En son livre sur Sedan (publié en octobre 1914), l'auteur même de ces Notes avait écrit à la page 136 : « Nous dirons, dans « notre deuxième volume, COMMENT cette pauvre église (du « Fond-de-Givonne) fut incendiée et détruite par les Alle- « mands le 25 août 1914. »

Au mois de février 1918, je suis appelé devant le juge de guerre qui me lit le susdit passage et me déclare : « Vous ne deviez pas dire ceci : vous serez puni... »

— Puni ! répliquai-je ; et pour quelle raison, je vous prie ?

— Vous ne devez pas avancer que l'église a été incendiée *par* les Allemands.

— Je n'ai point affirmé QUE l'église a été incendiée et détruite *par* eux; j'ai annoncé que je raconterais plus tard COMMENT la chose a eu lieu, ce qui est tout différent (1)... Aujourd'hui la vérité ne m'est pas connue ; après la guerre, je saurai exactement si l'édifice a été pris sous votre feu, brûlé et ruiné par le fait de la bataille, ou bien accidentellement, ou bien volontairement. »

Le juge fut juste, et l'incident n'eut pas de suite ; mais la rédaction dut être ainsi modifiée : « Nous dirons, dans notre deuxième volume, comment cette pauvre église fut incendiée et détruite pendant la journée du 25 août 1914. »

(1) J'ajoutai que si j'avais écrit en allemand, je me serais exprimé de telle sorte, et j'ai établi la distinction entre *que*, DASS, et COMMENT, WIE, ou *auf welche* ART.

***

5-12 Septembre.

Rien n'échappe à l'Administration, en tant qu'objets passibles de réquisitions : les *rideaux* y passent avec le reste ; et « par ordre de la Kommandantur », on est tenu de déclarer le nombre que l'on en possède « propres, non déchirés ».

***

13 Septembre.

Ce 13 septembre, nos vœux et nos regrets accompagnent quatre-vingts de nos concitoyens et concitoyennes qui ont obtenu de sortir de notre prison sedanaise et de retourner de l'autre côté de la France.

L'avant-veille, leurs bagages avaient été fouillés, à la gare, avec plus de minutie, plus de défiance que jamais.

A nos partants nous souhaitons de ne pas séjourner en Belgique aussi longtemps que ceux qui nous ont quittés en janvier 1918 !...

16 et 17 Septembre.

Nous apprenons seulement en ce moment que les *archives des greffes du tribunal civil et du tribunal de Commerce ont disparu*, et que MM. Claudel, juge, A. Philippoteaux et A. Grandpierre n'ont pu que constater le vide total fait dans la salle où elles avaient été reléguées.

18 Septembre.

Les avions planent et le jour et la nuit sur nos têtes ; la canonnade est persistante vers les mêmes points, et l'autorité ne se lasse ni dans ses destructions, ni dans ses exigences : elle abat

les derniers réverbères ; elle rapine de nouveau la chapelle de l'hospice ; elle réquisitionne les papiers, les cartons (1)..., les lampes à pétrole, etc..., elle fait passer sous nos yeux attristés des colonnes de pauvres évacués et prisonniers, au nombre desquels M. J. Péchenart, curé de Vivier-au-Court.

La France semble, du moins, édifiée sur nos souffrances, puisque *G. Clémenceau* — en termes vibrants, sorte de transposition de notre Marseillaise — déclare au Sénat que toujours « le pays se souviendra de tant de pillages systématiques, de « tant de mauvais traitements *raffinés ;* que jamais il n'oubliera « et ses champs dévastés, et ses villes et ses villages anéantis « par les mines et les incendies, et ses populations (hommes, « femmes, enfants) entraînés en esclavage (2) ! » Eh ! n'est-ce pas la peinture que nous avons déjà faite, à plusieurs reprises peut-être (3), tant nos cœurs souffrent, tant notre indignation déborde ?...

*
* *

Le hasard nous procure vers ce temps-là une conversation avec un Allemand qui nous confesse ses inquiétudes au sujet du « manque d'hommes » ; au sujet aussi de ces « émissions *insensées* qui ramènent à l'époque des *assignats* » ; et lui font redouter la faillite, sinon la banqueroute (*sic*). — A propos de l'*Etatisme*, tel qu'on le conçoit de l'autre côté du Rhin, il nous avoue que c'est presque une façade (*eine Pappenfaçade, une*

(1) « Les papiers et cartons en tout genre, neufs ou façonnés, imprimés ou non ainsi que les débris de papier et carton, sont saisis. La saisie comprend spécialement : les enveloppes et lettres de commerce des négociants absents, boîtes de carton, cornets de papier, cartons pour semelles, journaux, papiers peints, cartes pour mécanique Jacquard, fuseaux, et les archives d'administration qui ne sont plus nécessaires, etc., etc... » Affiche du 16 septembre 1918.

(2) Séance du Sénat, Paris 17 septembre ; traduit des journaux allemands ; le Journal de Metz, par exemple, du 20 septembre. Et dans une de ses notes, Wilson stigmatisera tous ces « actes illégaux et inhumains », perpétrés par les Allemands.

(3) Voir, par exemple au 4 août, p. 311.

façade de carton, nous dit-il), laquelle pourrait bien céder sous un grand revers (1). Cela nous fait songer à la très haute statue du roi Nabuchodonosor : *le regard se faisait effrayant;* les cuisses étaient d'airain, les jambes de fer, les pieds en partie de fer, en partie d'argile, et elle a été subitement renversée ! — Un avenir peut-être prochain nous montrera si l'empire allemand actuel a, pareillement à tous les autres, « *subsisté son temps* », et s'il va entendre la parole fatidique : « *Marche ! Marche ! !...* » *Tôt ou tard chaque empire ne voit-il pas « sa fatale journée »?*

***

25-29 SEPTEMBRE.

Comme un terrible orage, en affreux roulements
S'entend, dans le lointain, cette voix si puissante
Du canon qui répand les épouvantements,
Et poursuit sans répit son œuvre si sanglante.
En vérité, l'on sent qu'un peuple se défend,
De la valeur de tous son avenir dépend.
Qu'importe donc la mort ? Qu'importe la souffrance ?
Haut les cœurs ! Vive Dieu, vive la doulce France ! !

H. R.

***

26 SEPTEMBRE, SOIR.

Sous un beau ciel étoilé, des aéroplanes — oiseaux de France — volent encore ce soir ; des projecteurs fouillent l'horizon pour les découvrir. Si l'on doit s'incliner devant l'intrépidité des aviateurs et les progrès d'une science (malheureusement trop appliquée d'autre part à une tâche de mort), il faut bien le reconnaître : les cieux, avec leur brillante majesté, leurs taches immenses que l'on appelle des nébuleuses et leurs grands corps

(1) L'esprit public en Allemagne vingt ans après Bismarck, par H. Moysset, (Paris, 1911, Librairie Félix Alcan.)

de lumière qui roulent sur nos têtes et auprès desquels notre terre n'est qu'un atome, offrent un magnifique et très supérieur contraste avec les œuvres humaines.

***

29 Septembre.

Beaucoup de logements — des rez-de-chaussée — sont réquisitionnés pour caser, évidemment, des *revenants* du front. Et, en effet, « le repli » allemand s'accentue : nous voici à Gratreuil, à Apremont, à Cierges, à Vilosnes ; et, d'un autre côté, à Bourlon, à Ribécourt à huit kilomètres à l'ouest de Cambrai.

La nouvelle que les Osmanlis ont essuyé une énorme défaite en Palestine à Nazareth et que les Bulgares ont été battus à plate couture ; que les Serbes sont entrés chez eux et que la Bulgarie demande à l'Entente un armistice, est très symptomatique. Que la Turquie et l'Autriche-Hongrie ne soient plus gênés (si l'on nous permet cette expression) *dans les entournures* par des engagements supérieurs, et ces deux puissances pourront bien emboîter aussi le pas vers la paix.

Octobre 1918.

49

1er ET 2 OCTOBRE.

Depuis quelques jours les événements se précipitent : la marche en avant des armées de l'Entente s'accentue partout. Le chancelier allemand a donné sa démission qui a été acceptée ; le Kaiser croit se sauver en inclinant vers la gauche ; l'armistice (*dans le cas particulier, synonyme de paix*) est signé avec la Bulgarie en des conditions victorieuses pour nous, et il n'est pas téméraire de supposer que des événements graves, peut-être décisifs, se vont produire.

Plus d'un indice nous donne comme une « vision de fin de guerre ».

Notre ville est envahie par un flot d'Allemands... peu brillants. C'est aussi le plus émouvant, le plus pitoyable des spectacles que ces longues théories de malheureux de tout pays, circulant à travers nos rues : les uns — nos ennemis — ayant perdu confiance ; les autres — foules épuisées — évacués de toute condition, de tout âge, des deux sexes, ravis à leurs pénates ; traînés ainsi que des troupeaux, en captivité ; et suivant péniblement des chariots où sont entassés pêle-mêle des hardes et des objets réunis à la hâte.

Quelle responsabilité écrasante pour celui dont la main a déchaîné sur le monde semblables misères, semblables catastrophes ! !

***

Une nouvelle *perquisition* est opérée à l'*église Saint-Charles*

le lundi 30 septembre, et l'on saisit les deux lustres du chœur à droite et à gauche du maître-autel.

3 Octobre.

Le 3 octobre, les Allemands s'emparent du *Cercle français* (rue Sainte-Barbe) ; la Commandanture avait cependant promis naguère à M. l'Archiprêtre de le respecter, en compensation de l'accaparement des écoles paroissiales ; il en est fait un magasin ou un dépôt.

4 Octobre.

L'*église de Torcy* est réquisitionnée pour loger les pauvres évacués qui nous arrivent de plus en plus nombreux ; et nos voies publiques sont littéralement *grises* d'Allemands qui circulent par bandes ou groupes sans ordre. (Elle est fermée au culte et, fin octobre, n'a pas encore été occupée).

***

5-9 Octobre.

Sedan est toujours archi-encombré... — Expulsions domiciliaires de plus en plus arbitraires, injustifiables et *barbares ;* passages considérables, grouillement de soldats allemands ; lugubres processions d'êtres humains sur les traits desquels est peinte la souffrance physique et morale ; « repassage » de troupes avec une toute autre allure ou physionomie qu'en 1914 ; canonnades monstrueuses faisant trembler nos vitres ; surabondance de nouvelles où la fantaisie prend trop large place, etc., telle est notre histoire quotidienne. Nous avons trop vécu ces émotions pour que le lecteur n'excuse pas nos redites.

Ne devançons point les événements, et tenons-nous-en aux certitudes, par exemple à la prise de Damas sur les Turcs ; au

changement du front militaire des Allemands, au changement aussi de leur « *front politique* (1) » ; à la baisse des valeurs à Berlin et à Vienne ; au désir intense de paix que tout nous manifeste du côté de l'Allemagne et des puissances centrales ; aux déclarations du président Wilson..., etc... Puis, laissons se dérouler des faits en comparaison desquels nos sollicitudes locales paraissent sans doute peu importantes ; laissons passer la justice de Dieu, avec la confiance que l'imploration mondiale du 29 juin a dû faire violence au Ciel et préparer la cessation de tant de maux.

***

9-15 Octobre.

Ce dont nous avons été témoin du 9 au 15 octobre à Sedan mérite de passer à la postérité.

Le 9, dans la soirée, des bombes lancées par avions causent de très graves dégâts et même, malheureusement, des victimes dans l'usine G. Lepage à Torcy.

Tous ces jours-là, ce sont des bateaux qui portent, sur le canal, de prodigieuses cargaisons de pelles, de rateaux, de multiples ustensiles qui servent sans doute en campagne ; c'est une indescriptible circulation par la ville de véhicules de toute espèce, ramenant les produits les plus divers, les plus invraisemblables, des pillages de nos ennemis : l'armée allemande n'a plus que l'aspect d'une immense entreprise de déménage-

(1) Titre donné par des journalistes allemands aux récentes influences admises dans le Ministère. — On raconte qu'au soir de Valmy, Gœthe, le grand poète, se trouvant dans l'armée prussienne comme simple curieux, prononça, au bivouac, ces paroles : « En ce lieu et dans ce jour (*A*) commence une nouvelle époque pour les annales du monde. » Autant que nous pouvons le pressentir, nous dirons que le 30 septembre 1918, la politique extérieure de l'Allemagne ayant définitivement échoué, il s'est ouvert une nouvelle époque pour ce pays et pour son histoire. Est-ce un 89 ?... Est-ce plus ?? l'avenir nous fixera.

(*A*) 20 septembre 1792.

ments (1) ; — c'est le désolant coup d'œil des mobiliers de nos infortunés concitoyens, brutalement expulsés de leur « home » par des officiers ou sous-officiers qui dépassent même leur consigne ; — les quarante-huit heures de délai promises ne sont aucunement observées, et mille choses gisent sur les trottoirs de l'avenue Philippoteaux et de la rue des Fausses-Braies sous le regard de leurs propriétaires, tombant de fatigue et violés dans leurs droits les plus respectables. — N'est-ce pas, en effet, la flagrante lacération de la convention signée en 1907 par l'Allemagne, et consacrant « les droits de la famille » (2) ?

Spectacle inoubliable ! Souvenir dont rien ne tempérera pour nous l'impression douloureuse et indignée ; — honte que rien n'effacera pour l'empire allemand... A ces pillards, *istis prædonibus,* l'historien païen redirait avec énergie : « *La guerre a*, cependant, *ses lois, comme la paix !* »

Qu'est-ce encore, en ce temps-là ?... C'est tout le service des postes et télégraphes de Sedan, faisant la place au même service de l'A. O. K. III, (Ober-Kommando de la IIIe Armée) et allant à une destination que nous ne connaissons pas, mais qui est totalement l'inverse de la route de Paris (3); c'est l'auto du *Kronprinz,* stoppant d'un air moins assuré, le 11 au matin, devant la « Kommandantur », place Turenne. Les soldats et officiers saluent, pour la plupart, d'un air indifférent ; seul, un jeune « *Leutnant* » rectifie la position, et, sur un signe, s'approche du prince impérial : celui-ci est extrêmement vieilli, avant l'âge : *quantum mutatus ;* il est absolument changé depuis quatre ans ; c'est enfin *le major von Metzsch-Reichenbach* quittant avec le capitaine Marthaus la « Kommandantur

(1) L'article 46 de la Convention de la Haye que nous avons cité maintes fois, dit expressément : « La propriété privée doit être respectée ; elle ne peut être confisquée. » Et l'art. 47 : « Le pillage est formellement interdit. »

(2) Ibid. Art. 46 : « L'honneur et *les droits de la famille* doivent être respectés. »

(3) Et cet incessant défilé semble n'être qu'un début !... Ah ! il y a loin de la coupe aux lèvres, ou — comme disait le poète allemand :

« Zwischen Lipp. und Kelches Rand
Schwebt der finstern Mœchte Hand !... »

d'Etape, » et la maison Goulden qu'il occupait avenue Philippoteaux, pour remettre pouvoirs et logis à l' « Orts-Kommandantur », dont le chef, von Schonbourg, est très préoccupé, dès son arrivée, de chasser de leur domicile quelqu'un de nos concitoyens ou quelqu'une de nos honorables concitoyennes, pour se procurer le confort d'une cuisine (1) !...

On annonce l'arrivée de von Einem, chef de la troisième armée, et on lui prête, avec trop de hâte, l'intention de s'installer au château de la Garenne ; l'avenue Philippoteaux, la chaussée de Balan, Balan même sont activement disposées pour recevoir l'état-major de l'A. O. K. III (2).

La prise de Beyrouth en Syrie par les Anglais, le recul certes méthodique, mais très prononcé de l'adversaire, l'abandon par lui de Cambrai, la réponse — document de capitale importance — du président Wilson qui apparaît l'arbitre de la paix ou de la guerre et qui met le chancelier, le prince Max de Bade, en demeure de se prononcer, dans des termes nets et *sincères*, tout cela appartient à l'histoire générale, elle n'aura jamais peut-être, de chapitre plus grave, plus solennel que celui qui s'écrit à l'heure présente (A).

La cavalerie de l'Entente est devant le Cateau et Solesmes, que nous reprenons ainsi que Saint-Waast ; et sur un autre point, dans nos Ardennes, les Allemands reculent au delà de Grandpré. — Officiers et soldats parcourent les télégrammes avec une nervosité fort marquée (3).

(1) A cette règle il est d'honorables exceptions, et l'historien doit dire qu'il y eut des Allemands *honnêtes*, corrects... De même, il ne nous en a pas coûté de rendre précédemment hommage à bien des médecins extrêmement bienfaisants en même temps que soigneux et habiles.

(2) Toute cette armée, au contraire, semble bien être, dès le dimanche 13, dirigée — plutôt en hâte — vers la Belgique par Givonne et Bouillon.

(*A*) Les événements sont en voie de vérifier ces lignes d'ERNEST LAVISSE : « Toute force s'épuise ; la faculté de conduire l'histoire n'est point une propriété perpétuelle. L'Europe qui l'a héritée de l'Asie, il y a 3.000 ans, ne la gardera peut-être pas toujours ? »... et des esprits aventureux parlent déjà de *panaméricanisme* (LAVISSE, 1899).

(3) Un officier lit une de ces dépêches et, en se retournant, murmure le juron bien connu : « *Donnerwetter* ! »

Lille et Laon ne sont-ils pas visés plus particulièrement en ce moment ?...

***

On croit chaque jour que sont atteints le paroxysme de la circulation, le *summum* de la fièvre ou de la brutalité teutone pour les délogements et le pillage de mobiliers, le *maximum* des arrivées et des départs, si désolants, des évacués, et chaque jour toutes ces choses redoublent à tel point qu'il les faut avoir vues pour s'en faire une idée !

Ne nous étonnons pas si l'on perçoit plus distinctement le canon : notre avancée se prononce si fort que Vouziers, Asfeld, Rethel, Perthes... sont repris par nous. Chez les Sedanais se produit un sentiment de patriotique espérance, d'impatience même : on veut que les Français soient ici dans les quarante-huit heures !! et en même temps chez beaucoup se révèle une appréhension de revoir encore un bombardement de la ville. Aussi bien, l'éventualité d'une évacuation *forcée* hante maints cerveaux, et ceux-ci et ceux-là ont le secret espoir que l'armistice sera promptement conclu (?).

***

Le 13 à onze heures du soir, l'église Saint-Charles est, comme celle de Mézières, envahie par des troupes allemandes et devient un asile de nuit : jusque sur les marches mêmes du grand autel il y a des soldats qui se servent, en guise de couvertures, des tapis du chœur : ils repartent vers six heures et l'on peut célébrer la première messe à peu près à l'heure accoutumée (1).

Au milieu de ces agitations indicibles, de ces heures émotionnantes pour tous, et gravement préoccupantes pour nous Sedanais et pour toute notre région, M. l'Archiprêtre poursuit avec une religieuse sérénité la tournée de confirmation : à Raucourt,

(1) Occupation analogue dans la nuit du 15 au 16.

Vrigne-aux-Bois, Autrecourt, Bazeilles, Haraucourt, Remilly, Wadelincourt, Thelonne, et très important est le nombre des confirmands (1) : dans plusieurs localités aucun ne manque à l'appel. — M. le Chanoine Delozanne fait, du 17 octobre, une journée de prière, et la paroisse est empressée à répondre à sa pieuse invitation.

***

18 OCTOBRE.

La mortalité est grande dans les Lazarets ; journellement se font de nombreuses inhumations ; les cercueils, hâtivement et sommairement fabriqués, laissent échapper du sang et apercevoir même des membres de cadavres ; on réquisitionne des aides sedanais pour enterrer plus profondément les pauvres morts.

DERNIERS JOURS.

Depuis le 22 jusqu'au 31 octobre, nous avons des passages incessants d'aéroplanes, qui amènent des détonations — attaques et réponses — très énervantes pour la population ; des canonnades intenses et sans répit (direction de Vouziers); un encombrement inouï de charrois de toute espèce ; le départ de nombreux services allemands ; des pannes fréquentes d'électricité dans les maisons, et un manque d'eau, absolument antihygiénique.

Dans le même temps, notons l'émoi des habitants à l'occasion de la convocation, le dimanche 27, de cent cinquante hommes et jeunes gens qui sont recensés ; — les vols commis, rue du Ménil, par deux pseudo-gendarmes chez M[mes] Mangin, Louvencourt-Pétré ; — puis, la consternation générale à la lecture, le 31, de l'*avis* qu'*en vue de l'évacuation possible de la population sedanaise* (2), « les personnes désirant se rendre par

(1) 529.

(2) Le premier avis portait : « En vue de l'évacuation de *toute* la population... »

« chemin de fer en Belgique et de là en Hollande sont priées de « donner leurs noms jusqu'au 1er novembre, à midi, à la Mairie », et que « les malades et les personnes se trouvant dans l'impos-« sibilité de marcher, devront également se faire inscrire, jus-« qu'au 2 novembre, à cinq heures du soir. » Il est ajouté, verbalement, que l'hospice serait évacué après le départ (présumé au 5 novembre) de cinq cent cinquante personnes admises dans le train à destination de la Hollande ; que ce serait ensuite le tour de Torcy ; et enfin celui de la ville proprement dite par colonnes de neuf cents à mille personnes dans des camps de concentration de Cheveuges à Raucourt (1).

D'autant plus cruelle est la perspective que la paix était considérée plus prochaine, par l'acceptation paraissant probable de l'armistice. Cependant le commandant Guébard est moins alarmant vis-à-vis de deux Sedanais, le 31 dans la soirée, sur la portée de cette « mesure administrative », prise à toute éventualité. Et n'est-ce pas cette éventualité même qui peut légitimement angoisser ? car le sort de Sedan semble dépendre du refus ou de la signature, *intervenant à temps*, de la suspension des hostilités.

Entre-temps, « *die Kanone wuthet* » nous dit un Allemand, « le canon fait rage »; et il n'est certes pas besoin de nous le faire remarquer : le bruit est énorme, et les glaces de nos fenêtres tremblent.

Les heures sont graves, décisives; le recul du front allemand se précipite; Sedan est menacé à brève échéance.

(1) On sut bientôt qu'il n'y avait rien de préparé pour ces camps de concentration !

Novembre 1918.

50

Dans la nuit du 1er au 2, le maire est informé que *toute la ville doit être évacuée* (1). Une délégation du Conseil et des otages représente à la Commandanture l'impossibilité de cette expulsion totale, son inhumanité même à l'égard de deux mille habitants (2) gravement malades, de vieillards, d'infirmes, d'anémiés, de femmes et d'enfants qui succomberont sur la route !

Trop lamentable est déjà le spectacle de nos voies publiques, de nos rues sans cesse traversées par des populations fuyant comme au temps des plus néfastes invasions !

Le capitaine Zurstrassen qui reçoit les délégués, comprend ces émouvantes et très fondées observations. Facultatif sera le départ : deux cents personnes seulement prennent cette voie douloureuse, que l'on peut appeler « le calvaire de l'évacuation » ; puis, devant la défense d'emporter leurs effets les plus nécessaires, avec quelques provisions, sur des voiturettes, beaucoup rebroussent chemin ; et une soixantaine seulement poursuivent, dans la direction de Raucourt. Où et comment arriveront-ils, et quel sort nous attend nous-mêmes ? La question se pose pleine de préoccupations et d'anxiétés, trop justifiées par la vue

(1) Nous mentant et se mentant à elle-même usque in finem, la *Gazette des Ardennes*, après une éclipse de quelques jours, reparaît le 1er novembre 1918, nous annonce qu'elle entre à cette date même dans sa cinquième année, fait son apologie, puis disparaît comme dans une trappe !

(2) Chiffre donné par le docteur Molard.

que nous avons d'exilés des campagnes voisines (1), et la ruine de cités récemment bombardées !

L'église Saint-Charles est souillée dans la nuit du 1er au 2 par une horde de soldats qui, sans respect pour la sainteté du lieu, y boivent « du schnapps », y font sécher des vêtements et y laissent une odeur indescriptible.

Du reste, pillards jusqu'au bout, les Allemands sont... *dégoutants* et n'abandonnent, qu'après les avoir affreusement pollués de matières innommables, les lazarets et les maisons particulières (2).

***

Toute la soirée du 4 et dans la journée du 5 novembre, des passages d'avions de l'Entente sont salués par des canonnades qui font trépider partout les vitres, en brisent quantité dans plusieurs quartiers, secouent certaines maisons, tuent deux agents des postes sur « le Promenoir des Prêtres », et atteignent diverses personnes.

Telle est notre existence depuis quatre années passées !... Mais cette fois ce n'est plus au loin que le canon retentit ; c'est de plus en plus près de nous ; *c'est tout près de nous ;* et en même temps nous avons l'intuition de l'écroulement de l'empire allemand. Toute l'armée ennemie est en débandade ; des soldats,

(1) Parmi les gens évacués, citons ceux de Douai, de Bazeilles, de Rubécourt (où demeurèrent seuls le maire M. L. de Montagnac, et sa fille Mme des Forts) ;... Les Petites Sœurs de Glaire et leurs vieillards paralysés, infirmes, malades, furent déversés à Omicourt et la Neuville-à-Maire. — Le Commandant von Einem eût voulu reprendre (mais il était trop tard !) l'Avis du 5 où il se déclarait dans l'impossibilité de faire quelque chose maintenant pour le bien de la population de Sedan et de Balan ; — où il disait que « tout approvisionnement en nourriture et en chauffage et tous soins aux malades cessaient par suite de la situation » ; où il déclinait, en terminant, « toute responsabilité ultérieure pour la vie des habitants ».

(2) Ainsi, à leur retour, les *Petites Sœurs* trouvent tout dévalisé dans leur Asile, la chapelle *profanée* ; leurs 120 vieillards manquent de tout : d'effets et de vivres ; *n'est-ce pas infâme ?* — M. l'Archiprêtre est obligé d'adresser un chaleureux et pressant appel à la charité sedanaise.

par petits groupes, s'en vont chantant, et leurs chants n'ont plus rien de rythmé ; ce sont des « *Lieder* », ni inspirés, ni martiaux que donnent ces voix avinées !

1918 a vengé 1870; et sur le monument de la place d'Alsace-Lorraine (s'il est conservé), on pourrait effacer l'inscription « *Impavidus numero victus* », et graver à présent cette légende explicative : « la gloire couronne le soldat qui se sacrifie pour la patrie ! »

***

Aux plumes compétentes nous laissons le soin de dire quelle série d'opérations amenèrent les troupes franco-américaines, dès le 7, aux environs de Sedan, et quels événements militaires se déroulèrent...

C'est la troisième fois, au cours de notre carrière, que nous voyons la ville menacée de destruction par le feu des batailles (1) et *miraculeusement* sauvée. — Nous ne vivons, depuis le 6, qu'au milieu de menaces, de pillages, de formidables détonations (2) le jour et la nuit, d'explosions à faire tomber les maisons, de lueurs d'incendies vers Pont-Maugis, vers Donchery, ou dans la cité même...; nous entendons distinctement les fusillades, le crépitement des mitrailleuses ; partout s'accomplit, *sans motif*, l'œuvre barbare des Allemands : *détruire pour détruire* (3) ! Nous assistons, du moins, à leur désagrégation matérielle et morale ; les unités régimentaires s'éparpillent et crient : « *Frieden, Frieden ;* la paix ; les peuples frères ; hurrah !... »

(1) 1er-2 septembre 1870 ; 25-27 août 1914 ; 7-10 novembre 1918.

(2) L'Usine Stackler, sur le Bourrelet, et notre gare sautent; les forges de Torcy sont en flammes.

(3) Comme les Allemands ont bien cette *rouille de barbarie*, dont parle quelque part le cardinal Maury ! — Le capitaine von Brockner, remplissant *in extremis* les fonctions de Commandant, (succédant au capitaine Michel qui n'a fait que passer), juge lui-même nécessaire de mettre un frein à cette fureur pillarde, qui se généralise : il prévient que « tout soldat entrant sans autorisation dans les maisons, sera sévèrement puni, le fait étant considéré comme acte de pillage. »

***

Avec la même préoccupation que nous attendions le 2 septembre 1870 l'avis authentique que la bataille était finie et notre ville préservée par suite d'un accord entre les autorités militaires, ainsi nous attendons l'annonce que l'on nous fait pressentir pour le 11 de l'armistice auquel Sedan devra son salut.

***

11 *novembre* 1918 ! — Après une soirée et une nuit de tempête d'artillerie, un grand calme se fait : l'armistice, prélude de la paix, est officiellement annoncé ! C'est le triomphe de la France si vaillante, et de l'Entente si courageusement, si solidement unie.

Cette guerre atroce vient donc mourir aux environs mêmes de *Sedan* qui avait été le tombeau du Second Empire en 1870 ; et c'est à *Versailles*, où, le 18 janvier 1871, a été reconstitué l'empire allemand s'écroulant aujourd'hui, que se signera (pressent-on) un jour le traité de paix.

Quelle grande et peut-être unique leçon de l'histoire ! Quels rapprochements féconds en saisissants tableaux ! Quel chapitre à joindre à celui de l'Ecclésiaste : *vanitas vanitatum !* et comme il faudrait la plume magistrale de Bossuet pour le buriner en ses pages sur *la suite des Empires* (1) !...

(1) Nous avons le sentiment très net que c'en est fait de l'œuvre de Bismarck. — En une remarquable Étude sur les Gouvernements au siècle précédent, M. Henry Joly, après avoir montré un double et très sérieux danger qui menace le gouvernement allemand, énumérait ses moyens de salut. Or, deux de ces moyens avaient été ruinés par la guerre mondiale : le prestige de ses victoires s'était évanoui ; et le développement de ses entreprises coloniales avait pris fin, avec ses colonies elles-mêmes. — (*Un Siècle*, T. 1er, Ch. 3).

Voici en quels termes il nous est fait part de l'armistice :

« 11 novembre 1918

« Les hostilités doivent être arrêtées à onze heures cin-
« quante-cinq du matin (heure allemande).

« Signé : CÉSAR.

« Lieutenant. »

(Copie conforme).

« En conséquence de cette communication, la population est
« instamment priée de s'abstenir strictement de toute mani-
« festation, et de garder le calme et la dignité dont elle a tou-
« jours fait preuve.

« Le maire, en la circonstance, compte absolument sur la
« prudence et la réserve de ses concitoyens.

« Fait en l'Hôtel de Ville, à Sedan, le 11 novembre 1918.

« Pour le maire absent,

« L'adjoint délégué.

« A. GRANDPIERRE. »

Alors, les nerfs se détendent, les visages s'éclairent... Sans oublier tant de souffrances, on est à la joie de la patrie recouvrée ; malgré l'appréhension de connaître bien des deuils, bien des ruines, on est pénétré de fierté en songeant à l'issue, incomparablement victorieuse pour nous, de cette lutte de cinquante-deux mois ; on est rempli de gratitude envers Dieu qui nous a fait triompher, et de reconnaissance envers les hommes dont il s'est servi comme habiles instruments de ses desseins (1) !

L'aigle de Meaux commenterait encore ici la grande parole du Psalmiste. « Et maintenant, entendez, chefs des peuples, et vous qui vous croyez les arbitres du monde, instruisez-vous ! »

(1) L'histoire de cette guerre, depuis la victoire de la Marne (1914) jusqu'au 2 novembre 1918, forme les plus belles pages, peut-être, des annales du peuple français.

ÉPILOGUE

14-30 Novembre.

Enfin nous sortons du tombeau ; nous respirons : c'est la résurrection !

Toujours Français de cœur, et même (si c'était possible) d'autant plus attachés à la patrie que nous étions plus tyrannisés, plus écrasés par les Vandales du XXe siècle, nous voici de nouveau *Français de fait :* le mur d'airain est abattu !

La ville entière est en fête ; les deuils sont un instant adoucis ; les places publiques, les rues sont toutes pavoisées aux couleurs nationales et aux couleurs des pays alliés ; c'est une voie triomphale, une voie sacrée à travers laquelle s'avancent nos soldats victorieux : ce 11me corps tout d'abord, dont le commandant, le vaillant et habile général Gouraud, a reçu de l'illustre maréchal Foch la mission d'effacer le *Sedan de* 1870, de reprendre la ville et d'y entrer en vainqueur. Puis, ce sont des troupiers de toutes armes, à la belle, martiale et confiante allure, se portant vers l'Alsace et l'Allemagne ; ce sont des régiments au pas alerte, gaie musique en tête, étendards déployés : plusieurs de ces drapeaux sont de nobles lambeaux, ce ne sont plus que des guenilles ; mais devant ces guenilles abreuvées de gloire comme devant notre armée ennoblie par tant de sacrifices, auréolée par la victoire (1), tous se sentent frémir, tous vibrent à l'unisson, et des poitrines jaillit, irrésistible, le cri de : *Vive la France !!*

H. ROUY.

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE R.F. IMPRIMÉS

(1) Saurons-nous en profiter ?...

Paris-Lille. — Imp. A. Taffin-Lefort. 6-5-19.

P. LETHIELLEUX, Éditeur, 10, rue Cassette, PARIS (VIe).

OUVRAGES DE H. ROUY

Membre de l'Académie Nationale de Reims
Secrétaire honoraire de la Chambre de Commerce de Sedan

HISTOIRE DE SEDAN
DES ORIGINES A 1914

In-8°. . . . .

SEDAN DURANT LA GUERRE
de 1914 à 1918

Tome I (336 p.) . . **4.75** — Tome II **3.50**

ALSACE-LORRAINE & FRANCE RHÉNANE
Exposé des droits historiques de la France sur toute la rive gauche du Rhin

Par le Chanoine S. COUBÉ
Préface de M. Maurice BARRÈS.

In-12. **2.60**

LA VIE DANS UN COUVENT
EN BELGIQUE ENVAHIE

par des Religieuses gardiennes adoratrices du Saint Sacrement.

In-12. . . . .

CURÉS SAC AU DOS
VISIONS DE PAIX — VISIONS DE GUERRE

Lettres de S.E. le Cardinal LUÇON, Archevêque de Reims
et de S. E. le Cardinal AMETTE, Archevêque de Paris
Préface de M. Frédéric MASSON, de l'Académie française.

In-12. **2.60**

LES ÉTATS-UNIS
Juillet 1914 — Novembre 1918

par Paul DELAY.

Vol. In-8° **7.50**

LA MOBILISATION DES BERCEAUX
Réflexions d'un chasseur alpin

Par le R. P. VUILLERMET. O.P., aumônier de chasseurs alpins.

In-12. **2.60**

LES BERCEAUX VIDES
LE MAL — LE REMÈDE

Par S. G. Mgr GIBIER, Évêque de Versailles.

In-12. **2.60**

LES ÉGLISES GUERRIÈRES aux Églises de France
Par le R. P. VUILLERMET. O. P.

In-12. . . . . **4.55**